NF
QUOTIDIEN
Téléphone 027/23 30 51
Publicité : Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11
Le no 70 ct.

PRINCE AMEUBLEMENTS
VETROZ
Tél. 027/36 24 39
MEUBLES-RING

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Le suicide

Le suicide est chez nous une réalité. Dans un pays à niveau de vie élevé, il figure parmi les premières causes de décès. Depuis quelques années, sa courbe grimpe de façon alarmante chez les jeunes.

Sait-on qu'en Suisse en 1975 le nombre des suicidés

Un appel au secours

(1429) a dépassé le nombre de morts par accident de la route (1328) ?

Pouvons-nous rester indifférents en face de ce phénomène ? Alors que des personnes gravement malades luttent pendant des mois et des années pour s'accrocher à la vie, n'est-il pas étrange et mystérieux que des êtres apparemment sains souhaitent et recherchent la mort ?

Un acte aussi angoissant ébranle le tréfonds de nous-même quand il est le fait d'êtres qui nous ressemblent, que nous avons fréquentés, que nous avons connus et qui ne manifestaient aucun signe de dépression ou de maladie mentale.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, l'acte suicidaire est « un acte par lequel un individu cherche à se nuire physiquement à lui-même avec l'intention plus ou moins authentique de perdre la vie et une conscience plus ou moint nette de ses motifs ».

On se trouve souvent en face d'une véritable escalade qui va graduellement des simples idées à la réalisation finale en passant par les menaces verbales et les tentatives.

Il existe en somme une multitude de variétés d'auto-agressions possibles entre celui qui prend sa décision de façon parfaitement consciente et lucide et celui qui est atteint dune pathologie mentale grave.

O. de Cry

Suite page 7

Une loi nouvelle, deux révisions et une initiative

Le Valais, consulté, répond à Berne

L'année dernière et au début de 1979, le Conseil d'Etat du Valais, dans le cadre habituel d'une procédure de consultation des cantons, était invité par l'autorité fédérale à se déterminer sur divers objets. Quatre réponses adressées aux chefs des départements fédéraux ont été remises à la presse hier. Elles ont trait : ① à un projet de loi sur la responsabilité civile dans l'énergie nucléaire ; ② à l'initiative populaire « pour l'égalité des droits entre hommes et femmes » ; ③ à la révision de la loi sur les cartels ; ④ à la révision de la loi sur l'assurance maladie.

Par Gérald Rudaz

① Responsabilité civile et le nucléaire
Elargir la couverture des risques à toutes les sources d'énergie

Le Conseil d'Etat du Valais estime juste de prévoir une loi pour remplacer la réglementation applicable selon les conventions internationales. En cas de dommage, le citoyen suisse pourra en effet s'adresser aux tribunaux suisses, même si le dommage n'a pas son origine en Suisse.

C'est avec raison que le Conseil d'Etat estime qu'il serait indiqué de parvenir à une certaine unification sur le plan européen, le problème de la responsabilité civile dans le domaine énergétique étant de nature à créer des complications en raison de l'édification de nombreuses centrales à proximité des frontières.

Le Valais, après avoir émis quelques remarques formelles sur la rédaction du texte, conclut :

« Nous sommes fermement de l'avis que pour la sécurité de l'homme et la sauvegarde de l'environnement, ainsi que pour tout dommage que pourraient causer les centrales nucléaires, une solution maximale doit être recherchée, QUI SERAIT ÉTENDUE AUX BARRAGES:

a) en imposant à leurs propriétaires – tout comme à ceux des centrales nucléaires – de contracter une RC privée, avec montant de couverture optimal ; b) en prévoyant que, ce montant dépassé, la Confédération prendra à sa charge la couverture complémentaire.»

On ne peut que partager ce souci de notre Conseil d'Etat d'élargir la couverture des risques à toutes les sources d'énergie et de citer particulièrement les barrages, dont on connait la concentration dans notre canton.

② Egalité hommes - femmes
L'art d'enfoncer des portes ouvertes

Pour le Valais, dont la législation observe déjà de façon très générale le principe « à fonction égale, salaire égal » et qui ne contient aucune trace de discrimination fondée sur le sexe, l'initiative populaire ne représente que l'art d'enfoncer des portes ouvertes. L'accès à la fonction publique est ouvert aux deux sexes sans discrimination. Dans sa réponse, le Conseil d'Etat nous paraît même lancer une pointe d'humour, en précisant : « Sauf pour certains postes du Département militaire et

Suite page 7

Jura : la fête est annulée

Sagesse gouvernementale

Dans un communiqué publié en début de soirée, le Gouvernement jurassien informe qu'il a pris la décision d'annuler purement et simplement la fête qui devait marquer l'entrée en souveraineté du canton du Jura, le 11 mai, à Delémont. Le gouvernement indique qu'il a été mis devant la nécessité de trancher entre maintenir et annuler cette cérémonie, du fait que le conflit né devant le Conseil national a tourné à l'épreuve de force, que l'intransigeance des oppositions formelles n'a pas pu être atténuée, que ce qui devait être une fête prend l'allure d'un duel. Or, le Gouvernement jurassien, soucieux de l'honneur du Jura et de la dignité de ses hôtes, convaincu que la première nécessité est d'éviter un affrontement entre Jurassiens et se refusant d'être le jouet de quiconque, a dû se résoudre à annuler la fête. Après cette grave décision, il présente ses excuses aux gouvernements cantonaux qu'il s'apprêtait à recevoir dans les sentiments nés du vote du 24 septembre, ainsi qu'au peuple jurassien, qui se préparait à participer à la fête. Après avoir remercié toutes les personnes qui ont pris part aux préparatifs, aujourd'hui devenus inutiles, le gouvernement indique qu'il continuera sa tâche sans aucune faiblesse et qu'il entend prendre ses responsabili-

V.G.

Suite page 37

FC Sion

Un juste salaire

Voir page 13

Jacques Thévoz, réalisateur de «Rose de Pinsec» se met à nu

Voir page 21

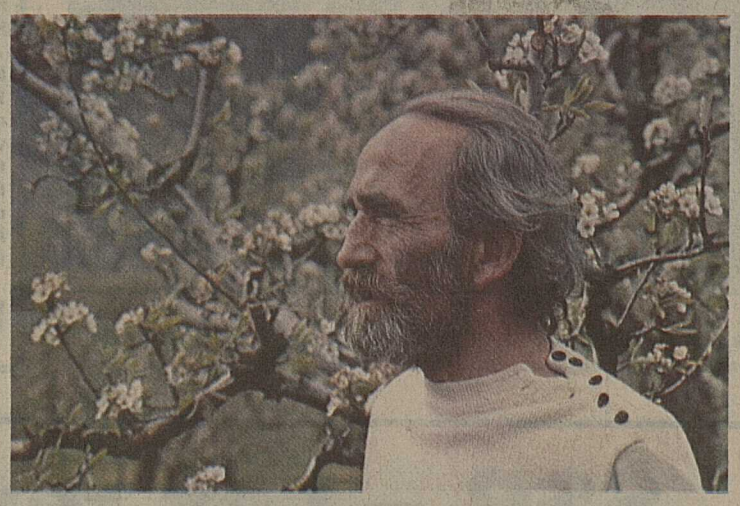

Photo NF

La grande misère de la route du Saint-Bernard ...versant sud !

MARTIGNY. – La SS 27 est depuis longtemps une pierre d'achoppement jetée sur la E 2, devant assurer une liaison routière rapide entre Savone et Hambourg, en passant par Martigny.

J'ai assisté à de nombreuses et longues palabres méditerranéennes pour arriver à la conclusion qu'on avait, à Rome, lancé un os à ronger aux Valdotains, un os dont on a depuis longtemps sucé la moëlle.

Tout le monde a eu l'impression, voici environ 10 ans, que cela démarrait sérieusement entre Aoste et le tunnel. En Valais, on citait en exemple l'ANAS, tout en désapprouvant la lenteur de notre Département cantonal des travaux publics et du Service des ponts et chaussées en particulier, qui semblaient s'endormir sur un oreiller de paresse.

Aujourd'hui, on se rend compte que les von Roten, Magnin, furent dans le vrai, qu'ils ont fait du travail sérieux, durable, tandis qu'à Rome on était en train de nous jeter de la poudre aux yeux.

A la suite des inquiétudes formulées à la TV, jeudi soir, par notre conseiller d'Etat et aux Etats, Guy Genoud, j'ai voulu consacrer ma journée de samedi dernier à interroger à ce sujet des porte-parole du gouvernement régional valdotain, des communes intéressées de Gignod, d'Etroubles, des particuliers.

Une enquête Emmanuel Berreau

Photo NF

Voir page 23

Il y a un an, Aldo Moro était assassiné

BERNE. –/ Le 9 mai 1978, le président de la démocratie chrétienne, Aldo Moro était assassiné par les Brigades rouges qui l'avaient enlevé 54 jours auparavant. L'enquête judiciaire s'avère longue et incertaine. Un an après, on peut se demander quelles sont, en Italie, les conséquences politiques et sociales de la disparition de Moro considéré comme le grand médiateur entre la démocratie chrétienne (DC) et le parti communiste italien (PCI).

Le 9 mai 1978, on apprend à Rome que le cadavre d'Aldo Moro a été déposé dans le coffre d'une voiture à la rue Michel Angelo-Caetani, à égale distance des sièges de la DC et du PCI. En choisissant ce lieu, les Brigades rouges entendaient défier les deux plus puissants partis italiens et plus encore leur rapprochement dont Aldo Moro était l'un des principaux artisans.

Le débat parlementaire sur l'affaire Moro ne s'est ouvert que cinq mois et demi après le drame, le 24 octobre 1978. Il était rapidement décidé de ne pas faire d'enquête parlementaire afin de ne pas enfreindre le secret de l'instruction et ne pas gêner l'enquête judiciaire en cours.

A l'époque du débat parlementaire, les policiers et carabiniers avaient déjà marqué plusieurs points: les premiers à Rome, le 18 mai 1978, en découvrant une imprimerie clandestine des Brigades rouges et en arrêtant une dizaine de personnes, et les seconds à Milan en découvrant plusieurs bases terroristes et en arrêtant, fin septembre, dix autres personnes dont Conrado Alunni, considéré comme l'un des chefs des Brigades rouges.

Le «cerveau» du rapt de Moro?

Depuis un mois la magistrature italienne Aywpfo de tenir, parmi 22 militants d'extrême gauche récemment arrêtés. Le «cerveau» du rapt d'Aldo Moro, M. Toni Negri, professeur de sciences politiques à l'université de Padoue, chargé de cours occasionnellement à l'univesité de Jussieu, à Paris. Les preuves de sa participation à l'affaire Moro restent cependant difficiles à établir et ses défenseurs ont demandé une mise en liberté provisoire, refusée cependant. Mais l'arrestation de Negri n'est qu'un épisode de la vaste opération anti-terroriste lancée en Italie au début du mois d'avril.

Un terroriste international

Les aveux, il y a cinq ou six mois, d'un ancien membre des Brigades rouges, à Padoue, auraient élevé l'enquête à un niveau international. Les services secrets italiens se seraient alors mis sur une piste française, aidés par leurs collègues français, mais aussi Belges et Britanniques, on aurait ainsi établi que le quartier général des Brigades rouges pendant la préparation de l'affaire Moro était à Paris.

Un an après la mort de Moro, une vague d'attentats déferle sur l'Italie, à l'approche des élections législatives du 3 et 4 juin prochain. En outre, les positions des deux grands partis politiques italiens se durcissent.

La disparition du «grand alchimiste»

La disparition de Moro est une des causes du durcissement des positions de la DC et du PCI. En effet, celui-ci était considéré comme l'artisan du rapprochement entre les deux partis et le seul homme capable de négocier une chose semblable sans mettre en danger l'unité de la démocratie chrétienne.

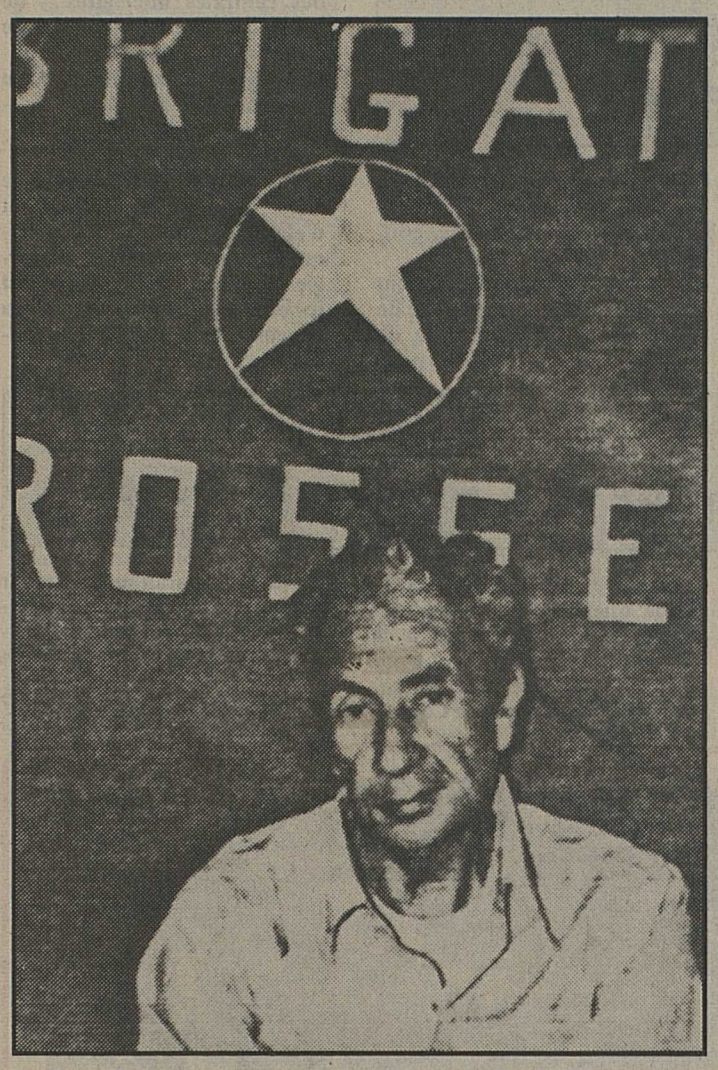

La dernière photo d'Aldo Moro vivant, prise par les Brigades rouges et envoyées à la presse.

Val d'Aoste

Terrassier enseveli

SARRE (emb). – Dimanche, un groupe de terrassiers effectuait du travail noir en excavant le terrain pour une nouvelle construction près du village de Sarre, en amont d'Aoste.

On fit la pause de midi mais à la reprise du travail l'un d'eux, Francesco Alessi, 47 ans, manquait à l'appel. Il avait été enseveli par un éboulement de terre. On tenta de le dégager en faisant intervenir un trax, mais quand on réussit à le ramener à l'air libre, la mort avait fait son œuvre.

Une enquête pénale a été ouverte par le président du tribunal d'Aoste.

Vacances en Tunisie pour 18 EMT valaisans

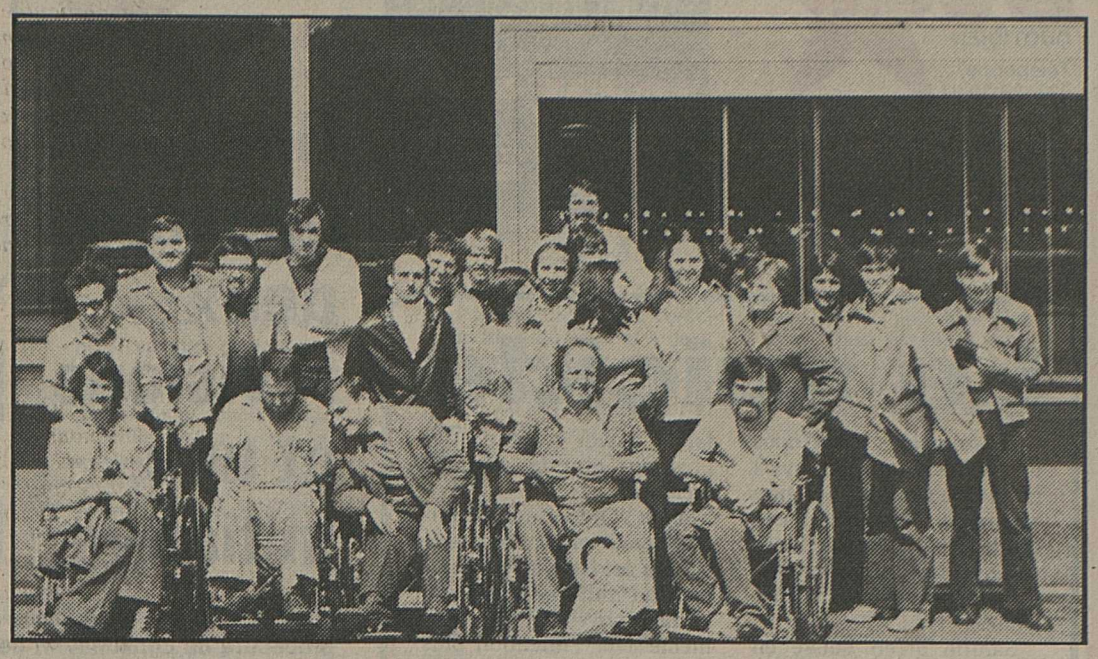

Est-il besoin de présenter les EMT, soit, en toutes lettres, les éclaireurs malgré tout? Ce sont des jeunes qui, bien que souffrant d'un handicap, s'adonnent tout de même au scoutisme et y trouvent souvent le moyen d'acquérir une certaine plénitude. Dix-huit d'entre eux, parmi les plus âgés, venus de tout le Valais francophone, s'offrent, en ce moment, des vacances en Tunisie. Un camp a été organisé à leur intention à Nabeul, une localité située sur le littoral, à 60 km au sud de Tunis. Ils y resteront deux semaines, soit jusqu'au 20 mai, et tenteront d'établir sur place des contacts avec un autre camp d'handicapés, autochtones, ceux-là.

Le but de ce camp, c'est d'offrir un dépaysement à ces handicapés qui, tout le restant de l'année, ne sortent guère des institutions dont ils sont les pensionnaires. Pour beaucoup d'entre eux, ce voyage est leur baptême de l'air.

Ils sont venus en bus du Valais à l'aéroport de Cointrin et se sont envolés par le vol Swissair 242. Le retour s'effectuera par les soins de notre compagnie nationale également, vol 243. Notre photo les présente devant le hall de départ de l'aéroport juste après les formalités d'enregistrement.

Le groupe est placé sous la responsabilité de Simon Bonvin, Jean-Daniel Beytrison et Yolande Crittin.

NUL N'EST CENSÉ IGNORER LA LOI

Les fonds déposés dans nos banques (3)

Nous avons vu dans nos précédents articles que le dépôt de fonds dans nos banques ainsi que leur retrait pouvaient poser certains problèmes.

Il reste à examiner quels moyens possède une personne qui peut se sentir lésée par le dépôt ou le retrait de fonds dans nos banques.

Il est bien connu que lorsque les fonds déposés sont le produit d'une infraction, il est possible à la victime agissant soit par l'intermédiaire des autorités du pays où une instruction est ouverte, soit directement par l'intermédiaire des autorités suisses compétentes d'obtenir la levée du secret bancaire (c'est-à-dire des renseingments sur le montant des biens déposés); elle peut aussi obtenir un blocage pénal de ces biens appelé communément séquestre pénal.

Que l'on s'imagine tel dangereux criminel mettant sa fortune à l'abri dans nos banques. Il reste exposés à une procédure pénale qui permettra de renseigner les véritables ayants-droit, voire de bloquer ses biens; vu la grande capacité d'organisation de certains groupements de criminels, appelé «crime organisé», une procédure spéciale a été mise au point dans un traité d'entraide judiciaire pénale avec les Etats-Unis d'Amérique qui facilite l'assistance judiciaire dans ces cas.

Mais alors, les choses sont simples: tout bien mal acquis peut être bloqué dans le cadre d'une procédure pénale?

Les choses ne sont guère aussi simples, parce qu'il faut, en principe, pour qu'un juge suisse ordonne une telle mesure que l'infraction dont se plaint le lésé soit considérée comme une infraction également punissable en Suisse; et qu'en principe, l'Etat qui en fait la demande ferait droit à une demande similaire de la Suisse; sont de toute façon exclues par la Suisse, les demandes présentées afin de poursuivre des fraudeurs fiscaux, des personnes qui violent les prescriptions en matière d'interdiction de transférer des fonds ou des délinquants politiques.

Par exemple, un nouveau régime considère que le monarque qui l'a précédé au pouvoir n'était qu'un vulgaire voleur qui a transféré une partie de sa fortune dans nos banques. Elle le fait condamner par un tribunal, puis cherche à connaître et à bloquer ses avoirs au moyen d'une procédure pénale.

Il y a peu de chance qu'un juge suisse considère qu'il s'agisse d'un criminel de droit commun qui a commis un délit également punissable selon le droit suisse.

L'Etat étranger qui désire obtenir gain de cause devra par exemple démontrer qu'il s'agit de fonds soustraits à cet Etat, et que cette soustraction constitue un véritable abus de confiance ou un détournement de fonds publics qui serait également puni en Suisse; seul un dossier solidement établi pourrait permettre à cet Etat de triompher.

Et puis une telle procédure dure fort longtemps. Il est possible qu'entretemps les fonds aient quitté nos banques.

Il faut donc se demander s'il n'existe pas une autre procédure plus rapide. Nous examinerons cette question dans notre prochain article.

Portalis

SSR — Les revers d'un monopole

A l'occasion de sa récente assemblée générale à Epalinges, les Groupements patronaux vaudois avaient invité comme orateur M. Jean-Ludovic Hartmann, avocat à Fribourg et membre du conseil de la Fédération romande des télespectateurs et auditeurs qui fit une intéressante conférence sur le sujet suivant: «SSR les revers d'un monopole».

M. Hartmann commenca par rappeler quelques données aussi simples qu'éloquentes pour situer l'importance de la radio et de la télévision dans notre pays.

2 176 000 concessions radio
1 902 600 concessions TV

La SSR perçoit 289 millions de francs de taxes de concession et 105 millions de publicité.

Elle a 393 millions de charges d'exploitation, dont 194 millions de salaires et 55 millions d'honoraires.

3200 collaborateurs (contre 2463 à fin 1972), soit une augmentation de 30% en six ans.

Non compris évidemment les 3000 collaborateurs occassionels, réguliers ou non, rétribués au cachet, les apprentis et les stagiaires.

Après avoir souligné que la Suisse était le dernier pays d'Europe occidentale qui n'ait pas encore de législation concernant la radio-diffusion et la télévision, l'orateur s'attacha à démontrer l'impact des médias électroniques qui, la TV tout particulièrement, ont une action sensorielle sur l'individu et laissent dans son subconscient des impressions, des modèles et des associations d'idées. Ils exercent donc une influence profonde sur les représentations collectives, c'est-à-dire sur l'image que la société se fait d'elle-même. Cette influcence dépasse de loin les problèmes purement politiques. En fait, elle pose un véritable problème de société et de civilisation.

De manière plus générale, par le choc de l'image, par le rythme et le climat particuliers que crée le montage des films, par le type et le choix (toujours limité) des sujets traités, la TV met avant tout l'accent sur des événements qui puissent être autant un spectacle qu'une information (à l'inverse de la presse, qui met l'accent sur la synthèse, le commentaire et la réflexion).

Mais cet aspect un peu émotionnel, délibérément, est dans la nature même de la télévision. Et il faut apprendre à en tenir compte.

M. Hartmann va encore réclamer que le télespectateur puisse pour exercer convenablement son droit de plainte, avoir accès à toutes les pièces du dossier de l'émission contestée puis il va s'arrêter sur la notion d'objectivité qui est un idéal vers lequel il faut tendre, comme le sous-entend l'article 13 de la concession.

En raison des dangers qu'il y avait à le faire, les textes légaux ne disent nulle part ce qu'il faut entendre par objectivité. Il faut donc se reporter aux décisions des autorités de recours en la matière pour définir la portée de ce terme.

Une tache d'intérêt public

La notion d'objectivité doit être toujours basée sur les deux éléments fondamentaux suivants:

a) le concessionnaire assume une tâche d'intérêt public qui est la défense des valeurs fondamentales de notre société telles que la liberté, la démocratie et l'état de droit. Ces valeurs de notre état libéral exigent par exemple que le plus grand nombre d'opinions possible soient présentées. C'est ce qu'il faut entendre lorsque la concession parle d'une information «étendue».

b) Le concessionnaire est une entité indépendante de l'Etat et a, en sa qualité d'institution sociale active, non seulement le droit mais le devoir d'analyser les événements de manière critique. Or, qui dit critique dit jugement de valeur, lequel est subjectif par essence. Toute critique n'est certes pas admissible. Elle ne devrait être un but en soi mais doit être considérée dans l'intérêt de l'auditeur et du téléspectateur.

Partant de ces premices, on peut dégager les deux lignes de conduite suivantes que doit suivre le concessionnaire pour respecter son devoir d'objectivité:

1. Equilibre des émissions critiques prises dans leur ensemble

Le degré d'objectivité ne doit pas être considéré dans une seule émission mais dans toutes celles qui traitent du même sujet dans un laps de temps déterminé. On peut citer à cet égard l'exemple de l'analyse politico-économique de Genève des années 30 dans le cadre de «Temps présent». Il est même arrivé que le grief du manque d'équilibre ait été rejeté par l'autorité de surveillance simplement parce qu'une émission sur le même sujet mais présentant l'opinion opposée était prévue dans le futur...

2. Fondement de la critique sur un état de faits complet et précis

La véracité des faits qui réclame de dire ce que l'on tient en âme et conscience pour vrai a pour corollaire la diligence et la conscience apportées à l'élaboration de l'émission. Celles-ci comprennent, selon l'autorité de surveillance:

- une recherche consciencieuse des faits
- des connaissances techniques sur le sujet,
- la vérification, dans la mesure du possible, des faits retenus,
- la proportionnalité des moyens, c'est-à-dire l'attribution aux événements de l'importance qu'ils ont réellement,
- l'écoute et la restitution honnête de l'opinion divergente,
- l'absence de parti pris à l'égard du résultat obtenu.

Sur la base des critères ainsi définis, la jurisprudence du Tribunal fédéral comme celle du DFTCE n'assimilent pas toute faute du responsable d'un programme à une violation de la concession. L'infraction envisagée doit revêtir une certaine gravité. Les raisons de cette indulgence sont à rechercher en particulier dans la marge d'appréciation qui doit être laissée à une radio et télévision indépendantes dans un Etat démocratique ainsi que dans la rapidité avec laquelle les informations doivent être transmises ne permettant pas toujours des vérifications approfondies.

Il n'est pas sans intérêt de mentionner ici certains éléments qui se sont dégagés des considérations de l'autorité de surveillance dans le seul cas à ce jour où une violaton de la concession a été admise (mission de la télévision suisse alémanique «Bericht vor» traitant des «Comités de soldats»):

1. Tous les sujets doivent pouvoir être traités (il n'y a donc pas de sujets tabous);

2. Le mode de présentation d'un sujet est laissé à la libre appréciation du réalisateur (la présentation d'un mouvement par ses propres militants est donc permise);

3. La présentation d'un mouvement par ses propres adhérents doit être «relativisée» par des corrections dont la nature est laissée au choix du réalisateur (commentaire approprié, questions spécifiques posées aux militants en question, possibilité donnée à des personnes représentant d'autres tendances de se prononcer);

4. Le degré d'objectivité requis doit être d'autant plus grand que le sujet est moins bien connu du public (cet élément est le corollaire de l'exigence de la formation d'une opinion propre par les auditeurs ou téléspectateurs).

En atténuation à ce qui a été dit plus haut au sujet de l'aspect global des émissions concernées, on peut citer pour terminer l'autorité de surveillance qui dit textuellement que «il est toujours possible de faire état, sous quelque forme que ce soit, des principaux éléments de l'opinion opposée même dans des émissions de courte durée».

A suivre

BONNE FÊTE, MAMAN !

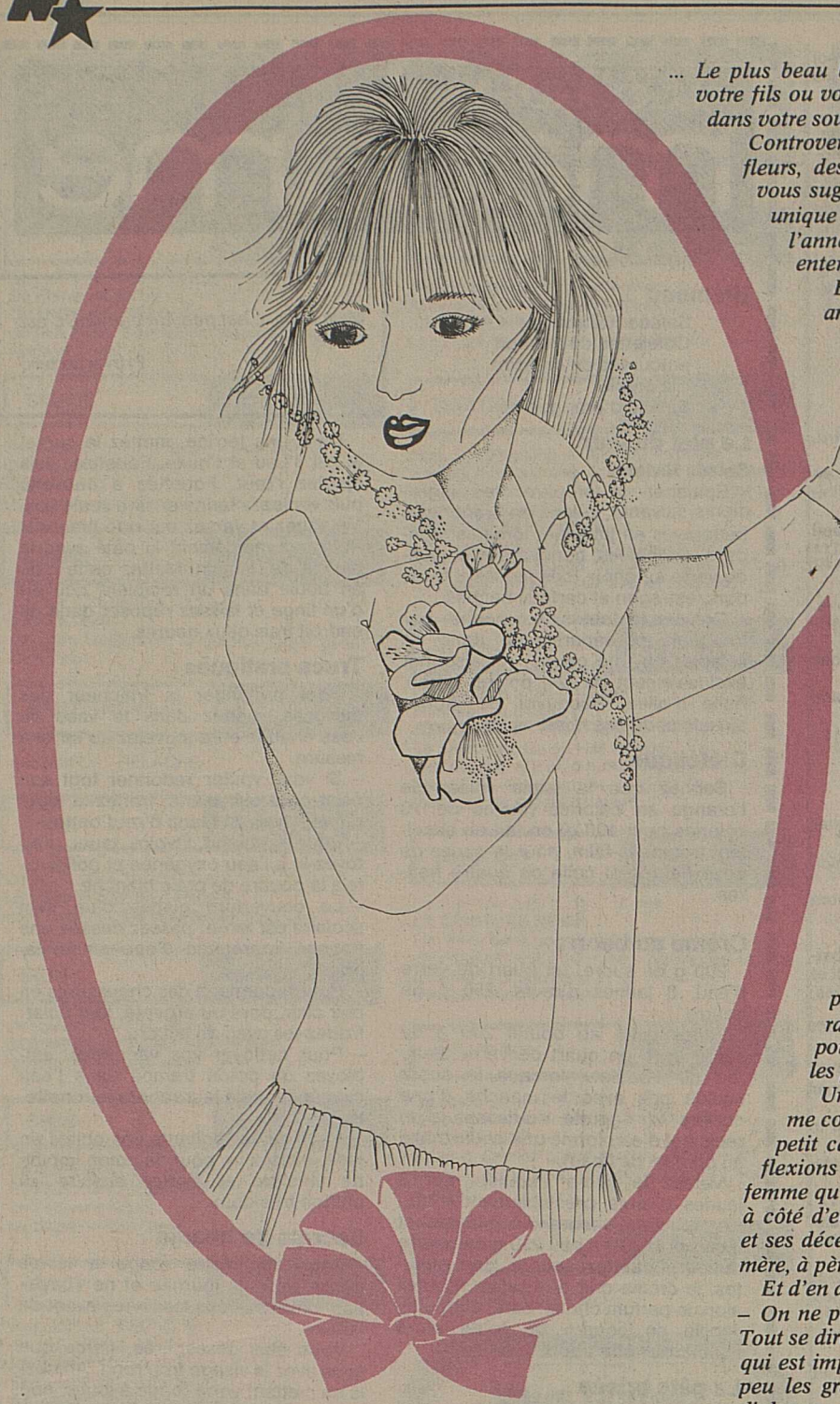

... Le plus beau bébé du monde, c'est le vôtre, celui que votre fils ou votre fille a été, celui qu'il est encore, parfois, dans votre souvenir, particulièrement en ce jour.

Controversée la fête des mères ? Elle l'est au travers des fleurs, des gâteaux, des parfums ou autres cadeaux que vous suggèrent la publicité, l'habitude ; au travers de cette unique journée réservée « alors que tous les jours de l'année, nous devrions entourer, honorer nos mères », entend-on.

Eh bien ! s'il n'y a qu'un jour, dimanche 13 mai cette année, puisque traditionnellement c'est le deuxième dimanche de mai, que ce soit une fête complète, une fête où l'on ose dire son amour, sa tendresse, où l'on ose faire amende honorable pour les soucis, les chagrins que nous lui avons causés tout au long de l'année, sans toujours nous en rendre compte.

Car il y a les petits enfants, ceux pour lesquels on nous fête, ceux, attendrissants, que nous vous montrons dans cette page. Puis il y a les grands, ceux qui nous fêtent.

Enfin, le couple... et c'est de lui que j'ai bien envie de parler, celui dont on admire l'union, pourquoi ? Celui dont on déplore la mésentente et qui traumatise les enfants, voire les pousse en marge de la société ; alors que si, en ce jour d'hommage aux mamans on sollicite leur reconnaissance, on leur doit aide, compréhension, amour à ces petits grandis que nous avons désirés et mis au monde !

La vie passe et continue, les enfants sont venus, ils ont réuni le couple sur leur berceau, sur leur petit lit, tantôt pour le premier sourire, tantôt pour une grosse fièvre ou une maladie d'enfant. Et très souvent, il semble qu'il ne reste que ce jour de la « fête des mères », pour souder un tant soit peu le noyau familial, voire conjugal, pourquoi ?

On ne parle jamais assez

Et cela est valable entre parents et enfants, entre époux, par négligence ou par maladresse, par bouderie ou par rancœur, par sur-occupation ou par impossibilité de s'isoler pour dialoguer avec chacun en particulier, pour ménager les pudeurs, le respect de la personnalité.

Un vieil oncle veuf, plein de sagesse et de philosophie, me confiait qu'après la mort de sa femme, il avait trouvé un petit carnet où elle notait les livres qu'elle lisait et les réflexions qu'ils lui inspiraient. Il a ainsi découvert une femme qu'il ne connaissait pas. Il avait vécu cinquante ans à côté d'elle sans soupçonner ses aspirations, ses troubles et ses déceptions. Et cela se produit également d'enfants à mère, à père.

Et d'en déduire :

– On ne parle jamais assez. C'est une habitude à prendre. Tout se dire ne signifie pas dire n'importe quoi. Mais tout ce qui est important en soi. Les petits silences amènent peu à peu les grands silences qui creusent le fossé. Et plus on dialogue, plus on a de choses à se dire, mieux on se comprend, mieux on s'entraide. Pourquoi tant de couples qui se sont aimés et choisis, d'enfants que l'on a choyés, de parents que nous aimons en arrivent-ils à ne plus se comprendre ? Ce n'est pas la faute de la vie, c'est la nôtre, la leur. Un homme, une femme, des enfants ou des adolescents, des générations différentes ne parlent jamais la même langue. Mais on apprend les langues les plus difficiles. Il suffit de s'en donner la peine et d'en prendre le temps.

D'où nous pouvons conclure que si tous les couples du monde savaient se réserver pour eux et leurs enfants, une heure par jour, une soirée par semaine, une semaine pendant les vacaces de tête-à-tête, pour ouvrir le dialogue et leur cœur, il y aurait bien moins de séparations, de divorces, d'enfants qui tournent mal, de parents délaissés.

A défaut, ou pour partir d'un nouveau pied, c'est pour nous rattraper et changer que le 13 mai prochain, nous ferons de ce dimanche réservé, une **grande fête** *prélude à des résolutions que nous mettrons en pratique !*

Simone Volet

Ces illustrations ont été aimablement mises à notre disposition par l'«International Promotion Group» qui participait à KID 79, le récent Salon de l'Enfance à Lausanne, en mars dernier: heureux parents et leurs petits, enfants confiants, curieux, hésitants, le dernier cri en matière d'accessoires et de jouets.

Sierre

Pharmacie de service. – Pharmacie Lathion, tél. 551074.

Hôpital d'arrondissement. – Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. – Heures des visites: en privé: de 10 à 20 heures; en commune: de 13 à 16 heures et de 19 à 20 heures; en pédiatrie: de 15 à 17 heures; en maternité: de 12 à 14 heures, de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures.

Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 555151.
Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.
Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.
Cours: «Soins à la mère et à l'enfant».
Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.
Assistantes sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3e âge, centre social.
Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).
– Service social pour handicapés (AVHPM)
– Service psycho-social
– Ligue valaisanne contre les toxicomanies
– Office cantonal des mineurs
– Ligue valaisanne contre le rhumatisme
– Caritas Valais
– Service médico-pédagogique / Erziehungsberatung (tél. 571171).

Samaritains. – Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 552072 et 556042.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 111

Ambulance. – SAT, tél. 556363.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. – 24 heures sur 24. Garages sierrois, téléphone jour et nuit: 555550.

Auto-secours sierrois. – 24 heures sur 24. Téléphone 552424. SOS - Pannes - Accidents.

Grône Samaritains. – Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 581444.

Pompes funèbres. – Jean Amoos, téléphone 551016. Eggs et Fils, tél. 551973.

Groupe AA. – Chippis, tél. 557681.

A l'écoute (La main tendue). – Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.

Bibliothèque. – Tél. 551964 – Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Centre d'information planning familial. – Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 555818. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.

Centre de loisirs et culture Aslec. – Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités. Tél. 55 65 51.

Centre d'information permanente socio-culturel. – Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 55 66 00.

Taxi Saint-Léonard. – Service jour et nuit, tél. 027/311269.

Bibliothèque Aslec. – Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi, 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 17 heures.

Dancing La Locanda. – Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 551826.

CPM centre de préparation au mariage. – Tél. 55 44 33. Rencontres avec un couple tous les vendredis dès 20 heures à l'hôtel de ville de Sierre, entrée ouest, 2e étage.

Sion

Médecin de garde. – Le N° 111 renseignera.

Pharmacie de service
Mercredi 9 et jeudi 10, Magnin, 221579.
Vendredi 11 et samedi 12, Wuilloud, 224235 et 224168.
Dimanches et fêtes: 9 à 12 heures, 15 à 21 heures.
Jours ouvrables: 8 heures à 12 h. 15; 13 h. 45 à 21 heures.
En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 212191 (poste de police); surtaxe de 5 francs.

Service dentaire d'urgence. – Téléphoner au numéro 111.

Hôpital régional. – Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 211171.

Permanence femmes. – Contact, aide, information: tous les lundis de 20 h. à 22 h., tél. 23 42 57.

Permanence Association des parents de Sion et environs. – L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 95 91.

Ambulance. – Police municipale de Sion, téléphone 212191.

Dépannage électricité et carburation. – 24 heures sur 24, tél. 225716.

Auto-secours sédunois. – 24 heures sur 24, tél. 231919. SOS pannes - accidents.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. – 24 heures sur 24. Vuistiner S.A., Granges, jour et nuit, téléphone 581258.

Service de dépannage du 0,8‰. – Téléphone 382363 et 863450.

Dépannage installations frigorifiques. – Samedi et dimanche sans supplément: Val-Frigo-Technic Sion-Crans, tél. 027/23 16 02

Pompes funèbres. – Barras S.A., tél. 221217, Max Perruchoud, tél. 221699, 550302, 551848. Vœffray, tél. 222830.

Garderie. – Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 228688.
Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.
Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 heures à 18 h. 30.
Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et l'enfant»: tél. 233096. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.
AA. – Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.
Croix d'Or, centre d'accueil. – Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.
Service d'aides familiales. – Mme Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 du lundi au vendredi de 8 heures à 11 heures et de 17 à 19 heures.
Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. – Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 234648 de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. – Ouverte les mardi et mercredi de 15 à 19 heures et jeudi et vendredi de 14 à 18 heures.

Baby-sitters. – Tél. 223820 et 229663 durant les heures des repas et 224203 le matin.

Châteauneuf-Conthey. – Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée – Bassin de 17 m × 7 m.

Taxis de Sion. – Service permanent et station centrale gare, tél. 223333.

Dancing le Galion. – Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.

Dancing La Matze. – Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 224042.

Consommateur-information. – Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.

Musée des costumes - Vivarium. – Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.

Samaritains. – Dépôt d'objets sanitaires téléphone 221158, Mme G. Fumeaux, avenue Pratifori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

Galerie Grande-Fontaine. – Expo de Rowland Fade et J.-Claude Kunz.

Permanence femmes. – Contact, aide, information: tous les lundis de 20 h. à 22 h. tél. 23 48 25.

NE JETEZ PAS LES PAPIERS N'IMPORTE OÙ
RESPECTEZ LA NATURE

Martigny

Pharmacie de service. – Téléphoner au N° 111

Médecin de service. – Appeler le numéro 111.

Hôpital. – Heures des visites, chambres commune tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 111

Ambulance officielle. – Tél. 22413 et 21552.

Pompes funèbres. – Ed. Bochatay, 22295. Gilbert Pagliotti, 22502. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22413 et 21552.

Centre de planning familial. – Avenue de la Gare 28, tél. 26680.

Dépannage jour et nuit. – ACS Martigny, téléphone 026/23232.

Dépannage et accidents. – Frassa Transports, jour et nuit: 24343.

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: Mme Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 23842. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures

A.A. – Groupe de Martigny, réunion le vendredi à 20 h. 30, local Notre-Dame-des-Champs N° 2. Tél. 026/2 11 55 et 5 44 61 et 8 42 70.

Groupe alcooliques anonymes «Octodure». – Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les mercredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 24983 et 54684.

Fondation Pierre Gianadda, musée gallo-romain: du 1.10 au 31.5., de 10 à 12 h. et de 14 à 18 heures, et exposition «L'enfant dans le monde» prolongée.

Bibliothèque municipale. – Mardi, de 15 à 17 h.; mercredi, de 15 à 17 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30; vendredi, de 15 à 17 h.; samedi, de 15 à 17 h.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. – Pharmacie Gaillard, tél. 651217.

Médecin de service. – En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 651212.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 111

Pompes funèbres. – Albert Dirac, tél. 651219, François Dirac, tél. 651514.

Samaritains. – Dépôt de matériel sanitaire, Mme Marie Rappaz, chemin des Iles, téléphone 652339.
Exercices: 2e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Service médico-social du district. – Hospice Saint-Jacques, tél. 652333.

Taxiphone. – Service jour - nuit, tél. 71 17 17

Monthey

Pharmacie de service. – Pharmacie Buttet, tél. 713831.

Médecin. – Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 711192.

Samaritains. – Matériel de secours, téléphone 71 14 54 et 71 23 30.

Ambulance. – Tél. 716262.

Hôpital. – Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le 111.

Pompes funèbres. – Maurice Clerc, 716262, J.-L. Marmillod, 712204, Antoine Rithner, 713050.

Dancing Treize Etoiles. – Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. – Service permanent, station place Centrale, tél. 71 48 84.

Taxiphone. – Service jour - nuit, tél. 71 17 17

CIRENAC. – Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 716611.

Dépannage. – Téléphone jour et nuit: 714337.

Bar Le Corso. – Ouverture jusqu'à 24 heures.

Centre Fitness du Chablais. – Tél. 714410. piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.

Alcooliques anonymes. – Réunion tous les vendredis au café industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 711832; Jean, tél. 711339.

Viège

Pharmacie de service. – Pharmacie Burlet, téléphone 462312.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 111.

Brigue

Pharmacie de service. – Pharmacie City, Brigue, 236263.

Alcooliques anonymes. – Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, avenue de la Gare 9, téléphone 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. – André Lambrigger, tél. 237337.

Patrouilleurs TCS. – Tél. 022/140 ou 031/140.

AUJOURD'HUI madame

Mille amis, c'est peu, un ennemi, c'est beaucoup.

Proverbe turc

Un menu

Salade Riviera
Côtelettes de mouton entourées de cresson
Riz créole
Salade d'oranges

Le plat du jour

Salade Riviera

Eplucher et préparer les ingrédients suivants: céleris en branche et betteraves en julienne, tomates mondées, épépinées, concassées et salade verte au choix, des jaunes d'œufs durs, estragon et cerfeuil hachés.

Dresser le tout en couronne, par bouquets et séparément, dans un saladier ou une coupe. Assaisonner exclusivement de sel, poivre, citron, huile d'olive. Recouvrir de jaunes d'œufs et de fines herbes.

Diététique

Sachez que la faible valeur de l'orange en calories (moins de 70 calories pour 100 g) en fait un excellent trompe-la-faim, pour la pause de onze heures et celle de quatre heures.

Crème au beurre

200 g de sucre, un quart de verre d'eau, 8 jaunes d'œufs, 250 g de beurre.

Faites cuire au boulet 200 g de sucre avec un quart de verre d'eau (on dit «boulet» lorsque le sucre liquide pris avec le manche d'une cuillère et égoutté au-dessus d'un récipient d'eau forme une boule molle au contact de l'eau).

Versez le sucre «boulet» sur 8 jaunes d'œufs préalablement fouettés, fouettez encore dix minutes et incorporez peu à peu 250 g de beurre ramolli. Fouettez encore cinq minutes, la crème doit être prise. Ajoutez alors le parfum choisi: café, chocolat, vanille en poudre ou toute autre liqueur de votre choix.

La pâte brisée

250 g de farine, 10 g de sucre, 80 g d'huile d'arachide, 1 œuf, 1 pincée de sel fin, 1 cuillère à soupe d'eau (30 g).

Dans une terrine, mettez le sucre, le sel, l'eau et l'huile. Fouettez, puis ajoutez l'œuf. Fouettez à nouveau puis versez la farine en une seule fois. Mélangez et versez sur une planche. Pétrissez rapidement la pâte avec la paume de la main. Mettez cette pâte en boule dans un récipient couvert d'un linge et laissez reposer dans un endroit frais deux heures.

Trucs pratiques

– Pour prolonger la fraîcheur des mimosas, mettez dans le vase de l'eau chaude et renouvelez au fur et à mesure.
– Si vous voulez redonner tout son éclat à du cuir blanc, frottez-le légèrement avec du blanc d'œuf battu.
– Pour rafraîchir l'ivoire jauni, nettoyez-le à l'eau oxygénée et polissez-le à la poudre de craie blanche.
– La couverture glacée d'un livre scolaire est terne: passez dessus une éponge imprégnée d'eau ammoniaquée.
– Pour redonner à des chaussures en cuir clair, doré ou argenté, leur éclat: frottez-les avec du lait cru.
– Pour nettoyer vos vanneries, employez un coton trempé dans l'eau oxygénée: cela leur rendra leur netteté.
– Pour garder brillants vos objets en jade, passez un bout de coton imbibé de vinaigre et frottez ensuite au chiffon très doux.

Secrets de beauté

Pour que votre rouge à lèvres tienne toute la journée et ne «bave» pas, poudrez-vous les lèvres avant de l'étaler.

Vous êtes désespérée, parce que vous avez le visage trop rond. Affinez-le en mettant votre rouge à joues, non sur la pomette, mais au-dessous: ce trompe-l'œil creusera vos joues qui en paraîtront moins rondes.

La tendance sur les marchés européens

PARIS: affaiblie.
Sous l'influence de certains facteurs d'ordre économique, la bourse parisienne s'est effritée sur un large front.

FRANCFORT: en hausse.
Durant une séance plus active, tous les titres de premier rang ont généralement fait preuve d'une bonne disposition.

AMSTERDAM: en baisse.
Dans le sillage de Wall Street, la baisse a été de règle sur un large front.

BRUXELLES: en baisse.
Seuls Hainaut-Sambre et Cométra ont clôturé sur une note ferme.

MILAN: affaiblie.
Sous la conduite des valeurs industrielles, la cote s'est généralement repliée au fil des compartiments.

LONDRES: affaiblie.
Dès l'ouverture, le Stock Exchange s'est modérément replié sous la pression de prises de bénéfice.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	180
dont traités	116
en hausse	23
en baisse	67
inchangés	26
cours payés	341
Tendance générale	plus faible
bancaires	plus faibles
financières	plus faibles
assurances	irrégulières
industrielles	plus faibles
chimiques	plus faibles
obligations suisses	plus faibles
obligations étrangères	plus faibles

Dans un volume d'échanges très moyen, la plupart des valeurs indigènes évoluent dans le sens de la baisse. L'incertitude qui règne actuellement en ce qui concerne l'évolution future des taux d'intérêt n'a pas favorisé un développement harmonieux des cours en bourse. Les bancaires et les assurances ont été touchées par ce climat plutôt défavorable. A noter, cependant, dans ce dernier groupe, le bon comportement des Zurich nominatives et du bon de part. de la Winterthur. Dans le secteur maussade des financières, les actions A d'Interfood sont très recherchées et clôturent avec un gain de 100 francs. Même remarque pour les industrielles, où les titres d'Attisholz avancent de 35 francs. En revanche, les chimiques reculent sous la conduite des Sandoz porteur et des Ciba-Geigy porteur.

Aux étrangères, la faiblesse de New York la veille a rafraîchi l'atmosphère autour des certificats américains, qui fluctuent en dessous de la parité de 1 fr. 71 pour un dollar. Les autres valeurs européennes n'échappent pas à cette tendance et reculent à des degrés divers.

Faiblesse du marché des obligations.

CHANGE – BILLETS

France	38.50	40.50
Angleterre	3.45	3.70
USA	1.67	1.76
Belgique	5.40	5.65
Hollande	82.50	84.50
Italie	19.50	21.50
Allemagne	89.50	91.50
Autriche	12.15	12.45
Espagne	2.40	2.70
Grèce	4.25	5.25
Canada	1.46	1.56
Suède	38.—	40.25
Portugal	3.25	4.25
Yougoslavie	7.50	9.—

PRIX DE L'OR

Lingot	13 675.—	13 775.—
Plaquette (100 g)	1 365.—	1 395.—
Vreneli	108.—	118.—
Napoléon	111.—	121.—
Souverain (Elisabeth)	108.—	118.—
20 dollars or	630.—	660.—

BOURSE DE ZURICH

Suisse	7.5.79	8.5.79
Brigue-Viège-Zermatt	99	99
Gornergratbahn	950 d	930 d
Swissair port.	840	836
Swissair nom.	831	828
UBS	3250	3220
SBS	382	381
Crédit Suisse	2205	2190
BPS	1935	1935
Elektrowatt	1985	1970
Holderbank port.	595	593
Interfood port.	4500	4600
Inter-Pan	66	65
Motor-Columbus	680	660
Oerlikon-Bührle	2625	2620
Cie Réassurances port.	5425	5375
Winterthur-Ass. port.	2400	2400
Zurich-Ass. port.	13250	13150
Brown, Boveri port.	1870	1860
Ciba-Geigy port.	1350	1325
Ciba-Geigy nom.	744	739
Fischer port.	720	710
Jelmoli	1525	1510
Héro	3140	3120
Landis & Gyr	1225	1230
Losinger	780 d	770 d
Globus port.	2400	2400
Nestlé port.	3675	3660
Nestlé nom.	2450	2445
Sandoz port.	4550	4525
Sandoz nom.	2040	2045
Alusuisse port.	1350	1340
Alusuisse nom.	522	519
Sulzer nom.	2660	2655
Allemagne		
AEG	51	51
BASF	126	126
Bayer	128.5	128.5
Daimler-Benz	263.5	260
Commerzbank	171	171
Deutsche Bank	244.5	244
Dresdner Bank	195	193
Hoechst	124.5	124
Siemens	227.5	229
VW	208.5	208.5
USA et Canada		
Alcan Alumin.	60.5	59
Amax	86.25	85.5
Beatrice Foods	36	35.25
Burroughs	119	116.5
Caterpillar	93	91.5
Dow Chemical	43.5	42.25
Mobil Oil	131.5	129

Divers	7.5.79	8.5.79
AKZO	26.25	25.75
Bull	24.25	23
Courtaulds	4.2	4.2
de Beers port.	12.25	12.5
ICI	15	15
Péchiney	34.5	33
Philips	22.75	22
Royal Dutch	118	118
Unilever	109.5	109.5
Hoogovens	28.5	28.25

Bourses européennes

		7.5.79	8.5.79
Air Liquide	FF	401	399
Au Printemps		119.2	115.5
Rhône-Poulenc		116.8	114.8
Saint-Gobain		140	138
Finsider	Lit.	164.75	166.75
Montedison		184.75	180
Olivetti priv.		1270	1240
Pirelli		838	826
Karstadt	DM	320	319
Gevaert	FB	1300	1300

Fonds de placement (hors cote)

	Demande	Offre
America Valor	309	319
Anfos 1	135.5	136.5
Anfos 2	125.5	126.5
Foncipars 1	2380	—
Foncipars 2	1280	—
Intervalor	49	50
Japan Portfolio	368.5	378.5
Swissfonds 1	485	495
Swissvalor	238.5	241.5
Universal Bond	65	66
Universal Fund	70.5	71.5
AMCA	19.75	20
Bond Invest	58.25	58.5
Canac	66.25	67.25
Espac	95.5	—
Eurit	118	120
Fonsa	102	102.5
Germac	85.5	86.5
Globinvest	52.25	52.75
Helvetinvest	104	105
Pacific-Invest	68.5	69
Safit	141	143
Sima	202	203
Canada-Immobil	535	550
Canasec	410	420
Crédit Suisse Bonds	59.5	60.5
Crédit Suisse Intern.	54.5	56
Energie-Valor	71.25	72.25
Swissimmobil 61	1095	1110
Ussec	393	403
Automation-Fonds	58.5	59.5
Eurac	246	248
Intermobilfonds	61	62
Pharmafonds	107.5	108.5
Poly-Bond int.	65.5	66.5
Siat 63	1175	1185
Valca	69	71

BOURSE DE NEW YORK

	7.5.79	8.5.79
Alcan	34 3/4	34 1/2
Burrough	68 1/4	69 3/8
Chessie System	27	27 3/8
Chrysler	8 1/2	8 7/8
Coca-Cola	38 1/2	38 5/8
Conti Oil	33 1/2	33 1/8
Corning Glas	53 7/8	53 1/8
Dow Chemical	24 7/8	24 7/8
Dupont	130 3/4	132 3/4
Kodak	59 3/4	60 7/8
Exxon	52 1/2	51 1/8
Ford	42 1/4	42 1/8
General Electric	48 5/8	48 3/4
General Foods	31 1/2	31 1/4
General Motors	58	58 1/2
General Tel. & Tel	27 5/8	27 3/4
Goodyear	17	16 5/8
Honeywell	64 3/4	66 3/8
Inco	21 3/8	20 3/4
IBM	308 7/8	312
Paper	43 3/4	43 1/4
ITT	28 1/2	28 5/8
Kennecott	21 7/8	21 5/8
Lilly Elly	51 1/8	51 1/2
Litton	25 1/4	24 1/2
Minnesota	53 3/4	54 5/8
Distillers	21 3/8	21 3/8
NCR	67 5/8	69
Pepsico	23 1/2	23 1/2
Procter	79	79 1/8
Rockwell	39 1/8	38 7/8
Sperry Rand	45 5/8	46 1/4
Uniroyal	6 3/4	6 1/2
US Steel	22 3/8	22 3/4
United	37 7/8	37 3/4
Woolworth	25 1/2	25 3/8
Xerox	57 1/8	58 1/4
Zenith Radio	13 7/8	13 7/8

Utilities	98.99	(−0.40)
Transport	220.88	(−0.20)
Dow Jones	834.89	(+1.48)

CINEMAS

SIERRE — **Bourg** Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 – 18 ans
De Stanley Kubrick
ORANGE MÉCANIQUE
Un film choc, Beethoven arrangé avec la violence et le viol.

SIERRE — **Casino** Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 – 18 ans - Dernier jour
Un film âpre et violent
BIG RACKET
Un homme seul règle ses comptes !

CRANS — **Le Cristal** Tél. 027 41 11 12

Ce soir à 21 heures – 12 ans
KING KONG
de John Guillermin, le fameux singe géant à New York.

HAUTE-NENDAZ — **Cinalpin**

Aujourd'hui : RELACHE

SION — **Arlequin** Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 – 12 ans
LE TEMPS DES VACANCES
avec Nathalie Delon et Daniel Ceccaldi

SION — **Capitole** Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
COMMENT SE FAIRE RÉFORMER
Un film de Philippe Clair

SION — **Lux** Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
RÉPÉTITION D'ORCHESTRE
de Federico Fellini
Musique de Nino Rota

FULLY — **Michel**

Aujourd'hui : RELACHE
Jeudi – 16 ans
LE PLUS GRAND
Dès vendredi – 14 ans
LE TEMPS DES VACANCES

MARTIGNY — **Corso** Tél. 026 2 26 22

Dès ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
Un « policier » implacable et dur
LA GRANDE MENACE
avec Lino Ventura et Richard Burton

MARTIGNY — **Etoile** Tél. 026 2 21 54

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 – 16 ans
Samedi deux soirées: à 20 heures et 22 heures
En grande première valaisanne, le dernier film de José Giovanni
LES ÉGOUTS DU PARADIS
L'histoire authentique du casse de Nice avec Francis Huster dans le rôle d'Albert Spaggiari. Dialogues de Michel Audiard.

ST-MAURICE — **Zoom** Tél. 025 3 76 86

Ce soir à 20 h. 30 – 12 ans
Film d'art et d'essai
JONATHAN LIVINGSTON, LE GOELAND
Le chef-d'œuvre de Hall Bartlett
Dès demain soir à 20 h. 30 – 16 ans
Les gaîtés de l'escadron chez les filles !
LES FILLES DU RÉGIMENT

MONTHEY — **Monthéolo** Tél. 025 71 22 60

Dernier soir à 20 h. 30 – 16 ans
LA CEINTURE NOIRE
Jim Kelly dans un super-film de karaté
Dès demain soir à 20 h. 30 – Admis dès 14 ans
Charles Bronson dans
UN ESPION DE TROP

MONTHEY — **Plaza** Tél. 025 71 22 61

Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
Jean Rochefort et Annie Girardot dans
LE CAVALEUR
Le tout dernier grand succès de Philippe de Broca. Dialogues étincellants de Michel Audiard

BEX — **Rex** 63 21 77

Aujourd'hui : RELACHE

DE PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET Cie, GENÈVE

Chemical Fund	D	7.37	8.05
Technology Fund	D	8.45	9.23
Europafonds	DM	25.40	26.80
Unifonds	DM	17.05	18.—
Unirenta	DM	38.15	39.30
Unispecial 1	DM	60.95	64.10
Crossbow Fund	FS	3.99	3.91
CSF-Fund	FS	16.63	16.30
Intern. Tech. Fund	D	9.06	8.92

Vous pouvez faire garder vos valeurs...

...ou plus simplement les déposer chez nous, dans votre safe. Vos valeurs y sont à l'abri du vol, de la perte et du feu.

CAISSE D'EPARGNE DU VALAIS

TÉLÉVISION

Suisse romande

17.00 Point de mire
17.10 Au pays du Ratamiaou
Une émission de jardin d'enfants.
17.30 Téléjournal
17.35 Objectif
– Le premier vol de « Spacelab »
– Livres pour toi
– Il était une fois l'homme.
18.15 L'antenne est à vous
Ce soir, c'est l'Alliance des indépendants qui exprime, en toute liberté, sa conviction profonde.
18.35 Pour les petits
La souris sur Mars
18.40 Système D
Le jeu des incollables.
19.00 Un jour, une heure
1re partie
19.30 Téléjournal
19.45 Le dur métier de « première dame »
Un entretien exclusif avec Rosalyn Carter, « première dame » des Etats-Unis.
20.10 Passe et gagne
Le jeu des incollables
20.25 Tour de Romandie
1re étape: Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds.
20.45 25 ans ensemble
Duel à cache-cache
Ce soir en direct d'Ouchy: quart de finale.

M. DUNAND

J.P. CHAVE

21.45 Les cœurs verts
■ Un film d'Edouard Luntz.

23.05-0.05 Football
Voir TV suisse alémanique

23.15 Rose d'Or de Montreux
Présentation des émissions proposées aux jurés.
23.30 Téléjournal

Suisse alémanique

17.10 «1, 2 ou 3»
Jeu pour les enfants
18.00 Carrousel
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.05 Hotel zur Schönen Marianne
19.35 Point chaud
20.00 Téléjournal
20.25 Sport 79
21.10 Holocauste
Téléfilm américain de Gerald Green: 2. 1941-1942. Avec F. Weaver, R. Harris, J. Bottoms, etc.
22.45 Téléjournal
Avec des reflets du Tour de Romandie

23.05–0.05 Football
Finale UEFA: Etoile-Rouge Belgrade - Borussia Mœnchengladbach, en différé de Prague. Commentaire français Roger Félix

Suisse italienne

17.50 Téléjournal
17.55 Pour les tout-petits
Cartesio et la télévision
18.00 Colargol
18.50 Téléjournal
19.05 In casa e fuori
Réalités familiales et sociales
19.35 Signes
Provence romane: La Camargue et Arles
20.05 Magazine régional
20.30 Téléjournal
20.45 Arguments
21.45 En musique du Studio 3
Mia Martini
22.25 Tour de Romandie
Reflets filmés
22.35–22.45 Téléjournal

France 1

11.15 Réponse à tout
11.33 Midi première
12.00 TF1 actualités
12.37 Les visiteurs du mercredi
12.43 Le coin des 6-10. 12.46 Jeu. 12.53 Scoubidou. 13.13 Jeu. 13.18 Reportage sur les enfants de Côte-d'Ivoire. 13.26 Le courrier des 6-10. 13.30 Mission spatiale santé. 13.35 Les enfants de Côte-d'Ivoire. 13.43 Jeu. 13.51 Barbapapa. 13.57 Prince Noir. 14.20 Samson et Goliath. 14.29 Jeu. 14.34 Le club des 10-15. 14.35 Les enfants de Côte-d'Ivoire. 14.50 Dessin animé. 14.56 Variétés ivoiriennes. 15.00 Les enfants de Côte-d'Ivoire. 15.10 Les fous du volant. 15.22 Variétés ivoiriennes. 15.26 Les enfants de Côte-d'Ivoire. 15.36 Jeu 15.41 La parade des dessins animés. 16.05 Les infos. 16.25 Mon ami Ben
16.55 Sur deux roues...
Plein cadre sur... La balade anglaise, etc.
17.00 TF quatre
17.27 Simon au pays des dessins à la craie
17.34 L'île aux enfants
17.57 C'est arrivé un jour
Celui qui était né deux fois
18.12 Une minute pour les femmes
18.20 Actualités régionales
18.44 Les inconnus de 19 h. 45
19.03 TF1 actualités
Soirée spéciale: année de l'enfant
19.35 Le crime des innocents
Dramatique avec: Anne Deleuze, Bruno Pradal, Jacqueline Danno, Jean Pemeja, etc.
20.58 L'enfant de la Porta Rossa
D'après un conte d'Andersen. Avec: Antoine Saint-Guily, Michel Nastorg, etc.
21.48 TF1 actualités

Antenne 2

11.03 Quoi de neuf?
11.15 La vie secrète d'Edgar Briggs
10. Le destin ou le missile se fait la valise
11.45 A2 1re édition du journal
12.20 Page spéciale
12.35 Magazine régional
12.50 Pilotes de courses (22)
Feuilleton de Robert Guez
13.03 Les mercredis d'Aujourd'hui madame
14.15 Super Jaimie
15.10 Récré A2
17.35 C'est la vie
17.55 Des chiffres et des lettres
18.20 Actualités régionales
18.45 Top club
19.00 Journal 3e édition
19.35 Mi-fugue, mi-raison
Les métiers de l'aéronautique
21.20 Cannes noir sur blanc
2. Les nouveaux visages de l'époque
22.15 Journal 4e édition

France Régions 3

17.00 Travail manuel
17.30 FR3 jeunesse
17.55 Tribune libre
18.10 Soir 3
18.20 Actualités régionales
18.40 La télévision régionale
18.55 Les aventures de Tintin
L'île noire (1)
19.00 Les jeux de 20 heures
Cinéma 16
19.30 Les jardins secrets
De Jean Marbœuf, d'après le roman de Jean-Jacques Gauthier. Avec: Alice Sapritch, Denis Manuel, Claire Maurier, etc.
21.00 Soir 3

Allemagne 1-2-3

ALLEMAGNE 1. – 16.10 Téléjournal. 16.15 Expéditions dans le monde animal. 17.00 Pour les enfants. 17.50 Téléjournal. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. 20.15 Gesundheit, télépièce. 21.45 Vestiges du temps passé. 22.30-23.00 Le fait du jour.

ALLEMAGNE 2. – 13.00 Tennis. 16.15 Trickbonbons, série. 16.30 Pour les petits. 17.00 Téléjournal. 17.10 La ferme Follyfoot, série. 17.40 Plaque tournante. 18.20 Sing mit Heino. 19.00 Téléjournal 19.30 Erwachendes Land, film. 20.15 Magazine de la 2e chaîne. 21.00 Téléjournal. 21.20 Van der Valk. série. 22.10 Le pasteur Kuhn répond. 22.40 Sport. 0.10 Téléjournal.

ALLEMAGNE 3. – 18.00 Sesamstreet. 18.30 Telekolleg I. 19.00 Festival international de folk. 19.50 Der falsche General, film. 21.55-22.40 Pêle-mêle.

Autriche 1

AUTRICHE 1. – 10.30-12.05 Das Korsarenschiff, film. 17.00 Der Blumentopf. 18.00 Tony Randall. 18.25 Téléjournal. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Magazine culturel et sportif. 20.00 Das Dorf an der Grenze, téléfilm. 21.55-22.00 Informations.

RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55.
6.00 Top-matin
Le journal d'informations et variétés
6.00 7.00, 8.00 Editions principales
6.20 Top-secret
6.30 Top-régions
6.40 Quelqu'un
6.50 Top-sports
7.20 Top-enfants
7.32 Billet d'actualité
7.45 Echanges
8.05 Revue de la presse romande
8.25 Mémento des spectacles et des concerts
8.35 A propos
par Catherine Michel
8.45 Top à Benjamin Romieux
9.05 La puce à l'oreille
Musique, évasion, contact, service, avec l'équipe du matin.
10.30 Avec Antoine Livio
12.05 Le coup de midi
Jeux, humour et promotion.
Est-ce ta fête?
Un jeu de Michel Dénériaz
12.30 Le journal de midi
Edition principale et magazine d'actualité
13.30 La petite affiche
par Janry Varnel
14.05 La pluie et le beau temps
par Jacques Donzel
16.05 Feuilleton: Fantomas, le policier apache (23)
de Marcel Allain et Pierre Souvestre
16.15 Les nouveautés du disque
par Raymond Colbert
17.05 En questions
par Jacques Bofford
18.05 Inter-régions-contact
18.20 Soir-sports
18.30 Le journal du soir
19.00 Revue de la presse suisse alémanique
19.05 Actualité-magazine
19.20 Radio-actifs
Quarante minutes de musique, de débats réalisés par les jeunes.
20.05 Masques et musique
21.00 Mercredi sport
22.05 Club de nuit
par Madeleine Caboche et Emile Gardaz.
En direct de Montreux, à l'occasion de la Rose d'Or.

Radio romande II

7.00 Les titres de l'actualité
7.05 (s) Suisse-musique
Production: Radio suisse alémanqiue.
9.00 Journal à une voix
9.05 Le temps d'apprendre
Cours d'espagnol
par Ninette Costanzo et Anne-Marie Gut.
9.20 Domaine espagnol
par Laura Ymayo
9.30 La préhistoire de Dieu
par Jean Makale (3)
10.00 Savez-vous que...
par François-Achille Roch, avec la collaboration d'une équipe de juristes
10.30 Radio éducative
(pour les élèves de 8 à 10 ans)
11.00 (s) Polyvalence de la musique
Chantemusique
L. van Beethoven.
En direct avec André Charlet.
12.00 (s) Stéréo-balade
par Jean-Pierre Hautier
12.50 Les concerts du jour
13.00 Formule 2
Le journal de la mi-journée
13.15 (S) Vient de paraître
par Claire Sacchi
E. Chabrier; P. Dukas; A. Teyber.
14.00 Réalités
par Véra Florence
14.40 La courte échelle
par Monique Pieri
Ligne ouverte aux enfants de 14 à 18 heures.
Tél. 021/33 33 00
15.00 (s) Suisse-musique
Production: Radio suisse alémanique
S. Scheidt;
K. Stockhausen;
U. Bührer; K. Schweizer;
J. Haselbach;
B. Pasquini
17.00 (s) Hot line
Rock line
par Gérard Suter et Pierre Grandjean
18.00 Jazz line
Coleman Hawkins, par Jean-Claude Arnaudon.
Jazz classique, par Bruno Durring
18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera
19.20 Novitads
Informations en romanche
19.30 Journal à une voix
19.35 La librairie des ondes
par Gérard Valbert et Yves Court
20.00 Les Concerts de Genève
Transmission directe du concert donné par **l'Orchestre de la Suisse romande** en la salle de concert Ernest-Ansermet.
J.-Brahms; F. Chopin; Ed. Elgar.
22.00 Le temps de créer
Production: Danielle Bron
23.00 Informations

Monte Ceneri

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55.
6.00 Musique et informations
8.45 Radioscolaire
9.00 Radio-matin
11.50 Les programmes du jour
12.10 Revue de presse
12.30 Actualités
13.10 Feuilleton
13.30 Itinéraires folkloriques
14.05 Radio 2-4
16.05 Après-midi musical
18.05 La Côte des Barbares
18.30 Chronique régionale
19.00 Actualités
18.30 Chronique régionale
19.00 Actualités
20.00 Cycles
20.30 Blues
21.00 Divertissement
21.30 Disco-mix
23.05-24.00 Nocturne musical

Beromunster

Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00.
6.05 Bonjour
8.00 Notabene
10.00 Agenda
11.55 Pour les consommateurs
12.15 Félicitations
12.40 Rendez-vous de midi
14.05 Musique légère
15.00 Notes et notices
16.05 Pour les aînés
17.00 Tandem
18.30 Sport
18.45 Actualités
19.30 Portrait d'interprète:
L. Pryce
20.30 Prisme: Thèmes de ce temps
21.30 Pour les consommateurs
22.05-24.00 Music-box

NF★ = **Nouvelliste** et Feuille d'Avis du Valais

INSPECTEUR Paul TEMPLE
de Scotland Yard

Dr CLAUDETTE

météo

Pourvu que ça dure !

Pour tout le pays: beau temps, passagèrement nuageux, faible risque d'averses orageuses ce soir. La température atteindra 20 degrés cet après-midi. Zéro degré vers 2500 m.

Evolution pour jeudi et vendredi: peu de changement.

A Sion hier à 13 heures: serein, 17 degrés. 14 à Genève, 15 à Zurich et Berne, 17 à Bâle et Lugano, –4 au Säntis, 5 à Stockholm, 9 à San Francisco, 14 à Londres et Prague, 16 à Barcelone et Francfort, 17 à Paris, Bruxelles, Milan et Lisbonne, 18 à Nice, 19 à Rome, 25 à Athènes, 33 à Riad.

Les jours avec gel en 1978: Lugano et Locarno 30, Montreux 39 (influence du lac !), Neuchâtel 52, Lausanne 58, Bâle 62, Genève 72, Lucerne 74, Zurich 77, Berne 97, Fribourg 118 jours.

LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS EN SUISSE

Le développement économique de l'après-guerre a provoqué en Suisse une pénurie de la main-d'œuvre indigène. Il a fallu alors faire massivement appel à celle de l'étranger, qui souvent se trouvait sans emploi ou était attirée par le décalage des salaires.

L'afflux, tout d'abord relativement modeste, devait prendre dans les années soixante une rapide progression pour atteindre son point culminant en 1973 avec un effectif de près de 900 000 étrangers actifs et ceci malgré le holà mis par les autorités, alertées par certains milieux politiques. Qui ne se souvient de la fameuse initiative Schwarzenbach, repoussée à une faible majorité par le peuple suisse à l'époque.

Dans ces dernières années, sous l'effet de la récession, leur nombre s'est considérablement réduit pour revenir à 663 000 en août 1978 (dernière référence selon le registre central de la police des étrangers).

Il convient cependant de rappeler que tous les travailleurs étrangers en Suisse ne jouissent pas du même statut et qu'ils n'acquièrent qu'avec le temps leurs pleins droits, c'est-à-dire ceux dont jouissent les indigènes.

Ils sont alors considérés comme «établis» selon la législation en vigueur. En général, c'est au bout de dix ans de présence ininterrompue dans notre pays que ce régime leur est accordé. On en comptait 72 000 en 1960, 104 000 en 1965, 174 700 en 1970, 328 500 en 1975 et 339 000 en 1978, ce qui constitue le plafond.

Cette progression, qui a été presque constante malgré la récession (l'effectif était de 276 500 en 1973), prouve qu'une certaine proportion de travailleurs étrangers s'intègrent à titre plus ou moins définitif, sans cependant acquérir la nationalité suisse. A relever qu'avec le temps leurs enfants, devenus actifs à leur tour, mais toujours étrangers d'origine, viennent grossir le contingent. Le nombre des départs est relativement faible ; ils ne se produisent en général qu'à l'âge de la retraite. Mais nombreux sont ceux qui finissent leurs jours dans leur patrie d'adoption. La naturalisation n'intervient le plus souvent que lors de la deuxième génération, au moment où l'écart avec le pays d'origine s'accroît et les liens familiaux et autres s'atténuent sensiblement. Ils finissent souvent par se sentir étrangers lorsqu'ils visitent le pays dont ils sont issus, tant leurs habitudes de vie et leur mentalité ont évolué.

Les travailleurs étrangers dits «annuels» peuvent résider en permanence en Suisse avec leurs familles. Certains d'entre eux sont en voie d'intégration, d'autres pas.

On en comptait 256 500 en 1960, 446 500 en 1965, 430 000 en 1970, 239 750 en 1975. En août 1978, il n'en restait plus que 150 800 (le plafond fut atteint en 1964 avec 465 300).

Les variations sont ici considérables. Il y a à cela diverses raisons. Tout d'abord une partie d'entre eux a rejoint le camp des établis en optant ainsi de manière plus ou moins définitive pour la vie en Suisse. D'autres sont rentrés chez eux de leur propre chef, souvent après avoir acquis une qualification professionnelle qui leur manquait à leur arrivée, ce qui leur permet d'accéder à des postes mieux rémunérés dans leur pays. D'autres encore avaient atteint le but précis qu'ils s'étaient fixé, tel celui de la constitution d'un capital destiné à leur établissement futur (achat d'un commerce, construction d'une maison familiale, acquisition de terres, etc...). Certains ont dû partir parce que licenciés, souvent par suite de la réduction des effectifs consécutive à la récession. Bref, c'est dans cette catégorie que le recul le plus important s'est manifesté, parfois tragiquement. La crise de la construction et celle de l'horlogerie ont été ressenties particulièrement chez eux car nombreux étaient ceux qui travaillaient dans ces secteurs.

Le permis de résidence des «saisonniers» est en général limité à 9 mois. Ce ne sont donc pas des travailleurs permanents. On les appelle familièrement «les hirondelles». L'hôtellerie en fait un large usage.

Ils étaient 139 500 en 1960, 184 200 en 1965, 154 700 en 1970, 86 000 en 1975 et 83 800 en août 1978. Le record a été enregistré en 1964 avec 206 300.

Là aussi les variations s'expliquent tout au moins partiellement par le passage d'une classe à une autre après un temps d'essai. Mais la raison fondamentale réside dans le caractère temporaire de l'emploi qui leur est offert.

Reste la dernière catégorie, celle dite des «frontaliers» qui ne résident pas en Suisse, mais y viennent travailler quotidiennement parce que logeant à peu de distance des frontières. Genève, Bâle, la Suisse orientale, le Tessin et aussi le Valais en absorbent des contingents plus ou moins vastes. C'était aussi le cas de l'horlogerie, qui a procédé cependant à des larges licenciements. Les frontaliers assument en Suisse des fonctions les plus diverses. On dit d'eux à juste titre qu'ils «gagnent au change».

Faut-il rappeler que cette main-d'œuvre a rendu et continue à rendre à la Suisse d'éminents services, qu'elle comble les rangs insuffisamment fournis, assure la relève là où elle manque et consent souvent à accomplir des tâches ingrates, mais nécessaires, dont les Suisses ne veulent souvent plus.

Il convenait certes, à l'époque, d'en limiter le nombre pour une foule de raisons, à commencer par le fait qu'il fallait empêcher l'industrie suisse d'accroître encore plus son appareil de production, ce dont on se félicite aujourd'hui.

Le danger est maintenant passé. Le contingent des travailleurs étrangers a repris des dimensions convenables. Il ne paraît plus guère compressible actuellement malgré une légère menace de chômage.

Plus mobile que la main-d'œuvre indigène, elle apparaît même comme indispensable, pour le plus grand bien de nos compatriotes.

F.C.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
Schweizerischer Bankverein

Les bourses suisses en avril 1979

Actions

Durant le mois d'avril, le marché suisse des actions a été fondamentalement résistant. L'instabilité sur le marché des capitaux a été en grande partie neutralisée par l'accalmie sur le front des devises et la légère amélioration de la situation conjoncturelle. Les cours des valeurs standard n'ont varié que modérément ; vers la fin du mois cependant, les valeurs chimiques et pharmaceutiques surtout ont enregistré une tendance haussière. Par rapport à fin mars, l'indice des actions de la Société de Banque Suisse a progressé de 4,2 points resp. de 1,2% et a clôturé le premier trimestre boursier avec 340,3 points. L'intérêt s'est encore une fois concentré sur diverses valeurs secondaires qui ont pu en partie enregistrer de très fortes avances de cours. Ce sont à nouveau les rumeurs de rachat de Saurer et Hermès Precisa qui ont tenu l'avant-scène. Les titres du secteur des brasseries ont également enregistré des hausses assez prononcées. Avec des fluctuations de cours en partie considérables, la valeur pétrolière argentine Astra a connu une cotation particulièrement mouvementée sur le marché libre.

Indice boursier de la Société de Banque Suisse fin 1958=100
Résultats jour par jour de l'indice général et des indices de groupe

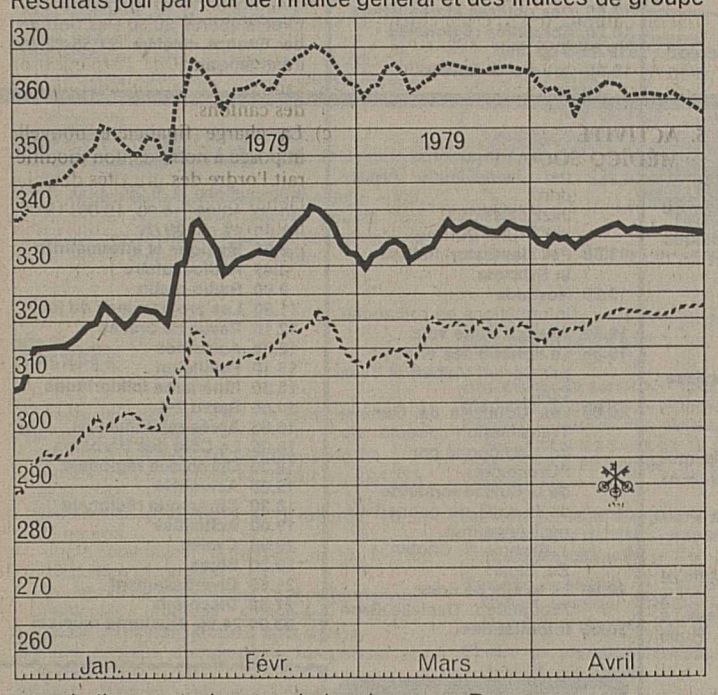

Obligations

Le lent recul des cours sur le marché des obligations a pu être arrêté vers la mi-avril. Dans le secteur suisse, même les obligations offrant les taux d'intérêt les plus bas ont enregistré des gains de cours allant jusqu'à ¾%. Il faut remarquer en particulier le bon comportement des nouveaux emprunts à 4%. Ce climat plus favorable est dû au fait que la BNS a déclaré, le 19 avril, vouloir intervenir sur le marché secondaire afin de maintenir le niveau actuel des taux d'intérêt, soir 3½% pour les premières adresses des pouvoirs publics, 3¾% pour les centrales électriques et 4 % pour les entreprises industrielles.

Cette déclaration de la BNS ainsi que la pause intervenue dans les émissions ont entraîné une tendance nettement plus positive également dans le secteur des emprunts étrangers libellés en francs, dont l'activité d'émission reprendra début mai. Aucun des emprunts étrangers libellés en francs annoncés pour mai et juin ne dépassera toutefois Fr. 100 millions.

En avril, Fr. 468 millions d'emprunts de débiteurs suisses (dont 227 millions de conversions) et Fr. 40 millions d'emprunts étrangers ont été émis.

Quant aux placements privés à moyen terme libellés en francs en faveur de débiteurs japonais, une éventuelle levée de la pause d'émission sera envisagée fin avril ou début mai.

REVUE HEBDOMADAIRE DES MARCHÉS

Emissions de la semaine

4% Coop Suisse 79/89, à 100,5% du 3 au 9.5.79, réservé pour la conversion.
3½% Banque Cantonale de Zurich 79/89, à 100% du 7 au 11.5.79, réservé à 36% pour la conversion.
3¾% EOS Lausanne 79/90, à 100%, du 8 au 14.5.79.
3½% Banque Cantonale du Valais 79/89, à 99¾%, du 9 au 15.5.79.

Emissions étrangères en francs suisses

4¼% SNCF 79/91, à 100%, du 4 au 9.5.79.
4½% Finlande 79/89, du 8 au 11.5.79.

Augmentations de capital

Aargauische Hypotheken- & Handelsbank, Brugg, période du 3 au 15.5.79, proportion 1 action nom. nouvelle pour 6 anciennes au prix d'émission de Fr. 850.–, val. théorique du droit Fr. 115.–.

Telekurs AG Zurich, période du 15 au 31.5.79, proportion 1 action port. nouvelle pour 3 anciennes, au prix de Fr. 500.–.

Zurich-Assurances, période du 14 au 25.5.79 par l'émission de 200 000 bons de participation au prix de Fr. 5000.–, proportion 1 action nom. et au porteur pour 1 bon nouveau.

Bourses suisses

Bien disposés en début de semaine, les marchés helvétiques se sont montrés un peu plus irréguliers par la suite pour se reprendre la veille du week-end. A noter que mardi dernier 1er mai, les bourses de Bâle et de Zurich étaient fermées et l'activité boursière de cette séance s'est reportée sur les marchés de Genève et de Lausanne. D'un vendredi à l'autre, l'indice général de la SBS a légèrement avancé de 1,9 point au niveau de 339,2. Cette évolution relativement positive du marché s'explique par la bonne tenue des valeurs du secteur des chimiques. En effet, pour ces dernières, les résultats du premier trimestre sont très satisfaisants, tant en ce qui concerne leur activité en Suisse qu'à l'étranger. Autre élément intéressant, la stabilité de notre franc, avec l'appui de la BNS bien sûr, permet à notre industrie d'exportation de travailler sur des bases plus stables. Tous ces facteurs ont eu pour effet de favoriser la demande pour les chimiques au détriment peut-être des valeurs des autres secteurs de notre économie.

Sur le marché des obligations, la décision des grandes banques d'augmenter les taux des dépots à terme a influencé négativement la formation des cours de ces valeurs.

Bourse de New York

Cette dernière semaine n'aura pas été très favorable au marché de Wall Street. Irrégulier en début de semaine, ce marché a fléchi par la suite et l'indice Dow Jones termine à 847,54 contre 856,64 le vendredi précédent. Cette réaction de la bourse s'explique par le manque de bonnes nouvelles qui auraient pu favoriser les échanges. Au contraire, la nouvelle hausse du prime rate de certains établissements bancaires et le taux d'inflation élevé et très difficilement contrôlable ont joué en défaveur d'une progression des cours.

Bourse de Londres

Ces cinq dernières séances de bourse ont été entièrement dominées par les élections. Tantôt en hausse, dans la perspective d'une victoire des conservateurs, tantôt en baisse, le London Stock Exchange termine avec une légère marge bénéficiaire sous l'impulsion des valeurs du secteur des pétroles. Finalement, la publication des résultats n'a pas provoqué la hausse des cours que l'on aurait pu attendre.

Bourses allemandes

Cette semaine boursière réduite à quatre séances, mardi étant chômé, n'a pas apporté de très grandes satisfactions aux investisseurs. Au contraire, ceux-ci sont restés relativement discrets, ce qui a eu pour effet de diminuer la demande et de rendre le climat boursier irrégulier, malgré l'annonce d'une diminution du taux de chômage dans ce pays.

Bourse de Paris

Les quatre séances qui ont constitué le menu boursier hebdomadaire à Paris, se sont déroulées dans un climat soutenu. Cette évolution relativement favorable de ce marché est due à la fermeté des valeurs du secteur des pétroles. Pour leur part, les valeurs typiquement indigènes ont évolué irrégulièrement.

Avec le «Nouvelliste» à la pointe de l'information et du progrès

ANNONCES DIVERSES

A vendre
robe de mariée plissée
Taille 38-40
Tél. 026/6 36 14
36–24899

A vendre
BMW 320
77, 19 000 km
Fr. 14 500.–
VW Passat break
75, Fr. 6500.–
VW K 70
72, Fr. 3500.–
Tél. 027/86 44 60
86 36 03
36–24557

Non... pas au volant!
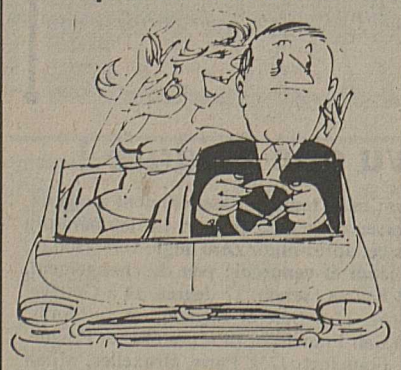
Un bon conseil de la section valaisanne du Touring-Club suisse

A vendre
salle à manger
6 chaises vaisselier
Fr. 1300.–
Tél. 027/22 70 24
*36–301140

Occasion
A vendre cause de départ
salle à manger
Style ancien.
Prix avantageux.
Tél. 026/2 43 71
026/2 12 29
après 19 heures
*36–400492

A vendre
une vache
9 ans
Race d'Hérens
Inséminée le 17.3.79
Tél. 027/31 19 49

A vendre
moto Yamaha DT-2 250 trial
Modèle 1973
Prix intéressant.
Tél. 027/43 23 15
heures de travail
36–24607

A vendre
BMW 2002
1972, 84 000 km
Fr. 5500.–
Simca 1301 Spéciale
1972, 94 000 km
Fr. 2500.–
Mini 1000
1971, moteur et boîte révisés
Fr. 2000.–
Expertisées
Tél. 027/22 89 89
36–24837

NF l'iNformation en Valais NF

A vendre d'occasion pour bricoleur
transporter
agromobile, avec pont et cabine.
Tél. 027/36 10 90
36–5634

Audi 100 avant GL 5 S
année 79, 6000 km, jaune, prix catalogue Fr. 20 160.– cédée à Fr. 18 200.–
Ford 26 M
1971, 86 000 km, parfait état, expertisée
Prix Fr. 4500.–
Garage de la Gare
1141 Yens
Tél. 021/77 39 06

A vendre
Toyota Corolla 1200 Break
1978, 18 000 km, bleu métal., expertise, garantie
Tél. 025/71 65 15
71 19 15
36–2917

A vendre
Volvo 144
fin 74, nouveau modèle, expertisée depuis avril 1979
4 roues (jantes et pneus neige)
état impeccable
Fr. 7000.–
Tél. 026/8 86 20
le soir
*36–300493

Particulier vend cause double emploi
Sunbeam 1600 GLS
Neuve, modèle août 1978, 5500 km encore sous garantie
Prix à discuter.
Tél. 027/23 20 18
le soir
*36–301111

Toyota Chrom 2600 Break
Mod. 73, 80 000 km, blanche, expertisée
Tél. 025/71 65 15
71 19 15
36–2917

Chrysler Sunbeam 1250
mod. 73, 86 000 km, or métallisé, 4 portes expertisée
Tél. 025/71 65 15
71 19 15
36–2917

A vendre
Toytoa Corolla 1200
4 portes, mod. 75
60 000 km, peinture neuve, expertisée
Tél. 025/71 65 15
71 19 15
36–2917

Opel Commodor coupé 2500
80 000 km, rouge, expertisée
Tél. 025/71 65 15
71 19 15
36–2917

A vendre
bus camping J 7
Occasion unique.
Tél. 027/36 22 80
heures des repas
*36–301149

A vendre
Peugeot 504
modèle 1970
Fr. 2700.–
expertisée
jeep Willys
modèle 1957, long châssis, agricole
Fr. 5500.–
expertisée
Opel Kadett 1200
1974, Fr. 6500.–
expertisée
Tél. 027/22 72 33
*36–301138

A vendre
foin et regain
Tél. 027/88 27 70
*36–301148

Pavillons de jardin à outils, serres
Grand choix, très bon marché. Rens. et réservation de suite chez:
Uninorm, Lausanne
Tél. 021/37 37 12

A vendre
près de La Souste
terrain 6600 m2
Tél. 027/63 17 79
36–24984

A vendre d'occasion
salles de bains fourneaux potagers calorifères
S'adresser à André Vergères
Conthey-Place
Tél. 027/36 15 39
36–24766

Cherche à acheter
Valais central entre Sierre et Martigny
une villa
Intermédiaires s'abstenir.
Faire offre sous chiffre P 36-900138 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche à louer évent. à acheter
à Sion ou environs
situation tranquille et ensoleillée
appartement 2½ - 3 pièces
Confort et grand living, avec garage.
Faire offre sous chiffre P 36–24960 à Publicitas, 1951 Sion.

Je cherche à louer à **Sion**, si possible haut de la ville
appartement 2 pièces meublé
Confort.
Faire offre sous chiffre P 36-301137 à Publicitas, 1951 Sion.

Une loi nouvelle, deux révisions et une initiative

LE VALAIS, CONSULTÉ, RÉPOND À BERNE

② Egalité hommes - femmes
L'art d'enfoncer des portes ouvertes

SUITE DE LA PAGE 1

la pratique de certaines professions spécifiques, comme sage-femme ou maîtresse enfantine »...

Mais si les droits sont là, pourquoi ne les utilise-t-on pas ? En effet, au niveau de la représentation quantitative proportionnelle des deux sexes, on remarque que les femmes sont sous-représentées dans toutes les branches de l'activité publique, dès que l'on quitte les secrétariats. Par ailleurs, aucune commune valaisanne n'est encore présidée par une citoyenne. C'est une question de mentalité, estime le Conseil d'Etat.

D'où sa conclusion :

« Il ne s'agit pas de contester le bien-fondé de l'initiative. Mais que penser de l'efficacité de celle-ci ? S'agissant d'une mutation en profondeur, ce n'est pas un texte qui sera de nature à l'accélérer. L'acceptation de l'initiative ne causerait de bouleversement notable, en Valais, que sur le plan fiscal. L'idéal de l'initiative nécessite une profonde modification de la conscience populaire, que, seul le long terme, peut permettre d'envisager.»

Féministe et le prouvant, notre Conseil d'Etat accorde ses actes à sa pensée en se prononçant en faveur d'un contreprojet, qui trouverait sa place dans une révision de la Constitution fédérale et qui dirait :

① les hommes et les femmes sont tous égaux devant la loi ;

② l'homme et la femme sont égaux en droits.

La loi pourvoit à l'égalité, en particulier dans les domaines de la famille, de l'instruction et du travail. Les hommes et les femmes ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale.

③ Cartels: ne pas créer des abus sous prétexte de les supprimer

Pour mettre un frein aux abus des cartels et autres organisations analogues, le peuple suisse a voté une loi. On est en train de réviser celle-ci et le Conseil d'Etat du Valais se déclare d'emblée partisan de cette révision, « MAIS dans la mesure où celle-ci consiste à adapter les dispositions aux normes découlant de la pratique, à combler certaines lacunes qui sont apparues depuis l'entrée en vigueur de la loi et à améliorer les moyens d'intervention de la commission des cartels ».

Ce « mais » de notre Conseil d'Etat se justifie pleinement si l'on sait que sous couleur de *renforcer la législation actuelle*, la majorité de la commission fédérale s'engage allégrement sur le chemin de l'interdiction des cartels. Par contre, la protection absolue de la libre concurrence à tout prix n'a pas à être renforcée. Il s'agit, tout le monde est d'accord sur ce point, DE SAUVEGARDER LE PLUS POSSIBLE L'EXISTENCE DES MOYENNES ET PETITES ENTREPRISES menacées par la concentration commerciale. Le Conseil d'Etat relève que certaines entreprises (il cite les brasseries) peuvent subsister, parce qu'un certain marché leur reste acquis grâce à des ententes cartellaires. Il suffirait de déclarer celles-ci illicites pour que les entreprises les plus faibles disparaissent, incapables qu'elles seraient de résister aux effets d'une baisse momentanée des prix provoquée par le jeu d'une libre concurrence absolue.

Nous ferons grâce à nos lecteurs des remarques faites par le Valais sur les divers articles de l'avant-projet fédéral. Nous retiendrons que la « substantifique moëlle » de la révision se trouve à l'article 30 et que notre Conseil d'Etat NE PEUT PAS S'Y RALLIER tel que prévu par la majorité de la commission. Il importe en effet, qu'aussi bien le principe de la non-interdiction des cartels que celui de la répression des abus soient sauvegardés. Or, en parlant d'entrave ou de restriction à la libre concurrence, les dispositions de cet article en viennent pratiquement À INTERDIRE TOUT CARTEL. Ce même article comporte l'exigence excessive du renversement du fardeau de la preuve. Ce ne serait plus au lésé de se plaindre et de prouver un dommage subi, mais aux cartels d'établir que tel ou tel accord n'a rien de nuisible... On voudrait aussi, par le biais de cette révision, introduire la surveillance des prix. Le Conseil d'Etat dit « non » sans détour à cette tentative, créant une inégalité de traitement contraire à la Constitution fédérale.

LE SORT DES PRODUCTEURS, dans notre canton, où les produits du sol sont à l'honneur, a enfin incité le Conseil d'Etat à exprimer l'espoir que ces dispositions « seront suffisantes pour permettre aux organisations professionnelles agricoles d'aboutir à des ententes de prix ou à la fixation de prix minima contraignants pour tout le monde, de manière à assurer un niveau de vie équitable aux producteurs ».

LE SUICIDE
Un appel au secours

SUITE DE LA PAGE 1

Le médecin et le psychiatre ne sont guère appelés à intervenir, ou généralement trop tard, dans les cas de suicide authentique et brutal. Mais c'est en eux que la parenté a placé tous ses espoirs lorsqu'il y a eu échec ou tentative.

Il est intéressant de noter que, si le nombre des suicides est plus élevé chez les hommes que chez les femmes, on trouve dans les hôpitaux plus de femmes que d'hommes admis à la suite d'une tentative. Sans doute recourent-elles à des méthodes moins efficaces, mais suffisantes pour lancer un appel au secours, pour s'éloigner de difficultés personnelles ou pour exercer un certain chantage. En tout état de cause, c'est un cri de détresse lancé par un être fragile, c'est un signal d'alarme qui ne doit pas être pris à la légère.

Nous devons apprécier l'attitude de nos médecins en face de ces problèmes : d'une part, parce qu'ils ne considèrent pas que chacun est libre de décider sa propre mort et, d'autre part, pour la discrétion exemplaire avec laquelle ils traitent ces patients.

C'est souvent après un acte suicidaire que le médecin rencontre des personnes qui n'ont pas conscience des troubles psychiques dont elles souffrent. Il est souvent long le dialogue entre l'homme de l'art et le dépressif, selon un itinéraire qui aboutit souvent à la guérison sans avoir recours à un séjour dans une maison de santé.

Pour les parents, les amis et les connaissances, pour nous tous enfin, qui côtoyons de telles personnes au travail ou dans la rue, la question se pose de savoir si nous laissons aux médecins seuls le soin de répondre aux manifestations de l'angoisse.

Car ils se trouvent sur notre route, ceux à qui le poids de l'existence devient trop lourd. Leur ciel se couvre de nuages lentement, progressivement ; il est rare que la foudre éclate dans un ciel bleu. La crise est généralement longue, au cours de laquelle un homme voit son horizon se rétrécir, ses liens avec ses semblables se rompre petit à petit, son agressivité envers les autres s'intensifier dans un repli sur soi-même.

Ce qui a fait dire à Paul Valéry que « le suicide, c'est l'absence des autres ». Ne devons-nous pas en déduire que leur survie, c'est notre présence auprès d'eux, au moment décisif. Etre présents avec le filet au moment où ils s'engagent sur la corde raide.

Ils jouent aux équilibristes parce qu'ils n'ont trouvé personne qui prête l'oreille à leur détresse morale, qui la comprenne et qui leur aide à trouver une réponse.

Quel rôle pouvons-nous jouer ?

D'abord, écouter patiemment ceux qui s'adressent à nous, savoir lire entre les lignes, parler peu, mais montrer qu'ils sont compris et qu'ils n'ont pas affaire à de indifférents ; l'essentiel, c'est qu'ils aient l'impression que quelqu'un partage leurs soucis.

Sachons interpréter les comportements qui constituent une étape sur le chemin du désespoir ; il passe parfois par des abus divers, des réflexions insolites, des préoccupations infondées, des réactions disproportionnées aux menus désagréments de la vie quotidienne.

Ne fuyons pas ceux qui cherchent, inconsciemment peut-être, une main tendue. Elle existe dans l'annuaire téléphonique, certes, mais encore faut-il décrocher le récepteur. C'est la nôtre qu'ils aimeraient pouvoir saisir, ces êtres fiers ou timides, généralement timides et fiers à la fois.

C'est un véritable réseau de protection que les personnes saines de corps et d'esprit peuvent tisser autour des sujets particulièrement exposés : les surmenés, les vieillards, les isolés, les déprimés, les dégoûtés, et parfois même d'authentiques et euphoriques bons vivants guettés par l'intoxication.

Personne n'a autant de plaisir de vivre, soyons-en certains, que l'homme qui a enlevé à un autre homme le désir de mourir.

O. de Cry

Du 16 au 29 mai
Crème entière à prix réduit

BERNE (ATS). – L'Union centrale des producteurs suisses de lait organise, du 16 au 29 mai prochains, une campagne de vente de crème entière à prix réduit. Cette réduction, qui touche la crème entière et la double crème d'une teneur minimale en matière grasse de 35 %, s'élève à 1 franc par kilo.

④ L'assurance-maladie

La révision de la loi sur l'assurance maladie est un objet d'une importance capitale. C'est pourquoi, nous estimons devoir publier in extenso l'essentiel de la réponse du Conseil d'Etat, adressée le 30 avril 1979 à M. Hürlimann, chef du Département fédéral de l'intérieur.

Dans l'analyse détaillée du projet, le Conseil d'Etat estime notamment que le paiement des frais d'hospitalisation devrait être garanti aux assurés DANS TOUS LES HÔPITAUX de leur canton de domicile. Il s'oppose énergiquement à la suppression des SUBSIDES DE MONTAGNE, mais est d'accord de revoir certains critères.

Gérald Rudaz

Des correctifs indispensables

Voici donc le texte in extenso de la réponse donnée par le Conseil d'Etat du Valais à la procédure de consultation des cantons sur la révision de la loi fédérale sur l'assurance-maladie.

Généralités

1. RÉFORME DU SYSTÈME DE L'ASSURANCE-MALADIE

Lors de la consultation qui a eu lieu en 1968, le Conseil d'Etat valaisan a précisé ses vues sur la politique en matière d'assurance-maladie. Il se ralliait notamment au principe d'une **assurance obligatoire** et à celui d'une **cotisation familiale.**

En 1971, notre canton par la promulgation d'une loi sur l'assurance-maladie, a défini clairement la nécessité d'accorder une aide financière destinée en priorité à la famille et aux économiquement faibles. Les circonstances n'ont pas permis d'aboutir à une révision totale de l'assurance-maladie. Le Gouvernement valaisan constate que le projet présenté apporte une amélioration bienvenue de certaines prestations et contient des suggestions intéressantes sur la répartition de la manne publique. Il pense néanmoins que dans le cadre d'une refonte du système global de sécurité sociale, **une révision fondamentale du système d'assurance-maladie** et, singulièrement de son financement, doit être envisagée.

2. CONCEPT GLOBAL DE LA SANTÉ EN SUISSE

Cette révision aborde indirectement un aspect fort complexe de notre politique fédérale : la réalisation d'un concept global de la santé en Suisse.

Les efforts des cantons à tous les niveaux par entente bipartite ou régionale, ceux développés par la Conférence des directeurs des affaires sanitaires, dans le sens d'une coordination, ont déjà abouti à des résultats tangibles et doivent être poursuivis. Cette politique sanitaire doit puiser sa source dans les cantons. Il n'existe pas de raisons suffisantes pour tendre à une centralisation réclamée par des associations ou groupements qui désirent un clivage de l'autorité en leur faveur.

Une réforme du système de santé ne doit pas être réalisée par une révision de la LAMA. Elle est du ressort des autorités sanitaires fédérales et cantonales qui doivent avoir le courage de l'aborder même si une loi fédérale cadre sur la santé s'avère utile.

3. RÉPARTITION DES TÂCHES ENTRE LA CONFÉDÉRATION ET LES CANTONS

Par certaines de ses dispositions, le projet qui nous est soumis anticipe sur la solution recherchée actuellement d'une meilleure répartition des tâches entre la Confédération et les cantons.

Le projet de révision provoque une augmentation des dépenses à laquelle le Valais ne peut faire face. De plus, ces charges nouvelles imposées au canton ne sont pas comprises dans le cadre d'une péréquation financière globale. Une augmentation des charges cantonales en matière de santé publique par le biais de ce projet de loi, devrait avoir pour corollaire une nouvelle répartition des dépenses en matière d'assurance-vieillesse, survivants et invalidité notamment.

4. FINANCEMENT

Le projet de révision tend à charger financièrement les cantons afin de libérer d'autant les caisses-maladie et leur permettre ainsi d'élargir les prestations sans augmenter les cotisations. Cette solution aboutit, mais au détriment des politiques cantonales, à atténuer certaines inégalités qui existent entre les assurés domiciliés dans les cantons dont la situation financière a permis de larges investissements dans le domaine social, et ceux des cantons financièrement moins aisés.

Une première estimation nous amène à penser que le Valais devrait faire face à une dépense supplémentaire nouvelle de quelque 42 000 000 de francs. Ce montant ne peut être supporté par nos finances publiques.

Les subventions fédérales ont pour but de couvrir tout ou partie de certaines dépenses que nous appellerons « mobiles » (maternité, gratuité des cotisations dès le 3e enfant, etc.), de même que celles appelées « hypothèques sociales » comprenant la compensation de la prise en charge des prestations nouvelles imposées aux caisses-maladie.

Nous craignons que la première catégorie de ces subventions absorbe la totalité du crédit disponible que la Confédération désire plafonner, et que l'assuré par ses cotisations, soit appelé tôt ou tard, à supporter les charges supplémentaires engendrées par les prestations obligatoires nouvelles imposées par la révision.

La suppression de la subvention pour les hommes, par exemple, risque de provoquer le passage de certains assurés des caisses dans des compagnies privées. Cette situation aurait très certainement pour conséquence une augmentation des cotisations pour les autres catégories d'assurés.

5. ACTIVITÉ MÉDICO-SOCIALE

Le projet de révision est très laconique à ce sujet. Nous pensons qu'un article particulier devrait être consacré à ce genre d'activité. L'assurance-maladie devrait être appelée à mieux contribuer au financement de l'action médico-sociale extra-hospitalière en favorisant les soins et traitements à domicile. Dans cet esprit, nous pensons que les caisses-maladie devraient honorer les soins donnés à domicile, sur ordonnance médicale, par le personnel infirmer qualifié.

Conclusions

Le projet de révision est dominé par un souci d'équilibre économique, d'amélioration de certaines prestations sociales, de répartition nouvelle des charges financières. Sur le plan politique, il renforce la position de l'autorité fédérale et des associations diverses (caisses-maladie, organisations professionnelles, etc.), tout en diminuant l'influence et le pouvoir décisionnel des cantons.

Pour cette raison, le Conseil d'Etat du canton du Valais se permet d'insister sur trois points importants :

a) Il nous paraît important de développer la solidarité entre toutes les couches de la population dans le domaine de l'assurance-maladie. En outre, nous pensons qu'il est indispensable de promouvoir la responsabilité individuelle et d'appliquer des solutions en tenant compte de la situation financière des assurés.

b) Un concept global de la politique de la santé en Suisse et la coordination qu'il suscite sont l'affaire non seulement de la Confédération mais également des cantons eux-mêmes. Ce problème doit être abordé et résolu dans le cadre de l'organisation sanitaire de la Confédération et des cantons.

c) La charge financière nouvelle imposée à notre canton modifierait l'ordre des priorités dans les tâches qu'il a à accomplir et sa politique financière, dans une proportion que le Conseil d'Etat valaisan ne saurait admettre.

Ces réserves étant faites, le Gouvernement valaisan conscient des difficultés auxquelles se heurte toute réalisation en matière de législation sur l'assurance-maladie, constate que la révision proposée apporte au système actuel certains correctifs qu'il était indispensable d'introduire.

Coup d'œil sur le petit écran

Du menu assez varié que nous a offert Tell quel, *hier soir, je retiendrai tout d'abord le dernier volet, qui nous conduisait dans une petite fabrique d'horlogerie de Delémont, tombée après une faillite aux mains des syndicats, qui en sont devenus les nouveaux patrons. Moralité : l'entreprise continue d'être gérée selon les normes capitalistes avec, en prime, un embryon d'autogestion qui ne réussit toutefois pas à donner aux ouvriers le sentiment d'être devenus des patrons. « Le travail reste le même... », mais les emplois sont sauvegardés, ce qui est l'essentiel, comme nous l'a bien montré l'émission.*

Le couplet, consacré à l'Hymne national, m'a paru avoir le défaut de tomber dans la plus extrême facilité, en opposant avec une insistance lourde, les images d'une Suisse industrielle et les paroles champêtres, bucoliques de notre Hymne patriotique ou de nos chants folkloriques. Tout cela pour nous montrer – comme si l'on ne s'en doutait pas – que notre peuple n'est plus composé que de bergers et qu'il y a un décallage certain entre les refrains et la réalité. Un décalage, qui semble même préoccuper nos autorités fédérales, alors qu'à mos avis, il est évident que ce dernier est nécessaire à tout hymne qui se respecte, si l'on ne veut pas que celui-ci ne soit qu'une vague mélodie à la mode, donc toujours fatalement démodée. Il y a 15 ans, on aurait certainement porté au nu dans un couplet les centrales nucléaires, alors qu'aujourd'hui, on serait plutôt enclin à les montrer d'un doigt accusateur. Et qu'en sera-t-il demain, lorsque le pétrole se fera vraiment rare et cher ?

Ce simple exemple, pour montrer qu'il est plus qu'illusoire, qu'il est idiot de vouloir ancrer dans une réalité incertaine et mouvante les paroles d'un hymne, qui se doit d'être avant tout le symbole musical d'un pays, trait d'union de toutes ses composantes au-delà des divergences et des oppositions inévitables et fluctuantes dans toutes nations.

(R)

Exercice de plongée dans le Léman
Un disparu

LAUSANNE (ATS). – Hier soir, vers 18 heures, au large de Rivaz, dans le lac Léman, lors d'un exercice de plongée, qui avait lieu comme d'autres au cours de ces derniers jours en cet endroit, où la profondeur du lac atteint rapidement entre 100 et 150 mètres, l'un des deux plongeurs en exercice est subitement remonté en surface pour une raison inconnue, appelant au secours. Il a été immédiatement transporté à l'hôpital Nestlé, à Lausanne. On ignore son état de santé. Son camarade n'a pas été retrouvé. Les recherches ont été interrompues en fin de soirée. Elles étaient conduites par la brigade de la gendarmerie, en collaboration avec la Société de sauvetage de Rivaz et les plongeurs volontaires de Lausanne et des environs. Les identités des jeunes gens n'ont pas été communiquées.

● BUENOS AIRES (ATS/AFP). – Onze personnes, dont neuf femmes, ont été tuées et quatre autres grièvement blessées quand un hélicoptère militaire s'est écrasé au sol dans la province argentine de Cordoba.

Canon
des succès mondiaux dans votre main

Canon AE-1, exposition automatique avec priorité à la vitesse (2 s - 1/1000 s) pour photographie réflex entièrement automatique; un micro-ordinateur qui commande toutes les fonctions: le flash, l'entraînement de la pellicule, le dos-dateur et le retardateur incorporé – c'est vraiment la photographie pressebouton.

Contrôlez bien cette marque sur le bon de garantie.

MONTHEY	André Pot, Crochetan 2 025/71 22 38
MARTIGNY	Michel Darbellay Place Centrale 3 026/2 11 71
SION	Fardey, place du Midi 027/23 10 10
UVRIER/ MAGRO	Fardey, 027/31 13 12
SIERRE	Gérard Salamin Av. du Général-Guisan 027/55 43 22

Nous vous recommandons Canon

GARAGE DU NORD SA

Centre d'Occasions

Exposition permanente
Garantie OR + crédit
Ouvert le samedi

Renault 4 TL	53 000 km	71
Renault 4 TL	95 000 km	71
Renault 5 TL	18 000 km	77
Renault 5 TL	40 000 km	76
Renault 6 TL	62 000 km	73
Renault 6 TL	83 000 km	74
Renault 6 TL	82 000 km	72
Renault 12 TL	85 000 km	73
Renault 12 break	63 000 km	73
Renault 16 TL	70 000 km	72
Renault 16 TL	80 000 km	71
Renault 30 TS	78 000 km	76
Renault 30 TS	automat.	77
VW Golf	automat.	78
Alfetta 1800	56 000 km	73
Opel Ascona	87 000 km	73

Représentants:
Dey André, Sion 22 34 14
Michaud Francis, Riddes 86 35 19

Atelier – Pièces détachées
Renault – Land-Rover
Carrosserie
Avenue Ritz – Route du Rawyl
Sion
Tél. 027/22 34 13

RENAULT

VOITURES LOCATION **Hertz**

Tabac Maryland naturel.
Saveur incomparable
d'une vraie Parisienne –
unique parmi les légères.

LA PARISIENNE LÉGÈRE EST
AUSSI UNE VRAIE PARISIENNE.

Fr. 1.80
FJB
PARISIENNE
Spécial Filtre
MARYLAND

NOUVEAU PAQUET

Condensat 8 mg
Nicotine 0,6 mg

Lintas 79/

DEMAIN:

Première du Xerox 3400 à l'occasion
de l'exposition Rank Xerox à l'hôtel Atlantic,
route de Sion 38, Sierre,
de 8 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 30

RANK XEROX

PETIT-CARROZ FOURRURES

SIERRE
Avenue du Château 6

Téléphone 027/55 08 01

CONSERVATION – NETTOYAGE
RÉPARATIONS – TRANSFORMATIONS

Horaire d'été: fermé le LUNDI toute la journée

SUR NOS ECRANS

par Hermann Pellegrini

Ouverture de la nouvelle salle du cinéma Lux, à Sion

RÉPÉTITION D'ORCHESTRE

de Federico Fellini

Federico Fellini

En un temps très court, avec des moyens modestes, en se pliant aux règles classiques d'unité de temps, de lieu et d'action, Federico Fellini a réalisé un chef-d'œuvre, l'amalgame réussi d'une méditation sur la création artistique et d'un essai politique aux prolongements troublants. Une fois de plus, l'auteur de *La strada* confirme qu'il est l'un des plus grands créateurs du cinéma contemporain, un artiste inspiré à qui Georges Simenon rendait récemment cet hommage:

«A mes yeux, Fellini est le cinéma. Pas le cinéma commercial. Pas non plus le cinéma d'avant-garde. Pas le cinéma de telle ou telle technique, de tel ou tel genre, dramatique, comique ou grotesque. Le cinéma d'un homme qui nous communique par tous les moyens mis à sa disposition, parfois les plus inattendus, l'humanité et les hantises qui bouillonnent en lui.»

Le titre anodin de son dernier film, à ses yeux un «apologue éthique» se révèle bien faible par rapport à la richesse du contenu.

La répétition se déroule dans le décor, reconstitué en studio, d'une ancienne chapelle. A la place de l'autel se dresse le pupitre du chef d'orchestre. Aux murs, quelques portraits de musiciens. Le gardien des lieux, un vieux copiste, raconte amoureusement l'histoire de la salle de concert, installe les partitions. L'espace se meuble. Les musiciens arrivent, les plus âgés costumés et cravatés, les plus jeunes vêtus de jeans, les cheveux en bataille. Ils apprennent que la télévision est là et va procéder à des interviews. Alors, chaque musicien tient à paraître à son avantage, se compose un personnage, vante son instrument, insiste sur son rôle dans l'ensemble.

La répétition d'orchestre, *documentaire et fable politique*

Depuis son *Casanova,* **en 1976, Fellini n'avait rien tourné, absorbé disait-on par la préparation de son prochain film** *La cité des femmes.* **En réalité, il travaillait parallèlement pour la télévision italienne qui lui avait commandé une émission d'une heure. La RAI avait déjà produit** *Les clowns,* **en 1970. Le sujet imposé était les fées. Mais, influencé sans doute par la situation socio-politique de l'Italie, Fellini a réalisé cette** *Répétition d'orchestre,* **à la fois documentaire sur la vie quotidienne d'un orchestre et fable politique qui nous renvoie à la réalité italienne la plus immédiate.**

L'initiative de la RAI mérite d'être soulignée. Elle montre le chemin d'une collaboration intelligente entre le cinéma et la télévision, chemin sur lequel notre télévision s'est également engagée. Des films aussi importants que *Padre padrone* **ou** *L'arbre aux sabots* **sont les fruits de cette collaboration.**

Mais la caméra de Fellini ne se contente pas d'enregistrer les apparences. Elle va plus loin. Et, à la faveur des incidents qui émaillent la répétition, les masques tombent.

La présence du maestro joue le rôle d'un catalyseur. Les musiciens avouent leurs frustrations, révèlent les rapports qu'ils entretiennent avec leurs instruments. Insensiblement, le film prend une autre tournure. Un bruit sourd se fait entendre. Signe annonciateur de quelque catastrophe? Le ton monte. La colère du chef d'orchestre éclate. La présence des représentants du syndicat dans la salle n'arrange pas les choses. La rupture devenant inévitable, une pause de vingt minutes est décrétée.

Durant cette pause, le chef d'orchestre parle de la musique, de son métier, évoque des souvenirs, constate qu'autrefois les choses étaient plus faciles. L'art avait un sens. Le copiste, témoin et commentateur des événements, confirme: «Non, ce n'est plus comme avant».

Lorsque le chef revient dans la salle, il découvre un orchestre en pleine révolte. Des graffitti sont inscrits sur les murs, les portraits sont maculés. Les musiciens hurlent, scandent des slogans: «Non à la musique du pouvoir, non au pouvoir de la musique. Nous ne voulons plus de chef». La contestation est devenue révolte. La machine, un métronome en l'occurrence, est hissée sur l'estrade, puis jetée bas de son piédestal. Les musiciens se battent. Les syndicalistes débordés se retirent.

Dans la pagaille générale, personne ne prête attention aux grondements mystérieux. Et brusquement, un mur se lézarde, une boule de fer fait voler en éclat une paroi.

Les musiciens évacuent la harpiste tuée par les pierres. Les autres restent figés, soudainement dégrisés. Alors, le chef, qui est resté à l'écart se lève, émerge d'un nuage de poussière et reprend sa place. Devant sa troupe, il prononce quelques paroles: «Vous êtes ici, je suis ici... Nous sommes des musiciens, et nous sommes ici pour répéter... Accrochez-vous aux notes, les notes vous sauveront. La répétition continue. A vos places messieurs, je vous prie.»

Et enfin, les premières mesures de la symphonie de Nino Rota éclatent harmonieusement. L'orchestre dompté suit son chef. Mais Fellini ne conclut pas sur cette fin optimiste.

Qu'a-t-il donc voulu nous dire avec cet «apologue éthique»? L'orchestre pourrait bien être le microcosme de la société italienne si proche du naufrage collectif, menacée par l'anarchie, mûre peut-être pour l'arrivée d'un nouveau chef qui proposerait aux rescapés la loi et l'ordre. Aux spectateurs, après la vision, de jouer leur partition, d'interpréter les images du cinéaste. Et les interprétations sont multiples.

Dans ce film, Fellini a renoncé aux décors gigantesques, aux masques insolites, à ses envolées lyriques. Il concentre notre attention sur les visages, les attitudes, les gestes, trace des portraits impitoyables. Sa caméra mobile structure l'espace. Le montage établit de subtiles relations entre tous les membres de l'ensemble. Il montre comment de la confusion peut naître le miracle de l'art. De la manière la plus subtile, il rend hommage à son complice de toujours, le compositeur Nino Rota, récemment décédé.

Fellini le magicien, Fellini l'observateur lucide dresse devant nos yeux le tableau allégorique des nombreuses confusions qui troublent la société italienne. Il nous invite non sans humour, à réfléchir sur la fragilité de l'ordre, sur le bon usage du pouvoir, sur le rôle de l'art. Et sa méditation s'inscrit dans une superbe leçon de cinéma.

Sion, cinéma Lux.

Federico Fellini invite chaque spectateur à jouer sa partition après avoir vu Répétition d'orchestre.

Les égouts du Paradis

de José Giovanni

Le dernier film de José Giovanni est la reconstitution fidèle du pillage des coffres de la Société générale à Nice. Un coup fumant qui rapporta à ses auteurs quelque cinquante millions. Le «casse du siècle», affirmèrent les journaux en 1976, reprenant les titres qu'ils avaient utilisés à l'occasion du vol du train postal anglais. Ce fameux hold-up avait été conçu, préparé par Albert Spaggiari, puis exécuté sous sa direction. Cet ancien baroudeur reconverti dans la photographie est entré vivant dans la légende à la suite de sa spectaculaire évasion le 10 mars 1977. Ne l'a-t-on pas surnommé «la grande asperge aux semelles de vent», le «prince Albert» et, pour reprendre une expression de José Giovanni, le «Fanfan la Tulipe des bas-fonds». On l'a comparé à Cartouche, Mandrin, Rocambole ou Arsène Lupin. Il est vrai que, lors de sa grande cavale, Albert Spaggiari a eu tout loisir de fignoler son portrait en décrivant minutieusement son exploit qu'en brigand romantique il a signé par cette inscription: «Ni armes, ni violence et sans haine».

José Giovanni a été visiblement séduit par la dimension «physique» du casse de Nice, son allure de défi et le caractère insolent de son auteur pour qui le cambriolage n'est pas un moyen de «survivre», mais une occasion de «revivre». «J'aime les histoires complètement physiques, où l'on se sert de ses mains, de ses tripes, où rien n'est gagné d'avance, et c'était le cas. J'aime les gens un peu paumés, déboussolés, qui vivent en marge, tout en essayant de croire à un idéal», a déclaré le metteur en scène du *Rapace.*

Le film a été tourné à l'endroit même où ont opéré Spaggiari et ses «techniciens de l'impossible». Toute l'équipe de cinéma a refait, dans les égouts, le parcours et les gestes des cambrioleurs. Ce n'était pas une mince affaire. Et pourtant, ce n'est pas la partie la plus intéressante du film. Malgré l'engagement du réalisateur et de ses comédiens, les exploits des techniciens, l'action semble piétiner. Une certaine répétition engendre la monotonie. Cette impression est peut-être due au fait que nous connaissons l'issue de toutes ces tribulations, ce qui exclut toute vraie progression dramatique. D'autre part, le cadre de l'action limite par trop les possibilités d'expression du cinéaste. Des accrochages, quelques situations insolites, le comportement fortement typé des protagonistes ne parviennent pas à compenser l'absence de tension.

José Giovanni m'a paru plus à l'aise dans la présentation d'Albert Spaggiari et de ses complices. En quelques croquis rapides, il situe les personnages, évoque leur passé, décrit leurs rapports. La caméra saisit le geste, l'attitude qui compteront dans la suite du film. La verve gouailleuse de Michel Audiard complète les portraits des uns et des autres. Une grande concision caractérise les scènes d'exposition et on la retrouve avec plaisir à la fin du film dont l'insolente allégresse nous rappelle les ruses de Guignol bernant les gendarmes.

Opérer un tel rapprochement, c'est du même coup indiquer les limites de ce film qui, proche de la légende entretient l'image, aujourd'hui conventionnelle, du truand sympathique. Alors, on s'interroge. Le panache d'Albert Spaggiari, habilement exalté par José Giovanni, ne cache-t-il pas une réalité plus sordide? Que faut-il penser de cette courte séquence au cours de laquelle «l'homme au cigare» dissimule la page d'un dossier dans sa veste? Cette trouvaille expliquerait-elle son évasion, son impunité? Albert Spaggiari est-il vraiment un bandit idéaliste, l'émule de Cartouche, une victime des circonstances, ou au contraire un solide flibustier doublé d'un maître chanteur? Explorateur souvent pénétrant des mœurs du milieu, José Giovanni n'a pas assez poussé l'analyse psychologique de son personnage principal pour que nous puissions répondre à ces questions après avoir vu *Les égouts du paradis.*

Martigny, cinéma Etoile.)

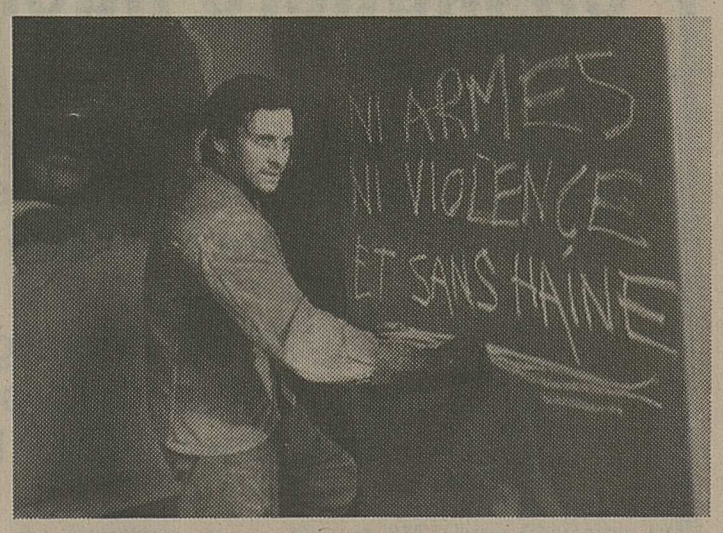

Albert Spaggiari (Francis Huster) signe son cambriolage.

Vous pouvez aussi aller voir...

**Le cavaleur

de Philippe de Broca

Une comédie douce-amère, tout en finesse, sur les hésitations d'un pianiste quinquagénaire qui n'arrive pas à entrer dans l'âge mûr. En tête de distribution, le remarquable Jean Rochefort entraîne dans son sillage les excellents comédiens que sont Nicole Garcia, Catherine Alric, Catherine Leprince, Annie Girardot, Lila Kedrova, Danielle Darrieux et Jean Desailly.

Monthey, Plaza.

*La grande menace

de Jack Gold

Un romancier est assassiné. Mais son cerveau continue à fonctionner et il provoque, à distance, l'anéantissement de tout édifice, de tout être humain dont le mort souhaite la disparition. Un policier français (Lino Ventura) enquête sur cette étrange affaire. Un film dément. Mais Jacques Gold, d'une habileté diabolique, parvient à rendre crédible l'incroyable.

Martigny, Corso.

Hermann Pellegrini

Le cavaleur, *avec Jean Rochefort et Catherine Alric.*

pam MODE
MARTIGNY

T-shirt
dames
manches courtes
teintes modes
en polyacryl
dès **7.50**

Chemise polo jersey
pour enfants
grandeurs 92 à 140
12.50

Culotte éponge
pour bébés
couleurs unies

Prix choc
1.90

innovation
MARTIGNY

Visitez notre grande exposition camping et meubles de jardin

- Tondeuses à gazon
- Motoculteurs
- Cabanes de jardin
- Balançoires

Plus de 250 m2 d'exposition sur notre parking

PARKING GRATUIT Téléphone (026) 2 28 55 Livraison à domicile gratuite

Manteaux 3 saisons

Voici deux propositions attractives (et économiques) pour l'achat de votre nouveau manteau trois saisons: En haut: De style trenchcoat avec beaucoup d'ampleur au dos, c'est un modèle à 129.– en coton/polyester, beige et roseau. En bas: Modèle juvénile de ligne A dont l'empiècement joliment surpiqué et le pli dorsal décoratif font beaucoup d'effet.

CV
Charles Vögele

Dans tous les magasins de mode CV et les mini-marchés Vögele de la Suisse entière.

meubles d'art
antiquités

Restauration et polissage de tout mobilier.
Marqueterie, bois, métaux, écaille, ivoire.
Laques et patines anciennes.
Dorure à la feuille – Restauration tableaux, gravure, objets d'art.

André Dénériaz, Aigle
Ch. des Isles ✆ 025/26 46 66 – 26 49 50

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

MARTIGNY
Maladière 8

2 pièces
hall, cuisine, bains-WC.
Fr. 280.– + charges.
Confort moderne, à proximité des magasins, transports et CFF.

Pour visiter:
tél. 026/2 26 64
Gérances P. Stoudmann-Sogim S.A.
Maupas 2, Lausanne
Tél. 021/20 56 01
140.263.220

A louer à **St-Maurice**

une maison de 5 pièces

Cuisine, bains, WC, cave, chauffage central.
Fr. 500.–
Libre dès le 1.6.79.

Tél. 025/65 13 04
36–24999

21 21 11

A louer à **Martigny**

magnifique 2½ pièces

tout confort

Tél. 026/2 31 13
36–2649

A louer
centre de Sion

chambres meublées

Libres dès le 1.6 et 1.7.79.

Tél. 027/23 54 56
heures des repas

On cherche à louer tout de suite pour 3 à 4 mois

local plain-pied

Grandeur (2 garages environ) pour dépôts de meubles.
Région: St-Léonard - Uvrier - Granges.

Tél. 027/31 25 25
Camping 13 Etoiles
36–24955

Cherchons à acheter

une petite maison

Environs Sion - Châtauneuf - Bramois.

Ecrire sous chiffre P 36–24983 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à **Sion Petit-Chasseur**

appartement 3½ pièces

meublé ou non.

Tél. 027/22 70 24
36–24987

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

On cherche

serveuse

Nourrie, logée
Congé samedi et dimanche.
A la même adresse

cuisinier pour remplacement

S'adresser:
Hôtel du Mont-Blanc
Rue de Rive 22
1260 Nyon
Tél. 022/61 36 44

Café-relais des Mayens à Veysonnaz

cherche
pour tout de suite

sommelière

Tél. 027/22 43 42
*36–301145

Cherchons

fille et garçon

de 14 à 16 ans
pour aider
à la campagne.

Tél. 025/55 14 36
36–24976

A placer, avec permis de travail, dès le 10 mai (9 mois)

couple italien

très capable, soit cuisinier seul pour restaurant ou hôtel, femme évent. pour les chambres, mari aide de maison.

Tél. 027/31 25 25
31 26 26
36–24954

Jeune fille
15 ans

cherche travail

Du 10 juillet
au 15 août environ.

Tél. 021/51 82 87
heures des repas
36–24996

Jeune fille de 16 ans cherche place

pour aider au ménage et garder les enfants. Juillet et août. Si possible en montagne

Tél. 025/65 20 55
36–24946

Demande d'emploi

Demoiselle cherche

travail de bureau

général.
De préférence administration ou comptabilité
Région Sion

Ecrire sous chiffre P 36-900137 à Publicitas, 1951 Sion

Petit hôtel de montagne cherche, pour juillet et août

une jeune fille

18-19 ans

Renseignements:
tél. 027/23 58 03
heures des repas
ou le soir
*36–301141

Jeune homme

formation commerciale
cherche emploi dans l'hôtellerie
pour la saison d'été à **Verbier.**

Faire offre sous chiffre P 36-301150 à Publicitas, 1951 Sion.

Des garanties de sécurité en matière nucléaire

– Le 18 février dernier, le peuple suisse refusait l'initiative dite pour un contrôle démocratique de l'énergie nucléaire

– Ce refus était largement motivé par la promulgation prochaine de la loi révisée sur l'énergie nucléaire

– Cette révision vient aujourd'hui en votation populaire

Le peuple suisse pourra ainsi approuver les solides garanties en matière nucléaire que lui propose cette loi qui vient à son heure après l'incident de Harrisbourg (USA).

OUI à la révision de la loi sur l'énergie nucléaire, le 20 mai prochain

Comité valaisan pour les garanties de sécurité en matière nucléaire

Citroën - Vevey
Tél. 021/52 88 52

DS 23 INJ. HYDR.
Année 1974

PEUGEOT BREAK 204
1974; 48000 KM

Echanges. Expertise. Facilités

AU SECOURS

Pour les «cabossés de la vie»

Création d'une Cité d'urgence

«EMMAÜS» EN VALAIS

Yannick Proton, le responsable du centre valaisan: un gars tout simple

Ceux qui le connaissent savent que c'est un gars en pleine force de l'âge, qui a de l'expérience, du bon sens et qu'il connaît les hommes que nous appelons ou dénommons «les cabossés de la vie». Il s'est «frotté» à eux et sait comment discuter et travailler avec ces déracinés.

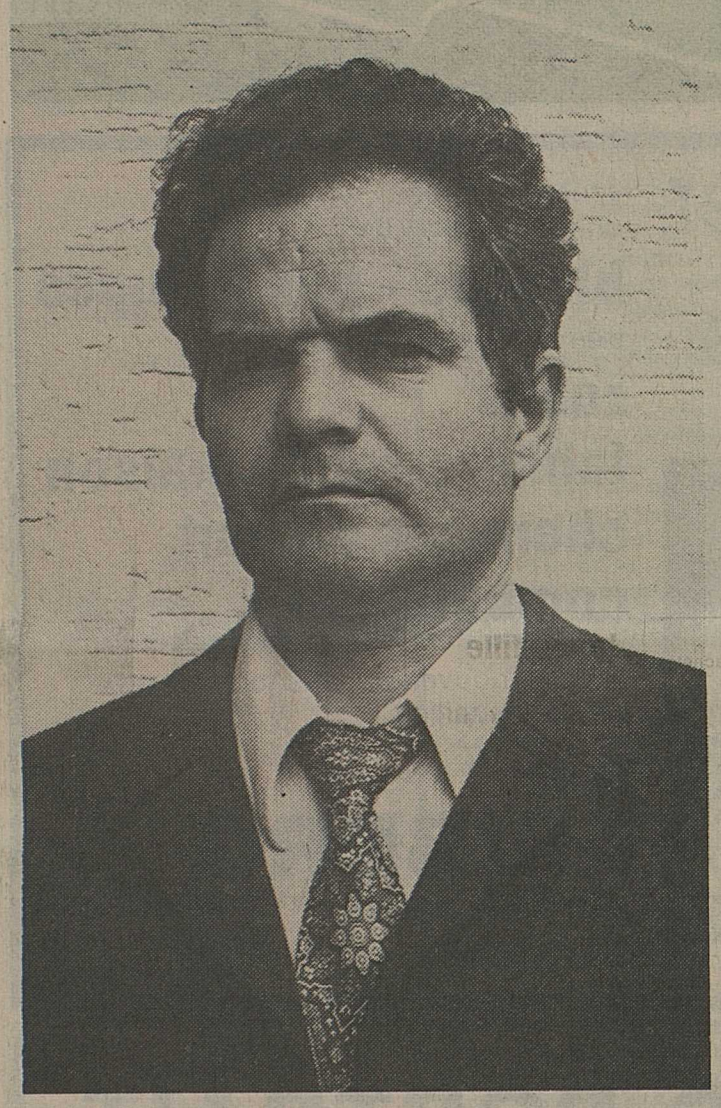

Il est marié, père de famille, habite Sion.

Nous publions sa photo pour qu'on fasse sa connaissance. Photo que nous aurions aimé publier plus tôt, mais Yannick n'en possédait pas. Aussi, nous l'avons invité à venir se faire photographier et le voici. Il est fermement décidé à donner vie au centre d'Emmaüs, aux Fournaises, qui sera ouvert au mois de septembre 1979, dès que les premiers travaux permettant l'occupation des locaux seront terminés.

Nous allons mettre fin à cette récolte des dons et nous invitons toutes les personnes qui désirent aider de ne pas tarder à effectuer leur versement.

Déjà, nous pouvons affirmer que cette action a été comprise, partout dans le canton. Petites sommes, grosses sommes, elles sont venues alimenter le fonds grâce auquel un bon démarrage peut être entrepris avec confiance et sérénité. Encore un petit coup de collier. Ce sera celui qui permettra d'atteindre le but souhaité. Et merci de tout cœur pour l'amitié, l'effort dans la joie, pour ce commencement préludant à bien d'autres réalisations pour que vive «Eammüs-Valais».

F.-Gérard Gessler

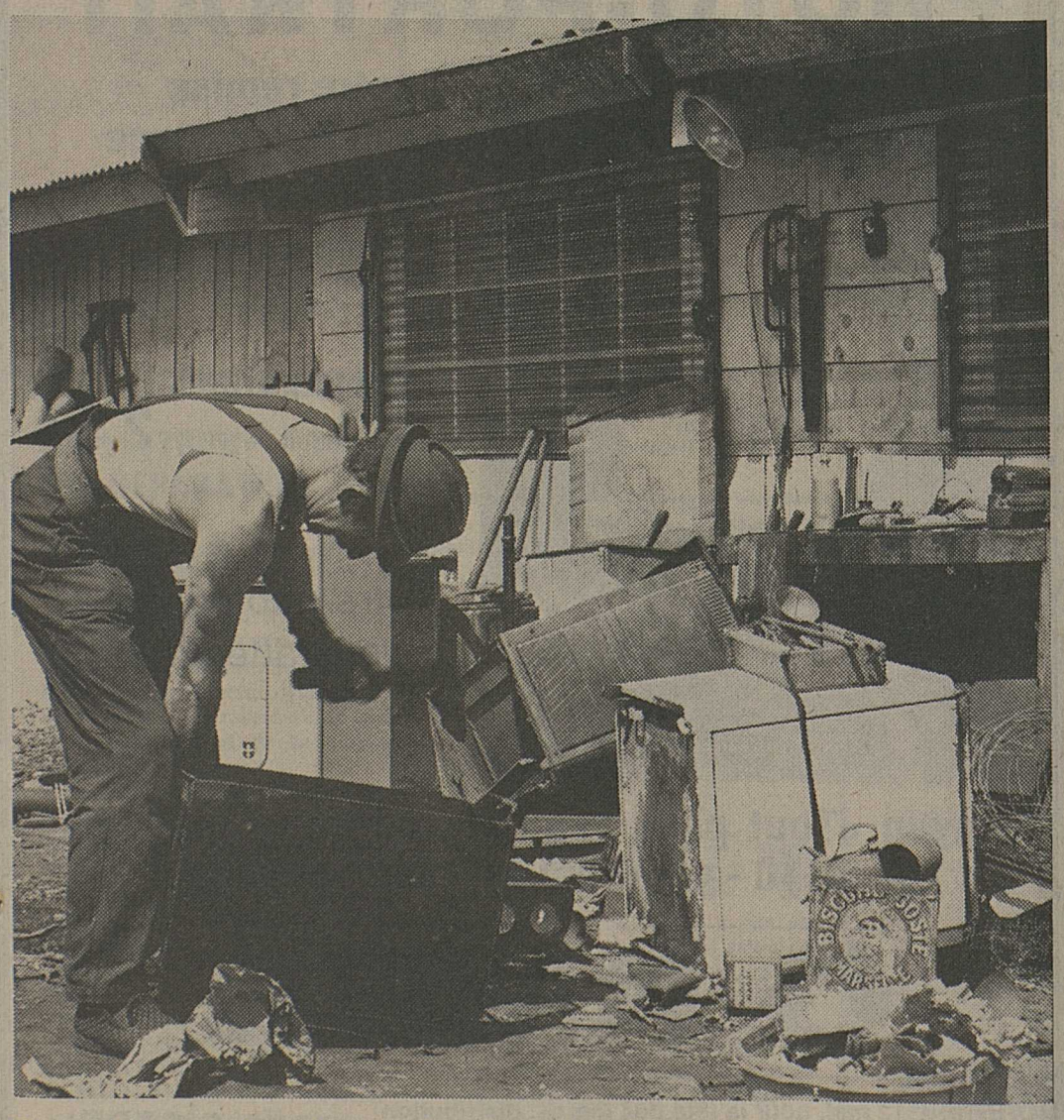

Dans quelques mois, ils viendront aux Fournaises, à Sion, libres et s'assumant eux-mêmes. Rien ne sera facile, mais ils resteront des hommes.

Liste des donateurs que nous remercions

	Report du 30.4.1979	27 524.40
784.	Gabriel Monay, Sion	5.—
785.	Vœffray, Monthey	5.—
786.	Raymond Antille, Sierre	5.—
787.	Ida Harb, Martigny	5.—
788.	Thérèse Tornay, Saxon	5.—
789.	Anonyme, Saint-Maurice	5.—
790.	Ch. Cornut, Vouvry	5.—
791.	Henri Ecœur, Troistorrents	5.—
792.	Sarbach, Viège	5.—
793.	F. Honegger, Nax	5.—
794.	J.-J. P., Ardon	5.—
795.	Marie-Th. Couchepin, Martigny	5.—
796.	Rosa Besse, Le Châble	5.—
797.	Anonyme, Sion	5.—
798.	J.-F. Guillaume, Sion	5.—
799.	C. Roduit, Conthey	5.—
800.	Anonyme, Vouvry	5.—
801.	Anonyme, Sierre	5.—
802.	Esther Zermatten, Sion	10.—
803.	Gaston Bovier, Uvrier	10.—
804.	Ramel Ferreol, Vernayaz	10.—
805.	Anonyme, Sion	10.—
806.	C. Hoffmann, Sion	10.—
807.	J. Jacquier, Sion	10.—
808.	Anonyme, Corin-Sierre	10.—
809.	Anonyme, Saint-Maurice	10.—
810.	J. Frossard, Sierre	10.—
811.	Pierre A., Sion	10.—
812.	A. Theytaz, Sierre	10.—
813.	S. Nanchen, Sion	10.—
814.	Cindy et Christel, Sion	10.—
815.	Anonyme, Chamoson	10.—
816.	C. Maret, Martigny	10.—
817.	A. Chappex, Monthey	10.—
818.	J. Donnet, Troistorrents	10.—
819.	Anonyme, Vouvry	10.—
820.	S. Germanier, Monthey	10.—
821.	Anonyme, Ardon	10.—
822.	A. Jordan, Sion	10.—
823.	E. Masserey, Martigny	10.—
824.	Anonyme, Martigny	10.—
825.	Maurice Darbellay, Vernayaz	10.—
826.	Maurice Tornay, Orsières	10.—
827.	Anonyme, Orsières	10.—
828.	Robert Clivaz, Sion	10.—
829.	André Marchand, Martigny	10.—
830.	A. Tanner, Monthey	10.—
831.	Léontine Borgeaud, Monthey	10.—
832.	Paul Bonvin, Sion	10.—
833.	Edouard Fellay, Chamoson	10.—
834.	Anonyme, Vollèges	10.—
835.	Anonyme, Bruson	15.—
836.	B. Bender, Fully	15.—
837.	Etienne Meuwly, Saint-Maurice	20.—
838.	Lydia Brunner, Naters	20.—
839.	Michel Andenmatten, Sion	20.—
840.	Anonyme, Sierre	20.—
841.	Anonyme, Sion	20.—
842.	Pierre Forclaz, Sion	20.—
843.	Zermatten-Studer, Sion	20.—
844.	Pierre Troillet, Martigny	20.—
845.	Anonyme, Sion	20.—
846.	Anonyme, Veysonnaz	20.—
847.	M.-P. Way, Martigny	20.—
848.	Anonyme, Chippis	20.—
849.	Suz. Grutter, Sierre	20.—
850.	J. Lehmann-Cina, Sierre	20.—
851.	O. Bruttin, Grône	20.—
852.	Ernestine Calz, Muraz-Sierre	20.—
853.	Gaudin, Réchy	20.—
854.	Ang. D. P., Sion	20.—
855.	Anonyme, Nendaz	20.—
856.	Henri Crescentino, Sion	20.—
857.	Cyrille Barras, Chermignon	20.—
858.	Jeannette Crittin, Chamoson	20.—
859.	Anonyme, Conthey-Place	20.—
860.	Paul Guex, Martigny	20.—
861.	A. Monnet, Saxon	20.—
862.	Eric Masserey, Saxon	20.—
863.	J. Théoduloz, Monthey	20.—
864.	M. Lerch-Cotta, Nyon	20.—
865.	Emile Bruchez, Lourtier	20.—
866.	Von Roten, Fully	20.—
867.	Joseph Vergères, Monthey	20.—
868.	J. G., Monthey	20.—
869.	Jean Bruchez, Saxon	20.—
870.	Simon Epiney, Sierre	20.—
871.	Maurice Rappaz, Vernayaz	20.—
872.	Anonyme, Fully	20.—
873.	Raphy Fornaz, Orsières	20.—
874.	Bernard Schwily, Sierre	20.—
875.	Anonyme, Crans	20.—
876.	Anonyme, Saillon	20.—
877.	Charlotte Jacquier, Vernayaz	20.—
878.	Roger Seguin, Vernayaz	20.—
879.	Gilbert Maury, Sion	20.—
880.	R. Maret, Sion	20.—
881.	Anonyme, Sion	20.—
882.	G. D. H., Monthey	20.—
883.	Germain Donnet, Monthey	20.—
884.	Jacques Zufferey, Chippis	20.—
885.	Marie Crettol, Bluche	20.—
886.	Anonyme, Veysonnaz	20.—
887.	Anonyme, Le Trétien	25.—
888.	Béatrice, Isabelle et Bertrand Fournier, Sion	30.—
889.	Mathilde Michoud, Verbier	30.—
890.	Morard, Martigny	30.—
891.	H. Caraux, Monthey	30.—
892.	Brutin, Vevey	30.—
893.	Anonyme, Chermignon	30.—
894.	André Oberson, Champlan	30.—
895.	Anonyme, Miège	30.—
896.	I. Roten, Savièse	36.10
897.	C. M., Le Châble	40.—
898.	L. Folein, Vollège	40.—
899.	Anton Guntern, Brigue	40.—
900.	Marie-José de Kalbermatten, Sion	50.—
901.	Adrien Pitteloud, Sion	50.—
902.	Sainte-Jeanne-Antide, Martigny	50.—
903.	Anonyme, Sion	50.—
904.	H. Gaist, Val-d'Illiez	50.—
905.	Anonyme, Sion	50.—
906.	Francis Schraner, Montana-Vermala	50.—
907.	Emmy Savioz, Sierre	50.—
908.	Xavier Hess, Sion	50.—
909.	Anonyme, Sion	50.—
910.	Anonyme, Châteauneuf	50.—
911.	Régis Sarrasin, Les Valettes	50.—
912.	Anonyme, Troistorrents	50.—
913.	Jannick et Nadège Rudaz, Granges	50.—
914.	Fernand Fellay, Riddes	50.—
915.	Paul Dondainaz, Charrat	50.—
916.	Anonyme, Uvrier	50.—
917.	Anonyme, Martigny-Croix	50.—
918.	Jean Métry, Sion	50.—
919.	Roland Spiess, Sion	50.—
920.	Germain Veuthey, Diolly-Sion	50.—
921.	Marie-Thérèse Derivaz, Sion	50.—
923.	Anonyme, Sion	50.—
924.	Anonyme, religieuse, Sion	50.—
925.	Horlogeries Farine, Sion	50.—
926.	Anonyme, Saxon	60.—
927.	Anonyme, Sembrancher	70.—
928.	Anonyme, Sion	100.—
929.	Anonyme, Orsières	100.—
930.	Anonyme, Monthey	100.—
931.	B.P.V., Lens	100.—
932.	J.-M. D., Martigny	100.—
931.	Moix, Charrat	100.—
934.	Anonyme, Evionnaz	100.—
935.	Carrut, Chamoson	100.—
936.	Gamgoum Tapis,	
936.	Tapis Gamgoum, Sion	100.—
937.	Lucie Crettenand-Farquet, Sion	100.—
938.	Anonyme, Sierre	150.—
939.	O. Amacker-Exquis, Sierre	500.—
940.	Anonyme, Vernayaz	500.—
941.	Anonyme, Savièse	500.—
	Total	32 925.50

Veuillez verser votre obole en indiquant sur le bulletin

Association Emmaüs Valais
Sion, c.c.p. 19-4088

La liste des donateurs sera publiée

Par exemple: les conseils en matière de placement

Lorsque nos conseillers en placement courent par monts et par vaux, ils ont deux bonnes raisons. D'abord, ils aiment prendre un bon bol d'air dans une ambiance sympathique. Ensuite, ils se maintiennent en forme pour une profession qui requiert, aujourd'hui plus que jamais, des spécialistes bancaires en pleine possession de leurs moyens.
Ce sont ces collaborateurs bien entraînés à tous égards qui, ensemble, ont conduit la Banque Populaire Suisse – une des cinq grandes banques de notre pays – sur le chemin du succès. Peut-être pas dans le domaine des courses de fond. Mais précisément dans celui des affaires, par leur façon individuelle de conseiller et de suivre chaque client. Par exemple, en matière de placement.

Banque Populaire Suisse
Des partenaires fair-play

Grand concours pour les jeunes!
Chaque solution juste gagne immédiatement! Prospectus de participation à tous nos guichets!

LAINES PHILDAR

PHILDAR

SION
Rue de la Porte-Neuve 23
Tél. 027/22 59 40

Laines de qualité – Confection nouveau-nés

Nous tricotons pour vous, sur mesure, pulls, jaquettes, etc. pour dames et messieurs

Fête des mères: petits tapis fantaisie
déjà dès Fr. 4.50
Spécialement pour vos mamans!

Machine à laver

linge - vaisselle
Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais
Miele - Schulthess
AEG - Bauknecht
Gehrig - Bosch
Indesit - Hoover
Crosley - Zanker
Livraison et pose gratuites
Facilités de paiement
Location dès Fr. 30.– par mois
Réparations toutes marques

MAGIC VALAIS
Tél. 027/22 73 21
Lausanne
Tél. 021/36 52 12
83–7506

Pour fêter vos mamans

vous trouverez un grand choix de

blouses - pulls - jupes

très bel assortiment de

robes
tabliers-robes maison
chemises de nuit
combinaison

Articles nouveaux dans tous les prix, toutes les tailles

au magasin

FRIBERG
MARTIGNY-BOURG
CONFECTION NOUVEAUTÉS
Tél. 026/2 28 20

Grande action d'échange

Profitez maintenant de vous procurer votre **MINI** que tout le monde aime

BEAUCOUP
TOUJOURS
PASSIONNEMENT
A LA FOLIE

Fr. 7390.–

Plus de 4 millions de propriétaires contents le disent, la **MINI** est

LA PLUS COURTE
LA PLUS ECONOMIQUE
LA PLUS BELLE

N'achetez jamais sans avoir notre offre!

VITE! UNE **MINI** CHEZ LE SPÉCIALISTE, MAIS PRECISEZ BIEN **L'ORIGINAL:**

Naturellement chez

EMIL FREY S.A.,
SION
Rue de la Dixence 83
Tél. 027/22 52 45

Emil Frey SA

Agences: Garage Bruttin Frères, Sierre
Garage Gulf, Martigny
Garage St-Christophe, Visp.

MINI 1000 Fr. 7390.–
La grippe-sou

MINI 1100 Fr. 7890.–
La Rolls de Madame

MINI INNOCENTI BERTONE
– 90 SL Fr. 9490.–
– 120 SL Fr. 9990.–
La championne

MINI INNOCENTI BERTONE
DE TOMASO Fr. 12'450.–
La flèche d'argent

MINI ESTATE 1100 Fr. 9250.–
Le portefaix

PHOTO-PORTRAIT

Contre remise de cette annonce vous recevrez

1 photo-portrait noir-blanc au prix réduit de **1.—**

1 photo-portrait couleurs au prix réduit de **2.50**

Notre photographe vous attend au

Rayon «Tout pour l'enfant» de notre magasin
jeudi 10 - vendredi 11 - samedi 12 mai

PLACETTE

Samedi 12 mai, pour la fête des mères, distribution gratuite de pochette à toutes les mamans

NOËS-SIERRE

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais
Sports

Cyclisme
TdR Lubberding maillot vert
Page 17

Automobilisme
Haldi: c'était moins une...
Page 19

Football
Sierre promu en 2e ligue
Page 20

LNA

Pour le titre

RÉSULTATS

Bâle - Saint-Gall	2-0 (0-0)
Zurich - Grasshopper	3-3 (2-2)
Servette - Young Boys	4-1 (2-0)

CLASSEMENT

1. Servette	3	3	–	–	9- 3	21	(15)
2. Zurich	3	1	1	1	6- 6	19	(16)
3. Grasshopper	3	1	2	–	5- 4	18	(14)
4. Bâle	3	2	–	1	9- 2	17	(13)
5. St.-Gall	3	–	1	2	0- 4	14	(13)
6. Young Boys	3	–	–	3	1-11	13	(13)

SAMEDI PROCHAIN

20.00 : Bâle - Zurich
Grasshopper - Servette
20.15 : St.-Gall - Young Boys

Contre la relégation

RÉSULTATS

NE Xamax - Nordstern	2-3 (1-1)
Sion - Lausanne	2-2 (1-1)

CLASSEMENT

1. NE Xamax	3	1	–	2	3-4	14 (12)
2. CS Chênois	3	–	2	1	4-5	13 (11)
3. Lausanne	3	1	2	–	7-5	12 (8)
4. Sion	**3**	**2**	**1**	**–**	**6-2**	**11 (6)**
5. Chiasso	3	1	1	1	3-3	10 (7)
6. Nordstern	3	1	–	2	3-7	8 (6)

SAMEDI PROCHAIN

20.15 : Chênois - Nordstern
20.30 : Chiasso - Sion
Lausanne - NE Xamax

LNB

RÉSULTATS

Vevey - Carouge	1-1 (0-0)

CLASSEMENT

1. Chaux-de-F.	23	14	5	4	52-25	33
2. Lucerne	23	13	7	3	47-25	33
3. Winterthour	23	13	6	4	50-26	32
4. Lugano	23	13	6	4	36-22	32
5. Aarau	23	10	5	8	36-31	25
6. Frauenfeld	23	8	7	8	33-29	23
7. Bellinzone	23	8	7	8	37-34	23
8. Vevey	24	9	5	10	37-30	23
9. Granges	23	7	8	8	20-21	22
10. Fribourg	23	6	8	9	25-24	20
11. Wettingen	23	6	8	9	34-35	20
12. Berne	23	6	8	9	23-34	20
13. Bienne	23	6	8	9	24-40	20
14. Kriens	23	7	5	11	28-38	19
15. Et. Carouge	24	4	10	10	32-39	18
16. Young Fel.	23	3	4	19	15-76	7

SAMEDI PROCHAIN

15.30 : Young Fellows - Winterthour
20.00 : Aarau - Chaux-de-Fonds
Granges - Kriens
Lucerne - Carouge
20.15 : Vevey - Bienne
20.30 : Bellinzone - Wettingen
Lugano - Fribourg

DIMANCHE PROCHAIN

15.00 : Frauenfeld - Berne

● **Vevey - Etoile Carouge 1-1 (0-0). – Copet :** 1150 spectateurs. **Arbitre :** Hänni (Cugy). **Buts :** 56e Matthey 1-0 ; 83e Meier 1-1.

Roger Vergères revit au printemps...

SION - LAUSANNE 2-2 (1-1)

UN ANGE PASSA, hier soir, sur Tourbillon, tout à la fin du match ! Le point que Miroslav Blazevic récoltait à la barbe des Sédunois n'avait même pas chargé l'atmosphère d'électricité. Sion avait mené par deux fois et Lausanne, en deux schémas identiques, revenait au galop, sans jamais avoir chassé son naturel. Le responsable de l'équipe de la Pontaise, depuis quelques jours, n'envisageait pas d'autre solution que le partage des points sur la pelouse sédunoise.

Dans cette entreprise, Blazevic aura mieux réussi, une fois de plus, que Szabo. Après leur si brillant début dans ce tour contre la relégation (victoire sur NE Xamax et au Rankdorf), les Sédunois pouvaient afficher un optimisme de bon aloi en recevant ce Lausanne, privé du terrible Burgener.

Libérés du complexe Burgener qui remonte au dernier match de championnat, les Valaisans ne parvinrent que trop rarement à trancher dans le vif, à garder la parole dans ce dialogue de sourds...

En effet, comment ce débat entre joueurs de force sensiblement égale, se connaissant parfaitement, entre tactiques décelées d'avance, d'un côté comme de l'autre, aurait-il pu déboucher sur tout autre résultat ? Si un ange passa à Tourbillon, c'était simplement pour faire remarquer d'un battement d'ailes qu'il se déroulait de drôles de choses sur la pelouse de la Maladière : Nordstern battait NE Xamax...

Le bonheur du point récolté à Sion n'avait plus le même goût pour les Lausannois. Les hommes de Szabo n'en croyaient pas leurs yeux.

Il y eut peut-être un homme totalement heureux, hier soir, à Tourbillon : Otto Luttrop, venu discrètement visionner ce match... pour le compte de Chiasso.

Dans la vie du FC Sion, Roger Vergères a surgi plusieurs fois. Hier soir, c'était sa fête à Tourbillon. Il reprend ici une balle relâchée par le gardien Favre et ouvre le score, à la 21e minute. **(Photo Valpresse)**

Les demi-mesures...

Hier soir, il devenait difficile de vibrer sous les projecteurs. Lausanne, sans Burgener, Parietti et Guillaume, ce n'est pas tout à fait Lausanne. Sion, sans Schneider et Sarrasin, c'est aussi autre chose.

Cependant, dans ce nivellement des valeurs, un joueur a surgi comme une touffe d'herbe au printemps. Face à son ancienne équipe, Roger Vergères, c'était une belle fleur qui embellit un bouquet.

Pour lui, contrairement aux hésitations des deux équipes, il n'y eut pas de demi-mesure. Il resta fidèle à son image de marque sur le premier but (l'opportunisme) et à sa sérénité d'esprit sur le second.

Malheureusement, l'ensemble du FC Sion n'emboîta pas toujours le pas à celui qui profitait de l'absence de Sarrasin pour s'exprimer pleinement.

Mais, malgré tout, le Martignerain manqua dans la manière sédunoise, qui acceptait facilement la pression pour mieux sortir en « contre ». Une situation, qui profita également aux Lausannois, une formation homogène (qui, comme Sion profitait des accélérations de Geiger, Mathez, Isoz, Karlen ou Luisier) s'appuyait dans la relance sur Ley-Ravello, L. Favre et ce jeune Cresenzi.

A part les quatre buts, quatre autres chances de réalisation apportèrent une bouffée d'air frais dans ce débat : la tête de Vergères, à la 14e, sur coup franc de Mathez ; Diserens ratait sa reprise, à la 37e ; Seiler tirait à côté à la 67e ; Brigger ne parvenait pas à conclure un mouvement amorcé par Valentini et poursuivi par Vergères, à la 70e. L'égalité se poursuivait. Décidément, le Lausanne reste un problème à résoudre pour les Sédunois.

J. Mariéthoz

Les équipes et les buts

SION : Pittier ; Geiger ; Moix, In-Albon, Balet ; Mathez, L. Karlen, Isoz ; Vergères, Brigger, Luisier.

LAUSANNE : G. Favre ; Ryf ; Charvoz, Ley-Ravello, Gretler ; Djordjic, L. Favre, Cresenzi ; Cornioley, Seiler, Diserens.

Buts : 21e Vergères (1-0) ; 34e Diserens (1-1) ; 62e Vergères (2-1) ; 80e Cresenzi (2-2).

Notes : stade de Tourbillon. Température agréable. Soirée animée par le sympathique ensemble « Les Chouettes ». Spectateurs : 3500. Arbitre : M. Perrenoud (Neuchâtel) qui se fit jeter à terre par Diserens en colère. Le directeur de jeu décida d'aller consulter le juge de touche G. Perroud avant d'accorder l'égalisation (1-1) à la 34e. Le geste du joueur lausannois méritait au minimum le carton jaune.

Sion joue sans Sarrasin (suspendu) et Schneider (blessé). Blazevic doit se passer de services de Burgener, Parietti et Guillaume (blessés). Corners : 4-7 (1-3).

Changements : 41e Panchard pour Diserens ; 63e Valentini pour Mathez.

Avertissements : à Panchard à la 61e et à Seiler à la 83e.

L'histoire des quatre buts

21e Vergères. – Mathez transmet la balle à Geiger qui décoche un tir appuyé des 18 mètres. Le gardien Favre relâche la balle et Vergères qui avait parfaitement suivi ouvre le score. 1-0.

34e Diserens. – Un centre parfait de Cornioley permet à Diserens de battre Pittier. 1-1.

62e Vergères. – Luisier adresse un centre en direction de Brigger et Vergères. La balle devient finalement la propriété de l'ex-Lausannois qui très calmement, sans s'affoler, élimine Charvoz avant de placer un magnifique tir au premier poteau. 2-1.

80e Cresenzi. – Encore un centre : il était parti du pied de Seiler à destination de Cresenzi (en liberté). L'espoir lausannois d'une reprise de volée du plat du pied parfait ramenait l'égalité. 2-2.

NE Xamax - Nordstern 2-3 (1-1)

Maladière. 1250 spectateurs. Arbitre : Wolfer (Volketswil). Buts : 21. Rietmann 0-1. 31. Lüthi 1-1. 64. Weller 2-1. 72. Rietmann 2-2. 80. Gross (autogoal) 2-3.

NEUCHÂTEL XAMAX : Constantin ; Mundwiler, Hasler, Osterwalder, Capraro, Gross, Bianchi, Weller, Decastel, Lüthi, Müller (58. Perret).

NORDSTERN : Illa ; Radakovic, Kaufmann, Kägi, Saner (80. Zeender), Ries, Lüdi, Mata, Schnell, Rietmann, Degen.

Sans rythme

La première mi-temps fut caractérisée par un rythme de jeu lent et monotone. Nordstern, dont le besoin de points est urgent, se montra plus entreprenant et domina territorialement. Ce sont pourtant les Neuchâtelois qui furent les premiers à alerter dangereusement le portier adverse lorsque le ballon longea la ligne de but bâloise à la 17e minute, à la suite d'un corner. L'ouverture du score survint trois minutes plus tard consécutivement à un nouveau coup de coin. L'ailier Rietmann profita d'un rebond favorable pour tromper Constantin. Le même Constantin sauva son camp à la 29e minute en intervenant devant Degen lancé en profondeur. Neuchâtel-Xamax profita d'un mauvais dégagement du libero Radakovic pour égaliser à la 31e minute par l'intermédiaire de Lüthi, son attaquant le plus remuant. Hasler (33e) et Bianchi (38e) alertèrent encore le peu sûr gardien Illa mais sans succès. La première mi-temps se termina donc sur un score équitable et finalement logique. Nordstern travailla davantage mais n'inquéta guère Constantin. Neuchâtel-Xamax, moins souvent à la tâche, fut un peu plus dangereux.

Les locaux abordèrent la reprise animés d'un meilleur esprit et prirent alors en main la situation. Perret, qui avait remplacé Müller, jusque-là d'une totale discrétion, adressa une passe à Weller qui fusilla Illa depuis 25 m. Nordstern, contraint d'agir par contre-attaques, trouva toutefois la faille huit minutes plus tard. Ce fut à nouveau l'ailier Rietmann, le meilleur élément bâlois qui, délaissé, frappa victorieusement. Nordstern accentua alors ses efforts et, sur un nouveau corner, Gross dévia le cuir hors de portée de Constantin. Les visiteurs remportaient du même coup une victoire qui ne semblait plus devoir leur sourire et qui leur permet encore d'espérer un sauvetage de dernière minute.

Neuchâtel-Xamax, pour sa part, a manqué de conviction et dut quitter le terrain sous les huées du maigre public accouru à la Maladière. **Dubey**

Jacques Mariéthoz
Téléphone privé 027/22 95 85
Gérard Joris
Téléphone privé 027/23 23 67

F.C. LEYTRON: UNE SÉPARATION

Pellaud passera la main

Depuis quatre ans, le cœur du FC Leytron et celui de son entraîneur, Michel Pellaud, battaient à l'unisson. Comment pouvait-il en être autrement, puisque tellement de satisfactions naquirent de ce mariage d'amour.

Le chemin parcouru la main dans la main avec le FC Leytron figurera en bonne place sur le livre d'or de ce club, qui n'a cessé de mûrir au milieu du vignoble sous le soleil ardent. Il se résume simplement par le passage de IIIe en Ire ligue. Des ascensions successives, qui ont chanté la gloire d'une équipe de village, se hissant au niveau des villes.

A la fin de cette saison, l'entraîneur Michel Pellaud quittera la direction technique du FC Leytron et le football en tant qu'entraîneur.

Soyez rassurés, il n'y a pas de drame, ou un quelconque malaise. Michel Pellaud, qui estime que le FC Leytron doit se renouveler, se retirera sans aucun différend avec les dirigeants de son club. C'est dans une entente parfaite que cette séparation, regrettée, s'effectuera à la fin de la présente saison. J. M.

savioz sport
SION ANZERE

La Supermirafiori, c'est la joie de vivre! L'époque des berlines qui lambinent s'achève - et la Supermirafiori n'y est pas étrangère! Car elle ne se contente pas de vous offrir un confort hors pair: son capot abrite un vigoureux moteur de 1,6 litre à deux arbres à cames en tête. Vous voulez donner un peu de piment à votre randonnée dominicale? - Eh bien, sollicitez discrètement les 96 chevaux de votre Supermirafiori!

La Supermirafiori, c'est le meilleur rapport prix/contre-valeur! Car vous obtenez une voiture de la classe moyenne supérieure au prix d'un véhicule de la classe moyenne inférieure.

PRIX CONTRE VALEUR

La Supermirafiori, c'est la consécration du confort! De moelleux sièges en velours avec appuis-tête à l'avant et à l'arrière vous attendent. Et son coffre engloutit sans broncher 400 litres de bagages!

La Supermirafiori, c'est le triomphe de la sobriété! Car nous l'avons dotée en série d'une 5e vitesse qui lui coupe la soif: ses 1600cm3 ne grignotent que 8,6 l d'essence aux 100 km, selon les normes DIN.

La Supermirafiori, c'est la sécurité procurée par la puissance! Avec un moteur de 1,6 litre, véloce comme un sprinter. Avec 96 CV-DIN pour bondir en 11,5 sec. de 0 à 100 km/h.

Protection – client Fiat.

La Supermirafiori, c'est l'assurance d'une protection-client totale! Car même après l'achat, Fiat prend soin de ses clients. Avec la garantie d'un an, la garantie anticorrosion de 2 ans et l'assurance frais de réparations Helvetia de 30 mois.

La Supermirafiori, c'est le plus juste prix!
La 1,3 litre, 4 portes, 5 vitesses, coûte Fr.13'890.-.
La 1,6 litre, 4 portes, 5 vitesses, coûte Fr.14'390.-.
Autres versions Mirafiori déjà à partir de Fr.11'990.-.

Fiat Supermirafiori:
Du sport en complet-veston.

AVANTI FIAT!

Avec le «Nouvelliste» à la pointe de l'information et du progrès

Le légendaire colonel **RAMON** un Valaisan chef de maquis en Ligurie

105

XXV

A la poursuite de l'âne qui rit

Suite

Il leur parla de Pievetta. C'était bien joli de mettre en pièces une patrouille, mais jusqu'au moment où le maquis aurait les moyens de sa politique, le moment où il serait assez costaud pour rendre coup pour coup et prévenir les représailles exercées contre la population, mieux valait se montrer très, très prudent... En ce moment même un bataillon de SS était peut-être en route, conduit par les fugitifs, pour venir saccager Armo et fusiller un tas d'innocents. Le simple bon sens commandait en tout cas de rester en état d'alerte, de surveiller les chemins, de placer partout des sentinelles. Au boulot!

Lui-même se fit conduire chez les prisonniers.

Près du village, un écart, un groupe de masures abandonnées, et là ils croupissaient dans une cave sinistre. Il n'y avait qu'un gars de Renzo pour les garder, mais Ramon savait que c'était bien assez.

Couchés, à même la terre battue, à moitié morts de fatigue et d'inanition, vidés, ils ne se faisaient plus d'illusions sur leur sort. Ils attendaient d'être conduits la nuit vers une grotte pour y subir la loi du maquis.

Le partisan qui avait introduit le Valaisan glapit pour les réveiller:

– Le grand chef!

Ils réussirent presque tous à se mettre debout. Au tour de Ramon d'élever la voix:

– Y a-t-il des Français prmi vous?

Deux soldats s'avancèrent, très jeunes, dans les dix-neuf ans, choqués, mais apparemment sans blessures. Il savait déjà qu'ils étaient quittes car, à ce stade, on ne triche plus. Le moins abruti des deux s'annonçait:

– Soldat Denz, mon commandant, Denz Raymond.

– Français?

– Tous les deux mon commandant. Nous sommes de l'Alsace, mon commandant.

– De quel endroit?

– De Mulhouse, mon commandant.

Ramon ne put se retenir:

– Bisch vo Mülhusa, Gott verdammi!

Le gaillard tomba dans les pommes. Etre pris et entraîné dans la montagne par ces bandits dont chaque soldat de l'armée du Reich savait qu'on ne pouvait espérer aucun quartier, avoir cru sa dernière heure arrivée, et s'entendre subitement apostropher dans son dialecte avec sympathie, c'en était trop pour lui. Il fallut le giffler...

Etranges sont les virages de la destinée! Si Ramon n'était pas passé par là... Quel coup de poker! Voilà qu'il s'entretenait familièrement avec ces deux rescapés en uniforme allemand, qu'il soutenait du bras ce nommé Denz sorti du néant, que l'autre aussi allait devenir très vieux, qu'ils écriraient tous les deux une longue histoire d'hommes, de femmes, d'enfants, dans le livre de la vie...

Sans prendre aucune précaution quelconque, il les conduisait à l'auberge pour les sustenter. Dans l'état où ils étaient, ces gosses le prenaient pour Jésus-Christ.

– Maintenant choisissez, leur dit-il, quand ils se furent restaurés et remis de leur émotion. Voulez-vous rentrer chez vous? A la première occasion, je vous ferait reconduire à la frontière française, et vous vous débrouillerez. Mais si vous voulez rester avec nous et vous battre contre les Allemands, je vous accepte comme candidats, pas autrement... Est-ce que vous savez qui je suis?

– Oh oui, mon commandant! Ramon!

– Alors, ce que je vous dis, vous savez que c'est sérieux! Vous voulez rester?

Un récit de Bojen Olsommer

– Oh oui, mon commandant. Nous voulons nous battre contre les Allemands.

– Bon. Je vous donne deux mois pour apprendre à danser comme il faut...

Ils faisaient une de ces têtes!

– ... et pour apprendre l'italien. Après nous verrons.

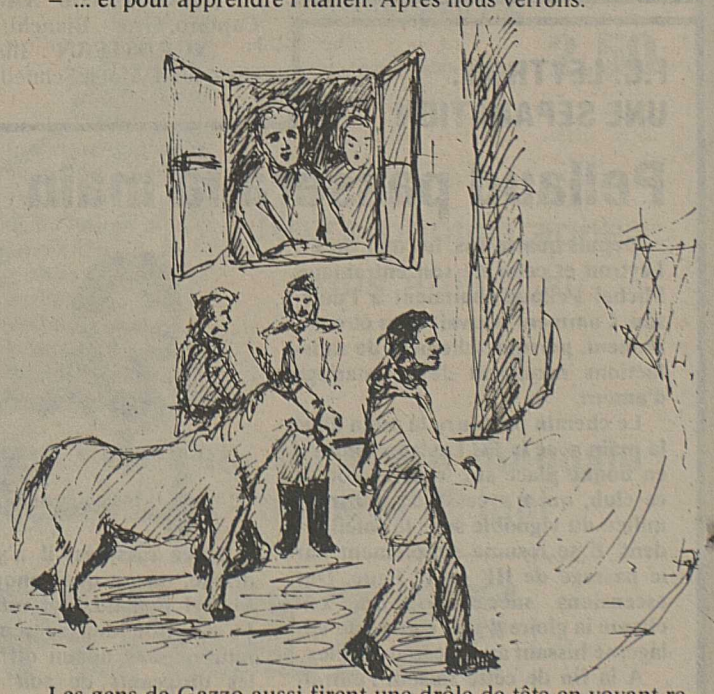

Les gens de Gazzo aussi firent une drôle de tête en voyant revenir le mari de Letizia en compagnie d'un âne et de deux soldats qui portaient l'uniforme de la Wehrmacht.... **(A suivre)**

FOOTBALL

Coupe UEFA

Ce soir : première finale

L'optimisme régnait à Belgrade à la veille du match aller de la finale de la coupe de l'UEFA entre Etoile Rouge Belgrade et Borussia Mönchengladbach. L'entraîneur Branko Stankovic espérait pouvoir aligner sa meilleure équipe. « Tous mes joueurs sont actuellement en excellente condition et ils sauront profiter de l'avantage d'évoluer devant leur public. Il se peut que l'on enregistre un chiffre record de plus de 100 000 spectateurs. Je pense d'autre part que mon équipe ne fera pas le « complexe Borussia » après les sévères défaites que nous avaient infligées les Allemands en coupe des champions en 1977. »

Du côté allemand en revanche, Udo Lattek n'était pas très rassuré : « Etoile Rouge possède désormais une équipe jeune et jouant rapidement. Elle est bien meilleure que celle que nous avions battue nettement en coupe des champions. L'important pour nous est de marquer au moins une fois en vue du match retour, qui aura lieu à Düsseldorf. »

Udo Lattek avait d'autres raisons de craindre le match de Belgrade étant donné que Klinkhammer, Bruns et Del'haye sont toujours blessés. Une lueur d'espoir toutefois : Bertl Vogts (32 ans) a repris du service, comme libero et non plus comme stoppeur, et la tenue d'ensemble de l'équipe s'en est trouvée sensiblement améliorée.

Les équipes probables :

Etoile Rouge : Stojanovic ; Jovanovic, Jovin, Muslin, Miltetovic, Jansic, Petrovic, Blagojevic, Savic, Milosavljevic, Sestic.

Borussia Mönchengladbach : Kneib ; Hannes, Vogts, Schäffer, Ringels, Schäfer, Kulik, Danner, Simensen, Gores, Lienen.

Inge Krankl lutte toujours contre la mort

Inge Krankl, l'épouse du meilleur buteur européen, victime d'un grave accident de la route, dimanche dernier, lutte toujours contre la mort dans une clinique de Barcelone.

Les médecins estiment qu'ils ne pourront pas se prononcer avant la fin de la semaine. Inge Krankl semble avoir surmonté le choc post-opératoire, mais son état est toujours très grave. Les médecins lui ont enlevé la moitié du foie et ils ont procédé à de nombreuses transfusions sanguines.

Depuis dimanche, Hans Krankl, qui est sorti indemne de l'accident, n'a pas quitté le chevet de son épouse. Les dirigeants du FC Barcelone, qui ont loué la chambre voisine, assurent un tour de garde. Johan Cruyff, qui se trouve actuellement à Barcelone, dans la plus grande descrétion, est venu réconforter son ami.

L'entraîneur de Malmoe suspendu ?

Le tempérament un peu vif de l'entraîneur de Malmoe FF, le Britannique Bob Houghton, risque de lui valoir de suivre la finale de la coupe d'Europe, entre son club et Nottingham Forest, depuis les tribunes du public.

Il est en effet menacé d'une mesure de suspension d'un mois, pour avoir pris à partie un arbitre, en termes fort peu aimables, au cours d'un match comptant pour le championnat de Suède, où Malmoe a d'ailleurs été battu par Norrkoeping, 1-0.

Bob Houghton s'est ainsi emporté à la suite de l'expulsion, pour brutalités, d'un de ses meillurs joueurs, l'attaquant Tore Cervin.

La Fédération suédoise décidera le 17 mai prochain s'il convient de punir Bob Houghton pour ses écarts de langage. Il avait déjà été suspendu pour un mois, en 1977, car il avait traité d'«idiot» un autre arbitre. Il suffirait cette fois d'une suspension de deux semaines pour qu'il suive depuis les tribunes la finale «historique» de son équipe, le 30 mai à Munich.

● **ANGLETERRE. – Championnat de première division :** Bolton Wanderers - Tottenham Hotspur 1-0 ; Liverpool - Aston Villa 3-0 ; West Bromwich Albion - Southampton 1-0. – **Classement :** 1. Liverpool 40/64 (Liverpool est champion d'Angleterre) ; 2. West Bromwich Albion 39/57 ; 3. Nottingham Forest 39/54.

● **RFA. – Championnat de Bundesliga :** MSV Duisbourg - Bayern Munich 3-1 ; SV Hambourg - FC Cologne 6-0 ; Werder Brême - Fortuna Düsseldorf 1-1. – **Classement :** 1. SV Hambourg 30/44 ; 2. VfB Stuttgart 30/43 ; 3. FC Kaiserslautern 30/42.

Huitième de finale de la coupe à rejouer : SSV Ulm - SW Ludwigshafen 0-1. Ludwigshafen rencontrera le FC Nuremberg en quart de finale.

BÂLE - SAINT-GALL 2-0 (0-0)

Stade Saint-Jacques. 7000 spectateurs. Arbitre : Gächter (Suhr). Buts : 87. Maissen 1-0. 90. Lauscher 2-0.

BÂLE : Küng (85. Müller) ; Stohler, Geisser, Fischli, Maradan ; Tanner, von Wartburg, Demarmels ; Maissen, Meyer (65. Schönenberger), Lauscher.

SAINT-GALL : Schüepp ; Stöckl, Seger, Bollmann, Gisinger ; Locher, Ritter (46. Müller), Brander ; Labhart, Stomeo, Fleury.

Bâle sans Schär et Marti (blessés).

Bâle aurait pu prétendre ouvrir le score sur cette action de Meyer (à gauche), mais il devra finalement attendre les ultimes minutes du match avant de concrétiser sa domination territoriale. **Téléphoto UPI**

Ce n'est jamais facile de jouer contre Saint-Gall. Mais Bâle se compliqua inutilement la tâche en tissant son football de passes courtes et de déviations au sein d'un dispositif défensif très dense, renforcé par le repli des demis et même des attaquants. Pendant toute la seconde mi-temps, Saint-Gall se concentra sur le maintien du 0-0 qui était un succès pour lui et il spécula sur des rapides contre-attaques pour tirer encore plus grand profit de son passage à Saint-Jacques. Et Bâle attaqua. Et Bâle s'énerva. Et Bâle piétina devant cette défense intransigeante qui mettait en œuvre tous moyens.

Lorsque Saint-Gall est décidé à ne pas céder, c'est difficile de rompre sa résistance. Malgré une domination qui dura plus d'une heure, Bâle ne s'aménagea que de rares occasions de but et il les rata par précipitation et manque de clairvoyance. Il n'était pas dans ses meilleures dispositions en dépit d'une très bonne performance de Tanner qui fit preuve de beaucoup de subtilité au milieu de terrain. Avant le repli de Saint-Gall, il négligea sa chance par une action un peu trop molle. Par la suite, il eut tendance à exagérer son engagement offensif et s'étouffa lui-même.

Il n'avait tout simplement pas trouvé le bon dosage. A la 80e, Demarmels finit tout de même par battre Schüepp d'une balle dans l'angle supérieur gauche, mais un défenseur intervint des deux mains, comme un gardien. Cette manœuvre de sauvetage échappa totalement à l'arbitre... Chose curieuse, malgré l'adversité, Bâle ne se découragea pas et il réussit deux buts dans les ultimes minutes, récoltant ainsi le juste fruit de ses efforts et de sa persévérance.

Ce ne fut pas un beau match. On s'en doute. Bâle n'eut pas son rayonnement habituel et Saint-Gall ternit en seconde mi-temps l'excellente impression qu'il avait faite durant la première demi-heure.

Mais, la victoire de Bâle est pleinement méritée. Une victoire de la volonté et de l'ardeur. G.C.

Zurich - Grasshopper 3-3 (2-2)

Letzigrund. 20 000 spectateurs. Arbitre : Barmettler (Lucerne). Buts : 11. Botteron 1-0. 27. Meyer 1-1. 29. Herbert Hermann 1-2. 43. Zappa 2-2. 68. Risi 3-2. 77. Herbert Hermann 3-3.

ZURICH : Grob ; Zappa, Kurz (60. Erba), Lüdi, Landolt ; Scheiwiler, Jerkovic, Kundert ; Zwicker (87. Brunner), Risi, Botteron.

GRASSHOPPER : Berbig ; Hey, Wehrli, Montandon, Heinz Hermann ; Bauer, Ponte, Egli ; Herbert Hermann, Meyer, Traber.

Grasshopper sans Sulser, Zurich sans Chapuisat, Fischbach et Baur (tous blessés).

Passionnant, enthousiasmant, émotionnant, tels sont les qualificatifs que mérita ce derby zurichois.

On n'oubliera pas de si tôt ce débat qui valut tout ce que l'on peut espérer au niveau européen. Si l'on excepte les dix dernières minutes où les deux antagonistes parurent au bout du rouleau, la partie ne connut absolument aucun temps mort. Il eût été malheureux que la confrontation rende un vaincu et, pourtant, nous aurions souhaité que, pour la suite du championnat, il y ait un vainqueur. Au décompte des occasions de buts (10 à 8 pour Grasshopper) on pourrait, il est vrai, penser que la formation de Johannsen fut plus près du succès que sa rivale. Mais si l'on juge sur le volume de jeu présenté, Zurich aurait peut-être mérité de s'assurer les deux points. Personne ne fera en tous cas la fine bouche quant au résultat final. Le public en a eu, et comment, pour son argent. On ne parlera pas du duel à la petite semaine, on n'avancera pas davantage le qualificatif de « combat de tranchées ».

La joute fut en effet disputée dans un esprit merveilleux. Décevant en équipe nationale, René Botteron a redoré son blason. Ses « passes d'armes » avec Heinz Hermann élevèrent même le niveau de la partie. Le duel se termina, comme la confrontation, dans l'égalité, mais une égalité à la hauteur des dons techniques que possèdent ces deux hommes.

Grasshopper, qui devait se priver des services de Sulser confirma, oh combien, qu'il fallait encore compter sur lui pour le titre. Bigi Meyer, l'homme retrouvé, fournit une prestation des plus élogieuses au poste de centre-avant. On connaît un reporter trop sûr de ses affirmations qui « l'aura mis en sourdine » après avoir eu le malheur d'avancer, avant la rencontre, que le Lucernois ne valait plus rien. Il serait cependant faux de mettre un homme plutôt qu'un autre en exergue à l'issue de cette rencontre. On serait même en difficulté pour adresser des reproches à un élément plutôt qu'à un autre tant l'ensemble des acteurs affirma ses possibilités de s'élever au-dessus de ses réelles qualités. Nous ne tombons pas dans la dithyrambe car ce n'est pas chaque semaine que l'on voit deux formations n'avoir qu'un seul but, celui de prendre le meilleur sur son adversaire, cela avec des moyens qui devraient être toujours propres au football : technique, fraîcheur et sportivité. DI

Servette - Young Boys 4-1 (2-0)

Charmilles : 9500 spectateurs. **Arbitre :** Affolter (Bülach). **Buts :** 5e Hamberg 1-0 ; 28e Barberis 2-0 ; 54e Pfister 3-0 ; 79e Hamberg 4-0 ; 83e Küttel 4-1.

Servette : Engel ; Guyot, Valentini, Bizzini, Coutaz, Barberis, Schnyder, Andrey, Pfister, Hamberg, Peterhans.

★

Young Boys : Eichenberger ; Odermatt, Brechbühl, Pelfini, Feuz, Schmidlin, Hägler, Zwygart, Castella, Zwahlen, Küttel.

Le jeu négatif des Bernois qui abusent de la passe en retrait, le manque de velléité offensive et, surtout, leur passivité en attaque – Engel n'eut rien à faire pendant près d'une demi-heure – n'explique pas tout : Servette a joué en grande équipe face à une formation bernoise, qui se résigna rapidement, subissant simplement le jeu. Les Genevois ont sans cesse accéléré le jeu, faisant circuler la balle avec rapidité et intelligence. Le métier de Barberis et les ouvertures magnifiques d'Andrey ont fait le reste. Servette a vraiment fait sur le terrain des « dessins » admirables. Harcelant sans cesse un adversaire qui voulait gagner du temps et éviter le k.-o. que l'on sentait venir, les Servettiens ont pressé les Bernois avec une vitalité remarquable. Schmidlin est le spécialiste de la passe en retrait, à Eichenberg de préférence. Bien mal lui en prit au cours de cette rencontre... La défense bernoise accumula les erreurs, se laissant complètement dominer. Maîtres de la partie pratiquement dès l'engagement, les Genevois ont rapidement mis les choses au point : un but admirable dès la 5e minute précéda le jet de l'éponge pour les Young Boys. Sur un corner remarquablement tiré par Andrey, Hamberg, le Hollandais, reprenait de la tête ce corner en élévation et marquait le premier but genevois. Le même joueur voyait, à la 11e minute, un de ses tirs s'écraser sur le poteau, alors que le gardien bernois se trouvait battu. Ce n'était, pour les Servettiens, que partie remise, puisqu'Andrey se trouvait à nouveau à la base du second but. Sur une contre-attaque rondement menée et tout à fait typique, il adressait à Barberis une passe brossée – du pied gauche évidemment... – l'ancien joueur du FC Sion tirait entre les jambes d'Eichenberger.

Servette poursuivit sa domination en seconde mi-temps. A la reprise, il ne fallait pas plus de dix minutes à Pfister pour se mettre en évidence. Sur une passe de Peterhans, le blond ailier reprenait de volée la balle et, d'un tir croisé, battait le gardien bernois en pleine force. Les Genevois bénéficiaient d'une mauvaise passe en retrait du défenseur Hägler, à la 80e. Piet Hamberg, très opportuniste, était là et ne ratait pas l'occasion de marquer son second but de la soirée.

Young Boys a d'autres moyens techniques que de jouer de cette façon négative et surtout peu spectaculaire. Les Servettiens étaient dans une soirée de grâce, où le rythme soutenu leur a permis de tout réussir. L'équipe genevoise aura aussi profité du match nul zurichois pour asseoir encore mieux sa position de leader.

Michel Bordier

CYCLISME

Vuelta : Pollentier et Van Impe laissent là leurs illusions...

Michel Pollentier et Lucien Van Impe ont renoncé à remporter la Vuelta 1979. Seul, désormais, l'Espagnol Francisco Galdos se présente comme un adversaire sérieux pour le Néerlandais Joop Zoetemelk, qui continue à contrôler facilement la course.

Victime d'une chute au moment où la bagarre faisait rage devant, Lucien Van Impe a en effet laissé ses derniers espoirs, dans la 14e étape du Tour d'Espagne remportée en solitaire par un de ses équipiers, l'Espagnol Bernardo Lopez Alfonsel.

Dès le début de cette 14e étape, Torrelavega - Gijon, qui comportait deux cols dans les 50 derniers kilomètres, les « Kas » multipliaient les attaques, essayant de secouer le joug des « Miko-Mercièr » de Zoetemelk.

Alfonsel, un charpentier de 25 ans, dont c'est la troisième année de professionnalisme, réussissait à se dégager au 43e km. Il allait compter jusqu'à 15'20" d'avance, revenant ainsi à 33" de Zoetemelk au classement général.

Le peloton commençait à réagir dans les premières rampes du col du Collado de la Cruz (1re catégorie) où il passait avec 14'28" de retard.

Dès le premier kilomètre de la descente, la Vuelta se jouait. Gêné par le brouillard et la pluie, l'Espagnol Ismael Lajarreta chutait et Lucien Van Impe ne pouvait l'éviter. Au même moment, Enrique Cima attaquait, désirant entrer en vainqueur dans sa ville natale. Un groupe de douze hommes, comprenant tous les favoris, suivait Cima, sauf Van Impe, qui entamait une chasse désespérée.

Malgré l'absence de coéquipier à ses côtés, Zoetemelk manœuvrait magistralement. A Gijon, il remportait le sprint pour la deuxième place.

Classement de la 14e étape, Torrelavega - Gijon (178 km) : 1. Bernardo Lopez Alfonsel (Esp) 4 h. 48'26" (moyenne 37 km 027) ; 2. Joop Zoetemelk (Hol) à 5'21" ; 3. Enrique Cima (Esp) ; 4. Ludo Loos (Be) ; 5. Herman Beysans (Be) ; 6. Felipe Yanez (Esp) ; 7. Faustino Ruperez (Esp) ; 8. Francisco Galdos (Esp) ; 9. Pedro Torres (Esp) ; 10. José Luis Mayoz (Esp) ; 11. Michel Pollentier (Be) ; 12. Julian Andiano (Esp) ; 13. Vicente Lopez Carril (Esp) ; 14. Manuel Esparza (Esp), tous même temps ; 15. Alphons De Wolf (Be) à 8'01" avec un groupe de 29 coureurs comprenant Lucien Van Impe.

Classement général : 1. Joop Zoetemelk (Hol) 71 h. 37'42" ; 2. Felipe Yanez (Esp) à 1'40" ; 3. Francisco Galdos (Esp) à 2'03" ; 4. Manuel Esparza (Esp) à 2'19" ; 5. Pedro Torres (Esp) à 2'42" ; 6. Michel Pollentier (Be) à 3'07" ; 7. Christian Levavasseur (Fr) à 3'56" ; 8. Faustino Ruperez (Esp) à 3'58" ; 9. Lucien Van Impe (Be) à 5'05" ; 10. Vicente Lopez Carril (Esp) à 5'09" ; 11. Julian Andiano (Esp) à 5'39" ; 12. Raymond Martin (Fr) à 6'01" ; 13. Christian Seznec (Fr) à 6'45" ; 14. Miguel Maria Lasa (Esp) à 7' ; 15. Alphons De Wolf (Be) à 7'11".

Meeting d'athlétisme à Martigny

Savary établit deux records valaisans

Isabelle Savary s'est payé le luxe d'établir deux nouveaux records valaisans, le premier au saut en hauteur (1 m 71), le deuxième au 100 m haies avec 15". La saison commence bien... Photo NF

Près de 200 athlètes avaient pris le chemin du stade d'Octodure, samedi dernier 5 mai, malgré le temps très frais et le vent latéral qui soufflait sur le Valais. Et ils ont eu raison...

Une athlète qui ne regrettait pas son court déplacement était bel et bien Isabelle Savary qui établissait un record cantonal du saut en hauteur avec un saut de 1 m 71 (ancien 1 m 70 par elle-même) et réussissait un excellent 15"0 sur 100 m haies, record valaisan également (cf. NF d'hier).

Un autre athlète resplendissait de joie: Didier Bonvin, cadets A (16 ans), 1 m 85 au saut en hauteur...

D'autres excellents résultats sont à mettre en exergue: Henri Mabillard du CA Sion chez les cadets B (12"1 sur 100 m), Carol Schaller (15"9 sur 110 m haies) et Eric Monnet (1 m 90 au saut en hauteur).

La jeunesse était également au rendez-vous ce qui est très réjouissant pour l'athlétisme valaisan dont la relève semble assurée.

Actifs

100 m vent – 1 m: 1. Schaller Carol, 56, CABV Martigny, 11"8; 2. Reuse Pierre-André, 55, CABV, My, 11"9.

Hauteur: 1. Monnet Eric, 58, CABV My, 1.90; 2. Schaller Carol, 56, CABV, 1.85; 3. Reuse P.-André, 55, CABV, 1.80; 4. Massy Christian, 58, CA Sierre, 1.75.

Disque: 1. Massy Christian, 58, CA Sierre, 25.00.

110 m haies vent – 1 m: 1. Schaller Carol, 56, CABV My, 15"9; 2. Reuse Pierre-A., CABV My, 16"8; 3. Monnet Eric, 58, CABV My, 17"3; 4. Bonvin Roland, 55, CAS Sion, 17"5.

Perche: 1. Monnet Eric, 58, CABV My, 3.00.

Cadets A

100 m vent – 1 m: 1. Dorsaz Philippe, 62, CABV My, 12"0; 2. Bonvin Didier, 62, CABV My, 12"2; 3. Unkowski Peter, 62, CABV My, 12"3; 4. Abet Bernard, 62, CABV My, 12"5; 5. Mabillard Yves, 63, CA Sion, 12"7; 6. Rywalsky Fredo, 63, Flanthey, 13"2; 7. Malbois Robert, 63, CABV My, 13"3; 8. Ménétrey Olivier, 63, Uvrier, 14"0.

Hauteur: 1. Bonvin Didier, 63, CABV My, 1.85; 2. Bitz Patrick, 63, Uvrier, 1.80; 3. Rey J.-Daniel, 62, CA Sion, 1.75; 4. Vollet Yvan, 62, CA Sion, 1.75; 5. Ulrich Grégoire, 63, CA Sion, 1.65; 6. Unkowsky Peter, 62, CABV My, 1.65; 7. Dorsaz Philippe, 62, CABV My, 1.60; 8. Malbois Robert, 63, CABV My, 1.50; 9. Ménétrey Olivier, 63, Uvrier, 1.50; 10. Rywalsky Fredo, 63, Flanthey, 1.50.

Perche: 1. Bitz Patrick, 63, SFG Uvrier, 2.80; 2. Dorsaz Philippe, 63, CABV My, 2.60; 3. Bonvin Didier, 63, CABV My, 2.60; 4. Unkowsky Peter, 62, CABV My, 2.20.

Juniors

100 m vent – 1 m: 1. Berclaz J.-Daniel, 61, Sierre, 11"6; 2. Hasler Alexandre, 61, CABV, 11"7; 3. Monnet J.-Luc, 61, CABV My, 11"8; 4. Rieille Laurent, CA Sion, 12"0.

Hauteur: 1. Praz Eric, 60, CA Sion, 1.85; 2. Hasler Alexandre, 61, CABV, 1.80; 3. Rieille Laurent, 60, Sion, 1.75; 4. Monnet J.-Luc, 61, CABV, 1.75; 5. Berclaz J.-Daniel, 61, 1.75.

Disque: 1. Rieille Laurent, 60, CA Sion, 33.20.

110 m haies vent – 1 m: 1. Rieille Laurent, 60, CA Sion, 16"2; 2. Hasler Alexandre, 60, CABV, 16.5.

Perche: 1. Rieille Laurent, 60, CA Sion, 3.50.

Cadets A

110 m haies vent – 1 m: 1. Dorsaz Philippe, 62, CABV My, 16"5; Rey J.-Daniel, 62, CA Sion, 16"5; 3. Bonvin Didier, 63, CABV My, 16"7; 4. Bitz Patrick, 63, Uvrier, 17"0; 5. Mabillard J.-Yves, 63, Flanthey, 19"0; 6. Rywalsky Fredo, 63, Flanthey, 19"7; 7. Righini Gérard, 63, Uvrier, 22"3.

Disque: 1. Dorsaz Philippe, 62, CABV My; 35.30; 2. Bourgeois Ch., 62, CABV My, 34.; 3. Germanier Ph., 62, Conthey, 31.10; 4. Savioz Gabriel, 62, Sierre, 30.65; 5. Bonvin Didier, 63, CABV My, 28.60; 6. Monnet, 27.30; 7. Bitz Patrick, 63, Uvrier, 26.80; 8. Ulrich Grégoire, 63, CA Sion, 21.40; 9. Mabillard J.-Yves, 63, Flanthey, 15.30; 10. Righini Gérard, 63, Uvrier, 14.60.

Cadets B

100 m vent nul: 1. Mabillard Henri, 64, CA Sion, 12"1; 2. Meyer Daniel, 64, CA Sion, 12"4; 3. Stragiotti Gilles, 64, CABV My, 12"6; 4. Bonvin Christophe, 65, CABV My, 12"7; 5. Marcon Fabio, 64, CA Sion, 12"9; Délétroz Philippe, 64, Ayent, 12"9; 7. Haenni Pierre-Olivier, 65, Sion, 13"0; 8. Monnet Daniel, 65, CABV My, 13"1; 9. Gatlen Hans, 64, Ca Sion, 13"2; Délitroz J.-Charles, 64, CABV, 13"2.

Disque: 1. Stragiotti Gilles, 64, CABV My, 29.40; 2. Emery Michel, 64, CA Sion, 28.20; 3. Monnet Daniel, 65, CABV My, 24.10; 4. Bonvin Christophe, 65, CABV My, 23.60; 5. Haenni P.-Olivier, 65, CA Sion, 21.10; 6. Antille Olivier, 64, SFG Uvrier, 20.60; 7. Praz Emmanuel, 65, CA Sion, 20.50; 8. Beltrame Vinicio, 64, CA Sion, 19.70; 9. Marguelisch Pascal, 64, Uvrier, 17.90; 10. Morard Roland, 65, ES Ayent, 14.30; 11. Ebener Christian, 65, Uvrier, 11.40.

100 m haies: 1. Mabillard Henri, 64, CA Sion, 15"8; 2. Délez Jérôme, 64, CA Sion, 16"5; 3. Stragiotti Gilles, 64, CABV My, 17"0; 4. Antille Olivier, 64, SFG Uvrier, 17"6; 5. Meyer Daniel, 64, CA Sion, 17"9; 6. Praz Emmanuel, 65, CA Sion, 18"1; 7. Bonvin Nicolas, 64, SFG Flanthey, 19"1; 8. Rey Maxi, 64, SFG Flanthey, 19"6; 9. Morard Roland, 65, ES Ayent, 22"2; 10. Zimmerlin Patrick, 64, Miège, 22"4.

Hauteur: 1. Stragiotti Gilles, 64, CABV My, 1.70; 2. Gaillard Patrick, 65, CARE Vevey, 1.60; 3. Monnet Daniel, 65, CABV My, 1.60; 4. Emery Michel, 64, CA Sion, 1.60; 5. Bonvin Christophe, 65. CABV My, 1.55; 6. Antille Olivier, 64, Uvrier, 1.55; 7. Meyer Daniel, 64, CA Sion, 1.55; 8. Marguelisch Pascal, 64, Uvrier, 1.50; 9. Morand Marcel, 65, CABV My, 1.45; 10. Rey Maxi, 64, SFG Flanthey, 1.40.

Ecoliers

Longueur: 1. Bagnoud Claude-François, 66, SFG Flanthey, 4.60; 2. Mabillard Christian, CA Sion, 4.51; 3. Mottet Christian, 66. CABV My, 4.27; 4. De Boni Nicolas, 66, CABV My, 4.27; 5. Mabillard Yves, CA Sion, 4.18; 6. Gillioz Stéphane, 67, SFG Uvrier, 4.05; 7. Saudan Alain, 66, CABV My, 4.04; 8. Glassey Christophe, CA Sion, 4.03; 9. Ritler Kilian CA Sion, 3.90; 10. Beney Olivier, CA Sion, 3.89.

80 m haies: 1. Glassey Christophe, CA Sion, 14"2; 2. Mottet Christian, 67, CABV, My, 15"0; 3. De Boni Nicolas, 63, CABV My, 15"7; 4. Mabillard Yves CA Sion, 16"0; Mabillard Christian, CA Sion, 16"0; 5. Saudan Alain, 66, CABV My, 16"1; 7. Gillioz Stéphane, 67, SFG Uvrier, 16"2; 8. Bossi J.-Michel, 67, CABV My, 16"5; 9. Filippini Jean, 66, CA Sion, 16"8; 10. Tschopp Roland, 67, SFG Miège, 17"0.

Boulet: 1. Bagnoud Cl.-François, 66, Flanthey, 7.18; 2. De Boni Nicolas, 66, CABV My, 7.94; 3. Saudan Alain, 66, CABV My, 7.01; 4. Corbaz Olivier, 67, CABV My, 6.77; 5. Gillioz Stéphane, 67, SFG Uvrier, 5.73; 6. Mabillard Yves, CA Sion, 5.70, 7. De Diego Michel, 67, CABV, 5.56; 8. Beney Olivier, CA Sion, 5.53; 9. Tschopp Roland, 67, Miège, 5.43; 10. Ritler Kilian, CA Sion, 5.40.

Benjamins

60 m haies: 1. Venzi Laurent, 68, CA Sierre, 12"8; 2. Bétrisey J.-Blaise, 68, Uvrier, 13"2; 3. Filippini Patrick, CA Sion, 13"3; 4. Ribordy Michel, CA Sion, 13"5; De Boni Laurent, 68, CABV My, 13"5; Markianos Janis, 68, CABV My, 13"5; 7. Pidoux Christophe, CA Sion, 13"6; 8. Brunner Jodok, CA Sion, 13"8; 9. Darbellay Alain, 71, CABV My, 14"3. 10. Amhert Stève, 70, Miège, 14"5.

Dames – Juniors

100 m: 1. Savary Isabelle, 62, CABV, 13"0; 2. Nicollerat Saloa, 62, CABV, 13"5.

100 m haies: 1. Savary Isabelle, 62, CABV, 15"0; 2. Hildbrandt Anny, 62, TV Gampel, 18"2.

Disque: 1. Pralong Micheline, 55, CAS, 28.00; 2. Hildbrandt Anny, 62, Gampel, 18.48; 3. Breggy Angela, 62, CA Sion, 17.28.

Hauteur: 1. Isabelle Savary, 62, CABV My, 1.71, nouveau record valaisan; 2. Breggy Angela, 62, CA Sion, 1.50; 3. Hildbrandt Anny, 62, Gamnpel, 1.40.

Benjamins

Boulet: 1. Venzi Laurent, 68, CA Sierre, 6.92; 2. Bétrisey J.-Blaise, 68, Uvrier, 6.88; 3. Markianos Jannis, 68, CABV My, 6.19; 4. De Boni Laurent, 68, CABV My, 6.17; 5. Pidoux Christophe, CA Sion, 5.26; 6. Filippini Patrick, CA Sion, 4.98; 7. Nanchen Yves, CA Sion, 4.90; 8. Follonnier Christophe, CA Sion, 4.82; 9. Bossi Camille, 69, CABV My, 4.61; 10. Buchard Patrice, 70, Ovronnaz, 4.50.

Longueur: 1. Bétrisey J.-Blaise, 68, Uvrier, 4.55; 2. Venzi Laurent, 68, CA Sierre, 4.27; 3. De Boni Laurent, 68, CABV My, 4.25; 4. Follonnier Christophe, CA Sion, 4.00; 5. Ribordy Michel, CA Sion, 3.82; 6. Brunner Jodok, CA Sion, 3.77; 7. Filippini Patrick, CA Sion, 68, 3.77; 8. Pidoux Christophe, CA Sion, 3.73; 9. Brouyère Laurent, CA Sion, 3.65; 10. Nanchen Yves CA Sion, 3.60.

Cadettes A

Disque: 1. Champion Anick, 63, CA Sierre, 24.02; 2. Clavien Cathy, 63, SFG Miège, 17.81; 3. Egger Gisela, 64, CA Sion, 15.60.

100 m: 1. Clavien Cathy, 63, SFG Miège, 13"6; 2. Rieille Pascale, 63, CA Sierre, 13"9; 3. Vouillamoz Ariane, 64, CABV My, 14"6; 4. Egger Gisela, 64, CA Sion, 16"2.

Hauteur: 1. Kulczyki Chantal, 63, CA Sion, 1.45; 2. Rieille Pascale, 63, CA Sierre, 1.45; 3. Champion Anick, 63, CA Sierre, 1.40.

Cadettes B

Boulet: 1. Karrer Christine, 65, CARE Vevey, 8.10; 2. Gfeller M.-Paule, 66, CA Sion, 7.83; 3. In-Albon Patricia, 65, CA Sion, 7.63; 4. Pannatier Véronique, 65, CAS, 7.32; 5. Balet Nathalie, 66, Uvrier, 6.96; 6. Solioz Nathalie, 66, CA Sion, 6.66; 7. Savioz Cathy, 66, CA Sion, 6.53; 8. Egger Sabine, 66, CA Sion, 6.26; 9. Darbellay Lysiane, 65, CABV, 6.14; 10. Vouilloz Valérie, 66, CA Sion, 5.98.

Longueur: 1. Karrer Christine, 65, CARE Vevey, 4.88; 2. Solioz Nathalie, CA Sion, 4.66; 3. Gfeller M.-Paule, 66, CA Sion, 4.58; 4. In-Albon Patricia, 65, CA Sion, 4.31; 5. Lorenz Isabelle, 66, Flanthey, 4.22; 6. Devènes Sylvianne, 66, CAS, 4.00; 7. Breggy Charlotte, 65, CA Sion, 3.99; 8. Oggier Micheline, 66, CA Sion, 3.96; 9. Egger Sabine, 66, CA Sion, 3.83.

80 m haies: 1. Karrer Christine, 65, CARE Vevey, 14"0; 2. Gfeller M.-Paule, 66, CA Sion, 15"2; 3. Solioz Nathalie, 66, CA Sion, 15"5; 4. Savioz Cathy, 66, CA Sion, 16"2. Lorenz Isabelle, 66, Flanthey, 16"2; 6. Egger Sabine, 66, CA Sion, 16"4; 7. Vouilloz Valérie, 65, CA Sion, 17"3; 8. Bonvin Chantal, 66, SFG Flanthey, 17"4; 9. Balet Nathalie, 66, SFG Uvrier, 17"8.

Ecolières

Boulet: 1. Joris Fabienne, 67, CA Sion, 6.05; 2. Favre Nathalie, 67, CA Sion, 5.73; 3. Pidoux Véronique, 67, CA Sion, 5.65; 4. Lorenz A.-Christine, 68, Flanthey, 5.50; 5. Balet Valérie, 68, Uvrier, 5.42; 6. Lugon Christine, 68, CABV My, 5.40; 7. Marguelisch Manuela, 68, Uvrier, 5;38; 8. Keim Véronique, 67, CABV My, 4.80; 9. Besse Nathalie, 67, CABV My, 4.73; 10. Solioz Sarah, 68, Uvrier, 4.40.

Longueur: 1. Pidoux Véronique, 67, CA Sion, 4.41; 2. Favre Nathalie, 67, CA Sion, 4.35; 3. Solioz Sarah, 68, Uvrier, 4.15; 4. Joris Fabienne, 67, CA Sion, 4.08; 5. Besse Nathalie, 67, CABV My, 4.04; 6. Solioz Romaine, 67, Uvrier, 4.00; 7. Keim Véronique, 67, CABV My, 3.98; 8. Marguelisch Manuela, 68, Uvrier, 3.87; 9. Pagliotti M.-Noëlle, 67, CABV, 3.77; 10. Melly Sophie, 67, Uvrier, 3.74.

60 m haies: 1. Favre Nathalie, 67, CA Sion, 12"0; 2. Pidoux Véronique, 67, CA Sion, 12"5; 3. Melly Sophie, 67, SFG Uvrier, 12"6; 4. Vouilloz Laurence, 69, CAS, 12"7; 5. Marguelisch Manuela, 68, Uvrier, 13"0; 6. Solioz Sarah, 68, SFG Uvrier, 13"2; 7. Aymon Isabelle, 67, CA Sion, 13"5; 8. Zufferey Viviane, 68, Miège, 13"6; 9. Devènes Béatrice, 67, CAS, 13"7; 10. Savioz Dominique, 68, CA Sion, 13"7.

Benjamines

60 m: 1. Bruchez Marianne, 69, Flanthey, 9"4; 2. Besse Carole, 69, CS Sion, 9"7; 3. Michellod Nadine, 69, Ovronnaz, 9"9; 4. Baillifard Sonia, 69, Uvrier, 10"0; 5. Lalom Francine, 70, CA Sion, 10"4; Moulin Catherine, 69, CA Sion, 10"4; 7. Besse Viviane, 70, CABV My, 10"6; Pidoux Corinne, 70, CA Sion, 10"6; Lamon Nicole, 71, CA Sion, 10"6; 10. Joris Romaine, 72, CA Sion, 10"9.

Poids: 1. Bruchez Marianne, 69, Flanthey, 4.48; 2. Bruttin Fabienne, 69, Uvrier, 4.04; 3. Michellod Nadine, 69, Ovronnaz, 4.00; 4. Besse Carole, 69, CA Sion, 3.87; 5. Moulin Catherine, 69, CA Sion, 3.37; 6. Pidoux Corinne, 70, CA Sion, 3.05; 7. Lamon Francine, 70, CA Sion, 2.87; 8. Lamon Nicole, 71, CA Sion, 2.86.

Longueur: 1. Bruchez Marianne, 69, Flanthey, 3.95; 2. Baillifard Sonia, 69, Uvrier, 3.60; 3. Michellod Nadine, 69, Ovronnaz, 3.50; 4. Besse Carole, 69, CA Sion, 3.50; 5. Lamon Francine, 70, CA Sion, 3.30; 6. Besse Viviane, 70, CABV My, 3;25; 7. Moulin Catherine, 69, CA Sion, 3.20; 8. Lamon Nicole, 71, CA Sion, 3.20; 9. Bruttin Fabienne, 69 Uvrier, 3.18; 10. Pidoux Corinne, 70, CA Sion, 3.06; 11. Joris Romaine, 72, CA Sion, 3.05.

Avant l'Ecolier romand...

l'Ecolier sierrois le plus rapide

Le mercredi 16 mai, à partir de 16 h. 30, au terrain de football des Condémines, le club athlétique de Sierre organisera pour tous les jeunes Sierrois, garçons et filles, nés en 1964-1965-1966-1967, des sprints de 100 m ou 80 m dont les trois premiers de chaque catégorie seront qualifiés pour participer à l'éliminatoire régionale (Valais central).

Les inscriptions se prennent sur place, à partir de 16 heures et sont gratuites.

Les écoliers des villages environnants qui n'auraient pas de courses organisées chez eux, peuvent très bien se présenter à l'éliminatoire de Sierre.

Sur la piste polytan, aux Condémines

Depuis l'année dernière, la commune de Sierre a pu mettre à disposition du club une magnifique piste en polytan, composée de trois couloirs et ayant 130 m de longueur. Au cours de cette année, seront aménagées des aires de sauts (longueur et hauteur) et de lancers. Mais en attendant, il s'agit surtout de penser «courses». Et lorsque l'on sait combien les stades d'athlétisme disposant de piste synthétique sont rares, les jeunes Sierrois se réjouissent sûrement de venir fouler le polytan, près du terrain de football des Condémines.

Le club organisateur rappelle aussi à tous les jeunes qui aimeraient suivre des entraînements avant cette compétition, qu'ils peuvent le faire avec les membres du club athlétique de Sierre et, en conséquence, se présenter au terrain de football des Condémines, le mercredi à 18 h. 15 et le vendredi à 17 h. 45.

HANDBALL

Nouvel échec de Viège

Dans le Haut-Valais, l'équipe de Viège a été tenue en échec par Lausanne-Bourgeoise à la suite d'un match très correct et d'un très bon niveau. En cédant un point aux Lausannois (17-17), les Valaisans sont éliminés de la course au titre. Pour la première place, il faudra attendre le choc entre Thonon et Lausanne-Bourgeoise pour être fixé. Vainqueurs déjà au premier tour sur le résultat de 27 à 23, les Français sont très capables de récidiver et de remporter le titre du groupe 3.

Autres résultats: La Chaux-de-Fonds - Evian 24-17; Evian - Ville-la-Grand 29-13; Viège 1 - Lausanne-Bourgeoise 17-17.

Deuxième ligue

Dans le tour final pour le classement, Viège 2 crée une nouvelle fois une surprise en battant Nestlé 26 à 19. Avec un peu plus de constnce, les Valaisans pourraient sérieusement inquiéter les meilleures formations du groupe qui luttent pour le titre.

Autres résultats: Amis-Gyms 2 - HBC Prilly 19-13; Servette 2 - Crissier 26-21.

Monthey retrouve une certaine efficacité

En recevant le premier du classement du groupe de relégation, le HC Monthey devait absolument s'imposer pour avoir une chance de quitter la zone dangereuse. Après avoir déjà pris la mesure de son adversaire en première mi-temps (9-5), les Valaisans ont encore accentué leur pression pour finalement s'imposer sur le résultat de 24 à 17. A la suite de cette importante victoire, Monthey peut respirer un peu et maintenant espérer sauver sa place en deuxième ligue.

Autres résultats: International - Nations 20-14; Lausanne-Bourgeoise - US Yverdon 2 20-15, Monthey - Petit-Saconnex 24-17.

Classement: 1. Petit-Saconnex 5-8; 2. US Yverdon 6-8; 3. Lausanne-Bourgeoise 6-8; 4. Monthey 6-6; 5. International 7-6; 6. Nations 6-0.

Programme de Monthey

11 mai: Petit-Sacconnex - Monthey; 19 mai: Monthey - Nations; 9 juin: Monthey - Lausanne-Bourgeoise; 16 juin: Monthey - US Yverdon.

A la lecture de ce programme, nous réalisons immédiatement que les Valaisans sont nettement favorisés et peuvent encore aisément glaner les points nécessaires pour une survie en deuxième ligue.

Troisième ligue

Au sein du groupe de promotion de troisième ligue, la situation est toujours inchangée avec Sierre et Nyon qui sont à égalité de points. En effet, ces deux formations qui totalisent quatre matches et huit points vont se livrer un duel serré pour le titre et la promotion en deuxième ligue. L'équipe de Nyon qui est composée de joueurs possédant un bon niveau technique est particulièrement habile dans la contre-attaque. Sachant toujours profiter de la moindre erreur des défenseurs adverses, les Vaudois vont certainement faire souffrir les joueurs de la cité du soleil.

Résultats: Crissier 2 - Morges 20-15; Renens - Nyon 14-24.

Classement: 1. Sierre 4-8 (77-46); 2. Nyon 4-8 (75-51); 3. Chênois 4-6; 4. Vevey - Ancienne 4-6; 5. Morges 5-4; 6. Pully 4-2; 7. Crissier 2 4-4; 8. Renens 5-2; 9. Urania 4-0.

Programme de Sierre: 12 mai: Chênois - Sierre; 19 mai: Renens - Sierre; 9 juin: Sierre - UGS et Sierre - Nyon.

Juniors

Battus pour la quatrième fois par Lausanne-Bourgeoise 13 à 7, les juniors B de Viège n'ont plus aucune chance pour le titre des juniors B. Dans ce même groupe, Monthey qui avait remporté le titre en 1978 doit également renoncer cette année à une place d'honneur.

Classement: 1. US Yverdon 4-7; 2. Nestlé 4-7; 3. Lausanne-Bourgeoise 5-7; 4. Lausanne-Ville 4-5; 5. SFG Prilly 3-2; 6. Monthey 4-2; 7. Chênois 2-0; 8. Viège 4-0.

Juniors C

Dans ce groupe également, les juniors de Viège ne pourront pas jouer un rôle en vue. Avec seulement deux points les Valaisans sont éliminés de la course au titre.

Classement: 1. Chênois 5-6; 2. Yverdon 5-6; 3. Viège 5-2; 4. Petit-Saconnex 4-0; 5. Ecole internationale 4-0.

Programme de la semaine

Samedi 12 mai à Viège: 14 h. 30, JBT Viège - SFG Prilly; 15 h. 30, Viège - Petit-Saconnex; 16 h. 30: HC Viège 2; HBC Prilly 1.

M. Millioud

VOLLEYBALL

TOUR DE PROMOTION

Sion (féminin) gagne et Fully s'impose...

Dans son troisième match, en recevant Chailly-Clarens, le VBC Sion féminin, pensait à un match facile surtout que l'équipe visiteuse avait perdu contre Carouge.

L'adage «trop de confiance nuit» s'est révélé une nouvelle fois et les Sédunoises, non seulement ont gagné le match de justesse mais ont été à deux doigts de le perdre. Tout est mal parti avec de nombreux services manqués, des réceptions mal contrôlées, des deuxièmes passes imprécises, en un mot trop de déconcentration ne permettant à aucun moment l'attaque par des smahs sûr et puissants.

Face à cette mauvaise coordination, les visiteuses, détendues, ont pris confiance et remporté le premier set. Aux deuxième et troisième sets, Sion s'est repris mais sans convaincre, ce qui rendait les filles nerveuses et la perte du quatrième set.

Dès lors, plus question de s'amuser. Les visiteuses croyant à une victoire possible et les Valaisannes ne voulant pas perdre ont donné à cet ultime set une tension inhabituelle, tension tournant à l'avantage des Sédunoises victorieuses par 15-13.

Sion VBC oubliera bien vite ce match et se présentera tout neuf samedi 12 mai à 18 heures à Sainte-Marie-des-Anges pour recevoir le VBC Bulle, vainqueur à l'aller par 3-2.

Fully 1 en recevant Lausanne Université Club 2, savait qu'il avait affaire à forte partie mais même s'il a été écrasé au premier set, il s'est imposé au deuxième et, dans l'ensemble, a fait bonne figure.

Il a été impressionné, semble-t-il, par le travail des jeunes étudiants qui opèrent presque toujours en smahs courts.

Mais, Fully 1 attend de pied ferme, ce soir, mercredi 9 mai à 20 h. 30, Schmitten, dans son match retour.

Ce tour de promotion permet de tirer une première constatation: les équipes hommes, extérieures au canton, apparaissent nettement plus fortes alors que cette impression tourne à l'avantage du Valais du côté féminin. Sion VBC a d'ailleurs déjà récolté 4 points en trois matches.

Programme de cette semaine: mercredi 9 mai: 20 h. 30, Fully 1 - Schmitten samedi 12 mai: 18 h., Sion VBC - Fully VBC.

gc

Fête cantonale de gymnastique à l'artistique à Saint-Maurice

Les sections de Saint-Maurice actifs et de Saint-Maurice dames se sont mises en commun pour organiser la Fête cantonale de gymnastique artistique en la cité agaunoise les samedi et dimanche 12 et 13 mai prochains.

Un comité d'organisation présidé par Roland Coutaz, assisté des présidents des deux sociétés Mmes Josiane Papilloud et M. Jean-Paul Duroux, est prêt à recevoir toute une cohorte de magnésiennes et de magnésiens, soit un total de 263 inscrits qui se répartissent comme suit:

Performances garçons	valaisans	invités
1	22	12
2	16	17
3	9	13
4	16	6
5	9	4
6	–	–

Tests filles		
1	34	–
2	30	–
3	31	4
4	15	4
5	11	3
6	5	2

Concours juniors: 3 filles.

Ce comité a tout prévu et a associé à ces journées les jeunes gymnastes et les pupillettes de Saint-Maurice pour une production de démonstration.

De plus, il a tenu compte du temps: **beau temps:** terrain de sport du collège de l'abbaye de Saint-Maurice; **mauvais temps:** salles de gymnastique de la Ville et du pensionnat du Sacré-Cœur.

En attendant que chacun réserve déjà ce week-end.

TdR: Henk Lubberding revêt le maillot vert

Henk Lubberding (à gauche) et Bruno Wolfer (à droite), deux hommes qui ont de bonnes raisons d'être heureux au terme de ce prologue. **Téléphoto UPI**

De notre envoyé spécial : J.-P. Baehler

PROLOGUE officiel ou cirque, la question reste posée ! Il est évident que lorsque l'on met sur pied une aussi importante compétition, les organisateurs doivent être reconnaissants vis-à-vis de leurs commanditaires. La raison du prologue en est la meilleure preuve. Que l'on fasse disputer une épreuve pour la parade, on veut bien, mais que les temps de cette boucle contre la montre soient reportés sur le classement général, nous ne sommes pas tout à fait d'accord. Aussi, cette avant-première, a obligé tous les coureurs à donner le meilleur sur un parcours délicat, étroit, façonné de quatorze virages serrés, avec des pavés sur l'une de deux petites montées.

L'ÉQUIPE DE PETER POST A MONTRÉ LA COULEUR

D'entrée, la formation de Peter Post a montré sa force en plaçant son leader Henk Lubberding, comme premier maillot vert. Avec un chrono de 1'50"87, il a amélioré le temps de Gilbert Glaus de 5/100es. Parti en 57e position, le Hollandais a bénéficié de très bonnes conditions. Ce qui ne fut pas le cas, pour les vingt derniers coureurs, car la température était brusquement descendue, si bien que parmi les favoris, seuls Saronni (1'53"06) et Van de Velde (1'53"95) réalisèrent des temps respectables, qui les placent dans les quinze premiers. Le premir classement est donc établi, et voit le Belge Ludo Peteers (2e) avec 21/100es sur le Hollandais Lubberding. La 3e place revient au Suisse Bruno Wolfer de Zonca (93/100es), alors que le Belge Rudi Pevenage se retrouve quatrième à 1'21, Joseph Devit (Be) 5e, et le Suédois Bert Johannsen 6e. Quant au grand favori, Giuseppe Saronni, il doit se contenter d'une performance modeste, terminant à 2"19 du vainqueur. Parmi les autres Suisses, mis à part Wolfer, on attendait mieux du champion suisse Godi Schmutz (1'54"43), de Loder (1'58"30) et de Demierre (1'55"99). Ainsi la moyenne du vainqueur (40,588 km/h) démontre bien que Henk Lubberding est en grande forme. Il aura l'occasion de le prouver ces prochains jours.

Classement du prologue :

1. Henk Lubberding (Ho) les 1250 m en 1'50"87 (moyenne 40,588). 2. Ludo Peeters (Be) 1'51"18. **3. Bruno Wolfer (S) 1'51"80.** 4. Rudi Pevenage (Be) 1'51"88. 5. Josef Devits (Be) 1'52". 6. Bernt Johansson (Su) 1'52". 7. Willy Teirlinck (Be) 1'52". 8. Simone Fraccara (It) 1'52". 9. Giuseppe Saronni (It) 1'53". 10. Arnaldo Caverzasi (It) 1'53". **11. Erwin Lienhard (S) 1'53".** 12. Hanspeter Jakst (RFA) 1'53". 13. Silvano Contini (It) 1'53". 14. Claude Criquiélion (Be) 1'53". 15. Rudi Colman (Be) 1'53". 16. Johan Van de Velde (Ho) 1'53". **17. Godi Schmutz (S) 1'54".** 18. Pierino Gavazzi (It) 1'54". 10. Sven-Ake Nilsson (Sue) 1'54". 20. Ronald De Witte (Be) 1'54". **Puis, les autres Suisses : 22. Bolle 1'55. 24. Mutter 1'55". 26. Blaser 1'55". 28. Demierre 1'55". 29. Gisiger 1'56". 30. Keller 1'56". 32. Vögele 1'56". 33. Ämisegger 1'56". 42. Wehrli 1'57". 45. Zweifel 1'57". 49. Loder 1'58". 54. Amrhein 1'58". 58. Fuchs 1'59". 64. Sutter 2'00". 78. Salm 2'04". 81. Frei 2'06".** 85 coureurs au départ, 85 classés.

Glaus ne fait pas de détail

Dans le cadre du prologue officiel du Tour, les responsables neuchâtelois avaient organisé une épreuve contre la montre (parcours identique aux professionnels) pour seize amateurs-élites invités. Parmi eux, nous trouvions les médaillés des championnats du monde, Baumgartner, Känel, Dill-Bundi et le champion Gilbert Glaus. Sur un parcours de 1250 m, Gilbert Glaus ne fit pas le détail, prenant près de sept secondes à ses adversaires du jour. Le second chrono fut l'apanage de Walter Baumgartner, devant Massard et Grézet. Notre Valaisan, Robert Dill-Bundi, actuellement à l'école de recrues, réalisa plus de dix secondes de plus que le champion du monde. Cet intermède des élites permit au nombreux public de faire des comparaisons chiffrées avec les temps des professionnels.

Classement : 1. Gilbert Glaus (Thoune) les 1250 m en 1'50"92 ; 2. Walter Baumgartner (Weisch) 1'57"06 ; 3. André Massard (La Tine) 1'57"13 ; 4. Hans Känel (Bargen) 1'57"77 ; 5. Erich Wälchli (Langenthal) 1'59"23 ; 6. Jean-Marie Grézet (La Chaux-de-Fonds) 1'59"52 ; 7. Jean-Marc Divorne (Neuchâtel) 2'00"92 ; 8. Gianfranco Galfetti (Hauterive) 2'01"46 ; **9. Robert Dill-Bundi (Chippis) 2'01"72 ;** 10. Daniel Schwab (Neuchâtel) 2'02"53.

CYCLISME

Un vainqueur possible GIUSEPPE SARONNI

LA PREMIÈRE OPÉRATION du 33e Tour de Romandie, la présentation des équipes, s'est déroulée sous un magnifique soleil et en présence d'un nombreux public. Un seul absent de marque, l'Allemand Dietrich Thurau, malade, qui a dû renoncer à la boucle romande. Dans le cadre des discussions avec les directeurs sportifs et les coureurs, on retrouve pratiquement la même opinion sur le parcours 1979. **«C'est un tour très ouvert, et seul un coureur complet pourra inscrire son nom au palmarès de l'épreuve de l'USC. Chacun pense que l'étape de samedi avec arrivée à Torgon pourra être déterminante, ainsi que le contre la montre de dimanche sur le circuit à Genève.»** Le vainqueur de l'an dernier, le Hollandais Johann Van de Velde, s'estime en bonne forme. **«Je commence les courses par étapes maintenant, je me sens bien. Mon séjour en altitude à Thyon 2000, m'a bien convenu. Je me suis trouvé plus rapidement en forme en début de saison. Notre équipe est forte, mais il faudra bagarrer chaque jour. C'est un tour pour Saronni.»** Pour le directeur sportif de la Bianchi, Ferreti, il trouve le parcours très bien et varié. **«Je regrette que De Muynck soit grippé, il a de la peine à souffler, j'espère que le beau temps se maintienne. Quant à Knudsen et Lualdi, ils marchent très bien et je pense que nous pouvons jouer un rôle intéressant. Les deux premiers jours seront difficiles, puis on verra...»**

Dans la formation Mercier, le Suisse Daniel Gisiger est confiant. **«Je suis ici pour retrouver le coup de pédales. Je me sens nettement mieux, mais j'aurais souhaité moins de côtes.»** Pour Ettore Milano de la Zonca, le parcours permettra tous les jours une bataille intéressante, la course sera très ouverte.

«Nous allons voir comment les choses se déroulent. Je Pense que Wolfer et Demierre peuvent tenter les victoires d'étapes, alors que Bellini peut jouer une carte importante dans les étapes de montagne.» Chez Sanson, le directeur sportif Bertolozzi estime que la victoire finale se jouera à Torgon, il en est de même pour Franceschi, responsable de l'équipe Willora. **«Sans être aussi difficile que Thyon 2000, l'étape valaisanne pourrait être décisive.»** Franceschi est catégorique : **«Les deux premiers jours seront difficiles, où Belges et Hollandais se sentiront à l'aise.»** Bertolozzi ajouta : **«Si les écarts sont minimes à Torgon, l'épreuve de vérité de dimanche prendra toute sa valeur.»** Pour la formation française de «Motobecane», Bazzo, Michel et surtout Martinez peuvent venir inquiéter les meilleurs. Malheureusement, Martinez, qui est tombé au championnat de Zurich (mon maillot s'est pris dans ma roue avant), il espère que cette chute ne l'handicapera pas trop. **«J'essaie les deux premiers jours, si cela ne va pas, j'arrête.»** L'équipe Jelmoni dirigée par Ritz essaiera d'être dans le coup. **«Mais cela sera difficile, mes hommes manquent de course. Je pense qu'il faudra attaquer dès le départ tous les jours. Je redoute un peu l'arrivée à Torgon, mais d'ici là, on verra... pour mon équipe, le Tour de Romandie est une excellente préparation pour réaliser mon objectif, le Tour de Suisse.»**

En passant en revue les «troupes» du Tour de Romandie, on constate donc que le nom de Giuseppe Saronni revient souvent sur les lèvres des directeurs sportifs. Le vainqueur du dernier championnat de Zurich sait à quoi il doit s'attendre dès le premier jour, qui conduira la caravane de Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds. Mais avant il y aura eu le prologue, qu'il faut plutôt regarder sous l'aspect publicitaire pour les commanditaires qui apportent leur soutien à l'épreuve. Il aura néanmoins attribué le premier maillot vert. La course commence réellement aujourd'hui.

Peb.

● Le Français Joël Gallopin a été « positif » au contrôle antidopage de la 9e étape du Tour d'Espagne, le 3 mai. La contre-analyse s'est également avérée positive et Gallopin a été classé dernier de l'étape avec une pénalisation de 10 minutes.

TdF: M. Pollentier cherche une équipe

Le malaise s'accentue un peu plus chaque jour au sein de l'équipe Splendor. Michel Pollentier ne cache pas sa colère. Leader indiscutable de l'équipe, il a dû disputer la première étape de montagne du Tour d'Espagne avec un vélo de réserve. Il avait cassé le sien au cours de sa chute, samedi après l'arrivée. On n'avait pas pu lui fournir un vélo neuf. En petit comité, le Belge n'hésite pas à déclarer : «Je me suis trompé d'équipe.»

L'équipe Splendor ayant des problèmes financiers, Robert Lauwers, le directeur sportif, a proposé à Pollentier de courir le Tour de France avec Isbörke ou Flandria. Mais Pollentier est brouillé avec Thurau et Demeyer et il est peu probable qu'il trouve un compromis. Il aurait cependant reçu des offres des Italiens de Magniflex et de Teka. Pollentier participera donc sûrement au Tour de France mais on ignore encore avec quelle équipe.

Tennis: des surprises à la Coupe des Nations

De nouvelles surprises ont été enregistrées au cours de la deuxième journée de la Coupe des Nations à Düsseldorf : l'Australie, en remportant ses deux simples avec Kim Warwick et John Alexander, a pris le meilleur sur les Etats-Unis alors que le Mexique, qui pouvait pourtant compter sur Raul Ramirez, s'est incliné devant la RFA.

La sensation de la journée a été causée par Kim Warwick (26 ans), No 4 australien, qui n'a laissé aucune chance à l'Américain Eddie Dibbs, No 9 mondial, battu en deux sets après n'avoir gagné que quatre jeu. Après le succès de John Alexander sur Arthur Ashe, le doublé a été interrompu par l'obscurité sur le score de 1-1.

Les résultats de la deuxième journée :

Groupe B, premier tour : Australie - Etats-Unis 2-0 (interrompu). Kim Warwick bat Eddie Dibbs 6-2 6-2. John Alexander bat Arthur Ashe 6-3 6-7 6-4. Alexander - Phil Dent contre Ashe - Stan Smith 6-4 6-7 (interrompu par l'obscurité).

RFA - Mexique 2-1. Ulli Pinner bat Raul Ramirez 7-5 4-6 7-5. Rolf Gehring bat Emilio Montano 7-6 6-4. Gehring - Zirngibl contre Ramirez - Montano 4-6 6-4 0-6.

Défaite de Virginia Wade

Championne 1977 de Wimbledon, l'Anglaise Virginia Wade a été éliminée au premier tour des championnats internationaux féminins d'Italie, à Rome. Elle a été battue 6-1 6-3 par l'Allemande Iris Riedel.

Ski: les cadres nationaux pour la prochaine saison

LA FÉDÉRATION SUISSE de ski a publié la liste des skieuses et skieurs qui ont été retenus dans les différents cadres nationaux (groupes d'entraînement) pour la saison 1979-1980. En ski alpin, la Fédération suisse a précisé que le cas de Lise-Marie Morerod était en suspens dans l'éventualité de son retour dans le «cirque blanc». Chez les messieurs, on ne retrouve pas, comme prévu, Heini Hemmi et Philippe Roux. Tous deux avaient annoncé leur intention d'abandonner la compétition à la fin de l'actuelle saison.

Composition des groupes d'entraînement pour la saison 1979-1980.

FOND

MESSIEURS

Groupe 1/a : Gaudenz Ambühl (né en 1954/Davos), **Edi Hauser (1948/Obergoms), Hansueli Kreuzer (1950/Obergoms),** Franz Renggli (1952/Garde Frontière). – **1/b :** Venanz Egger (1954/Plasselb), Heinz Gähler (1952/Garde Frontière), Paul Grünenfelder (1955/Graue Hörner), **Konrad Hallenbarter (1953/Obergoms),** Alfred Schindler (1957/Clariden), Fredy Wenger (1955/Blumenstein).

Groupe 2 : Joos Ambühl (1959/Davos), Sylvain Guenat (1959/La Chaux-de-Fonds), Francis Jacot (1956/La Sagne), Roland Mercier (1956/Le Locle), Fritz Pfeuti (1958/Sangernboden), Hans Puerro (1960/Plasselb), André Rey (1958/Les Cernets), Edgar Steinauer (1958/Einsiedeln).

Retraite : Fritz Zimmermann (1957/Clariden). **Retour aux associations régionales :** Bruno Heinzer (Hausen), Pierre-Eric Rey (Les Cernets), Werner Rufener (Blumenstein), **Aurel Salamin (Grimentz).**

Juniors, groupe 3 : Markus Fähndrich (1960/Horw), Richard Golay (1962/Le Lieu), Andy Grünenfelder (1960/Domat/Ems), Jean-Philippe Marchon (1962/Saignelégier), Bruno Renggli (1961/Marbach), Markus Romang (1961/Gsteig), Daniel Sandoz (1961/Le Locle). **Groupe 4 :** Emmanuel Buchs (1962/Hochmatt), Jean-Marc Däyer (1963/Le Locle), Ernst Gfeller (1960/Lenk), Giachen Guidon (1961/Saint-Moritz), Hansluzi Kindschi (1963/Davos), Serge Luthi (1962/Blonay), Stève Maillardet (1961/Les Cernets), Markus Oberer (1963/Splügen), Daniel Werren (1961/Lenk).

DAMES

Groupe 1 : Käthi Aschwanden (1957/Isenthal), Christine Brügger (1956/Lachen), Evi Kratzer (1961/Saint-Moritz), Brigitte Stebler (1960/Pontresina), Cornelia Thomas (1960/Pontresina), Karin Thomas (1961/Pontresina). **Groupe 2 :** Annelies Lengacher (1964/Thoune), Catrina Maissen (1963/Trun), Esther Schönbächler (1962/Einsiedeln), Doris Suess (1961/Kriens), Loraine Yersin (1962/Chateau d'Oex).

Saut

Groupe 1 : Robert Mösching (1954/Gstaad), Hansjörg Sumi (1959/Gstaad). **Groupe 2 :** Paul Egloff (1959/Wildhaus),

Martial Donnet : il rejoint Jean-Luc Fournier dans le premier groupe. **(Photo Bild + News)**

Olivier Favre (1957/Le Locle), Roland Glas (1960/Wildhaus), Robert Hutter (1960/Wildhaus), Georges-André Jaquiéry (1960/Sainte Croix). Harald Reichenbach (1959/Gstaad), Mario Rinaldi (1957/Le Brassus). **Groupe 3 :** Toni Berchten (1962/Gstaad), Benito Bonetti (1962/Andermatt), Beat Künzli (1962/Olten), Roland Müllener (1962/Gstaad) Bernhard Pöllinger (1962/Saint-Moritz), Placide Schmidiger (1962/La Chaux-de-Fonds). **Groupe 3/a :** Emmanuel Raaflaub (1962/Gstaad), Patrice Ryter (1962/La Chaux-de-Fonds), **Silvio Zumtaugwald (1962/Zermatt).**

Combiné nordique. – Groupe 1 : Ernst Beetschen (1953/Lenk), Karl Lustenberger (1952/Marbach). **Groupe 2 :** Walter Hurschler (1959/Bannalp), Daniel Perret (1959/La Chaux-de-Fonds). **Groupe 3 :** Urs Grieder (1959/Olten), **Ernst Hischier (1959/Oberwald),** Ferdi Streit (1963/Olten).

Ski alpin

MESSIEURS

Groupe 1 : Toni Bürgler (1957/Schwyz), **Martial Donnet (1956/Morgins), Jean-Luc Fournier (1956/Nendaz),** Erwin Josi (1955/Adelboden), Peter Lüscher (1956/Ebnat Kappel), Jacques Luthy (1959/Charmey), Peter Müller (1957/Zurich). **Groupe 2 :** Peter Aellig (11956/Adelboden), **Sepp Bürcher (1958/Riederalp),** Conradin Cathomen (1959/Crap Sogn Gion), Bruno Fretz (1960/Glattbrugg), **Joël Gaspoz (1962/Morgins),** Christian Hemmi (1954/Parpan), Roland Lutz (1959/Bad Ragaz), Silvano Meli (1960/Leysin), Urs Räber (1958/Grindenwald), Werner Rhyner (1956/Schwanden), Peter Schwendener (1955/Arosa), Alfons Seliner (1954/Schwanden), Werner Spörri (1959/Fischenthal), Walter Vesti (1950/Davos). **Groupe 3/a : Didier Bonvin (1958/Arbaz),** Thomas Bürgler (1960/Schwyz), Bruno Kernen (1961/Schönried), **Gérard Morand (1958/Saint-Martin),** Urs Näpflin (1959/Wengen), Walter Sonderegger (1960/Oberegg), **Christian Welschen (1956/Zermatt). Groupe 3/b :** Werner Ambühl (1957/Beverin/Thusis), Urs Eberhöfer (1957/Saint-Moritz), Hans Frautschi (1957/Saanenmöser), Armin Grab (1958/Stoos), Kurt Gubser (1958/Sexmoor), Peter Hodel (1959/Zweisimmen), Markus Imobersteg (1960/Wimmis), **Max Julen (1961/Zermatt),** Heinz Zanini (1959/Schönried), **Pirmin Zurbriggen (1963/Saas Almagell). Groupe 4 :** Karl Alpiger (1961/Wildhaus), Beni Bischofberger (1958/Oberegg), Hansueli Bösch (1960/Ennetbühl), **Pascal Beney (1961/Anzère).**

DAMES

Groupe 1 : Annemarie Bischofberger (1960/Oberegg), Doris De Agostini (1958/Airolo), Evelyne Dirren (1956/Scuol), Brigitte Glur (1959/Schönried), Erika Hess (1962/Bannalp), Marie-Thérèse Nadig (1954/Flums), **Bernadette Zurbriggen (1956/Saas Grund). Groupe 2 :** Zoe Haas (1962/Beckenried), Gaby Infanger (1961/Pizol), Christine Klossner (1961/Grindelwald), Rita Näpflin (1961/Beckenried). **Groupe 3 :** Claudia Amstutz (1961/Engelberg), **Hedy Bürcher (1961/Riederalp),** Ariane Ehrat (1961/Unterwasser), Marianne Hummel (1961/Kriens), **Brigitte Nansoz (1962/Chamoson),** Brigitte Oertli (1962/Egg), **Fabienne Pralong (1963/Sion),** Yvonne Seeholzer (1961/Schwyz).

Prix. Qualité. Choix.

MIGROS ★ VALAIS

Dimanche 13 mai Fête des mères

Action 9-19.05

AGNEAU DE NOUVELLE-ZELANDE

Garantie satisfait ou remboursé

-gigot avec os 1/2 kg 4.50 au lieu de 6.–

-épaule avec os 1/2 kg 3.50 au lieu de 4.50

-gigot sans os 1/2 kg 6.10 au lieu de 8.–

-épaule sans os 1/2 kg 4.40 au lieu de 6.–

-côtelettes 1/2 kg 4.75 au lieu de 6.–

-ragoût 1/2 kg 1.50 au lieu de 2.–

du 9 au 12.05

St Honoré aux fraises 600g 7.50

Action DÈS LE 9.05

Vacherin fribourgeois 1/2 kg 5.10

Action 9-12.05

POISSONNERIES SION – SIERRE

Thon rouge sans tête 1/2 kg 4.20 au lieu de 5.50

Action 9-12.05

Canapé au saumon fumé la pièce 1.– au lieu de 1.40

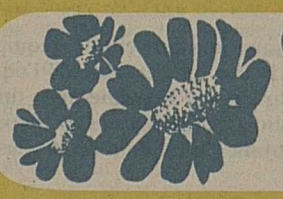

Choisissez des fleurs pour le plaisir de maman

ORCHIDEES, ROSES, ŒILLETS

ou une TERRINE FLEURIE

CHAÎNE HI-FI MITSUBISHI E 310

2 x 50 watt sinus, COMPLETE,
Amplificateur: 2 x 50 watt, bande passante 10 Hz - 40 KHz
Récepteur: OUC stéréo
Platine. semi-automatique, entraînement à courroie
cellule magnétique, aiguille diamant
Lecteur-cassettes: avec DOLBY
Haut-parleurs: système 2 voies, enceintes closes

SERVICE APRÈS-VENTE M SERVICE M SERVIZIO DOPO VENDITA

1780.–

Garantie 1 année · Garantie tube-image 3 ans
Livraison gratuite dans notre rayon d'activité
Service après-vente assuré par nos spécialistes

DANS NOS MARCHÉS DE MONTHEY · MARTIGNY · SION · SIERRE · BRIGUE

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

SION
à proximité immédiate de la gare (au sud), au sommet d'un immeuble récent avec ensoleillement et vue imprenable

appartement 4 p. + cuisine

avec place de parc privée comprenant: vaste séjour avec balcon en plein sud, 3 chambres à coucher, WC indépendant, salle de bains, hall, cuisine avec coin à manger.
Construction luxueuse.

Prix: Fr. 180 000.–

Pour traiter: Fr. 40 000.–

Solde par reprise de dettes

Tél. 027/22 88 88
(demandez M. Margelisch)
ou 027/43 14 12 (heures repas)
36–260

A louer,. dès mai/juin 1979

hôtel-café-restaurant dancing

à proximité d'une importante station du Valais central

- Places de parc privées, 50 voit.
- Bail de longue durée à de bonnes conditions
- Matériel d'exploitation complet à disposition
- Pas de reprise
- Affaire intéressante

Ecrire sous chiffre P 36–24674 à Publicitas, 1951 Sion
ou tél. 026/22 21 46 après 19 h.

A vendre

Avenue Krieg 44, à Genève
- chalet de 18 m x 10.60 mm de 2 étages à démonter sur place
- dépendance soit hall avec poutres en bois collé
- couvertures de piscine ossature métallique

Faire offre pour l'ensemble ou détaillée pour chaque poste, écrire sous ch. K 312559.18, Publicitas 1211 Genève 3

Sion, rue de Lausanne 146
Corbassières
A louer

appartement 4 pièces

Fr. 320.– avec subsides. 6 chaîne TV. Place de parc inclus.
Libre tout de suite

Tél. 027/22 31 21
heures de bureau 36–2494

A louer
à Châteauneuf-Conthey

appartement 3 pièces

Loyer mensuel Fr. 376.– charges comprises
Libre tout de suite ou à convenir

Tél. 027/36 14 87
36–540

A vendre à **Chippis**
quartier ouest

appartement 3½ pièces

Remis à neuf

Fr. 85 000.–

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Agence Marcel Zufferey, Sierre
Tél. 027/55 69 61

SION
près du centre, Sous-le-Scex
dans immeuble récent

appartement 3 p.

Comprenant: séjour, cuisine avec balcon commun, WC et salle de bains.
Partie nuit: 2 grandes chambres.
Avec garage et place.

Prix: Fr. 125 000.– plus garage Fr. 15 000.–

Pour traiter: Fr. 35 000.–

Solde par mensualités.

Tél. 027/22 26 08
(demandez M. Blatter)
ou 027/22 19 28 (heures repas)
36–260

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à **Verbier,** au centre de la station, pour l'été

appartement 4 pièces

divisé en 2 studios, 2 cuisinettes, 2 salles de bains.
Conditions très favorables pour la durée d'été.

S'adresser à:
Hôtel Central, Martigny.
Tél. 026/2 11 84
36–24988

Je cherche à Sion ou sur le coteau

un appartement

bien isolé, 4 à 4½ pièces, avec grand living, si possible cheminée française et garage.

Ecrire sous chiffre P 36–301139 à Publicitas, 1951 Sion. *

Bungalows pour vacances au Tessin
Maisonnettes et appartements pour vacances à Caslano, au **lac de Lugano.**
Dès Fr. 10.– par personne. Libre jusqu'au 7 juillet et depuis le 11 août.

S'adresser à Beltramini M.D., via Ciseri 6
6900 Lugano. 24–328

A vendre dans zone industriel de Martigny

env. 2000 m2 de terrain
au lieu dit Les Finettes

Faire offre sous chiffre 31/32454 à Publicitas, 1211 Genève 3

A vendre à Grimisuat

1109 m2 de terrain
pour construire villa. Belle situation avec 183 m2 de bois.

Offre sous chiffre 89–386 à Annonces Suisses S.A., Sion.

Beau chalet

de 2 appartements à louer **Mayens-de-Riddes,** 5 lits, 1100.– 7 lits, 1400.– par mois
Juin et septembre prix réduit

Tél. 021/32 57 16

A vendre, La Tour-de-Peilz
Route de Saint-Maurice 201
Dans immeuble neuf – pour été 1979

Sur 16 appartements il nous reste

1 appartement de **6 pièces** au rez-de-chaussée avec très grand jardin privé de 230 m2. **Fr. 305 000.–**
1 appartement de **5 pièces** au 2e **Fr. 220 000.–**
1 appartement de **4 pièces** au 3e **Fr. 220 000.–**

Inclus dans le prix: cheminée de salon, parquet, cuisine entièrement équipée, balcon-terrasse, cave-galetas, à choix moquettes et tapisseries, vue sur le lac et les montagnes, exposition plein sud. Pour traiter, environ 20% nécessaire. Demandez-nous une documentation, visitez l'appartement qui vous intéresse. Excellent rendement locatif.

V. Granoli & Fils, Moulins 33, Vevey
Tél. 021/51 40 37 heures de bureau
22–16616

A louer

magnifique bureau neuf ou cabinet, 90 m2

bien centré, à Sion.

Pour traiter: M. Clerc, c.p. 105
1951 Sion.
Tél. 027/22 80 50 36–239

A vendre ou à louer à **Salins,** à 6 km de Sion, altitude 900 m

appartements 3½ et 2 p.

Location: Fr. 500.– et Fr. 250.– par mois.
Tout confort. Cheminée française, cave, jardin, pelouse. Bordure de route. Vue imprenable.

Vente: Fr. 150 000.– et Fr. 60 000.–
Directement du constructeur.

Tél. 027/22 12 39
23 56 81 36–24770

GOLF

L'open d'Italie

Après un barrage avec le Sud-Africain Dale Hayes, le Britannique Brian Barnes a remporté l'open d'Italie, disputé à Monticello et organisé par le golf-club de la ville. Pour un de ses premiers tournois en Europe, la vedette américaine Grenschaw, que les organisateurs du tournoi de Montana ont déjà contacté, a pris une très belle 8e place. Principaux résultats:

Classement final: 1. Brian Barnes (GB) 281; 2. Dale Hayes (AS) 281 (après barrage); 3. S. Torrance (GB) et V. Fernandez (Arg) 284; 5. A. Garrido (Esp), J. Jacklin (GB), S. Ballesteros (Esp:, Grenschaw (EU) et Lovato (It) 285 ; 10. King (GB) 286.

NATATION

Les rencontres genevoises

Quelque 900 nageurs de vingt-six clubs, représentant quatre nations (Suisse, RFA, Italie, France), ont participé à la piscine des Vernets de Genève (bassin de 50/ mètres), aux rencontres genevoises de natation.

Chez les filles, au 100 m dos, la Valaisanne Louisa Lussetti (Monthey) a pris la deuxième place en 1'12''63 derrière la Genevoise Geneviève Bertrand (1'11''62).

KARATÉ

La Suisse cinquième à Helsinki

L'équipe suisse a pris finalement la cinquième place au championnat d'Europe à Helsinki. Après avoir perdu contre la Hollande (0-4), future championne d'Europe, la Suisse a battu la RFA aux points (2-2), avant de perdre en match de classement contre la Finlande (1-3)]

Classement final: 1. Hollande; 2. France; 3. Espagne, Finlande; 5. Suisse, Italie.

UN SUISSE AU COMITÉ DIRECTEUR

Le genevois Henri Jordan du Karaté-Club de Genève a été nommé second vice-président de l'Union européenne de karaté au cours du congrès de cette fédération, tenu à Helsinki dans le cadre du championnat d'Europe.

HOCKEY SUR GLACE

Didi Imhof à Lens

***Après sa brillante saison ponctuée par une ascension méritée en première ligue,* le HC Lens annonce l'arrivée, au sein de son équipe, de l'ex-entraîneur sierrois Didi Imhof (prêt). Un autre transfert a été réalisé avec le club de la cité du soleil qui cède au nouveau promu Dordoni. Ces transactions sont en fait bilatérales puisque J.-J. Nanchen de Lens revêtira les couleurs sierroises la saison prochaine.**

Automobilisme

Après le Critérium neuchâtelois

Claude Haldi: c'était moins une...

TROISIÈME manche du championnat suisse des rallyes, le critérium neuchâtelois disputé samedi a failli se terminer par un double coup de théâtre. En effet, tant Claude Haldi, proclamé finalement vainqueur, que Jean-Marie Carron son adversaire le plus coriace durant la journée, furent victimes de sérieux ennuis mécaniques tout proche du but: Haldi avec une canalisation d'huile arrachée, suite à une «touchette» et Carron avec le câble des gaz sectionné. Mais heureusement pour eux, ils allaient pouvoir se traîner péniblement jusqu'à l'arrivée et maintenir ainsi leur position.

Triomphe pour Haberthur

Avec son coéquipier Jacquemet, Jean-Marie Carron a donc mené une chasse effrénée pour tenter de faire vaciller Haldi ; et ce n'est que pour 13 secondes qu'il échoua. Ce classement a de quoi réchauffer le cœur du préparateur Guido Haberthur, puisque la Porsche turbo d'Haldi-Sandoz et celle, à moteur 3 litres atmosphérique de l'équipage valaisan ont été affûtées dans ses ateliers de Lausanne.

Remarquable (et quelque peu attendu) comportement des Fiat-Abarth 131. Une fois de plus, c'est celle de Philippe Carron-Daniel Siggen (3e) qui se montra la plus véloce des deux, Chapuis-Bernasconi lui concédant au total 34''. Même si Haldi, en s'imposant pour la troisième fois en trois courses, a pris une option supplémentaire sur la couronne nationale, les voitures italiennes peuvent viser les places d'honneur du championnat et sur des tronçons moins rapides et en terre, postuler encore à quelques victoires «d'étape».

Nouveau résultat flatteur pour Philippe Roux, associé à Paul-Bernard Mugnier: cinquième et régulier, cela leur permet de demeurer fort bien installés dans le peloton compact qui chasse derrière Haldi.

La position du Verbiéran (Porsche Carrera 2,7 litres) s'est d'autant plus renforcée que Savary (sortie de route), Bering (idem plus des problèmes de boîte) et Corthay (voiture poussive car modifiée en hâte pour satisfaire au contrôle anti-bruit) abandonnèrent ou perdirent toutes chances de figurer convenablement à l'arrivée à Neuchâtel. A relever encore que Scemama (Kadett) fut également victime de son tempérament et que, comme de bien entendu, Etienne déclara forfait avec sa Lancia-Stratos dénommée l'Arlésienne...

En vrac, pour conclure, le palmarès des autres Valaisans engagés samedi et parmi lesquels, Chris Carron, sans doute désireux de ne pas passer pour le «cancre» de la famille, obtint une distinction tout à fait méritoire : 9e Ch. Carron-Genoud (Kadett GTE); 19e M. Maye-E. Favre (BMW 2002); ils connurent quelques problèmes d'ordre mécanique, ce qui explique ce rang, relativement modeste pour eux; 34e A. Rudaz (Kadett GTE); 55e J.-P. Defaye (Kadett GTE). 57 classés.

Ont été contraints au retrait: T. Aymon-Moos (MBW, sortie de piste), Rauch-Grand (Triumph) et Emery-D. Maye (radiateur d'eau), Escort.

T.-M.W.

Haldi au départ du rallye de Saint-Cergue

Le rallye de Saint-Cergue, dont ce sera la première édition et qui constituera la quatrième manche du championnat suisse, aura lieu le samedi 26 mai. L'organisation en est assurée par l'écurie rolloise. Le départ et l'arrivée auront pour cadre Saint-Cergue et le parcours se présentera sous la forme d'une ronde puisque les concurrents auront à parcourir à quatre reprises une boucle de 80 km comprenant quatre épreuves spéciales totalisant 29,220 km ce qui revient à dire que le rallye portera, dans sa totalité, sur 320 km dont 117 km de vitesse pure sur des routes fermées à la circulation. En ce qui concerne l'horaire, la première voiture quittera Saint-Cergue à 7 h. 01 alors que la première arrivée sera jugée à 18 h. 11.

80 voitures seront au départ. Parmi les inscrits, on trouve le Lausannois Claude Haldi, vainqueur cette saison, sur sa Porsche Turbo, des trois premières manches du championnat suisse des rallyes.

Le Brassus-Marchairuz: annulation

Pour la deuxième fois consécutive, la section vaudoise de l'ACS a dû se résoudre à annuler la course de côte le Brassus - Marchairuz, prévue pour le 13 mai. La décision a été prise en raison de la neige, qui n'a pas daigné se retirer à temps.

Lignières: razzia valaisanne

Le Sédunois Michel Rudaz, au volant de son Alpine a fait une entrée remarquée sur le circuit de Lignières.

Triomphe total des pilotes de l'écurie 13 Etoiles ainsi que d'Alpine Renault samedi à Lignières à l'occasion d'un slalom mis sur pied par l'ACS - Soleure.

En effet, pour son retour en compétition après un long hiver qu'il consacra en priorité à la formation des jeunes skieurs de la capitale, Michel Rudaz a fêté un nouveau succès absolu au volant de son Alpine 1800. Au classement général, il précède l'Orserain Jean-Daniel Murisier, auteur lui aussi d'une excellente prestation lorsqu'on sait qu'avec son Alpine rendant une cinquantaine de chevaux à celle de Rudaz, il ne lui concède qu'une seconde soixante!

En non licenciés, l'Octodurien Philippe Darbellay, également sur Alpine-Renault (l'ex-1300 de Trisconi) complète cet honorable tableau de chasse en s'adjugeant la victoire «scratch».

Pour Georges Aymon enfin, recalé en groupe 5 parce qu'il était le seul concurrent en lice en groupe 2 (!), il n'avait guère la possibilité, face à deux Porsche Carrera, de «faire» mieux que troisième et dernier de sa catégorie.

J.-M. W.

MARCHE

GP de Vidy: succès valaisans

RÉSULTATS

Ecoliers C: 1. Antonelli Eddy, CM Nyon 10' puis 4. Rouiller Murielle, CM Monthey 10'53.

Ecoliers B: 1. Flipo Christophe, CM Les Broyards Payerne 11'30; puis 3. Buffet Jean-René, CM 13 Etoiles, Sion 12'20; 6. Pernatozzi Lucie, CM Conthey 13'05; 8. Benedetti Gianni, CM Monthey 13'15; 10. Sallin Anne-Claude, CM 13 Etoiles, Sion 13'28; 12. Collin Olivier, CM Monthey 14'25; 13. Genin Sébastien, CM Monthey 14'34; 14. Muto Franco, CM Monthey 14'39; 16. Bovier Arlette, CM Monthey 16'01.

Ecoliers A (3 km). – 1. Girod Thierry, CM Yverdon, Sainte-Croix 17'09; puis 3. Pernatozzi Mario, CM Conthey 18'23; 4. Germanier Hector, CM Monthey 18'36; 7. Bovier Claude-François, CM Monthey 19'48; 8. Udriot Sylvie, CM Monthey 19'51; 9. Vohlgehaben Bettina, CM Monthey 20'15; 10. Clerc Stéphane, CM Conthey 20'21; 14. Caloz Evelyne, CA Sierre 21'34; 17. Aymon Marie-Jeanne, CM Monthey 21'47; 18. Andrey Fabienne, CM Monthey et Bourban Philippe, CM Monthey 22'09.

Juniors (10 km). – 1. Fellay Maurice, CM 13 Etoiles, Sion 51'51.

Cadets A (10 km). – 1. Girod Urbain, CM Monthey 55'14; 2. Luyet Grégoire, CM 13 Etoiles, Sion 57'26; 3. Jacquemet P.-Alain, CM Conthey 59'46; puis 5. Clausen Narcisse, CM Conthey 61'58; 6. Cherix Michel, CM Monthey 62'37; 7. Cherix Dominique, CM Monthey 64'48.

SAVEZ VOUS MANGER EN FAMILLE ET MAIGRIR

WEIGHT WATCHERS
CONTROLE DU POIDS
34 Rue de la Synagogue 1204 GENÈVE - Tél (022) 20 62 49

La plus grande organisation au monde avec plus de 13 millions d'adhérents, vous invite à une

réunion d'information gratuite

Jeudi 10 mai, 14 h. 30, 19 heures
Ecole-club Migros, place de la Gare, Sion

Réunions WEIGHT-WATCHERS à Genève, Nyon, Morges, Lausanne, Vevey, Yverdon, Neuchâtel, Sion, Berne, Zurich, Lucerne, Lugano, Mendrisio, Bellinzone, Locarno.

FOOTBALL: AVEC LES «SANS GRADE» EN VALAIS

Les leaders rivalisent d'adresse

EN MARQUANT vingt-deux buts au cours de cette dix-neuvième journée de championnat, les quatre leaders de 4e ligue ont prouvé que pour eux il n'était pas question de relâchement, de déconcentration anticipée, malgré une avance au classement qui oscille entre six points (St. Niklaus 2) et deux points (Leytron 2 et Saint-Léonard 2).

Cette avalanche de buts est donc à mettre à l'actif de Termen (7-0 face à St. Niklaus), de St. Niklaus 2 (8-0 face à Loc-Corin), de Saint-Léonard 2 (1-1 sur son terrain face au modeste Vionnaz 2) et de Leytron 2 qui a trouvé six fois le chemin des filets défendus par le gardien de La Combe 2 (6-0). Une avalanche de but qui a également été le lot de Bramois qui poursuit magnifiquement son redressement aux dépens de Leytron 3 (12-3, soit le plus gros score enregistré ce week-end en 4e ligue) et qui est ainsi en passe de se mettre définitivement à l'abri de la relégation. Cette dernière guette toujours Agarn 2 (0-0 face à Visp 2), Erde 2 (3-4 sur le terrain de Grimisuat), Riddes 2 (4-4 à Vétroz) et le duo Orsières 2 (Saint-Maurice 2 qui ont respectivement ajouté 1 et 2 points à leur capital précédent.

En ce qui concerne le challenge *Nouvelliste* (quinze entrées à un match international de la Suisse) qui récompensera la meilleure attaque de 4e ligue, Leytron 2 a sans doute accompli un pas décisif dans ce sens en portant son total de buts au chiffre impressionnant de 95 (cinq buts par match de moyenne).

Groupe 1

Il manque théoriquement deux points à Termen pour être à l'abri d'un éventuel retour de Montana-Crans en tête de ce groupe. Autant dire qu'à ce niveau, contrairement à celui qui situe les relégables, où la deuxième garniture d'Agarn n'a pas encore perdu tout espoir de se sauver, les mystères ne sont plus très nombreux à trois journées de la fin.

DIMANCHE PROCHAIN

Brig 2 - Raron 2
Lens 2 - Agarn 2
Leuk-Susten - Montana-Crans
St.Niklaus - Turtmann
Salegesch 2 - Termen
Visp 2 - Sierre 2

4E LIGUE

Groupe 2

Plus encore que celle de Termen, la position de St. Niklaus 2 (six points d'avance sur Grimisuat 2) tient, elle, véritablement du privilège. La «contrainte», qui l'oblige théoriquement à s'assurer encore un point au cours des trois derniers matches, est pour lui nettement moins exigeante que celle d'Erde 2 pour qui les quatre points de retard sur Hérémence 2 constituent quasiment un handicap insurmontable.

DIMANCHE PROCHAIN

Ayent 2 - St. Niklaus 2
Erde 2 - Arbaz
Grône - Grimisuat 2
Hérémence 2 - Granges 2
Loc-Corin - Savièse 2
Salins - Vex

Groupe 3

En cédant un point curieux à Vionnaz (excès de confiance?), Saint-Léonard 2 ne compte à nouveau plus que deux petits points d'avance sur Saillon, vainqueur 0-1 de Châteauneuf. Le suspense à ce niveau demeure donc entier dans ce groupe qui est par contre en passe de liquider définitivement le cas de la relégation malgré le point arraché par Riddes 2 (4-4) sur le terrain de Vétroz.

DIMANCHE PROCHAIN

Ardon - Saint-Léonard 2
Leytron 3 - Châteauneuf
Riddes 2 - Bramois
Saillon - Isérables
Sion 3 - Erde
Vionnaz 2 - Vétroz 2

Groupe 4

Dans ce groupe, marqué jusqu'au bout par le terrible duel qui oppose Leytron 2 à Vionnaz (seule équipe de 4e ligue à n'avoir pas encore connu la défaite cette saison), tout est encore à définir avec précision. Avec deux points d'avance, Leytron 2 jouit certes d'une position de force mais Vionnaz, à l'instar d'Orsières 2 en queue de classement, n'a sans doute pas encore perdu ses dernières illusions.

Sur les deux tableaux, on s'en va donc encore au-devant de trois journées pleines d'intérêt.

DIMANCHE PROCHAIN

Bagnes 2 - Orsières 2
USCM 2 - Vernayaz
Evionnaz - Leytron 2
La Combe 2 - US Port-Valais
Troistorrents - Saint-Maurice 2
Vouvry 2 - Vionnaz

Sierre champion et promu en IIe ligue
Saxon ravit la première place à Vouvry

Le FC Sierre, champion de groupe de 3e ligue et promu en 2e ligue: **derrière (de gauche à droite) :** *Mabillard (président), Germanier (entraîneur), Gauttier, Bonvin, Borgeaud, Panigas, J.-P. Imhof, P. Imhof, Jean Posse (coach).* **Devant (de gauche à droite) :** *Loretan, Zufferey, Thalmann, Mathieu, Andenmatten, Epifani, Eschbach, Alfano.* **Photo JDS**

LA promotion de Sierre en 2e ligue, effective depuis dimanche seulement, à la suite de sa large victoire aux dépens de Brigue, est en fait un aboutissement logique. Latente depuis le 1er octobre dernier, date à laquelle l'équipe d'André Germanier s'installait ferme au pouvoir du groupe 1 de troisième ligue, la consécration du FC Sierre ne faisait plus guère de doute. Aujourd'hui, son retour à l'ombre des grands, après une année de purgatoire en troisième ligue, est donc salué comme un événement à la fois attendu et éminemment sympathique, qui récompense une formation animée d'un excellent esprit et dont le volume du jeu n'avait strictement plus rien à voir avec les «sans grade».

Le couronnement de Sierre, lequel se doublera vraisemblablement du titre de «meilleure défense de troisième ligue» attribué par notre quotidien et récompensé par un challenge ainsi que l'attribution de quinze billets d'entrée à un match international de la Suisse, résout en fait le premier des quatre mystères qui animaient encore les deux groupes de troisième ligue jusqu'ici.

Chez les sans grade
par Gérard Joris

La question du deuxième promu (en prenant la tête du classement du groupe 2 Saxon a bouleversé une situation que l'on croyait acquise) et celles des quatre relégués demeure plus mystérieuse que jamais. Certes, malgré sa curieuse défaite concédée à La Combe, Vouvry conserve-t-il quasiment intactes ses chances de promotion à l'instar de Chamoson involontairement remis sur orbite, mais il est clair que dorénavant l'équipe de Georges-Albert Dirac, tient la corde par le bon bout.

Au bas du tableau, rien n'est effectif non plus, même si dans le groupe 1 le premier relégué est d'ores et déjà connu (Naters 2) en raison de la relégation de Naters en troisième ligue – le règlement interdit deux équipes d'un même club en troisième ligue. La chute provoquée de Naters 2 pourrait d'ailleurs faire l'affaire de Chippis (l'avant-dernier de ce groupe restera en troisième ligue) qui compte toujours deux points d'avance sur Steg.

Dans le groupe 2, le réveil de Vollèges (deux matches nuls consécutifs à l'extérieur) et le sursaut d'orgueil de Vétroz, vainqueur de Riddes, maintiennent également le suspense intact. Les trois dernières journées promettent à ce niveau également.

G. J.

3E LIGUE

Groupe 1

RÉSULTATS

Brig - Sierre	0-4
Hérémence - Lalden	3-1
Lens - Agarn	0-0
Naters 2 - Chippis	3-2
Steg - ES Nendaz	1-2
Varen - Granges	2-2

CLASSEMENT

1.	Sierre	19	15	3	1	48- 9	33
2.	Lens	19	9	7	3	44-24	25
3.	Agarn	19	8	7	4	32-21	23
4.	Nendaz	19	9	4	6	24-29	22
5.	Hérém.	19	8	5	6	32-25	21
6.	Granges	19	6	8	5	34-26	20
7.	Varen	19	5	7	7	26-28	17
8.	Brig	19	6	4	9	29-38	16
9.	Naters 2	19	6	3	10	20-33	15
10.	Lalden	19	5	4	10	31-35	14
11.	Chippis	19	4	4	11	25-44	12
12.	Steg	19	3	4	12	15-48	10

DIMANCHE PROCHAIN

Agarn - Hérémence
Chippis - Varen
Lalden - Naters 2
ES Nendaz - Lens
Sierre - Steg

Groupe 2

RÉSULTATS

Aproz - Vollèges	0-0
Conthey 2 - Saxon	1-3
La Combe - Vouvry	3-1
Orsières - Massongex	1-1
Riddes - Vétroz	0-1
St.-Gingolph - Chamoson	1-2

CLASSEMENT

1.	Saxon	19	14	2	3	54-24	30
2.	Vouvry	19	13	3	3	39-15	29
3.	Chamoson	19	11	6	2	41-21	28
4.	Orsières	19	7	5	7	22-23	19
5.	La Combe	19	7	4	8	29-28	18
6.	Riddes	19	6	6	7	24-28	18
7.	Massongex	19	6	5	8	20-30	17
8.	St.-Ging.	19	5	6	8	22-25	16
9.	Vétroz	19	5	4	10	21-26	14
10.	Aproz	19	4	6	9	10-32	14
11.	Conthey 2	19	4	5	10	23-30	13
12.	Vollèges	19	2	8	9	13-36	12

DIMANCHE PROCHAIN

Chamoson - La Combe
Massongex - Aproz
Saxon - St.-Gingolph
Vétroz - Orsières
Vollèges - Conthey 2
Vouvry - Riddes

4e ligue
Voir en page 19

Au Geschina

Brig - Sierre 0-4 (0-1)

Brig: Mutter; E. Fux, Walter, Ruppen, Clausen, H. Fux, Heinzen, Bumann, Azulas, Ritz, Kalbermatter (30e Seiler, 75e Zurwerra).

Sierre: Mathieu; Germanier; Zufferey, P. Imhof (15e Gauttier), Eschbach; Bonvin, J.-M. Imhof, Borgeaud; Andenmatten, Panigas (75e Lorétan), Epifani.

Buts: 35e Panigas, 55e, 63e et 75e Borgeaud.

Absents: Sierre: Jean et Alfano (blessés), Beney (à l'étranger).

André Germanier (entraîneur de Sierre)

«Pour nous, le résultat de cette rencontre constitue naturellement en tout premier lieu un couronnement. Depuis dimanche, le club est en effet certain d'évoluer à nouveau la saison prochaine parmi les ténors du football valaisan des ligues inférieures. Comme c'était au départ le but avoué, nous en sommes évidemment très satisfaits. Mais cette rencontre n'a pas été un motif de satisfaction à ce seul niveau. Sur le plan du football, de la jouerie, nous avons également connu une belle journée. Certes, se succès n'est pas tombé du ciel – Brig l'a même contesté avec hargne et méchanceté dès le 2e but ce qui lui valut une explusion et deux avertissements – mais pour l'avoir ardemment désirée, la récompense est finalement venue.

La saison prochaine? C'est naturellement un peu tôt pour en parler mais avec le contingent actuel et quelques renforts il ne devrait pas y avoir trop de soucis à se faire.»

AU STADE DES COLLINES

APROZ - VOLLÈGES 0-0

Aproz: Varone; Locher; Clerc, Mayoraz, S. Mariéthoz; Richard, Michelet, Devennes; Girod, Berthod (60e Fumeaux), Rossini.

Vollèges: L. Moulin; G. Terrettaz; Darbellay, Ch. Terrettaz, Abbet; Blanchud, M. Moulin, Berguerand (75e Bérard); Frossard, A. Rappaz, Délitroz (80e Pasche).

Absents: Aproz: Gillioz et Fournier (école de sous-officier), J.-M. Mariéthoz (suspendu) et A. Mariéthoz (blessé). Vollèges: M. Joris, J. Moulin et Cl. Rappaz (tous blessés).

Fait spécial: à la 75e Vollèges tire sur la transversale par Rappaz.

François Rossini (entraîneur d'Aproz)

«L'importance de l'enjeu aurait pu inciter les deux équipes à durcir la manière. En fait, il n'en a rien été. Au contraire, c'est même à une partie extrêmement correcte que se sont adonnées les deux formations animées d'un excellent esprit tout au long de la rencontre. Vollèges m'a surpris par la qualité de son football. Samedi, puisque Vollèges avait sportivement accepté d'avancer la rencontre de vingt-quatre heures en raison de la première communion, il a même été plus près de la victoire que nous, notamment en fin de rencontre, lorsque notre gardien nous a sauvés d'une défaite presque certaine.

»De notre côté, je déplore toujours le manque d'efficacité dans la zone offensive dû essentiellement au remaniement perpétuel de la formation, en raison de blessures et d'absences prolongées. Il n'y a donc rien d'anormal au fait que ce sont une fois encore les défenses qui ont pris le pas sur les attaques, par ailleurs les deux plus faibles du groupe.

»Un mot encore pour signaler l'excellent arbitrage de M. Favez, de Port-Valais qui a su s'imposer comme il le fallait.»

Maurice Moulin (entraîneur de Vollèges)

«Nous aurions logiquement dû gagner nettement cette rencontre. Si l'on tient en effet compte des innombrables occasions qui ont échu à nos attaquants, notamment dans les dix premières minutes de jeu et sur la fin lorsque la transversale est venue au secours de notre adversaire (A. Rappaz à la 75e), c'est un minimum de deux ou trois buts qui aurait dû récompenser notre suprématie à ce niveau. Malheureusement, nous n'avons pas marqué et c'est donc un peu à nous-mêmes que nous devons nous en prendre. En dépit de tout cela, je m'estime parfaitement satisfait du comportement de l'équipe qui se crée enfin des occasions et qui joue nettement mieux depuis quelques dimanches. C'est aussi pour toutes ces raisons que je conserve l'espoir de nous en sortir in-extremis.

»Samedi, ce fut donc bon dans l'ensemble. Comme l'arbitre a été, lui aussi, parfait, cela a évidemment largement contribué à faire de cette partie un bon match.

Vu par le téléobjectif

Lens - Agarn 0-0: *à l'image de René-Claude Emery (à gauche) qui s'empare du ballon devant Edy Métrailler (à droite), les défenseurs ont nettement pris le pas sur les attaquants, dimanche, au stade du Christ-Roi.*

Satisfaction générale mais... les SI sur la sellette

Touchante unanimité des conseillers généraux montheysans

MONTHEY. – Les porte-paroles des trois groupes politiques du conseil général se sont accordés pour relever la satisfaction que procurent la bonne tenue des comptes 1978 du ménage communal après que le rapporteur de la commission des comptes et du budget, M. Yvon Crittin ait analysé et le message du conseil communal et les comptes.

Le conseiller Yvon Crittin rappelle que si le budget est l'expression chiffrée des intentions du conseil communal, les comptes donnent au conseil général le moyen de contrôler, acte également important, la manière dont l'exécutif communal a géré les biens de la communauté. C'est dans cet esprit que la commission de gestion s'est penchée sur les comptes avec un soin tout particulier, cherchant à connaître les raisons des écarts constatés par rapport au budget.

Les recettes fiscales

Les impôts des personnes morales ont évolué d'une manière surprenante, voire même inquiétante remarque le rapporteur. Les différences sont dues principalement à la première imposition selon la nouvelle loi. Les personnes physiques continuent à être imposées durant deux ans sur la base des gains et de la situation des deux années précédentes. Par contre, le système d'imposition «post numérando» des personnes morales signifie que les impôts sont déterminés par le revenu de la situation de l'année 1978. C'est ainsi que 1978 enregistre des impôts de 1977 sous déduction des provisions comptabilisées à fin 1977.

La possibilité de comptabiliser des amortissements complémentaires pour plus de 900 000 francs doit ne pas nous faire oublier que les amortissements d'aujourd'hui sont générateurs pour demain de capacité d'investissement.

Quant aux dépenses ordinaires qui sont en diminution tant par comparaison au budget 1978 qu'aux comptes 1977 est un fait suffisamment rare pour qu'il soit mentionné.

Les services autofinancés

Le rapporteur après s'être arrêté sur les comptes généraux de la commune analyse ceux des services autofinancés pour s'arrêter tout spécialement sur la gestion des SI qui préoccupe non seulement la commission mais l'ensemble des autorités et de la population locale constatant avec la fiduciaire qu'il n'est *«pas possible de contrôler si les parts affectées aux comptes d'entretien ou d'extension du réseau sont bien évaluées. Il faut faire confiance au directeur et à son estimation.»*

M. Yvon Crittin analyse avec doigté mais aussi avec fermeté les causes de l'évolution des résultats financiers des services des eaux et de l'électricité pour constater qu'il est absolument nécessaire d'établir un budget beaucoup mieux détaillé pour améliorer le contrôle de l'exploitation. A ce titre, précise-t-il, les prévisions de l'année 1979 ont été établies avec beaucoup de soins et seront certainement riches d'enseignement.

En terminant, le rapporteur souligne que la coloration des comptes 1978 ne permet pas d'envisager un optimisme béat pour 1979 et, de ce point de vue, chaque année doit être envisagée pour elle-même.

Grande satisfaction chez les socialistes

Sur le fond du problème, relève le porte-parole socialiste, J.-P. Friederich, nous enregistrons avec une grande satisfaction l'augmentation considérable de la marge d'autofinancement. La surprise est de taille puisqu'au lieu de 2.8 millions prévus, nous arrivons au montant inespéré de plus 3,6 millions.

De telles surprises se retrouvent dans les comptes de la plupart des collectivités publiques helvétiques, dues à un concours de circonstances expliquées dans le message de l'exécutif au législatif. Comme 1979 coïncidera avec une nouvelle taxation fiscale, nous devrions enregistrer de bons résultats cette année.

Mais cette augmentation de la marge d'autofinancement fait regretter aux socialistes l'attitude des deux autres groupes qui ont refusé leur proposition de ne pas diminuer les subsides aux assurés des caisses-maladie.

Les socialistes ne sont pas satisfaits de la politique d'achat de terrains de la commune par l'exécutif qui, disent-ils, a fait un usage discutable des crédits qui lui ont été alloués.

En ce qui concerne les SI, les socialistes constatent la lente dégradation de ce service, que le moment est venu de procéder à une expertise de la gestion des SI sur les plans technique et commercial. Le groupe socialiste s'opposera à toute augmentation des tarifs aussi longtemps qu'il n'aura pas été convaincu du caractère absolument indiscutable d'une telle mesure.

Gratitude des radicaux

M. Maurice Puippe, porte-parole du groupe radical, d'emblée salue avec gratitude les améliorations constatées sur le plan comptable. Il analyse tout spécialement les dépassements du service social par rapport au budget, constate l'amortissement comptable supplémentaire de 912 000 francs. Il s'attache tout particulièrement au déficit des SI dont les causes sont multiples en ce qui concerne spécialement le service électrique, dont notamment l'augmentation du réseau donc celle des dépenses d'exploitation, diminution des taxes de raccordement et surtout l'augmentation d'une partie du prix de l'énergie par le fournisseur qui passe de 5,12 et en 1976 à 5,33 ct en 1977 pour atteindre 5,42 en 1978. Il faut souligner également que la dernière augmentation des taxes facturées aux abonnés date de 1973 alors que le coût de la vie a augmenté de 22% depuis.

M. Maurice Puippe conclut en relevant qu'il faut absolument étudier des solutions d'améliorations techniques et financières dans ce service.

Chez les PDC: prudence et sagesse

M. Dousse, porte-parole du groupe PDC, dit sa satisfaction de posséder un. document sur les comptes communaux qui permet un examen aisé de l'état de santé du ménage communal. Il admet que le résultat favorable de l'exercice 1978 provient surtout du taux favorable de l'intérêt et aussi du rendement fiscal qui dépasse de 85 000 francs les prévisions. Il remarque que le conseil communal a agit avec prudence et sagesse au cours de l'exercice qui a fort heureusement provoqué que des surprises agréables à part la gestion des Services industriels. M. Dousse rappelle que le PDC a été en fait le levier de déclenchement d'un très sérieux examen de la situation technique et financière de ce service en ce qui concerne l'électricité, ce qui aujourd'hui, a le soutien de tous les conseillers généraux. Il relève pour clore son intervention que l'acquit social et culturel est satisfaisant puisque dans ce domaine on enregistre une dépense plus élevée de 75 000 francs que prévue au budget.

Le conseil général partage la satisfaction de l'exécutif

Le président de la ville, Me Raymond Deferr en relevant que dans son rapport M. Yvon Crittin fait état d'inquiétude pour le service financier alors qu'il devrait dire d'apaisements du fait que la ration est aujourd'hui de 9,13%, souligne que les porte-paroles des groupes politiques du conseil général semble partager la satisfaction de l'exécutif.

S'arrêtant lui aussi aux SI il est d'accord que leur situation financière ne peut continuer à se dégrader. Il relève l'opportunité émise de soumettre la gestion des SI à une commission ad-hoc composée d'experts neutres pour une étude technique et financière de ces services.

Pour le président Deferr, le résultat des comptes 1978 ne doit pas engendrer un optimisme démesuré notamment en ce qui concerne le rendement fiscal des personnes morales en 1979. Il souligne encore que la revalorisation des salaires du personnel communal de 5% et de la caisse de retraite de 1% en 1978 a eu aucun effet sur les comptes puisque ceux-ci, grâce à une compression des dépenses ordinaires, laisse apparaître un bénéfice de 25 000 francs environ.

M. Deferr estime qu'il ne faut pas anticiper, craignant que les comptes 1979 ne soient peut-être pas aussi bons que ceux de 1978. Il faut donc être prudents et ne pas sous-estimer l'effet de compression des dépenses qui devra se poursuivre.

Traitant de la politique d'achat de terrain, le président de la ville argumente avec facilité qu'il n'y a pas de faiblesse dans cette politique du conseil communal comme le laisse entendre le porte-parole socialiste. Quant à une question concernant le réajustement des tarifs de l'électricité, il estime qu'il n'est pas souhaitable tant que la situation n'a pas été soumise à des experts apolitiques pour une analyse technique.

C'est ensuite l'examen chapitre par chapitre des comptes 1978 qui sont acceptés à l'unanimité sans aucune opposition.

Il a été relevé par le président du conseil général l'absence du conseiller communal chargé des SI dont la désinvolture a choqué, dit-il. Si nous avons constaté que sur les quinze membres que compte le conseil communal, treize étaient présents, sauf erreur, ainsi que le directeur administratif M. Emile Puippe.

Eliminatoires pour «Jeux sans frontières»

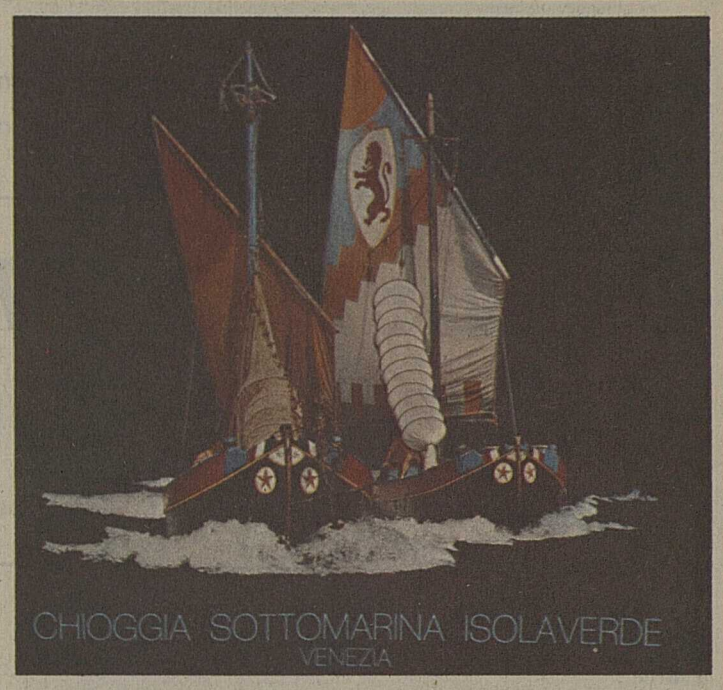

Chioggia dont nous reproduisons la page de couverture d'un de ses dépliants touristiques comprend une quarantaine de mille lits, neuf kilomètres de plage sur l'Adriatique. Cette station est située à quelque 20 kilomètres au sud de Venise. C'est en fait la conclusion méridionale de la lagune vénitienne. D'origine pré-romaine, la ville a été édifiée, comme Venise, sur des îles reliées par des ponts.

MONTHEY. – C'est donc samedi prochain que les quelque 40 jeunes athlètes (filles et garçons) qui se sont inscrits pour participer aux «Jeux sans frontières» du 11 juillet prochain en Italie, se mesureront lors d'éliminatoires mis en place par une commission spéciale présidée par J.-J. Pahud.

Cette sélection sera placée sous la direction générale de l'arbitre international Genaro Olivieri qui a accepté cette tâche à la demande de l'organisateur responsable, M. Emile Puippe. C'est dire que ce prochain samedi, tous les sportifs montheysans et ceux qu'intéresse l'émission en Eurovision de «Jeux sans frontières» seront sur la place des sports, d'autant plus que se disputeront également, entre les sociétés sportives montheysannes, les «Jeux montheysans».

RÉDACTION CHABLAISIENNE I MONTHEY

Pierre Chevalley
Tél. (025) 71 12 38
Av. du Crochetan 10

Privé tél. (025) 71 12 38
1868 Collombey

60 ans de respect mutuel... c'est un bail magnifique

MONTHEY. – Samedi dernier, c'est avec quelque avance sur la date puisque c'est un 8 juillet que Marc Renaud a lié sa destinée à celle de Célina de Giorgis il y a 60 ans, que ce jubilé a été marqué. Entouré de leurs enfants et petits-enfants, M. et Mme Marc Renaud-de Giorgis ont été tout à la joie d'une fête marquant cet anniversaire.

Si Marc Renaud a marqué de son empreinte la vie montheysanne en participant activement aux destinées de la Société fédérale de gymnastique dont il fut président, du Vieux-Monthey qu'il anima d'abord avec son fondateur Louis Borgeaud, pour continuer son activité jusqu'à ces dernières années, il fut un soutien inconditionnel de sa poétesse d'épouse. Mme Renaud, qui signe du pseudonyme d'Anilec, est une poétesse et écrivain qui a collaboré au journal *Le Rhône*, puis quelquefois au *Nouvelliste du Rhône* et régulièrement au *Journal du Haut-Lac*, a le don de conter notamment la vie montheysanne d'autrefois avec une plume légère autant que subtile. Ses contes ou ses «papiers», comme ses poèmes, ont toujours été très appréciés des lecteurs des journaux auxquels elle a collaboré.

Le *NF* se joint aux vœux et félicitations qui ont été adressés à ce très sympathique couple dont la silhouette est connue de toute la population montheysanne.

Photo NF

Jacques Thévoz, réalisateur de «Rose de Pinsec»

Un voleur d'images d'une grande honnêteté

« Ce n'est pas parce que j'ai obtenu le grand prix du Festival de Trente pour Rose de Pinsec *que je vais devenir un autre homme ! »*

Jacques Thévoz, cinéaste aujourd'hui, photographe hier et aujourd'hui, carrossier avant-hier, homme libre de toujours, a fait de la rue, des rues de Fribourg d'abord, le premier de ses dictionnaires. Portant ses 61 ans aussi allégrement qu'une balançoire supporterait les kilos qu'il n'a pas de trop, pratiquant le ski, ne supportant que le soleil et le grand air, il traverse la vie comme seul Jacques Thévoz peut la traverser. La nature lui a fabriqué une gueule qui lui convient parfaitement et à laquelle il a rajouté depuis quelques années une barbe drue, sans concessions, qui pourrait le rattacher aux vallées primitives de l'Helvétie. La nature, quant à elle, s'est bien gardée de lui rajouter la moindre ride, se contentant d'éclairer davantage son regard.

On lui a dit lorsqu'il prit ses vingt ans : **« Thévoz, t'auras de la peine à t'intégrer. »** *On lui a dit aussi :* **« La liberté, c'est l'absence de frais généraux. »** *Et il est parti dans la vie armé de cette mise en garde et de ce principe en parlant de lui à la troisième personne.*

A Fribourg, il habitait la tour du Bourreau ; en basse-ville, à Genève, il habite le quartier des Grottes et paie un loyer de 112 fr. 70 pour un appartement qu'il a installé lui-même. Il pratique le baise-main depuis toujours, sans affectation aucune et ne nourrit aucun complexe à la fréquentation de ses semblables.

Fribourgeois comme il peut seul l'être, cultivant le quiproquo dans le beau monde pour mieux affirmer son origine, Jacques Thévoz ne pouvait traverser cette existence sans se frotter au Valais. Des générations d'étudiants valaisans ont fait, une fois ou l'autre, la bombe en basse-ville avec Jacques Thévoz, comme pour gommer les dernières réticences du collégien lâché dans la vie universitaire !

Curieux de tout, passionné lorsque ça en vaut la peine, Jacques Thévoz a exercé parmi beaucoup d'autres métiers celui de photographe avec un grand talent. La caméra devait logiquement s'imposer à lui et c'est à la TV, aux actualités, que Bob Ehrler, le boss de « Carrefour », soupçonnant le cinéaste, lui apprit le maniement de l'« Arri », la caméra bruyante de l'époque. Correspondant de Fribourg, il ne devait pas le rester plus longtemps qu'il ne fallait pour s'ouvrir à de plus larges horizons. Depuis, il a tourné plus de 80 films et Rose de Pinsec *semble être aujourd'hui la pièce maîtresse de ce puzzle que le cinéaste a patiemment monté.*

« Rose de Pinsec, **c'est l'histoire d'une civilisation à travers un personnage »**, *dit-il avec cet enthousiasme du cinéaste devant le personnage-vérité qu'il a révélé.* Rose de Pinsec, *c'est l'histoire des vallées valaisannes, c'est l'histoire d'une fourmi de la montagne, 65 berges, 45 kilos qui, aux Jeux olympiques de l'agriculture aurait gagné la médaille d'or », explique-t-il avec autant d'attendrissement que de respect pour cette paysanne qui semble être seule à conserver les deux pieds sur les revers abrupts de Pinsec. A travers Rose, Thévoz s'est retrouvé : ils sont bélier tous les deux,* **« donc mauvais coucheur »**, *dit-il ; solitaires tous les deux,* **« ni l'un ni l'autre ne se laisse emmerder dans la vie »** ; *ne vivant qu'au soleil et au grand air tous les deux,* **« un jour sans soleil est comme un jour sans pain ».**

Sur tous les sujets ce nomade qui ne croit pas aux formules toutes faites – la noblesse de la terre par exemple – a des idées bien précises et bien à lui. Les formules sont à l'emporte-pièce et font généralement mouche. Les femmes : **« Je pense que les femmes sont très supérieures aux hommes à tous les niveaux, bien que je sois un affreux phallocrate. »** *L'amour :* **« Je ne crois ni à l'érotisme ni à la porno mais à l'amour passion qui est la chose essentielle dans la vie. »** *Lui, entre autres :* **« Je ne suis pas spectateur dans la vie ; un créateur peut-être, un voleur d'images d'une grande honnêteté sûrement. »** *Parents-enfants :* **« On a remplacé la tyrannie des parents par la tyrannie des enfants. »** *Sur le cinéma, Jacques Thévoz soliloque plus longuement :* **« Le cinéma, c'est le mensonge organisé à l'intention du spectateur moyen qui n'a aucune idée des manipulations qu'on peut faire subir à l'image. Le cinéma n'est jamais sorti de l'influence du roman-feuilleton. Le cinéma est fait par la critique et les réalisateurs ont peur du bouddha critique. »** *Pourquoi Jacques Thévoz n'est-il pas devenu un grand du cinéma ?* **« Parce que j'aime trop vivre et faire l'amour dans les bois ; parce que je ne peux faire du lèche-cul, à aucun niveau ; parce que, si j'avais fait écrire le scénario de Rose par le plus grand poète du temps, il est bien entendu que j'aurais fait une œuvre misérable. »**

Et d'ajouter, revenant sur terre : **« La seule chose qui va me désespérer quand je mourrais, c'est de n'avoir pas fait plus pour les générations suivantes. »**

Jacques Thévoz prophète ? Rose n'est jamais allée au cinéma.

Hugo Besse

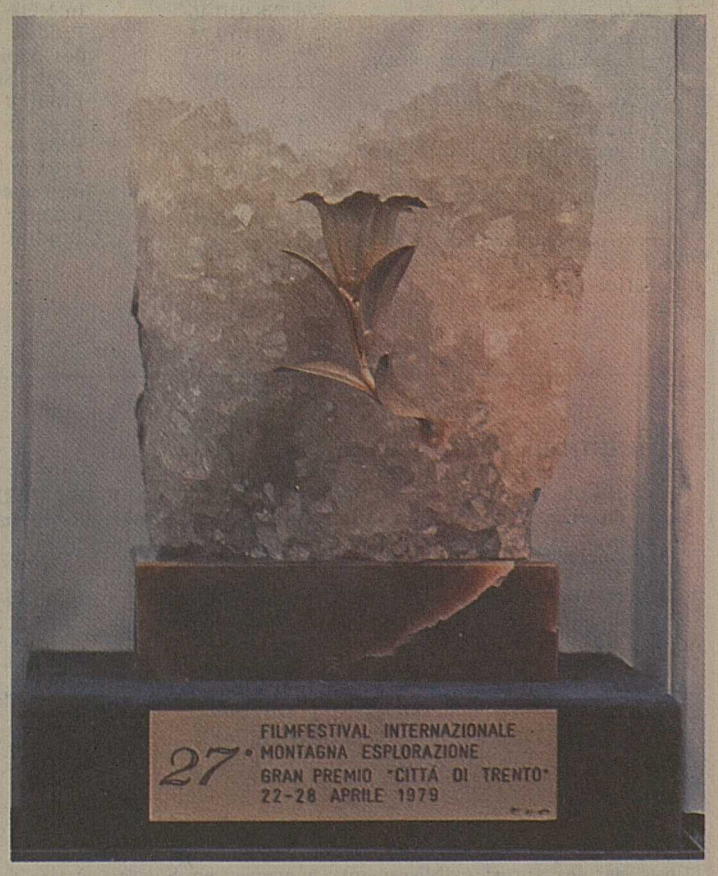

Ce prix décerné à Rose de Pinsec, *le dernier film de Jacques Thévoz, au Festival international de Trente, ne demeurera fort heureusement pas dans les abîmes de l'oubli puisque le réalisateur se propose de le remettre dans un premier temps à sa « vedette » qui l'a aussi et largement mérité et, dans un deuxième temps, à la commune d'origine de Rose, Grimentz, où il fera certainement bon ménage avec le vin des glaciers.* **Photo NF**

Prospectus

Prospek

Banque Cantonale du Valais
Walliser Kantonalbank

Etablissement créé par décret du Grand Conseil du 19 mai 1916, au bénéfice de la garantie de l'Etat du Valais pour tous ses engagements

Die Walliser Kantonalbank wurde durch Grossratsbeschluss vom 19. Mai 1916 gegründet. Der Kanton Wallis haftet für ihre sämtlichen Verbindlichkeiten

Emprunt 3 ½ % 1979-89
Série 19, de Fr. 15 000 000

émis selon décision de son Conseil d'Administration du 24 avril 1979

Prix d'émission : 99,75 %
Durée : 10 ans ferme
Délai de souscription : du 9 au 15 mai 1979, à midi

But

Cet emprunt est destiné au financement d'opérations à long terme.

Modalités de l'emprunt

1. L'emprunt est divisé en obligations au porteur de Fr. 5 000 et Fr. 100 000 nominal.
2. Les obligations sont productives d'intérêt au taux de 3 ½ % l'an, à partir du 31 mai 1979. Elles sont munies de coupons annuels au 31 mai. Le premier coupon viendra à échéance le 31 mai 1980.
3. Le remboursement de l'emprunt s'effectuera, au pair, le 31 mai 1989, sans dénonciation préalable.
4. Les obligations cesseront de porter intérêt à partir de l'échéance. Les titres et les coupons échus se prescrivent dans les délais fixés par le Code fédéral des obligations.
5. Les coupons d'intérêt échus, sous déduction de l'impôt fédéral anticipé, et les obligations remboursables seront payables, sans frais, aux guichets de la Banque Cantonale du Valais, à Sion, et de ses agences, ainsi qu'aux caisses des établissements faisant partie de l'Union des Banques Cantonales Suisses.
6. Toutes les publications relatives au présent emprunt seront faites valablement par une seule insertion dans la Feuille officielle suisse du commerce, dans le Bulletin officiel du Canton du Valais et dans un quotidien paraissant à Bâle, Berne, Genève, Lausanne, St-Gall, Sion et Zürich.
7. La Banque Cantonale du Valais fera les démarches nécessaires, afin d'obtenir l'admission du présent emprunt, pendant toute sa durée, aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zürich.

3 ½ % Anleihe 1979-89
Serie 19, von Fr. 15 000 000

gemäss Beschluss ihres Verwaltungsrates vom 24. April 1979

Ausgabepreis : 99,75 %
Laufzeit : 10 Jahre fest
Zeichnungsfrist : 9. bis 15. Mai 1979, mittags

Zweck

Diese Anleihe dient zur Finanzierung von langfristigen Geschäften.

Anleihebedingungen

1. Die Anleihe ist in Inhaberobligationen von Fr. 5 000 und Fr. 100 000 Nennwert eingeteilt.
2. Die Obligationen werden ab 31. Mai 1979 zu 3 ½ % p.a. verzinst. Sie sind mit Jahrescoupons p 31. Mai 1980 und ff. versehen.
3. Die Anleihe wird am 31. Mai 1989 ohne besondere Kündigung zurückbezahlt.
4. Mit dem Verfalltag hört die Verzinsung der Obligationen auf. Die verfallenen Titel und Coupo verjähren innert den durch das O.R. vorgesehenen Fristen.
5. Die fälligen Coupons, unter Abzug der eidgenössischen Verrechnungssteuer, und die Obligation dieser Anleihe sind spesenfrei zahlbar bei der Walliser Kantonalbank in Sitten und ihren Agentur sowie bei den Mitgliedern des Verbandes der Schweizerischen Kantonalbanken.
6. Alle diese Anleihe betreffenden Mitteilungen erfolgen rechtsgültig durch einmalige Veröffentlichung i Schweiz. Handelsamtsblatt, im Amtsblatt des Kantons Wallis und in je einer Tageszeitung von Bas Bern, Genf, Lausanne, St. Gallen, Sitten und Zürich.
7. Die Walliser Kantonalbank wird die Kotierung dieser Anleihe an den Börsen von Basel, Bern, Ge Lausanne und Zürich beantragen und während der ganzen Laufzeit der Anleihe beibehalten.

Renseignements généraux

La BANQUE CANTONALE DU VALAIS a pour but de contribuer au développement de l'économie valaisanne, notamment de l'agriculture, de l'artisanat, du commerce, de l'industrie et du tourisme. Elle participe au financement d'œuvres publiques.

Les organes de la Banque sont :

a) **Le Conseil d'Administration,** composé de neuf membres, dont six, y compris le président, sont nommés par le Grand Conseil, et trois par le Conseil d'Etat. Il surveille la marche de l'établissement et se prononce sur toutes les questions qui lui sont soumises par le Comité, l'Office de Contrôle ou la Direction.

b) **Le Comité de Banque** statue sur tous les objets qui sont de sa compétence. D'autre part, il étudie les questions réservées au Conseil d'Administration et formule son préavis. En cas d'urgence, il peut en ordonner l'exécution immédiate. Il est composé de trois membres et de trois suppléants pris dans le Conseil d'Administration.

c) **La Direction,** dont la composition est arrêtée par le Conseil d'Etat, gère les affaires de la Banque et pourvoit à l'exécution des décisions prises par le Comité et le Conseil d'Administration.

d) **L'Office de Contrôle** est composé d'un censeur et d'un suppléant nommés par le Grand Conseil ; d'un censeur et d'un suppléant nommés par le Conseil d'Etat ; d'un contrôleur permanent nommé par le Conseil d'Administration. Il assure le contrôle conformément aux prescriptions de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne et de son règlement d'exécution.

Compte de pertes et profits de l'exercice 1978

CHARGES		PRODUITS	
Intérêts débiteurs	76 788 910.46	Intérêts créanciers	87 677 369.01
Commissions	633 019.35	Produit des effets de change et des papiers monétaires	2 084 840.11
Organes de la banque et personnel	12 552 820.65	Commissions	8 297 060.12
Contributions aux institutions de prévoyance	1 625 039.—	Produit des opérations sur devises et métaux précieux	993 096.74
Frais généraux et frais de bureau	2 230 039.86	Produit des titres	6 644 585.91
Impôts	158 368.60	Produit des participations permanentes	7 712.—
Pertes, amortissements et provisions	4 330 162.60	Divers	171 231.38
Amortissement sur immeubles et mobilier	653 722.95	Produit des immeubles	464 240.20
Bénéfice net	7 368 052.—		
	106 340 135.47		106 340 135.47

Bilan au 31 décembre 1978 (après répartition du bénéfice)

ACTIF		PASSIF	
Caisse, comptes de virements et comptes de chèques postaux	73 390 697.40	Engagements en banque à vue	926 297
Avoirs en banque à vue	16 102 868.87	Engagements en banque à terme	—
Avoirs en banque à terme	310 006 146.—	Créanciers à vue	284 864 068
Effets de change et papiers monétaires	34 277 950.53	Créanciers à terme (dont jusqu'à 90 jours d'échéance : 54 710.—)	292 305 553
Comptes courant débiteurs en blanc	48 080 870.05	Dépôts d'épargne	1 102 090 235
Comptes courant débiteurs gagés (dont garantis par hypothèque : 333 541 852.—)	699 650 897.05	Obligations et bons de caisse	262 848 500
Avances et prêts à terme fixe gagés	26 989.15	Emprunts obligataires	112 000 000
Crédits en comptes courants et prêts à des collectivités de droit public	210 676 351.15	Emprunts auprès de la C.E.L.G.	297 595 000
Placements hypothécaires	881 598 695.75	Autres passifs	70 410 374
Titres	188 019 197.—	Capital	80 000 000
Participations permanentes	3 089 047.—	Réserves	28 379 000
Immeubles à l'usage de la banque	8 274 000.—	Pertes et profits Solde reporté	695 438
Autres immeubles	10 490 009.—		
Autres actifs	48 430 749.81		
	2 532 114 468.76		2 532 114 468
Débiteurs pour cautionnements	10 433 372.80	Cautionnements	10 433 372
		Endossement d'effets réescomptés	—

Le capital de dotation, actuellement de Fr. 80 000 000.—, est entièrement fourni par l'Etat du Valais.

Les réserves au 31 décembre 1978 s'élèvent à Fr. 28 379 000.—.

La dette obligataire actuelle est de Fr. 112 000 000.—.

Le bénéfice net annuel, déduction faite des amortissements tant usuels qu'obligatoires, est réparti comm suit :

a) il est prélevé le montant nécessaire au paiement de l'intérêt du capital de dotation au taux moy de la dette consolidée de l'Etat ;

b) le solde est attribué moitié aux réserves de la Banque, moitié à l'Etat ;

c) si l'état des fonds propres de la Banque le justifie, la quote-part attribuée aux réserves peut être m jorée avec l'accord du Conseil d'Etat.

Conditions d'émission

Les titres de l'emprunt **3 ½ % BANQUE CANTONALE DU VALAIS 1979-89, Série 19 de Fr. 15 000 000** sont offerts en souscription publique, **du 9 au 15 mai 1979, à midi,** aux conditions suivantes :

1. Le **prix de souscription** est de 99.75 %.
2. L'**attribution** aura lieu après la clôture de la souscription. Si les souscriptions dépassent le montant disponible, elles seront soumises à réduction.
3. La **libération** des titres attribués devra s'effectuer au 31 mai 1979.
4. Les **titres** du nouvel emprunt seront délivrés dès que possible.

   Il ne sera pas remis de bons de livraison.

Sion, le 8 mai 1979

BANQUE CANTONALE DU VALAIS

Les souscriptions sont reçues sans frais au siège et aux agences de la Banque Cantonale du Valais, ainsi que par les autres établissements bancaires en Suisse.

Emissionsbedingungen

Die Titel der **3 ½ % Anleihe WALLISER KANTONALBANK 1979-89, Serie 19, von Fr. 15 000 0** werden in der Zeit **vom 9. bis 15. Mai 1979, mittags,** zu folgenden Bedingungen zur öffentlichen Zei nung aufgelegt :

1. Der **Ausgabepreis** beträgt 99,75 %.
2. Die **Zuteilung** erfolgt nach Schluss der Zeichnungsfrist. Im Falle einer Überzeichnung der verfügbar Titel unterliegen die Anmeldungen einer Reduktion.
3. Die **Liberierung** der zugeteilten Titel hat auf den 31. Mai 1979 zu erfolgen.
4. Die **Titel** gelangen so bald als möglich zur Ablieferung.

   Es werden keine Lieferscheine ausgegeben.

Sitten, den 8. Mai 1979

WALLISER KANTONALBAN

Zeichnungen werden spesenfrei am Hauptsitz sowie sämtlichen Agenturen der Walliser Kantonalbank u bei den anderen Banken in der Schweiz entgegengenommen.

Numéro de valeur : 26 490

Valoren-Nummer : 26 490

LA GRANDE MISÈRE DE LA ROUTE DU SAINT-BERNARD ...VERSANT SUD!

MARTIGNY. – Le Haut Entremont fut, depuis l'Antiquité, le passage normal entre la Gaule cisalpine et celle septentrionale. Le trait d'union entre les Salasses de la vallée d'Aoste et le Véragres de la région d'Octodure.

Ce n'était cependant à l'époque qu'un mauvais chemin. Les Romains firent de ce sentier une voie plus large, plus sûre. Une voie carrossable.

Le projet prévu par Jules César, sera réalisé par l'empereur Claude en 47 après J.-C. En effet, cette race de constructeurs attachaient une importance suprême aux voies de communications, parce que le réseau routier tenait toutes les provinces dans leurs mains. Ils taillèrent la route dans le roc près du Plan-de-Jupiter (entre le col du Grand-Saint-Bernard et la Baus). Dallèrent le chemin qu'on voit encore dans la combe.

Une porte mais...

A travers les vicissitudes politiques, la vieille voie romaine n'a rien perdu de son utilité...

A travers les siècles qui suivirent, elle est demeurée une porte. Mais une porte qui se fermait parfois, des difficultés surgissant entre les Etats voisins.

Bonaparte l'utilisa, on sait comment pour aller battre les Autrichiens à Marengo.

Le tracé de la route n'a pu subir des variations considérables. Seules des corrections de détail ont été apportées au cours des siècles et tout porte à croire que les grenadiers du plus grand pourvoyeur de cimetières du monde, ont foulé les mêmes pierres que les légionaires romains.

En 1855, les gros charrois pouvaient atteindre Bourg-Saint-Pierre. En amont, courageusement, on entama le rocher du château pour le contourner en corniche et on construit un nouveau pont sur le Valsorey. Une correction entreprise par l'Etat du Valais permit aux voitures d'arriver jusqu'à la Cantine-de-Proz. De là, jusqu'au col, on s'accommode de l'antique chemin muletier. Et si une voiture s'y hasardait, il fallait alors la démonter, la transporter pour passer le col et la remonter sur l'autre versant. Néanmoins, en 1893, on put atteindre la frontière italo-suisse en utilisant une route carrossable.

Août 1901. La première voiture automobile atteignait l'hospice, mais la voie internationale ne fut officiellement ouverte que le 14 juillet 1905.

Une ère nouvelle

Un quart de siècle plus tard, les PTT suisses et une entreprise privée d'Aoste (Bordon) transportaient des voyageurs entre le Valais et la vallée de la Doire, au moyen d'un autocar. Ce service fut interrompu pendant la guerre puis repris... en 1953.

L'ouverture du tunnel routier, le 19 mars 1964, facilitait grandement les liaisons. Avec un matériel roulant constamment adapté aux besoins du trafic.

Confédération, Etat du Valais pour la Suisse, ANAS pour l'Etat italien ont dès lors entrepris des travaux importants afin de faciliter l'accès à la première galerie routière, permettant le passage des Alpes douze mois sur douze.

Mais cela est encore loin d'être suffisant.

Une qualité inégale

On en a eu la preuve jeudi dernier, lors de la réunion à Martigny, de la commission mixte italo-suisse chargée de surveiller l'application de la convention d'exploitation du tunnel du Grand-Saint-Bernard. On a constaté que la route est de qualité fort inégale sur l'ensemble de son parcours entre Martigny et Aoste. Sur le versant sud particulièrement, où dans certains secteurs l'infrastructure ne correspond pas aux exigences du moment. Après chaque hiver, le tapis est entièrement ruiné. Entre Bosses et Echevenoz, entre Gignod et Crè; plus bas encore à partir de La Chaumière et jusqu'à l'entrée d'Aoste. D'autres malfaçons sont encore à constater sur les tronçons nouvellement construits. Et on se pose la question de savoir si les ingénieurs, les entreprises commis par l'ANAS étaient véritablement à la hauteur de leur tâche... Ou si on a voulu «faire des économies de bouts de chandelles».

Il y a une bonne douzaine d'années, l'ANAS (cette abréviation désigne ce qu'en Suisse on nomme le Service des routes nationales) avait établi un avant-projet, afin de supprimer les bouchons cités plus haut et mettre un terme à un travail de longue haleine. Nous l'avions alors présenté à nos lecteurs. Sans grande conviction, car il présentait certaines anomalies.

Puis les responsables l'on revu, corrigé. Et aujourd'hui, il existe un projet définitif... qui somnole doucement dans les cartons verts romains.

Un crédit de 15 milliards

Or, on apprend que dans la Ville éternelle, députés et sénateurs ont voté un crédit de 15 milliards de lires pour l'amélioration de cette route. Une paille, si l'on songe à l'importance de l'ouvrage car il en faudrait cent fois plus!

Je m'en suis rendu compte samedi après-midi, au cours d'une conversation avec M. Leonard Tamone, secrétaire particulier du président du Gouvernement valdotain. Tenant compte qu'il ne s'agit pas ici d'élargissement sans modification du tracé, mais bien de chaussées nouvelles, au départ de l'autoroute d'abord, puis ensuite pour éviter les villages de Crè, Gignod, Echevenoz, Etroubles, Saint-Oyen.

Une suite de tunnels, de viaducs, de ponts, de routes en encorbellement. Ce projet définitif, prêt à être exécuté, ne rencontre toutefois pas l'unanimité en particulier dans les communes d'Etroubles et de Gignod.

Oh! Personne ne conteste l'utilité, voire l'urgence d'effectuer ce travail. En effet, il se trouve qu'en val d'Aoste comme en Valais, la route doit passer sur le terrain du voisin et en tout cas pas chez soi. Une autre conversation que j'ai eue ce même samedi avec des intéressés a été différente.

On peut comprendre ce raisonnement égoïste quand on sait que les surfaces cultivables en montagne sont souvent ramenées à la portion congrue. Ce qui n'est pas le cas en plaine... où l'on construit des autoroutes en expropriant à la fin des travaux. On intervient d'abord et on paie ensuite.

Revenons, si vous le voulez bien, lecteurs, chez les riverains de l'Artanavaz et du Buthier...

D'Etroubles...

A Etroubles, ce sont les paysans qui firent opposition au projet qui aurait hypothéqué les plus beaux terrains agricoles situés au nord du village. Les ingénieurs ont alors proposé de percer un tunnel sous la montagne depuis la station de pompage de l'oléoduc jusqu'à l'hôtel Beauséjour. Les couches géologiques ne l'ont pas permis. On a préféré alors se rabattre sur l'ancien tracé élargi et corrigé jusqu'au pont sur l'Artanavaz; de là, une nouvelle chaussée sera construite sur la rive droite du torrent jusqu'à Cerisey (Bosse). Un premier lacet permettra d'atteindre les hauts de Saint-Oyen; un deuxième, l'entrée de l'autoroute du tunnel. Solution qui a obtenu l'unanimité des citoyens et la commune vient de signer un accord.

A Echevenoz, le nouveau tracé qui passe entre la chapelle que nous voyons sur une photo et Echevenoz-Dessous est déjà ébauché depuis plusieurs années.

...à Gignod

Quant à Gignod dont le tourisme fait partie de la panoplie des activités de cette région, on propose de construire depuis la fabrique de skis de Crè (Maxel), une route sur pilotis semblable à celle conduisant de Bosse à l'entrée du tunnel du Grand-Saint-Bernard, aboutissant à la hauteur de Roven. Mais avant de dire oui, on veut avoir la certitude que des bretelles permettront l'accès aux différents hameaux de la commune. C'est à deux doigts d'être accepté, paraît-il.

Donc les soucis, les inquiétudes qui assaillent les membres de la commission mixte italo-suisse de surveillance, s'estompent rapidement. Et M. Léonard Tamone, secrétaire à la présidence de la Junte, ancien syndic d'Etroubles, m'a dit en conclusion, du long entretien que j'ai eu samedi après-midi: «Si l'ANAS le désire elle peut, dans la région Saint - Oyen - Echevenoz, commencer à dépenser ses 15 milliards de lires demain. Quant au secteur Saint-Christophe-Porossan-Signayes, nous n'aurons peut-être plus mal aux dents quand il sera achevé...»

Emmanuel Berreau

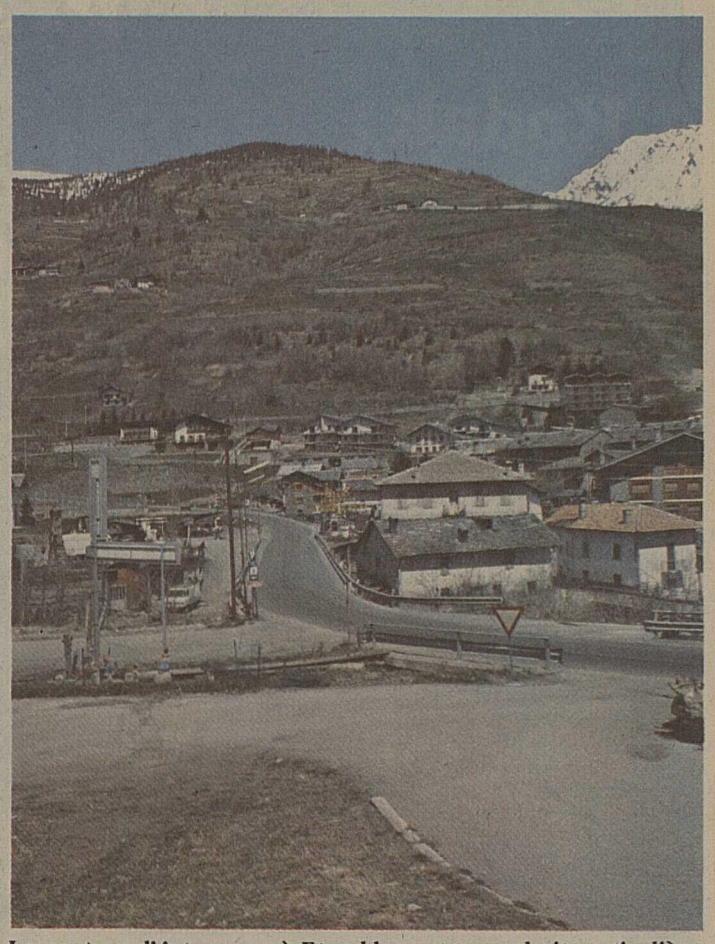

Le pont sur l'Artanavaz, à Etroubles, est un endroit particulièrement dangereux.

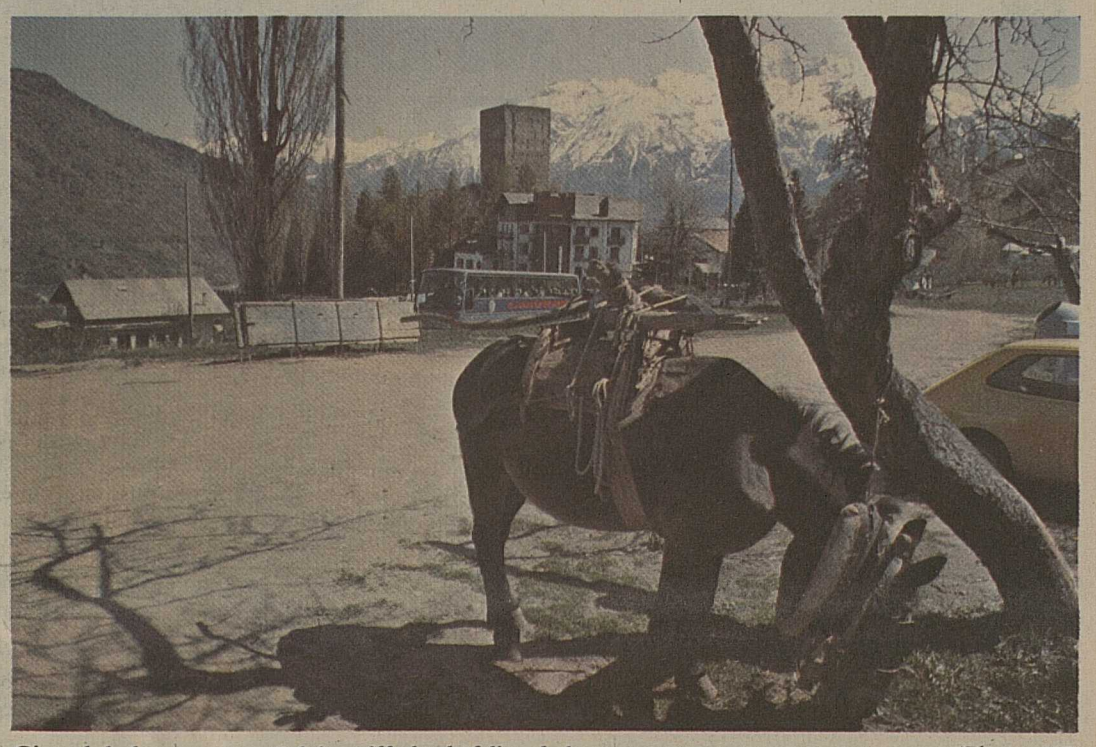

Gignod: la fameuse tour Calvin coiffe le chef-lieu de la commune. (Photos NF)

La Confrérie de la Grolle à Fénis

UNE «VIE DE CHÂTEAU»

Le châtelain et la châtelaine attendaient dans la cour, au pied de l'escalier à double révolution orné de motifs artistiques remarquables. Un héraut d'armes, entouré de pages et de musiciens attendait les hôtes de ses maîtres sur l'esplanade devant la porte pour leur souhaiter la bienvenue.

Les principaux acteurs de cette cérémonie tout empreinte de sérieux, René Chabod, ancien sénateur, Albert Diémoz, président du Triangle de l'Amitié, Pierre Vietti, géomètre et auteur patoisant, présidèrent aux rites qu'accompagne toujours le chapitre «printemps-été» de la confrérie, marquant l'intronisation des nouveaux chevaliers.

Nos photos montrent l'instant où le conseil est accueilli devant le château de Fénis, ainsi qu'une vue de ce château.

MARTIGNY (emb). – Visiter un château en vallée d'Aoste correspond à retourner en plein Moyen Age, à s'abandonner au plaisir d'une rêverie et d'une aventureuse évocation du passé.

Les visiter, cela veut dire les comprendre eux, miroirs du développement d'une époque qui, au milieu des montagnes, a évolué du château fort superbe et sauvage, aux demeures somptueuses de Fénis et d'Issogne.

Samedi, en fin d'après-midi, le grand maître, le grand chancelier, le conseil de la Confrérie de la Grolle – l'homologue de l'Ordre de la Channe – conviaient les chevaliers portant au cou l'insigne enrubanné aux couleurs valdotaines, dans le premier qui fut construit vers 1340 par Aymon de Challand, sur les ruines d'un château du XIIe siècle.

Vu du dehors, il produit une impression de puissance. Un parfait exemple de l'architecture militaire de l'époque. A l'intérieur, deux rangées de galeries aux balustrades en bois, donnent accès aux chambres.

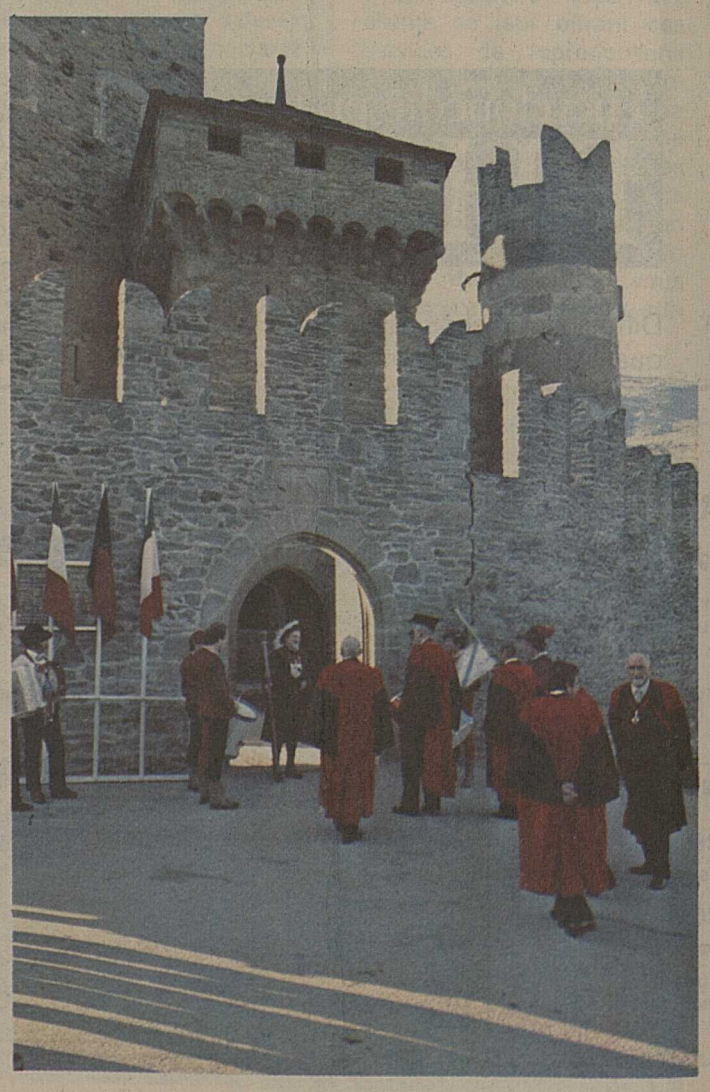

NF

Chaque jour

38 122* familles dont 88,5% par abonnement régulier soit plus de 95000* lecteurs

vivent à l'heure valaisanne au rythme d'une actualité intense, illustrée en couleurs

* Chiffres officiellement contrôles par la REMP

En quelques lignes

Une «superstrada» Aoste-Courmayeur?

COURMAYEUR (emb). – Actuellement le tunnel du Mont-Blanc «digère» un camion toutes les 35 secondes. Afin de lui donner plus de fluidité, une multinationale a proposé de construire à ses frais une deuxième galerie. Mais cette proposition alléchante n'a pu être prise pour l'instant en considération par le gouvernement valdotain, attendu que les voies d'accès sont nettement insuffisantes. On enregistrerait en effet des situations catastrophiques, des bouchons un peu partout.

Récemment, l'assesseur régional des travaux publics Joseph Borbey s'est rendu à Rome pour participer à une réunion du conseil d'administration de l'ANAS. Réunion au cours de laquelle il a été question de construire, entre Aoste et Entrèves, une nouvelle artère à quatre pistes ayant une largeur de 19 m 20, plus deux bandes de stationnement de 3 m 75 chacune.

Selon les dernières nouvelles obtenues au palais du gouvernement, les travaux pourraient débuter en 1980, dureraient 8 ans et coûteraient environ 300 milliards de lires.

Abandon de la mine de Cogne

AOSTE (emb). – Les gisements de magnétite de Cogne étaient déjà connnus des Romains. Mais ce n'est qu'en 1432 – nous disent les archives épiscopales – qu'ils furent exploités d'une manière méthodique. En effet, l'évêque Oger Moriset fit construire une petite fonderie à Crétaz, hameau voisin du village de Cogne. D'autres virent le jour en 1574, 1588, 1614, 1804, 1855. En 1909, l'Ansaldo en devint l'unique propriétaire. Aujourd'hui, c'est la Nationale Cogne qui s'occupe de l'exploitation.

(Cette magnétite (minerai de fer) est d'une qualité exceptionnelle et pourtant elle n'est plus compétitive au point de vue prix face à celles exploitées en plein air en Mauritanie et qu'on transporte par voie d'eau, puis par chemin de fer depuis Savone.

La mine de Cogne qui occupe 150 ouvriers va donc cesser son exploitation le 1er janvier 1980. Certains seront mis à la retraite anticipée, d'autres devront se recycler à Aoste ou découvrir une occupation nouvelle dans la petite commune de montagne du pied du Grand-Paradis.

Pour réussir toutes vos photos

Tirer le meilleur parti de votre appareil photographique: voilà ce que nous vous proposons! Saisir avec sûreté un sourire fugitif... Capter, sans le trahir, l'éclat grandiose d'un coucher de soleil...
Même l'appareil le plus simple est capable de telles prouesses. A condition d'être judicieusement utilisé!
Kodak – un des leaders de la branche – a réuni une formidable équipe de spécialistes pour concevoir et créer l'**Encyclopédie pratique de la Photo,** éditée par Alpha, dont la publication débute cette semaine.
Simple, pratique et complète, notre collection s'adresse autant à ceux qui font déjà de la photo qu'à ceux qui désirent en faire. Elle présente – par un système de classement rapide et rationnel des données – l'ensemble de ce qu'il faut savoir pour réussir ses photos.

Voici enfin un ouvrage simple et complet sur la photographie.
Pour vous en convaincre, ne manquez pas notre OFFRE SPÉCIALE DE LANCEMENT.
Procurez-vous le fascicule d'introduction et les numéros 1 et 2 pour le prix d'un seul. Le fascicule d'introduction présente en détail l'ensemble de cette collection. Ne manquez pas ce premier rendez-vous!

Une nouvelle production alpha
Kodak – Encyclopédie pratique de la Photo, éditée par Grammont, Lausanne.

encyclopédie pratique de la
PHOTO

150 fascicules,
3000 pages,
4000 illustrations.
Publié sous la direction technique de Kodak, un ouvrage complet de références.

Diffusion: Editions Kister S.A., Genève, quai Wilson 33, tél. 022/31 50 00.

Chaque mardi, chez tous les marchands de journaux **Fr. 3.50** le fascicule.

Occasions

1 bureau chêne, 130 cm long., 80 cm larg., 72 cm haut., 8 tiroirs	165.–
1 très jolie armoire (glace) 2 portes, 200 cm haut., 115 cm larg., 50 cm prof.	195.–
1 commode ancienne avec marbre dessus, 90 x 80 x 50, 4 tiroirs	75.–
1 buffet de cuisine, 100 cm haut., 90 cm larg., 45 cm prof., 2 portes	45.–
1 machine à écrire de bureau Underwood, avec tabulateur	75.–
1 accordéon chromatique, touches piano, 120 basses	295.–
1 accordéon chromatique, touches boutons,. Stradella, 80 basses, 2 registres	425.–
1 trompette de jazz argentée, avec valise, parfait état	225.–
1 téléviseur couleurs, grand écran	285.–
1 vélomoteur Belmondo, moteur Zündapp, 2 vitesses automat., état de neuf	595.–
1 enregistreur à bobines Uher Report 4000, 4 vitesses	295.–
3 jupes, 2 robes, 1 manteau pour dame, taille 44, le tout	39.–
1 beau veston en cuir pour homme, taille 52	85.–

E. FLÜHMANN, MÜNSTERGASSE 57, BERNE
Tél. 031/22 29 11 Frais de transport: tarif CFF Fermé le lundi

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer
à Montana

appartement 3 pièces

meublé ou non
Cuisine, bains

Prix à discuter

Tél. 027/41 38 77
36–24948

A louer à Sous-Géronde Sierre

appartement 4½ pièces

situé au 4e étage

Libre dès le 1er juin.
Situation tranquille.

S'adresser à:
A. & G. Zufferey, Sierre.
Tél. 027/55 40 02
36–8211

A louer à Pont-de-la-Morge
Immeuble Les Morgettes

appartements 3½ pièces
dès **Fr. 275.–** plus charges

appartements 4½ pièces
dès **Fr. 335.–** plus charges

Situation privilégiée. Prix intéressants.
Libres tout de suite ou à convenir.

Tél. 027/23 22 25 36–280

A louer
aux Mayens-de-Sion
altitude 1400 m
au mois ou à l'année

chalet

d'été, 8 chambres,
11 lits, cuisine, bains

Adresse: A. Duval
Av. G.-Motta 33
1202 Genève

Crans-Montana

A louer à l'année

studio meublé

pour 1 ou 2 personnes. Sud, grande terrasse.
Loyer modéré

Tél. 027/43 29 74
le soir
36–24941

Particulier cherche à acheter

villa ou terrain à construire

Région Martigny ou environs.

Ecrire sous chiffre P 36–24838 à Publicitas, 1951 Sion.

Monthey: l'Harmonie municipale habillée de neuf

MONTHEY. – Comme brièvement annoncé dans notre édition de mardi, l'Harmonie municipale que préside M. Michel Bussien, après avoir durant seize ans été habillée de bleu sombre éclaircit ses nouveaux uniformes qui seront inaugurés le week-end du 19 et 20 mai prochain.

A travers l'histoire de l'Harmonie municipale de Monthey, musique et liberté sont sœurs jumelles puisque nées ensemble lors de la proclamation de l'indépendance, au début de 1798. Pour l'heure, nous n'écrirons pas l'histoire de ce corps de musique si ce n'est que pour relever que son effectif atteint aujourd'hui quelque 80 membres selon les données qui ont été fournies lundi, en fin d'après-midi, aux journalistes qui assistaient à une réunion d'information.

Dans le cadre des manifestations d'inauguration on enregistre le samedi dès 14 heures un «mini festival» des orchestres amateurs de Monthey, avec, en ouverture «Les copains d'abord» et à 18 heures, la messe et bénédiction avec la participation des «Vive la vie».

Le dimanche matin après la participation de l'Harmonie à la cérémonie de communion des enfants, les musiciens seront présent à la proclamation du palmarès des 50 kilomètres..

C'est L'Union instrumentale de Bex qui sera le corps de musique invité, celui d'Aigle ayant dû décliné l'invitation qui lui avait été faite, dans l'optique de la constitution d'un triangle de l'amitié des corps de musique entre Bex-Aigle-Monthey.

Toutes les manifestations se dérouleront à la salle communale de la Gare et au jardin du Cinquantoux spécialement aménagé pour la circonstance.

Quelques membres de l'Harmonie municipale de Monthey dans leur nouvel uniforme, dont seule la forme de la casquette a été conservée.

Martigny, Trient, Outre-Rhône

Votations fédérales

Vote par correspondance

Il est rappelé aux électrices et électeurs de la commune de Martigny les dispositions légales relatives au vote par correspondance. Ce dernier, selon l'article 24 de la loi du 17 mai 1972, est réservé:

a) aux malades et aux infirmes;

b) aux citoyens qui séjournent hors de leur domicile pour l'exercice d'une activité professionnelle;

c) aux citoyens empêchés de se rendre aux urnes pour un cas de force majeure.

L'électeur(trice) qui entend exercer le droit de vote par correspondance doit adresser sa demande écrite avec indication précise des motifs au secrétariat municipal pour le 10 mai au plus tard.

L'électeur(trice) malade doit faire viser sa requête par un médecin ou, s'il est hospitalisé, par la direction de l'établissement hospitalier.

L'Administration

Débat contradictoire

MARTIGNY. – Le parti socialiste de Martigny organise une assemblée d'information publique en vue des votations du 20 mai, le vendredi 11 mai, à 20 h. 15, à la salle de l'hôtel de ville. Le projet de loi atomique sera présenté par le conseiller national lausannois Bernard Meizot, tandis que le paquet financier fera l'objet d'un débat contradictoire entre MM. Adolphe Ribordy, secrétaire du parti radical valaisan et Jean-Noël Rey, secrétaire du groupe socialiste, aux Chambres fédérales à Berne.

Conservatoire de musique L'audition d'élèves

C'est le vendredi 11 mai, à 19 heures, à la salle du collège Sainte-Marie, que la section martigneraine du Conservatoire cantonal de musique organise sa traditionnelle audition. Piano, chant, guitare, violon, flûte, clarinette composeront les diverses disciplines, dans lesquelles s'exprimeront les élèves.

HOMMAGE A LOUIS BERNO

SAINT-MAURICE. – Parents et amis, ainsi que de très nombreux fidèles ont assisté samedi dernier, aux obsèques de Louis Berno, témoignant par leur présence leur affection pour un père aimant et dévoué, le souvenir d'une amitié indéfectible, ou le regret pour l'homme intègre et travailleur.

Après avoir dirigé d'importants travaux pour le compte et à l'entière satisfaction de grandes entreprises, il vola de ses propres ailes et, en peu d'années, bâtit presque à lui seul tout un quartier de Saint-Maurice. De plus, il édifia une fabrique de cheminée de salon, pour laquelle il obtient une médaille d'argent à l'Exposition internationale de Bruxelles et une autre au Salon de Genève.

Cette grande activité ne fut pas sans suite sur son état de santé, c'est pourquoi il avait pris une retraite bien méritée, qu'il passait en grande partie à «La Choume», au milieu de ses arbres et de ses fleurs qu'il aimait tant.

A sa famille, à ses amis vont toute notre sympathie.

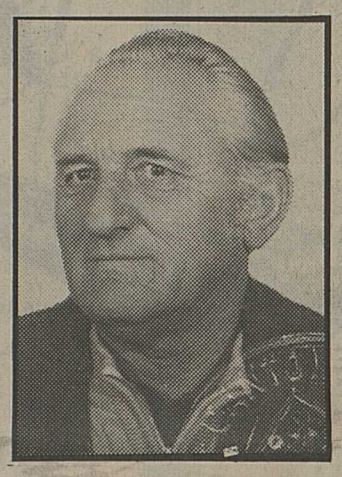

DU RIRE... DE LA CHANSON... DE LA JOIE AU PROCHAIN WEEK-END DE LA VENTE PAROISSIALE

MONTHEY. – La vente paroissiale annuelle débutera vendredi 11 mai par une soirée animée par les «Vive la vie», à la grande salle de l'hôpital de Malévoz où le rire, la chanson et la joie seront au menu que cette sympathique équipe a préparé.

Le samedi 12 mai, à 10 heures, ce sera l'ouverture officielle de la vente dans les locaux de la Maison des jeunes, alors que le dimanche (journée des mères) cette ouverture aura lieu à 10 heures.

Au caveau de la Maison des jeunes la «Taverne espagnole» servira des spécialités de la péninsule ibérique, alors qu'au second étage une «trattoria» offrira pizza, lasagne et spaghetti; une cantine sera au service de ceux qui désirent des spécialités du pays.

D'autre part, dans la rue un stand de tir voisinera avec l'inévitable marché aux puces, des stands de mercerie, de fleurs et de gadgets confectionnés par des jeunes, attireront l'attention des visiteurs. Les enfants auront leur paradis, avec la «pêche miraculeuse» et une tombola fera de nombreux heureux.

Le but de cette grande vente paroissiale est non seulement de financer la restauration du chalet Cazot, aux Giettes et de couvrir les frais d'exploitation de la maison des jeunes, toujours plus utile, mais aussi de favoriser les contacts entre paroissiens, de susciter des initiatives et des dévouements, de se retrouver entre amis et en familles.

Remarquons que les billets pour le spectacle de vendredi soir à la grande salle de Malévoz, peuvent être retenus auprès des magasins Rippa et Gailllard.

MARTIGNY **Rue du Grand Verger: une nouveauté!** **Publireportage**

La papeterie Gaillard inaugure ses nouveaux locaux!

MARTIGNY. – Le vendredi 11 mai prochain sera le jour de l'inauguration officielle du nouveau point de vente de la papeterie Gaillard.

Une nouvelle surface de 80 m² vient d'être aménagée pour offrir un service optimal à la clientèle de la papeterie Gaillard. Facile d'accès – les places de parc y sont nombreuses – vous y trouverez, vous le technicien, l'architecte, l'ingénieur et vous écoliers tout le matériel dont vous avez besoin. C'est en effet, le département technique et commercial qui a été développé dans ce nouveau magasin. Ainsi, vous y trouverez tous les papiers héliographiques, les papiers calques, à dessin, etc. Une nouvelle spécialité? celle de tenir en rayon les instruments de géodésie.

Un autre service est instauré qui connaîtra beaucoup de succès: photocopie de haute qualité en un clin d'œil, stencils électroniques pour polycopies, exécutés selon le désir du client, reliure de dossiers, à spirale ou autre, etc.

La papeterie Gaillard désire ainsi satisfaire tous ses clients en leur offrant ces services de reproductions très rapidement. Pour les mobiliers de bureau, c'est la marque **VOKO** qui domine chez Gaillard, et pour les machines de bureau, toujours **Dictaphone** et **Olympia** en exclusivité pour le Valais. Un atelier de réparation vous dépanne rapidement et efficacement!

Ainsi la maison Gaillard, fondée en 1924 par Marcel Gaillard offre aujourd'hui toujours plus à sa clientèle avec **Jean et Fernand Gaillard qui vous attendent le 11 mai prochain entre 16 heures et 18 heures pour vous offrir un apéritif et vous faire visiter leur nouveau point de vente qu'il fallait créer!**

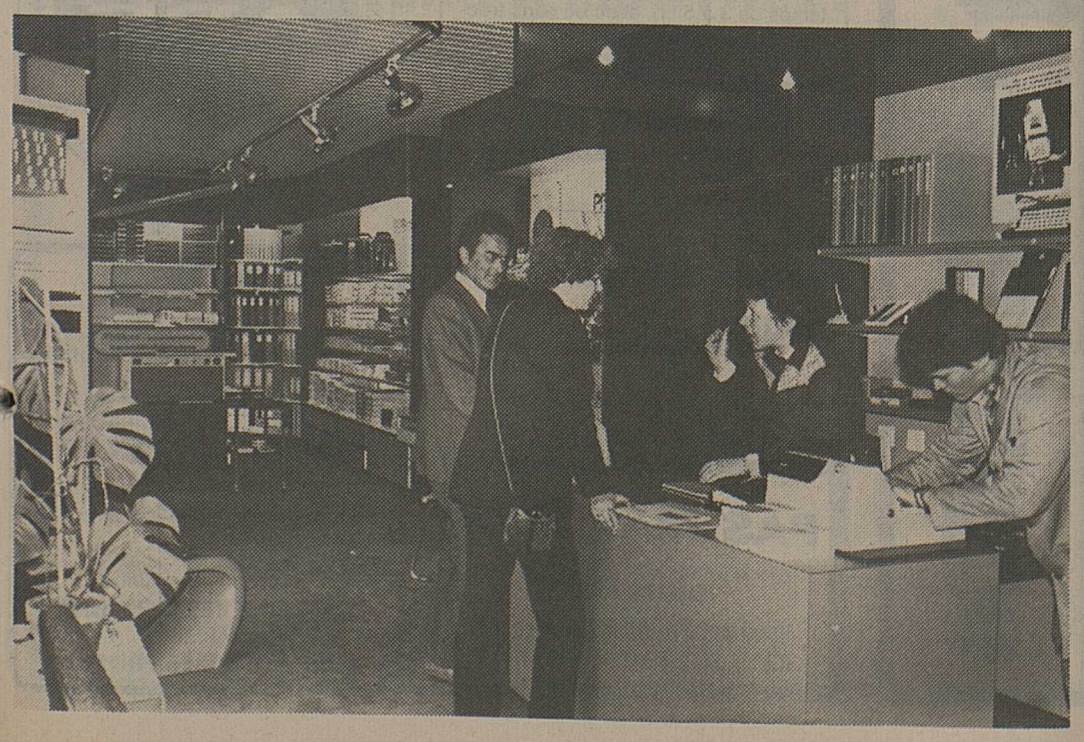

TENNIS POUR TOUS

ARTICLES DE MARQUE

Pour le tennis, Migros vous propose un vaste assortiment des meilleurs articles de marque.
Financièrement, vous avez déjà remporté le premier «set» de la saison!

Tenues de tennis

Dames

Jupe de tennis
polyester, entretien facile **40.–**

Shirt de tennis pur coton **28.–**

Socquettes de tennis
coton/polyamide **5.50**

Messieurs

Short de tennis
polyester, avec ceinture réglable **35.–**

Shirt de tennis pur coton **28.–**

Socquettes de tennis
laine/polyamide/élasthanne, semelles en éponge **5.50**

Chaussures de tennis
pour dames et messieurs **25.–**

Chaussures «Adidas Gstaad»
modèle super-léger **45.–**

Raquettes BREAK: les game-winners!

Break Runner up 30.–

Break 48.–

Break junior 20.–

en plus des raquettes de notre propre marque BREAK, nous disposons d'un assortiment de plusieurs marques internationales

Balles de tennis
TRETORN – DUNLOP – SLAZENGER
blanches ou jaunes
carton de 6 pièces **12.50**

En vente dans nos MARCHÉS DE SION ET SIERRE

BREAK de la Migros

DUNLOP
TRETORN
Slazenger
SPALDING
prince
DONNAY

Accessoires
housses BREAK ou des marques respectives, presse-raquettes ZEPHYR, bandes de cuir ou de gaze pour poignées de raquettes, renforts de cordes, sprays pour cordes, balles d'entraînement, armlets, bandeaux.

Service avantageux dans la plupart des MM et MMM.

MIGROS

des avantages qui comptent.

MONROE

Automobilistes!

Invitation

Un spécialiste MONROE vous attend pour un

contrôle gratuit de vos amortisseurs

jeudi 10 mai, de 8 à 18 heures, au

GARAGE OLYMPIC

A. Antille – Sierre – 027/55 33 33

Accordez-vous quelques minutes, pour ce contrôle, votre sécurité en dépend.

Nous nous réjouissons de votre visite.

« HAMEDAN »

Tondeuses à gazon

de fabrication suisse, moteur 2 à 4 temps de 3 à 5 ch, avec ou sans traction, sac ramasse-herbe.

Ainsi que machines d'occasion.

Vente en Valais: tél. 027/36 19 74 de 12 à 14 h. 36–24962

---

une garantie d'assèchement efficace des maisons et terrains

POMPES ABS

BRIOD SA
1822 Chernex
021 62 27 15

Consultez votre installateur sanitaire

A vendre

chaises de malades antiques

10 commodes dessus marbré et miroir chaises div., lits + lit français
Prix intéressant
Tél. 022/64 27 92 après 18 h.

PAS MARIÉ(E)?

alors!!!

n'hésitez pas d'appeler
021 / 20 22 10 (jour et nuit)

FLORIANA

Ecole pédagogique privée

Pontaise 15
LAUSANNE
Tél. 36 34 28

Direction: E. Piotet

Excellente formation de
JARDINIÈRES D'ENFANTS
et d'
INSTITUTRICES PRIVÉES

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Important garage et carrosserie à Sion
engage

1 tôlier en carrosserie

- possibilités de remplacer le chef
- situation d'avenir

1 apprenti de commerce G.
1 apprenti vendeur
pièces détachées

Prendre rendez-vous au 027/22 34 14

36–2831

Motel Inter Alps
Saint-Maurice
cherche pour le 1er juin

2 femmes de chambre
2 jeunes cuisiniers
3 sommelières (iers)
1 fille de buffet

Faire offres ou téléphoner au 025/65 24 74.

36–24982

Nous cherchons

1 cuisinier
1 sommelière
pour le tea-room
1 garçon de maison

Hôtel-restaurant du Soleil, Sion
Tél. 027/22 16 25

36–3460

Carrière d'Ardon cherche

un machiniste

Débutant accepté (trax à pneus)
Travail à l'année.
Entrée immédiate.

Tél. 027/86 47 47
86 12 82

36–24989

Nous disposons, pour entrée début juillet 1979, dans nos magasins de **Sion-Platta, Sierre et Montana,** de places d'

apprenties vendeuses

Conseiller, servir, vendre dans une jeune et dynamique chaîne de magasins d'alimentation, voilà un travail des plus intéressants.

Vous aimez le contact avec vos semblables, vous avez un caractère aimable et serviable, alors annoncez-vous en retournant le talon ci-dessous dûment rempli à l'administration La Source, rue des Vergers 14, 1950 Sion.

J'aimerais faire l'apprentissage à .....

Nom: .....
Prénom: .....
Adresse: .....
Localité: .....
Tél.: .....
Date naissance: .....

Londres
Cherchons

fille au pair
(6-12 mois). Dès juillet ou septembre

Tél. 027/86 31 03 *36–24776

Le Lacustre
Restaurant panoramique
débarcadère Ouchy-Lausanne
Tél. 021/27 42 00

cherche pour date à convenir

serveuses

Travail agréable, au bord du lac.
Ambiance jeune
Très bon salaire assuré.

Faire offres par écrit ou prendre rendez-vous par téléphone.
Si engagement conclu, frais de voyage remboursés.

Caisse-maladie et accidents chrétienne-sociale suisse
La section de Lausanne de la CMCS cherche pour le 1.7.79 ou date à convenir

jeune employé(e) de commerce
aimant les chiffres pour l'établissement des décomptes de prestations aux assurés et correspondance générale.

Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire à l'administrateur de la CMCS, case postale 39, 1000 Lausanne 9.

Entreprise Glassey-Fournier S.A.
Menuiserie-charpente, **Nendaz**
Tél. 027/88 23 69
cherche

menuisiers

pour la pose et pour l'établi.

Entrée tout de suite ou à convenir.

36–24997

On cherche

sommelière ou remplaçante
pour café à **Ardon.**

Entrée début juin ou à convenir.

Téléphoner avant 10 heures au 026/2 26 95.

*36–400495

Cherchons
tout de suite ou à convenir

carreleur consciencieux

Région Nyon / Vaud.

Ecrire sous chiffre P 36–24981 à Publicitas, 1951 Sion.

Entreprise de **travaux publics** engagerait pour tout de suite ou date à convenir

un contremaître ou chef d'équipe

expérimenté, pour travaux région lausannoise. Engagement de longue durée. Appartement à disposition.

Faire offres avec références et prétentions de salaire sous chiffre PR 900980 à Publicitas, 1002 Lausanne

---

Jeune fille, 18 ans, cherche

apprentissage aide médicale ou aide en pharmacie

Ecrire sous chiffre P 36-24952 à Publicitas, 1951 Sion

Vous trouverez, parmi notre grand choix

la cassette ou le disque préféré de votre maman!

Bâtiment Richelieu, place du Midi – 027/22 12 07

TOUT NOUVEAU A MONTHEY!

Aujourd'hui mercredi 9 mai
Ouverture d'une nouvelle boucherie-charcuterie

Boucherie nouvelle

anciennement Comestibles L. Chambovey

QUALITÉ – CHOIX – SERVICE

Spécialités de campagne

A cette occasion, chaque visiteur recevra une spécialité de la maison.

A. Udressy, avenue de la Gare 6, 1870 Monthey.

ESSO (SUISSE)

cherche, pour l'exploitation d'une station-service avec atelier mécanique, située à Martigny

un gérant libre
(de préférence couple)

Nous demandons:
- bonnes qualifications professionnelles (de préférence mécanicien sur autos ayant quelques années d'expérience)
- connaissances de la vente
- capital de départ
- nationalité suisse ou permis C

Les offres manuscrites avec curriculum vitae sont à adresser à: Esso (Suisse), case 112, 1217 Meyrin 1.

Maux de tête?

L'AVENIR DU MUSÉE SUISSE DU SEL COMPROMIS

Tollé général dans la population aiglonne

AIGLE. – Effectuée au nez et à la barbe de l'administration communale, une transaction immobilière provoque de sérieux remous dans les milieux aiglons. Elle remet en effet en question l'implantation à la sortie de la ville (côté Valais) du Musée suisse du sel. La commune bénéficiait dans le cadre de l'acquisition prévue du soutien financier de la Migros.

L'affaire concerne le bâtiment le plus connu de la ville - l'Aiglon – (où se déroulent la plupart des spectacles) et une vaste aire comprenant divers locaux et caves. C'est dans ces lieux qu'était jadis fabriqué le fameux « bitter des Diablerets». Mais un bref rappel s'impose pour situer les faits.

A l'époque, le grand-père de l'actuel propriétaire, M. Pierre Weber, avait précisément construit la salle pour permettre aux sociétés du lieu de s'y rencontrer. A son décès, sa fille alla jusqu'à créer un droit de superficie en faveur de la commune, droit qui fut inscrit en 1946, mais que M. Pierre Weber contestait. Ce différend devait être à la base de relations tendues avec les autorités de la place.

Volte-face

Malgré des pourparlers longs et laborieux, la commune n'avait pas perdu l'espoir de passer marché avec M. Weber. Preuve en est le rendez-vous (confirmé par écrit) fixé, en accord avec l'avocat du propriétaire, au 10 mai. Or, entre-temps, la municipalité apprenait l'acquisition faite par la société COOP - Chablais - Lausanne.

Comment interpréter un tel volte-face? Par une surenchère intéressante (une banque de la place était détentrice d'une créance) permettant au propriétaire de réaliser un gain substantiel? Ou plutôt parce que derrière la commune se profilait comme nous l'avons dit la Migros. Celle-ci, avançant une option culturelle avait en effet accepté de donner un coup de pouce financier important. La solution choisie l'aurait vue acheter l'ensemble et en donner la jouissance gratuitement à la commune pendant 14 ans (renouvellement ultérieur prévu de 16 ans). Ce qui eut laissé entrevoir dans la phase finale une cession.

Les promoteurs de la COOP avait-ils vu dans l'opération une intention de bloquer une surface susceptible d'accueillir un grand magasin... concurrent? Possible, car la place en question occupe une position privilégiée.

D'ailleurs, il y a longtemps que la COOP avait formulé l'idée de quitter ses locaux exigus situés au cœur de la ville. Consciente de ce problème, la municipalité avait suggéré à la société certains terrains, notamment la zone située aux alentours de l'ancienne poste. Mais, semble-t-il, les offres proposées ne correspondaient pas aux vues lausannoises, particulièrement pour une question de parking et d'entrées.

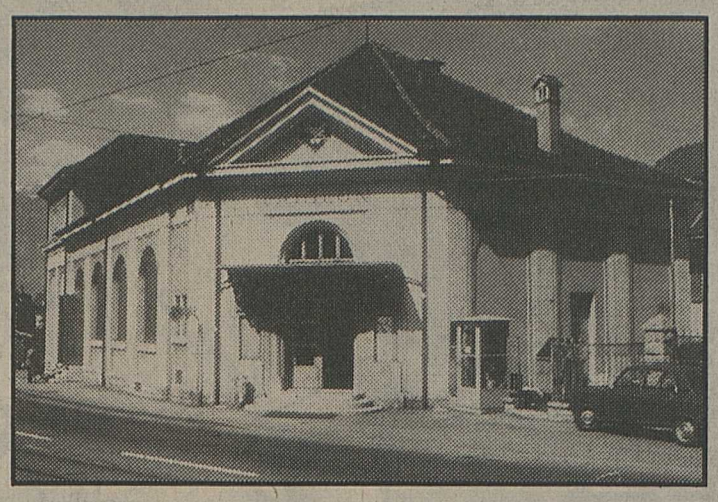

Une vue de l'Aiglon.

Les commerçants pas contents

Quoi qu'il en soit, les petits commerçants ont vivement réagi. La COOP polarisait une réelle activité au cœur du vieux quartier, quartier déjà touché par le déplacement de la poste. De leur côté, de nombreuses sociétés se sont émues de l'implantation à l'endroit prévu d'une grande surface ce qui pourrait signifier la disparition de la salle de l'Aiglon.

Juridiquement, il paraît difficile de pouvoir casser l'acte passé. La COOP ignorera-t-elle le mécontentement soulevé? En privant – si celà devait se faire – la ville d'une salle de rendez-vous qui a, durant des décennies, favorisé les rencontres et en contrecarrant les projets touchant le Musée suisse du sel, la société coopérative joue une carte singulière. Bien sûr, elle a pour elle le droit. Reste à savoir si elle fera fi du tollé général...

Au pays des Dranses

Liddes: d'un coup d'essai à un coup de maître

LIDDES. – Le spectacle du groupe «Li peca fava dè Lede» présenté dimanche soir devant une salle archi-comble a connu un succès extraordinaire. Les éclats de rire en cascade, les applaudissements nourris et prolongés prouvaient assez le plaisir et la satisfaction des nombreuses personnes, jeunes et moins jeunes, qui étaient venues encourager les patoisants.

Les comédiens, en langue d'Oc, ont joué une pièce de Joseph Roduit: l'«Eretadzo» et deux sketches d'Auguste Darbellay. Ces farces ont reçu un accueil chaleureux. Divers contes, poèmes et chansons de circonstance, exprimés avec beaucoup de bonheur, ainsi que les polka et schotisch égrenés par l'accordéon maintenaient une véritable ambiance de bon vieux temps. Il convient aussi de relever la bonne prestation de la présentatrice B. Métroz et du talent aussi bien de pitre que de diseur de A. Roserens.

Mais le véritable animateur, le vrai triomphateur de cette soirée est sans conteste Auguste Darbellay. Lui excelle dans tous les genres, comédien, joueur de cor, conteur. Par son naturel, son aisance, sa verve, sa science de l'humour, il a fait une démonstration que pourrait lui envier des professionnels du spectacle.

Si la vitalité de la société des patoisants est à la mesure de celle de son président, elle se prépare encore bien d'autres succès.

Nous avons appris entre-temps que M. Auguste Darbellay a eu le chagrin de perdre son frère Ernest, décédé subitement au début de la semaine. Nous lui présentons ainsi qu'à sa famille, nos sincères condoléances.

Championnat suisse d'échecs de ligue nationale B

Martigny remporte le derby romand

La 3e ronde du championnat suisse d'échecs de ligue nationale B, groupe ouest, voyait s'affronter, dans la capitale vaudoise, les deux seules équipes romandes représentées dans cette catégorie: Le Cercle de l'échiquier de Lausanne et Le Cercle de l'échiquier de Martigny.

Comme on le prévoyait généralement, la rencontre fut particulièrement disputée. La décision n'est tombée qu'au cours de la septième heure de jeu, lorsque le Dr Basile Batchinsky parvenait à réaliser une finale de cavalier avec deux pions éloignés. Nous présentons à l'intention des connaisseurs cette finale particulièrment intéressante. Position des blancs (Dr Batchinsky): Rf3, Cb5, pions a5, f2, g5, h4. Position des noirs (L. Zuodar): Re5, Cd5, c3, f5, h7. Les Blancs avaient mis sous enveloppe le coup **51. Ca3!!** et après **51... Cb4** ils sacrifièrent le cavalier par **52. h5 c2 53. Cxc2 Cxc2 54. h6!!** (la pointe qui menace 55. g6! hxg6; si 55... Rf6 56. gxh7! gagne) **54... Cd4 + 55. Rg2! Rd5 56. g6 Ce6 57. g7!** et les Noirs abandonnèrent, car le pion g7 va à dame.

Mais revenons au déroulement de la rencontre. Après une heure de jeu R. Barman et C. Marrache, ce dernier remplaçant J.-M. Closuit indisponible, éprouvaient déjà des difficultés. Les autres parties étaient équilibrées. Peu après, Marrache gagnait un pion et pouvait conserver la paire de fous. Barman tentait d'annuler dans une finale inférieure. Le Dr Batchinsky gagnait un pion, tandis que Noyer, dans une défense Caro-Kann, prenait l'initiative. Aux autres échiquiers, l'équilibre n'était pas encore rompu.

Au cours de la troisième heure de jeu. Marrache perdait une pièce, Partos sacrifiait la qualité pour un pion, obtenant ainsi, grâce également à la paire de fous, les meilleurs chances. Darbellay, au terme d'une jolie combinaison, se retrouvait avec un fou pour deux pions. Le score allait être ouvert dans la quatrième heure de jeu par Noyer, imité peu après par Partos. Martigny menait donc par 2 à 0, mais devait concéder l'égalisation à la suite des défaites de Marrache et Barman. Dans la cinquième heure de jeu, Darbellay échangeait prématurément les tours, ce qui lui ôtait toute chance de gain. Le score passait à 2,5 à 2,5. Moret profitait alors de la crise de temps de son adversaire pour sauver sa partie, ce qui portait le score à 3-3.

A l'ajournement on se rendit rapidement compte que la partie de Batchinsky était gagnée. Dans ces conditions Gonzales Mestres accepta la proposition de nulle de son adversaire, fixant ainsi le score final du match à 4,5 - 3,5 en faveur des Valaisans. Victoire serrée certes, mais victoire très importante, qui assure définitivement le maintien de Martigny en LNB et qui lui donne même des chances de remporter le titre de champion de groupe, ceci d'autant plus que l'un des deux favoris, Lucerne, a perdu un point au cours de cette troisième ronde.

Résultats individuels

CE Lausanne	-	**CE Martigny**	**3,5 - 4,5**
H. Sadeghi (613)	-	Mestres Gonzales (563)	0,5 - 0,5
D. Garcès (585)	-	C. Partos (789)	0 - 1
L. Zuodar (559)	-	Dr B. Batchinsky (543)	0 - 1
P. Meylan (512)	-	O. Noyer (511)	0 - 1
V. Haralambof (518)	-	J.-P. Moret (506)	0,5 - 0,5
D. Bieri (522)	-	R. Barman (419)	1 - 0
G. Bertola (492)	-	G. Darbellay (418)	0,5 - 0,5
A. Henchoz (463)	-	C. Marrache (-)	1 - 0

Autres résultats de LNB groupe ouest

Lucerne - Bâle 2 4-4 (!). Berne - Bienne 2 7-1. Allschwil 2 - Wohlen 6,5-1,5.

Classement après 3 rondes

1. Berne	3	6	20 - 4	
2. Martigny	**3**	**6**	**16 - 8**	
3. Lucerne	3	3	18,5 - 5,5	
4. Lausanne	3	4	12,5 - 11,5	
5. Allschwil 2	3	2	10 - 14	
6. Bâle 2	3	1	10,5 - 13,5	
7. Bienne 2	3	0	6,5 - 17,5	
8. Wohlen	3	0	2 - 22	

Quatrième ronde: dimanche 17 juin. Martigny se rend à Wohlen.

G.

Tribune du lecteur

Echo d'une grande amicale

C'est toujours avec une joie renouvellée que l'on passe quelques heures de détente dans son pays, tout spécialement dans sa commune d'origine où l'on a encore de fidèles attaches, doublées de cordiaux souvenirs.

C'est donc avec une joie d'autant plus grande que j'ai partagé officiellement l'agréable journée amicale des fanfares DC du district de Martigny, qui a eu lieu le dimanche 29 avril 1979 à Saillon.

Je dirais: «belle réussite».

La providence avait judicieusement réservé à cette 13e amicale son rare dimanche ensoleillé, le fendant aidant, réchauffant le cœur de tous les heureux participants.

Me référant au programme de fête, j'ai relevé les faits les plus marquants de cette brillante journée musicale.

Sur la place des Moilles, fraîchement rénovée et embellie pour cette circonstance, a été donnée la réception fort sympathique, comme le veut la tradition, arrosée du vin d'honneur offert généreusement et en abondance aux personnalités et fanfares invitées.

Très respectueusement, j'aimerais souligner l'intérêt apporté à la commune de Saillon par le discours de réception de M. André Luisier, président de commune, et mentionner tout spécialement le morceau d'ensemble dirigé avec haute compétence par M. Bernard Girardin: «Jour de fête», exécuté avec brio pour la belle union de tous les musiciens.

Sous le joyeux regard de toute une population, le cortège folklorique aux multiples couleurs défila de façon féerique: «*Drapeaux flottants; instruments reluisant de mille feux; fringants musiciens aux visages rayonnants.*»

Toutes ces fanfares à la fière allure et invités défilèrent à travers le bourg médiéval de Saillon, richement pavoisé, jusqu'à la halle des fêtes.

Après les excellentes productions des sociétés, je tiens à attirer l'attention sur la magistrale démonstration musicale de la «Concordia de Vétroz», dirigée de main de maître par M. Géo Moren.

Après les différents discours de quelques personnalités invitées à prendre la parole, dont MM. Herbert Dirren, conseiller national et Jean Chambovey, président de l'Amicale, j'ai retenu plus particulièrement l'allocution de circonstance de M. le conseiller d'Etat Fontanet, chef du Département de justice et police du canton de Genève. En effet, il a montré une grande objectivité et mansuétude envers le pénible et malheureux récent passé de notre cher Valais et de profonds sentiments, affranchis à Saillon, à l'égard de tous les citoyens valaisans de la République et canton de Genève.

Il a appartenu au valeureux armailli Bernard Romanens, aujourd'hui mondialement connu, accompagné par la société invitée d'honneur d'Ecuvillens-Posieux (FR), sous la baguette de Roland Chavailloz, de faire vibrer d'émotion toute cette assemblée par son bis du fameux chant des armaillis des Colombettes, apothéose de la dernière Fête des vignerons.

Merci Bernard Romanens de nous avoir fait vivre quelques instants de folklore suisse au plus haut degré, principalement de votre verte Gruyère.

En conclusion, je relève le mérite combien justifié du travail inlassable de l'instituteur Briguet, pour sa magistrale fonction de major de table, assurant ainsi la réussite de cette mémorable journée amicale.

Mes compliments et un grand merci à la fanfare «La Lyre» de Saillon.

Armand Roduit
Ancien président

ÉGLISE DE BAGNES

Restauration intérieure

ENTREMONT. – Depuis le 1er mai et jusqu'au 20 octobre 1979, l'église paroissiale de Bagnes subit une importante restauration intérieure.

Nous avons rencontré le curé de la paroisse, le chanoine Josy Roduit, qui a bien voulu nous préciser ce qui suit:

«*Durant l'été 1977, l'église paroissiale de Bagnes a été restaurée extérieurement. On peut dire que l'ensemble de la population est satisfaite de l'œuvre accomplie. Nous avons respecté au maximum les conceptions des bâtisseurs des années 1500. Après une période d'essais et de tractations, – parfois fastidieux – nous allons entreprendre la restauration intérieure de notre église. Une première étape des travaux se déroulera du 1er mai au 20 octobre, la deuxième étape, celle des finitions et de l'aménagement, aura lieu durant l'été 1980.*»

La salle polyvalente du collège sert d'église...

Pendant la restauration intérieure, les offices seront célébrés, selon le programme suivant, durant les mois de mai, juin, juillet, août, septembre et octobre 1979.

Messes dominicales: du samedi soir à 19 h. 45 à la grande salle du collège.

Messes du dimanche matin: 7 h. 30 et 9 h. 30 à la grande salle du collège.

Messes quotidiennes: en semaine et messes de 7e et anniversaire, à la grande salle du collège.

Messes de sépulture: en principe (selon entente avec les familles):

- **défunts de Sarreyer, Fionnay et Lourtier: à la chapelle de Lourtier;**
- **défunts de la Providence: à la chapelle de la Providence à Montagnier;**
- **défunts de la paroisse de Verbier: à l'église de Verbier;**
- **défunts des villages du bas de la vallée: à la grande salle du collège.**
- **ces messes sont suivies de la cérémonie de sépulture en présence des parents et amis au cimetière du Châble.**

Malgré les désagréments que cette situation peut comporter, chacun sera assez compréhensif pour accepter ces changements momentanés de bon cœur.

Nous comptons aussi sur l'entraide collective notamment pour la préparation et la remise en place des lieux de célébration.

Le comité de restauration remercie l'administration communale, les commissions scolaires culturelles et sportives pour leur bienveillance envers la paroisse. (Pour les prêtres: chanoine J. Roduit).

Pourquoi cette restauration

Sans vouloir faire l'historique de l'église de Bagnes, bornons-nous à dire que ces travaux ont pour but une réfection due essentiellement à l'éclaircissement intérieur de l'édifice. En outre, on profitera de cette occasion pour redonner à l'aspect intérieur son entité première, notamment en supprimant les chapiteaux en plâtre, véritables verrues – rajouture architecturale gratuite construite aux environs de 1902 – coupant l'élan des voûtes.

Finalement, rappelons que l'église de Bagnes fut classée monument historique en 1906 par l'Etat du Valais.

Ph. Biselx

Commune de Bagnes

Votation du 20 mai

Heures d'ouverture des bureaux de vote

Vendredi 18 mai au Châble, pour tous les citoyens, à la maison de commune de 19 à 20 heures; samedi 19 mai, dans tous les villages, de 19 à 21 heures; dimanche 20 mai, dans tous les villages, de 10 à 12 heures.

Vote anticipé

Il se fait en mains du président de la commune, au bureau communal, au Châble, **le mercredi 16 mai de 17 h. 30 à 19 heures.**

Vote par correspondance

L'électeur qui entend exercer le droit de vote par correspondance **doit en faire la demande écrite, avec indication précise des motifs, à l'administration communale, au moins dix jours avant le dimanche 20 mai.**

L'électeur incapable de se rendre au local de vote pour motif de santé fait viser sa requête par un médecin.

Dans les autres cas, l'intéressé doit fournir la preuve de son empêchement.

Enfant renversé

Hier, à 12 h. 15, M. Jean-Claude Fort, 1956, domicilié à Martigny, circulait de Vers-l'Eglise/Fully, en direction de Branson, au volant de sa voiture. Parvenu au village de La Forêt, il heurta et renversa le petit José Sanchez, 1974, domicilié à Fully, qui traversait la chaussée de gauche à droite. Grièvement blessé, l'enfant a été hospitalité.

Penser «voyage» – Offrir un voyage
Le bon de voyage
cadeau apprécié de tous en toute circonstance!
Demandez-le au guichet des gares
Chemins de fer fédéraux suisses

La JDC de Fully
vous invite à ses soirées de jeux, diapos, films, théâtre, qu'elle organise durant le mois de mai.
Début des jeux:
mercredi 9 mai
à 20 heures
au café de l'Avenir.
36–24998

Supprimer l'impôt fédéral direct
un vieux rêve jamais réalisé
Fixons les contours de celui qui existe
ce sera plus réaliste
OUI
à l'assainissement des finances fédérales
89–321

PAROLE DE CITOYEN

Tentations

On sait la bousculade d'événements qui, au printemps surtout, sollicitent les journalistes. Ainsi ont-ils souvent un choix à faire lorsque deux manifestations tombent le même jour à la même heure. Les critère de choix sont, ma foi, fonction d'une infinité de facteurs qui mettent souvent les consciences à rude épreuve. J'en veux pour preuve la conférence de presse donnée à Savièse dernièrement pour la réception du président du Grand Conseil et une dégustation organisée à Sierre par l'OPAV en même temps.

Dix journalistes se retrouvèrent à Sierre et trois à Savièse. Allez savoir pourquoi!

H.

★GASTRONOMIE★
HOTEL DU RHONE
Rue du Sex, SION
Tél. 027/22 82 91
Les voilà les vrais!
Lasagne maison
salade Fr. 7.50
Canelloni
salade Fr. 8.50
tous les jeudis
Buffet froid
à gogo Fr. 15.–

A vendre

tomates
Montfavet 63/5 - Quatuor
Luca, Lucy

céleris, salades
poireaux, etc.
Toute autre variété livrable sur demande

Géraniums
Pétunias
Sélection – Qualité maraîchère

B Neury
SAXON
Tél. 026/6 21 83

regardez à deux sous près

choix et qualité aux meilleurs prix

79047

ELIDA crème pour les mains 100 ml 2.50

REXONA spray déodorant Sport 155 g 2.95

Fresh 125 g 2.95

Fleur 125 g 2.95

GLORIA rinçage soignant, 200 ml 2.95

REXONA déo-douche 150 ml 2.95

GLORIA shampooing 150 ml Antipelliculaire 2.25

150 ml Citron 2.25

150 ml Green-Apple 2.25

GLORIA shampooing 150 ml Baby 2.25

150 ml Herbes 2.25

150 ml Crème vitalisante 2.25

MENTADENT «C» 115 g 2.50

Notre garantie: satisfait ou remboursé!

Samedi 12 mai, pour la fête des mères, distribution gratuite de pochette à toutes les mamans

PLACETTE

Fête des mères

Suggestions-cadeaux...

Foulards
Sacs
Parapluies
Porte-monnaie
Coffrets à bijoux
Ceintures

... à découvrir

à l'avenue de la Gare 32 à Sion
(ancien emplacement du magasin Gamgoum)

Maroquinerie Masella
36–4925

M. METRAILLER ET FILS
1917 ARDON

SOCIETE IMPORPHYRE

Bordures – Moellons
Bornes – Dalles – Ardoises
Pavés – Tablettes
de fenêtre – Marches
Sciage de pierre – Pavage

Dépôt près de la gare, Ardon
Tél. 027/86 40 65

A vendre

semenceaux

pommes de terre virgule

Tél. 026/5 34 88
*36–400490

A vendre

BMW 525

mod. 76, 47 000 km, expertisée

Tél. 021/22 45 47

MACHINES A LAVER

marques suisses, d'exposition, neuves avec garanties

Gros rabais

Facilités de paiement

Fr. 30.–

par mois
12 mois minimum
Nos occasions dès **Fr. 390.–**
Réparations toutes marques sans frais de déplacement

SAM

appareils ménagers
SION
027/23 34 13

LA FORCLAZ sur Les Haudères
Samedi 12 mai

GRAND DÉBALLAGE
Vêtements – Brocante – Matériel agricole.

Se recommandent:
L. Salomon - J.-M. Corbaz
140.156.251

DÉTECTIVE PRIVÉ AUTORISÉ

Raoul Duport

Marterey 5
1005 Lausanne

Tél. 021/22 41 22
021/22 41 67

Prêts personnels

pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit.
Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le **maximum de discrétion**.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.– à Fr. 30.000.–, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1951 Sion, Avenue des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr. .....
Nom ..... Prénom .....
Rue ..... No. .....
NP ..... Lieu .....
L

Scirocco.

Qualité VW pour un coupé sport.

1500–1600 cm³, 70–110 ch (51,5–81 kW). Contenance du coffre: jusqu'à 880 l.

SIERRE **Garage Olympic, A. Antille** **55 33 33**

SION	Garage Olympic, A. Antille	23 35 82	SAXON	Garage J. Vouillamoz	6 33 33
SION	Garage des Deux-Collines, A. Frass	22 14 91	MARTIGNY	Garage Olympic S.A.	2 12 27
CHAMOSON	Garage des Plantys, Y. Carrupt	86 29 60	ORSIÈRES	Garage B. Monnet	4 12 50
MONTHEY	Garage G. Froidevaux	71 22 56	CHAMPÉRY	Garage de Champéry	79 12 76
MONTHEY	Garage G. Guillard	71 23 46	LES EVOUETTES	Garage du Haut-Lac	81 17 34
			VOUVRY	Garage de Vouvry	81 13 86

EXPO – EXPO – EXPO – EXPO – EXPO – EXPO –EXPO

HONDA AUTOMOBILES

GRANDE EXPOSITION

les 10 - 11 - 12 mai
de 8 à 20 heures

ET EN PREMIÈRE
valaisanne...

... la «Prélude»

Démonstrations et essais sans engagement

GARAGE TANGUY MICHELOUD
SION – Rue de la Dixence – 027/22 70 68

128.205.365.1

Cap sur l'Algarve

Les plus belles côtes, les plus belles plages du Portugal et des hôtels exclusifs... pour y passer des vacances balnéaires merveilleuses. A un prix avantageux de surcroît!
Vols de jour tous les samedis (partiellement le dimanche) au départ de Genève et Zurich.
Demandez notre programme spécial.

8 jours de **550.–**
à **1650.–***
* supplément pour carburant: 10.–

Hotelplan

Passez votre réservation à Hotelplan, Centre MMM «Métropole», av. de France, **Sion** 027 22 93 27 ou à votre agence de voyages.

A VENDRE à VEVEY

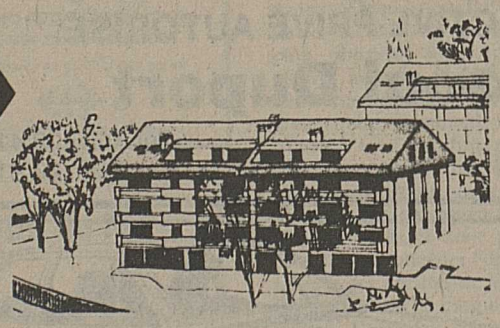

Dans résidence **LES ÉRABLES** (à 3 min. du centre de Vevey et de La Tour-de-Peilz), jouissant d'une vue imprenable sur le lac et les Alpes.

SPLENDIDES APPARTEMENTS

— 3 PIÈCES	dès Fr. 200 000.—
— 4 PIÈCES	dès Fr. 274 000.—
— 5 PIÈCES	dès Fr. 294 000.—

Feux de cheminée · Cuisines entièrement agencées et équipées.

Pour tous renseignements, visite des lieux, envoi de documentation – **SANS FRAIS NI ENGAGEMENT** – nos collaborateurs sont à votre entière disposition. **Téléphonez ou écrivez à:**

AGENCE FURER MONTREUX
Av. des Alpes 38 ✆ (021) **62 42 56**
Service des ventes

DES 1895

LOCATIFS VILLAS CHALETS APPARTEMENTS TERRAINS

A vendre

VW Porsche 914

93 000 km
Expertisée.
Bas prix.

Tél. 027/23 57 91
heures des repas
36–24980

A vendre

Alfa Romeo 1800 GT

Modèle 1975
85 000 km
Fr. 7500.–

Garage de la Gare
Charrat
Tél. 026/5 32 84
36–2863

A vendre

1 jeep Land-Rover

à l'état de neuf.

Ecrire sous
chiffre P 36-301146 à
Publicitas, 1951 Sion.

A vendre

Triumph Spitfire MK IV

Expertisée.
Très bon état.

Fr. 3200.–

Tél. 027/31 15 78
*36–301143

A vendre
de particulier

Mini Innocenti Bertone 90

Modèle 1975
Etat impeccable.
Expertisée.
Fr. 4400.–

Tél. 027/22 76 83
36–24977

A vendre
état de neuf

un châssis

porté, Birchmeier
400 litres
équipé pour
concentration.

Tél. 027/36 10 90

Cherche à louer
à **Sion**

appartement 3 ou 3½ pces

Si possible au centre

Ecrire sous
chiffre P 36-24939 à
Publicitas, 1951 Sion

A louer à Martigny
Quartier de la Fusion

studios

meublé ou non meublé, Fr. 290.– par mois charges non comprises
Libre tout de suite ou à convenir

Tél. 026/2 16 40

Couple sans enfant louerait à l'année, évent. achat région Bex-Aigle-Villeneuve

maison familiale

ou villa avec jardin, garage indispensable
Faire offres sous
ch. 3244 à Orell Fussli Publicité SA
1870 Monthey

Je cherche à acheter
à **Martigny** ou environs

maison ou villa à rénover

Offre détaillée avec
prix sous
chiffre P 36-400491 à
Publicitas, 1951 Sion

Bonne fête maman !

Toute une gamme de cadeaux

vous attend
dans notre magasin

Robes, jupes
Chemisiers
Blazers
Manteaux

Beau choix de robes

Tailles
34
au
50

Au Brin de Laine

Rue du Rhône – Mme Amoos-Romailler
SION

PUBLICITAS *art et technique de l'annonce bien pensée*

Finissons-en une fois pour toutes !

– Depuis de nombreuses années, la Confédération tente, par divers moyens, d'assainir ses finances, vainement

– Cette incertitude et les temps difficiles que nous vivons risquent de remettre en cause l'acquis social

– Une révision des dépenses et de la répartition confédérales se ferait au détriment des citoyens les plus démunis et des cantons les plus pauvres

Dès lors, donnons à la Confédération les moyens de pratiquer une politique sociale et équilibrée

OUI à l'assainissement des finances fédérales le 20 mai prochain

Comité valaisan pour l'assainissement des finances fédérales

LE RÉGIMENT D'ARTILLERIE 1 TERMINE SON COURS 1979 EN BEAUTÉ

D'enrichissantes expériences ont été faites

LA SOUSTE. – Le 23 avril dernier, le rgt art 1, commandé par le colonel Daniel Jordan, de Lavigny, est entré en service pour son cours 1979, qui se terminera le 12 mai prochain. Ce régiment est l'unité principale d'appui de feu de la division mécanisée 1.

Il s'agit du premier cours de répétition du rgt art 1 dans sa nouvelle organisation, à savoir :

- la bttr EM, aux ordres du plt Alain-Stéphane Dorthe, de Préverenge ;
- le gr ob bl 1, commandé par le major Pierre Brenzikofer, de La Neuveville ;
- le gr ob bl 2, commandé par le major Jacques Pellaton, d'Aubonne ;
- le gr can 1d 41 du major Jean-Pierre Authier, de Neuchâtel.

Au total 1300 of, sof et sdt sont entrés en service. Ces hommes viennent de tous les cantons romands, mais plus spécialement de Vaud et Genève.

Les deux groupes blindés sont équipés de 36 obusiers blindés M 109 de 15,5 cm, et le gr can 1d 41 est équipé de 18 can 1d de 10,5 cm. Pour la première fois depuis sa mécanisation en 1972, le rgt art 1 effectue ses tirs d'artillerie hors des places de tirs de la Confédération de Bière et des environs.

C'est aussi la première fois que des obusiers blindés M 109 ont tiré dans le secteur du bois de Finges.

Les obusiers blindés, en position de tir dans le bois de Finges.

L'enregistrement des données fournies par le ballon Anude.

SECTEUR ASSIGNÉ POUR LE C.R.

Pour ce cours 1979, le rgt art 1 occupe un vaste secteur compris entre Thoune-Sierre et le col du Simplon. Les deux groupes ob bl ont pris alternativement leur stationnement à Thoune, d'une part, pour une période d'instruction et dans le périmètre de Sierre - La Souste, d'autre part. Le gr can 1d 41 s'est installé pour la durée du CR dans un dispositif s'étalant entre le col du Simplon et Gondo y compris. L'EM du rgt et la bttr EM étaient stationnés à Gampel.

PROGRAMME DU C.R.

Il faut le relever : les conditions atmosphériques n'ont pas été très favorables. Au col du Simplon, la troupe a dû fournir un effort tout particulier pour la mise en place des pièces, étant donné la quantité de neige. Mais les hommes ont gardé un excellent moral et ils étaient fiers d'avoir pu démontrer que, même dans des conditions difficiles, il était possible de mettre en position des ob de 10,5 cm et d'effectuer des tirs.

Des progrès réjouissants ont été enregistrés au niveau de l'instruction et de l'exécution des exercices.

En effet, l'accent a été porté sur le renforcement de l'instruction de base, tactique et technique, ainsi que l'organisation de tirs de batteries et de groupes.

UNE VISITE ENRICHISSANTE

Hier, le lieutenant colonel Schlupp, of sup adj, a reçu les représentants de la presse à La Souste. L'occasion nous a été donnée de visiter le PC de tir, installé dans une cave de l'ancien bâtiment d'école de La Souste, de voir à l'œuvre le service de renseignement et de découvrir l'installation du pc du rgt. Enfin, dans le bois de Finges, chaque visiteur a eu le plaisir de découvrir la mission accomplie par la section de météorologie et ses tâches importantes dans l'information sur les conditions atmosphériques, afin que les tirs puissent se dérouler avec le maximum de précision, étant donné la vitesse du vent, l'humidité de l'air, etc. Le service de photographie a présenté ses travaux réalisés dans le secteur des buts.

On a pu assister à une série de tirs de groupement avec l'engagement simultané d'un gr blindé et du gr can 1d 41 entre Sierre et Tourtemagne, effectués avec succès, sous la direction du chef de l'artillerie de la division mécanisée 1, le colonel Béat de Watteville, de Genève.

L'introduction de l'obusier blindé M 109 a donné à la troupe une sorte de responsabilité nouvelle et à chacun, la fierté bien compréhensible de remplir une grande mission. L'esprit qui règne est merveilleux. Chacun à son poste se donne une discipline stricte et accomplit sa mission avec gaieté de cœur. Les officiers et sous-officiers du gr can 1d 41, avec les ob 1 de 10,5 cm effectuent des tirs avec des canons, qui ont plus de 20 ans d'existence, mais qui sont toujours précis. Nous avons été impressionné par l'esprit, la tenue, le comportement des hommes. Nous avons quitté le bois de Finges avec cette ferme impression, que les 1300 hommes du régiment d'artillerie 1 ont rempli un cours pénible, mais enrichissant.

– gé –

Votations fédérales du 20 mai

Lecteurs, exprimez-vous!

Le dimanche 20 mai 1979 le peuple suisse est à nouveau appelé à se prononcer en votation fédérale sur deux objets importants :

– l'arrêté fédéral du 15 décembre 1978, relatif à la réforme du régime de l'impôt sur le chiffre d'affaires et de l'impôt fédéral direct ;

– l'arrêté fédéral du 6 octobre 1978, concernant la revision de la loi sur l'énergie atomique.

Le *NF* présente régulièrement les divers aspects des objets soumis à votation. Comme de coutume, nous ouvrons nos colonnes à tous les lecteurs qui désirent s'exprimer à ce sujet, dès maintenant. Ces textes seront groupés dans des pages de «libres opinions».

Les articles devront être convenablement rédigés et ne pas dépasser la longueur d'une page et demie dactylographiée. Nous devons absolument insister sur ce point, pour permettre au plus grand nombre d'avoir droit de parole. Les «libres opinions» ne doivent bien entendu pas contenir d'attaques personnelles et correspondre aux règles de la courtoisie.

Nous respecterons strictement l'anonymat des personnes qui le désirent, mais notre rédaction doit connaître l'identité des auteurs. Nous devrons écarter tous les envois qui ne correspondraient pas aux règles précitées.

Les textes paraîtront dans l'ordre d'arrivée, les derniers le mercredi 16 mai. Nous invitons nos lecteurs à ne pas attendre le dernier moment pour nous transmettre leurs articles.

NF

198 pèlerins ont quitté Sion pour Lourdes en super-caravelle

SION. – Hier matin, la première fois à 8 h. 20, la seconde à midi, un appareil de la Compagnie de transports CTA de la Swissair est venu chercher chaque fois 94 pèlerins à Sion pour les conduire à Lourdes. L'agence de voyages Lathion, qui organise ces transports, nous a informé que faute de pouvoir obtenir un troisième appareil, quelque 90 personnes ont dû s'organiser pour se rendre à Lourdes soit en train soit en car. Les vols charters sont très recherchés et les appareils sont souvent retenus plus d'une année à l'avance. Pour l'année prochaine, il y aura certainement un troisième appareil. Nous souhaitons à tous les pèlerins un bon séjour dans la cité mariale.

Les pèlerins montent dans la super-caravelle de la CTA.

Municipalité de Sion

Vote par correspondance

Il est rappelé aux électrices et électeurs de la commune de Sion les dispositions légales relatives au vote par correspondance.

Ce dernier, selon l'article 24 de la loi du 17 mai 1972 sur les élections et votations et son règlement d'application, est réservé :

a) aux malades et aux infirmes ;
b) aux citoyens qui séjournent hors de leur domicile.
c) aux citoyens empêchés de se rendre aux urnes par un cas de force majeure.

L'électeur (trice) qui entend exercer le droit de vote par correspondance doit adresser sa demande écrite, avec indication précise des motifs, au secrétariat municipal, hôtel de ville, pour le **10 mai 1979 au plus tard.** La requête doit être accompagnée de la carte civique, remise à la poste, à peine de nullité, au plus tard le dernier jour du délai, à 24 heures.

L'électeur (trice) malade doit faire viser sa requête par un médecin ou, s'il est hospitalisé, par la direction de l'établissement hospitalier.

L'administration

N.B. – Le vote par anticipation pourra être exercé à l'hôtel de ville, jeudi 17 mai et vendredi 18 mai 1979 de 10 à 12 heures.

Voiture renversée : deux blessés

Lundi, vers midi, M. Antonio-Martino Machabo, 1960, Espagnol, domicilié à Sion, circulait au volant de sa voiture, de Pont-de-la-Morge en direction de Sion. Parvenu au carrefour de l'Ouest, il amorça un virage à gauche, perdit la maîtrise de son véhicule qui se renversa sur la chaussée. Le conducteur, ainsi que le passager, M. Pacho-Iadriano Teixeira, 1959, domicilié à Zermatt, ont été blessés et hospitalisés.

Tribunal d'arrondissement d'Hérens-Conthey

Jugements

Deux accidents de la circulation étaient venus lundi devant le tribunal d'arrondissement d'Hérens-Conthey. A la suite des débats, que nous avons relatés hier, les peines requises par le représentant du Ministère public ont été fortement réduites par le tribunal. En effet, aussi bien dans le cas de l'accident survenu sur la route Erde - Daillon que dans celui d'un piéton âgé de 85 ans, heurté par une auto à Ardon, les juges ont renoncé à prononcer des peines d'emprisonnement. Le procureur avait conclu à ce que l'automobiliste d'Erde - Daillon soit condamné à 45 jours de prison avec sursis pendant deux ans et à ce que celui d'Ardon soit condamné à 75 jours avec un même sursis, tous deux pour lésions corporelles par négligence. Le tribunal a prononcé une amende de 500 francs contre les prévenus de ces deux causes, défendus l'un par Me Antoine Zen Ruffinen, le second par Me Simon Epiney.

g. r.

Elèves de l'Ecole normale d'instituteurs en retraite

Les élèves de la classe d'application 5e/6e de l'Ecole normale des instituteurs se sont rendus à l'Inalp, sous la conduite de leur maître, M. Charles-André Morandi, pour y suivre une retraite de trois jours et se préparer à la confirmation qu'ils ont reçue récemment.

Le thème de cette retraite, « VIVRE EN CHRÉTIEN ENGAGÉ », a été développé en deux parties principales :

– UN CHRÉTIEN QUI PRIE ET QUI RENCONTRE DIEU. Comment dialoguer avec le Seigneur ? Quel est le sens des prières que nous Lui adressons? Comment reconnaître Dieu dans le monde où nous vivons et dans notre prochain ?

– UN CHRÉTIEN ENGAGÉ. A l'exemple de Michel Magon, disciple de Don Bosco, à l'exemple de Dom Helder Camara : comment moi, à mon âge, dans mon milieu, je peux être engagé ?

La nouveauté de cette expérience réside dans le fait que le thème a non seulement été « approché », **mais qu'il a été vécu :** les enfants, en effet, ont eu l'occasion de vivre durant trois jours en communauté et de se répartir les diverses tâches et responsabilités que crée ce mode de rencontre.

A signaler également **l'engagement des parents** à plusieurs niveaux :

– rencontres préparatoires où l'ensemble des thèmes fut présenté et discuté ;
– participation active de trois mamans qui assistèrent à la retraite, chargées de l'animation des divers groupes de travail ;
– organisation de la « subsistance» qui fut entièrement et généreusement prise en charge par un papa restaurateur qui délégua même un cuisinier sur place ;
– transport des élèves.

La retraite s'est achevée par la messe de clôture, célébrée par l'abbé François Pralong, prédicateur, messe à laquelle participèrent les parents et les représentants de l'Ecole normale des instituteurs.

C.-A. M.

Table ronde sur la semaine de cinq jours

La question du congé du samedi pour les écoliers est à l'ordre du jour un peu partout. L'école subit l'influence du monde du travail qui adopte de plus en plus cet horaire.

Cependant, avant de prendre une position à ce sujet, il faut bien réfléchir et apprécier les diverses conséquences de cette solution. C'est à cet effet, que l'Association de parents de Sion et environs, vous convie, mercredi 9 mai, au hall de la Matze, à 20 h. 30 :

Table ronde sur la question de la semaine de cinq jours à l'école avec :

MM. Anselme Pannatier, représentant le Département de l'instruction publique ; Bernhardt Amherd, représentant la direction des écoles ; Jean-Marc Gaist, représentant la commission scolaire ; André Spahr, pédiatre ; Yvan Michlig, enseignant ; Mme Nicole Varone, représentant l'Association de parents.

Chacun apportera son point de vue, ses constatations sur le sujet à l'ordre du jour. Une discussion générale permettra ensuite au public de s'exprimer.

Association de parents de Sion et environs

Assemblée général de la Communauté cantonale de travail Valais - étrangers

SION. – La CVE invite toutes les personnes intéressées par les problèmes qui se posent aux travailleurs étrangers en Valais à participer à son assemblée générale qui aura lieu le *jeudi 10 mai 1979, à 20 h. 15, salle Supersaxo, à Sion.*

La Communauté cantonale de travail Valais-étrangers, qui s'est donné pour but de promouvoir toute action qui favorise la compréhension mutuelle entre les étrangers et les Suisses, présentera aux personnes présentes, *« Les possibilités de collaboration entre les communautés de travail et les entreprises ».*

Bienvenue à tous !

AVIS PUBLIC

Expéditions partielles de six balles de

TAPIS D'ORIENT

parvenues à nos dépôts du port franc. avant les événements d'Iran, sont

transférés et vendus pièce par pièce directement aux particuliers

à

l'hôtel 13 Etoiles

Avenue de Tourbillon 3, Sion
(près de la gare)

LE JEUDI 10 ET VENDREDI 11 MAI

L'expédition comprend, entre autres, des exemplaires certifiés de Quoum, Nain, Klorassan Amini, Cashmir, Agra et autres en toutes dimensions et des pièces tout soie.

Tous les tapis sont munis de certificat d'origine.

DIRART S.A.
Grossistes et distributeurs
Port franc, Chiasso

Vétroz

11 - 12 - 13 mai

Sud du terrain de football

Festival des fanfares radicales-démocratiques du Centre

Vendredi 11 mai
20.30 **Concert de l'Ensemble de cuivres valaisan**
22.30 **Grand bal** avec **Les Astérix**

Samedi 12 mai
20.30 **Concert du Brass Band 13 Etoiles**
22.30 **Grand bal** avec les **Pacific**

36–24974

Avec le «Nouvelliste» à la pointe de l'information

Golder

Pleine-soleil chez C&A!

CLOCK HOUSE

A gauche: Ensemble trois-pièces: jaquette rayée avec petites manches, épaules rembourrées et large ceinture. T-shirt à bretelles, uni. Jupe droite, fente d'aisance derrière. En coton. Coloris marine/blanc rouge/blanc. Tailles 34-42. **98.–**

A droite: Ensemble deux-pièces: robe chasuble rayée, froncée devant, fentes d'aisance de côté. Jaquette unie avec passe-poil, épaules droites et ceinture de ton contrasté. En coton. Coloris marine/blanc ou rouge/blanc. Tailles 34-42. **98.–**

C&A

C&A Sion, Centre Métropole, Tél. 027/22 93 33

International

Scout II Traveler

souple en plein trafic, inégalable sur le terrain.

Représentant général: SA Rohrer-Marti
8105 Regensdorf, tél. 01 8401155

Scout II Traveler - douce à manier, dure pour encaisser. C'est une voiture de ville idéale et une grande routière inégalable. Avec moteur à essence V-8, 4 vitesses ou boite automatique, commande à traction individuelle de toutes les roues, servo-direction et servo-freins à double circuit. Scout II Traveler est un véhicule absolument unique.

VS Garage Olympia, Glis, Garage Bagnoud, Montana Métroz, Saxon, Garage Addkis, Saint-Maurice - **VD** Garage Apollo, Crissier, Defago, Monthey, Felber, Morges, Emilie Willi, Yverdon - **GE** Décaillet, Carouge

DÉCAPAGE
de peintures sur bois - métaux

026/2 17 40 **025/26 22 78**
Agences de T.I.S. SEREX S.A.
038/46 21 87 28–565

Faites nettoyer vos
Duvets - oreillers
Sur demande, nous vous changeons de toile et rajoutons les plumes

Hervé Micheloud-Vouardoux
Place Meunière 17 - **Sion**
Tél. 027/22 33 14
Envoi postaux 36–36–4629

Scholl

pour partir d'un bon pied

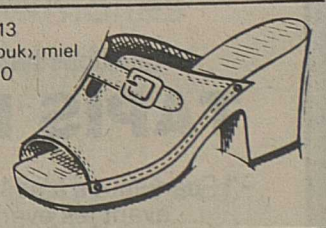

Mod. 413
en «Nubuk», miel
Fr. 47.80

Du confort à chaque pas

Babecki
La Croisée – Sion

Les plus belles listes de **cadeaux de mariage**

Constantin fils s.a. sion

avec photo couleur et ristourne

THÉÂTRE À CHALAIS

Un final tout de beauté

Une scène de la « Maison du printemps ».

CHALAIS. – Près de 600 personnes ont assisté au brillant final de la saison culturelle de la société de développement L'Edelweiss, de Chalais, qui se concrétisait par un spectacle théâtral. Une dizaine de jeunes filles et jeunes gens ont interprété une comédie intitulée *La maison du printemps.* Après pas mal d'années d'absence, la troupe de théâtre de la société s'est réconciliée avec la scène. Sur la dizaine de jeunes « acteurs », six se présentaient pour la première fois en public. La pièce était pleine d'humour, les répliques, d'une exquise fraîcheur, le tout dit avec un naturel surprenant teinté d'accent du terroir ! Il n'en fallait pas plus pour que le public redécouvre les belles heures du théâtre amateur dont on pouvait voir l'arrière-garde au grand complet dans la salle. En effet, le théâtre amateur a connu de forts beaux instants dans la région de Chalais.

En présentant à nouveau une pièce, fût-elle un vaudeville, il a reconquis le public. Un mot encore pour signaler que la mise en scène était de Dany Zufferey.

Un succès confirmé pour la caisse Raiffeisen de Lens-Chermignon

LENS-CHERMIGNON. – La Caisse Raiffeisen de Lens-Chermignon qui compte actuellement 782 sociétaires, conviait ses membres à son assemblée générale ordinaire. Celle-ci s'est tenue à la salle bourgeoisiale de Lens. La puissante banque de la Louable Contrée se situe au 5e rang de l'ensemble du Valais et au 3e rang dans le Valais romand. C'est dire avec quel intérêt cette assemblée était suivie par les sociétaires.

Il appartint au président du comité de direction, M. Henri Nanchen, d'ouvrir cette 54e assemblée et de saluer les sociétaires présents en très grand nombre. Après avoir désigné les scrutateurs d'usage, le secrétaire, M. Arthur Mudry, donna connaissance du procès-verbal de la dernière assemblée. Puis, ce fut au président du comité de direction, M. Marcel Praplan, de donner son rapport sur les comptes. Le gérant, M. Benoît Duc, fit un remarquable exposé sur les mouvements et mécanismes de la banque. Ceux-ci se passent de commentaires. Voyez plutôt : compte de caisse pour 1978 : roulement 109 953 206 fr. 55. Compte d'exploitation pour 1978 : bénéfice net 87 175 fr. 05.

Les 782 sociétaires se sont vu remettre un dividende réglementaire. Les réserves de l'exercice précédent et la nouvelle attribution du compte d'exploitation pour 1978 se montent au total à 1 106 048 fr. 78.

Les membres du comité de surveillance et du comité de direction ont été unanimes à relever l'excellent travail du gérant, M. Benoit Duc et ses fidèles employés, Marie-Noëlle Bonvin et Pierre-Paul Romailler.

L'assemblée donna décharge aux organes responsables de la bonne gestion de la banque. Rappelons que le comité de direction est composé de MM. Henri Nanchen, président, Raymond Cordonier, vice-président, Arthur Mudry, secrétaire et Henri Duchoud, Olivier Bonvin, François Barras, Victor Lamon, membres.

Le conseil de surveillance est composé de MM. Marcel Praplan, président, Charles Besse, vice-président et Marius Robyr, secrétaire.

Cette institution d'utilité publique connaît une très large audience parmi la population de montagne. Il faut sans doute attribuer ce succès aux nombreux contacts humains qui lient les montagnards entre eux.

De gauche à droite, MM. Marius Robyr, secrétaire du conseil de surveillance, Marcel Praplan, président et Henri Nanchen, président du comité de direction.

PAROLE DE CITOYEN

Rose à nous

Le film de Jacques Thévoz, « Rose de Pinsec », connaît un énorme succès actuellement en Valais à la faveur d'une tournée dans nos villes et villages organisée par la Jeune Chambre économique. A toutes les questions que pose ce film, j'ajouterais cette question d'épicerie : n'y aurait-il pas lieu de créer dans notre canton, section musée, un service de documentation habilité à stocker, classer et conserver tous ces témoignages du passé qui constituent également notre patrimoine ?

On peut aussi être prophète dans son pays.

H.

Noës: concert annuel pour la Thérésia

NOËS. – Selon une tradition bien établie, les week-ends d'avril et de mai sont l'occasion de rendez-vous où l'art musical déploie le riche éventail de ses enchantements.

C'est dans cet esprit de fidélité que La Thérésia convie tous les amis de la musique à son concert annuel qui sera donné en la salle de gymnastique, à Noës, le samedi 12 mai 1979, à 20 h. 30.

Ce concert revêtira, cette année, un caractère particulier et s'annonce d'ores et déjà comme un événement musical de premier ordre. En effet, La Thérésia a réussi à s'assurer la participation du Chœur d'hommes, L'Echo, de Miège, conduit par son compétent directeur, M. Frido Dayer.

Le public aura également l'occasion de découvrir un ensemble de cuivres exceptionnel : le Quid Novi, composé de musiciens de premier plan : Michel Schneuwly, Genève, trompette, virtuose au conservatoire de Genève, ex-trompette solo de l'Orchestre de Lisbonne, professeur au conservatoire de Sion ; Edouard Chappot, Genève, trombone, diplômé au conservatoire de Genève, professeur, à Sion ; Pierre-Alain Bidaud, Lausanne ; Yves Massy, Noës, classe de diplôme du conservatoire de Lausanne et Genève.

Le quatuor interprétera des œuvres de Claude Dubuis, compositeur suisse, contemporain, de Guillaume de Machaut qui compte parmi les créateurs de l'école polyphonique française, de Paul Hindemith, de Gottfried Reiche et de Jean-Sébastien Bach.

La Thérésia se produira sous la baguette de son nouveau directeur, M. Philippe Bagnoud.

Paroisse de Sierre en fête

Un groupe de premières communiantes

SIERRE. – Comme un peu partout en Valais, le district de Sierre était en fête. Dans de nombreuses paroisses, on célébrait la première communion. A Sierre, quelque 250 enfants des paroisses de Sainte-Croix, de Sainte-Catherine et de la paroisse haut-valaisanne se sont approchés de la sainte eucharistie. Cet instant émouvant pour de nombreux parents et enfants était encore rehaussé par un grand cortège emmené par l'Harmonie municipale La Gérondine.

Un concours de dessin et d'art plastique pour les élèves du Cycle d'orientation

La section valaisanne Monte Rosa du Club alpin suisse organise, en collaboration avec l'Office du tourisme de Sierre et Salquenen, les commissions scolaires et les directions des écoles, un concours de dessin et d'art plastique destiné aux élèves du cycle d'orientation et ayant pour sujet « la montagne » vue sous ses différents aspects : topographie, habitants, alpinisme, tourisme, flore et faune.

CONDITIONS DU CONCOURS

Participation : élèves des écoles du cycle d'orientation de Sierre, Vissoie et Grône.

Présentation : dessin libre, peinture, pyrogravure, collages, découpages, sculptures, modelage. Les travaux plans doivent être montés sur un panneau rigide avec dispositif d'accrochage dans les dimensions maximales d'un format A2 (420/594).

Exécution : individuelle ou collective. Les décisions sont sans appel et les œuvres restent propriétés de la section Monte Rosa du Club alpin. Celles-ci seront exposées au cours de l'automne et un jury ad hoc désignera les lauréats qui seront récompensés par des prix en espèces (1er prix : 300 francs, 2e prix : 150 francs) ainsi que des récompenses en nature.

Délai d'envoi : les œuvres, groupées par classe, doivent parvenir au plus tard le 15 juin 1976 à l'adresse suivante : Office du tourisme Sierre et Salquenen, avenue Max-Huber 2, 3960 Sierre.

Avis aux abonnés d'électricité d'Itravers, Loye, Erdesson, Daillet

Afin de permettre le raccordement et la mise en service d'une nouvelle ligne à haute tension à « Coutoule »/Loye, une interruption de courant aura lieu **mercredi 9 mai 1979, de 14 heures à 15 h. 30 environ.**

Nous prions les abonnés de prendre leurs dispositions et espérons que cette interruption ne leur causera pas trop d'ennuis.

Toutefois, le rétablissement pourra avoir lieu avant l'heure prévue. En conséquence, nous vous prions de considérer vos installations comme étant sous tension.

Services industriels de la commune de Sierre

Nouveau directeur pour la fanfare l'Avenir de Chalais

CHALAIS. – Cette fanfare est l'une des plus anciennes sociétés des musiques du Valais central. En effet, c'est en 1845 que les cinq musiciens tous Chalaisards, ont fondé cette société qui est devenue l'une des plus actives. Pour l'histoire, nous pouvons retenir qu'en 134 ans, à l'exception de quatre ans, les directeurs furent des gens de Chalais.

Dernièrement, la société devait enregistrer la démission combien regrettée de M. Charlot Voide qui assurait avec talent la tâche délicate de directeur depuis 1971, soit pendant une période de neuf ans. Cette démission a été acceptée avec remerciements. Le comité de cette fanfare, présidé par M. Martial Albasini, en collaboration avec la commission musicale, devait se prononcer sur le choix du nouveau directeur. La mise en soumission de ce poste recueillit un grand nombre de candidats valables. Il fallait donc choisir. M. John Devanthéry, fils de Georges, à Chalais,âgé de 35 ans, ingénieur ETS, employé à l'Alusuisse, directeur de musique trompette militaire, joueur du Cor des Alpes de Vercorin, membre actif de l'Ensemble de cuivres valaisan, a été nommé directeur de la fanfare de Chalais à l'unanimité.

Jeune cycliste blessé par un bus

Hier, vers 10 h. 30, M. Antonio Rera, 1931, domicilié à Brigue, circulait en ville de Brigue, du bâtiment des PTT en direction de Rafjistrasse, au volant d'un bus. Parvenu à proximité de la place du Cirque, il entra en collision avec le jeune cycliste Martin Berchtold, fils de Pierre, 1969, domicilié à Brigue, qui quittait la place précitée pour s'engager sur la route, à droite par rapport au sens de marche du bus.

Projeté sur la chaussée et grièvement blessé, l'enfant a été transporté à l'hôpital.

★GASTRONOMIE★

Fête des mères

Dimanche 13 mai

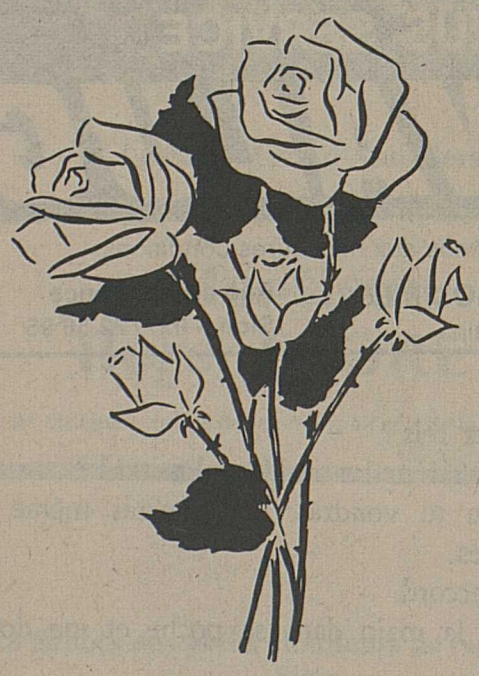

A notre restaurant MANORA

nous vous proposons pour fêter MAMAN

Médaillons de porc
« Forestière »
ou entrecôte « Manor »
Frites ou croquettes
Légumes de saison

7.50

Pour chaque repas, nous vous offrons **le dessert,** une cassata
Et pour les petits:
Baby Lunch Fr. 3.–

PLACETTE

Monthey Noës-Sierre

Exposition

Invitation à notre exposition de printemps

SION — GARAGE OLYMPIC — A. Antille, Corbassières

Audi

Jeudi 10 mai
Vendredi 11 mai
Samedi 12 mai
ouvert de 9 à 17 heures

Nous nous réjouissons de votre visite

GUEX
MARTIGNY
Tél. 026/2 20 06

Auto-électricité
Alternateur – Démarreur
Allumage – Eclairage
Batterie – Auto-radio – Stéréo
Carburation – Dépannage
Magasin de vente

BOSCH SERVICE

Le meilleur service aux meilleures conditions
NEUFS + REGOMMÉS
Ouvert samedi matin
Rue de la Dixence
Sion – 027/22 56 95

— Je ne peux pas non plus. Je dois terminer mon travail.

Serginho découvrit alors ma caisse de cireur sur laquelle je m'étais assis.

— Mais personne ne cire le jour de Noël...

— Je suis parti toute la journée et je n'ai gagné que dix sous, et encore on m'en a donné cinq par charité. Il faut que je gagne encore deux sous.

— Pourquoi, Zézé ?

— Je ne peux pas te le dire. Mais il me les faut absolument.

Il sourit, il avait eu une idée généreuse.

— Tu veux cirer les miennes ? Je te donnerai dix sous.

— Je ne peux pas non plus. Je ne fais pas payer les amis.

— Et si je te les donne, c'est-à-dire si je te prête ces deux cents reis ?

— Je pourrai te les rendre plus tard ?

— Comme tu voudras. Tu pourras même me payer en billes.

— Ça, d'accord.

Il plongea la main dans sa poche et me donna une pièce.

— Ne t'en fais pas, j'ai reçu beaucoup d'argent. Ma tirelire est pleine.

Je passai la main sur la roue de la bicyclette.

— Elle est vraiment belle.

— Quand tu seras plus grand et que tu sauras t'en servir, je te laisserai faire un tour, d'accord ?

— D'accord.

(A suivre)

†

L'Association du personnel de la commune de Sion

a le pénible devoir de faire part du décès de leur collègue

Monsieur Roger FLOREY

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La section valaisanne de l'Association des patients militaires suisses

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Roger FLOREY

membre du comité cantonal.

L'ensevelissement a lieu à Vissoie, aujourd'hui à 10 h. 30.

†

Le magasin A l'Economie, Sion, Edy Röhner et le personnel

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Roger FLOREY

époux de Zita, notre fidèle collaboratrice.

†

La société Sion d'Autrefois

a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Roger FLOREY

père de Mme Romaine Imsand, membre actif.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La classe 1923 d'Anniviers

a le regret de faire part du décès de son contemporain

Monsieur Roger FLOREY

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

†

La Schola des petits chanteurs de Notre-Dame Sion

a le regret de faire part du décès de

Madame Marguerite HÉRITIER

belle-mère de M. Fernand Lietti, son président, et grand-mère de Pierre-Alain.

L'ensevelissement a lieu en l'église du Sacré-Cœur à Sion, aujourd'hui mercredi 9 mai 1979, à 11 heures.

†

Madame Charles PASSERINI-VOCAT, à Sierre ;
Monsieur et Madame Jacques PASSERINI-NANCHEN et leur fils Lucien, à Sion ;
Mademoiselle Marie-Christine PASSERINI, à Sierre ;
Mademoiselle Anne-Françoise PASSERINI, à Sierre ;
Mademoiselle Mariette PASSERINI, à Sion ;
Madame Arthur BEEGER-PASSERINI, à Sion ;
Madame Jules PASSERINI-MEYER, ses enfants et petits-enfants, à Sion et Lausanne ;
Madame Joseph PASSERINI-MARET, ses enfants et petit-fils, à Sion et Genève ;
Monsieur et Madame Charles GAY-PASSERINI, à Genève ;
Monsieur et Madame André VOCAT-MORAND, leurs enfants et petit-fils, à Martigny et Verbier ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Charles PASSERINI

dit Caline

leur bien cher et tendre époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parrain, survenu à Sierre, dans sa 67e année, après une courte maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe d'ensevelissement sera célébrée en l'église Sainte-Croix à Sierre, le jeudi 10 mai 1979, à 10 h. 30.

Arrivée du convoi mortuaire à l'église à 10 h. 20.

Domicile mortuaire : avenue Mercier de Molin 7.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Le Tennis-Club Valère Sion

a le profond regret de vous faire part du décès, à Sierre, de son membre assidu

Monsieur Charles PASSERINI

dit Caline

Nous garderons de lui le meilleur des souvenirs.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Repose en paix

Monsieur Maurice DELALAY, à Saint-Imier ;
Monsieur et Madame Ferdinand BITZ-DESAULES et leurs enfants Pierre-François et Yolande, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Michel DELALAY-SCIPIONI et leurs filles Patricia, Miléna et Ursula, à Sonceboz ;
Monsieur et Madame Edward DELALAY-MOMBOBIER et leurs fils Christian et Pascal, à Villeret ;
Monsieur et Madame Jean-François DELALAY-PION, à Champéry ;
Monsieur et Madame Daniel DELALAY-HOURIET et leur fils Stéphane, à Saint-Imier ;
Madame et Monsieur Roland HANSER-DELALAY et leur fille Stéphanie, à Rorbas-Freinstein ;
Famille de feu Pierre BITZ ;
Famille de feu Hercule BÉTRISEY-ROULIN, à Saint-Léonard ;
Famille Théodule BÉTRISEY-STUDER, à Saint-Léonard ;
Famille de feu André BÉTRISEY-CLIVAZ, à Saint-Léonard ;
Famille de feu Pierre BÉTRISEY-MORARD, à Saint-Léonard ;
Famille Alexandre BÉTRISEY-PANNATIEU, à Saint-Léonard ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Germaine DELALAY

née BÉTRISEY

leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine et amie, survenu dans sa 70e année, après une très longue maladie supportée avec un courage exemplaire.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Imier, le mercredi 9 mai 1979.

La messe aura lieu en l'église catholique romaine à 13 h. 30 et sera suivie de l'inhumation au cimetière.

Le corps repose en la chapelle du cimetière de Saint-Imier.

L'urne funéraire sera déposée, rue du Midi 12.

Saint-Imier, le 6 mai 1979.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

IN MEMORIAM

Monsieur Pierre NANCHEN

10 mai 1969 - 1979

Je crois en la vie éternelle.

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église d'Erde, aujourd'hui mercredi 9 mai 1979, à 19 h. 30.

Orsières : motocycliste blessé

ORSIÈRES. – Hier, vers 17 heures, M. Harold Baumeler, né en 1954, domicilié à Orsières, circulait au guidon d'une motocyclette d'Orsières en direction de La Fouly. A Prayon, pour une raison indéterminée, il fit une chute sur la chaussée. Blessé, M. Baumeler fut hospitalisé.

†

EN SOUVENIR DE

Joseph DUBOSSON

1908

14 mai 1978 - 14 mai 1979

Un an déjà que tu nous as quittés pour un monde meilleur. Nous ne t'oublions pas.

Ta famille à Saillon, Fully et Troistorrents

La messe d'anniversaire sera célébrée en l'église de Saillon, le samedi 12 mai 1979, à 19 h. 30.

†

Les membres des équipes de tennis XIII Etoiles

ont le douloureux regret de faire part du décès de

Charles PASSERINI

père de leurs coéquipiers Marie-Christine et Jacques.

Ils garderont de leur ami Caline, qui, par sa présence, ses conseils et sa sympathie, leur a toujours apporté le plus précieux appui, le souvenir d'un sportif exemplaire.

De tout cœur, ils s'associent au grand chagrin de ses proches.

†

Monsieur Robert SCHWEICKHARDT, à Saxon ;
Madame Yvonne SCHWEICKHARDT, ses enfants et petits-enfants, à Genève ;
Madame Yvette DARIOLY-SCHWEICKHARDT, ses enfants et petits-enfants, à Charrat, Saxon, Massongex et Berne ;
Madame Eve SCHWEICKHARDT, ses enfants et petits-enfants, à Genève ;
Madame Adrienne SCHWEICKHARDT, ses enfants et petits-enfants, à Courtelary et Berne ;
Les enfants et petits-enfants de feu César ROTH ;
Les enfants et petits-enfants de feu Guillaume SCHWEICKHARDT ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de vous faire part du décès de

Madame Josephine SCHWEICKHARDT

née ROTH

leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et marraine, survenu après une longue maladie supportée avec courage et résignation, dans sa 84e année.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Saxon, le jeudi 10 mai 1979, à 10 heures.

Le corps repose en la crypte de Saxon, où la famille sera présente de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame Lydia KÜFFER-MICHELLOD ;
ainsi que les familles KÜFFER, MICHELLOD et alliées, ont le regret de faire part du décès de

Monsieur René KÜFFER

leur cher époux, frère, beau-frère et oncle, survenu le 7 mai 1979.

L'incinération aura lieu, dans l'intimité, à Genève.

Bex, le 9 mai 1979.

La moutarde THOMY mi-forte pour l'usage quotidien dans la cuisine.

Miele

Lave-linge avec miniordinateur

simple sûr économique

Miele fait le premier pas... faites le second!

Travaux effectués par les patrons eux-mêmes

Cette possibilité vous est offerte en venant nous rendre visite à l'exposition permanente de la gamme **Miele,** qui aura lieu **mercredi 9 et jeudi 10 mai, au Grand-Pont 24 à Sion. Tél. 027/22 80 29**

Un spécialiste de la maison Miele sera à votre disposition pour tous renseignements concernant l'électronique.

Jusqu'à 20% selon les modèles

Le secret de **Miele** : rester toujours le premier

Travaux effectués par les patrons eux-mêmes

Miele

Lave-vaisselle avec miniordinateur

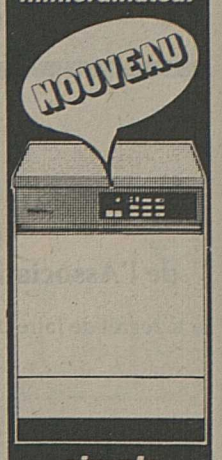

simple sûr économique

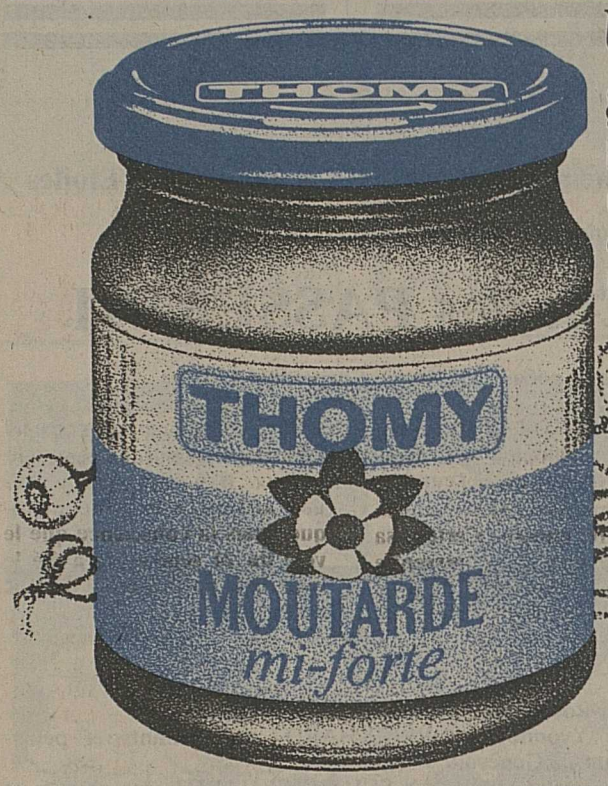

Un bouquet généreux...

Pour les sauces chaudes à la moutarde, avec le pot-au-feu classique ou un jambon bien juteux

c'est la moutarde THOMY mi-forte que l'on préfère.

PIONEER

4,5 kg, 5 ch **Fr. 490.–**

10 modèles de 5 à 8 CV

Fleisch SA, Saxon
Machines agricoles – 026/6 24 70

J. Niklaus-Stalder
Sion
Quincaillerie, Grand-Pont
Tél. 027/22 17 69

Pierre Antille, Sierre
Apiculture moderne
Tél. 027/55 39 82

36–2416

Carrelages

Grès d'Artois

20x20 AR 1er choix
20x20 MF 1er choix
30x30 MF 1er choix

Faïences

15x15	dès	**Fr. 7.50 le m2**
10x20	dès	**Fr. 15.— le m2**
Fond émaillé 20x20	dès	**Fr. 15.— le m2**

Colle ciment **Fr. 9.75 le sac de 25 kg**

Tous les modèles exposés sont en stock

Exposition ouverte samedi jusqu'à 16 heures

Le plus grand choix de Suisse romande (en stock)

36–4655

CUISINES majo

1907 Saxon
Tél. 026/6 27 27/28

Acheter des récipients

une bagatelle... ceci toutefois pour autant qu'on ne cherche pas quelque chose de précis. C'est alors seulement qu'on apprend à apprécier un système:

système RAKO

GEORG UTZ AG 5620 BREMGARTEN ✆ 057 54040

A vendre

1 Morris
Fr. 600.–
1 Peugeot 504

Tél. 025/71 40 70
*36–425263

A vendre
Fr. 1900.–

Ford Taunus 20 M

bon état, expertisée

Tél. 025/81 28 17

Publival Sion

MEUBLES TIERI AOSTE (Italie)

vous offre toujours la qualité du meuble à des prix avantageux.

Douane, transport et livraison **à notre charge.**

Service après vente garanti.

Rue Hôtels des Etats 11 (tél. 0039/165–44312)
Rég. Sogno, St-Christophe (tél. 0039/165–41491)

En Suisse:
Sion: rue Pré-Fleuri 9, tél. 027/23 13 71
Martigny: av. Gd-St-Bernard 16, tél. 026/2 68 43

143.266.199

Salami Verzasca!

Salami Verzasca de Bell:
D'après une ancienne recette d'outre-Gothard. Aussi nature que les pentes entre Mergoscia et Sonogno. Coupé Fr. 2.40 les 100 g, entier (280 g) Fr. 6.50.

Bell

Saluti Salami, salami Bell.

(Salami Verzasca, salami tipo Milano, salami Nostrano: les trois salamis véritables de Bell)

Les nouveaux bocaux

de moutarde THOMY ont une ouverture assez grande pour y plonger une cuiller à soupe.

THOMY

Car chez THOMY tout est bon.

Exposition au Centre professionnel de Sion

Des projets pour le chauffage solaire d'une habitation

SION. – Jusqu'à samedi, dans le hall du Centre professionnel de Sion, sont exposés les projets relatifs à un concours d'idées pour une habitation de service avec chauffage solaire pour le concierge du centre d'enseignement professionnel d'Yverdon. Il s'agissait de projeter une habitation familiale solaire, c'est-à-dire d'une architecture retirant l'optimum de l'énergie solaire afin de réduire la consommation des autres énergies traditionnelles.

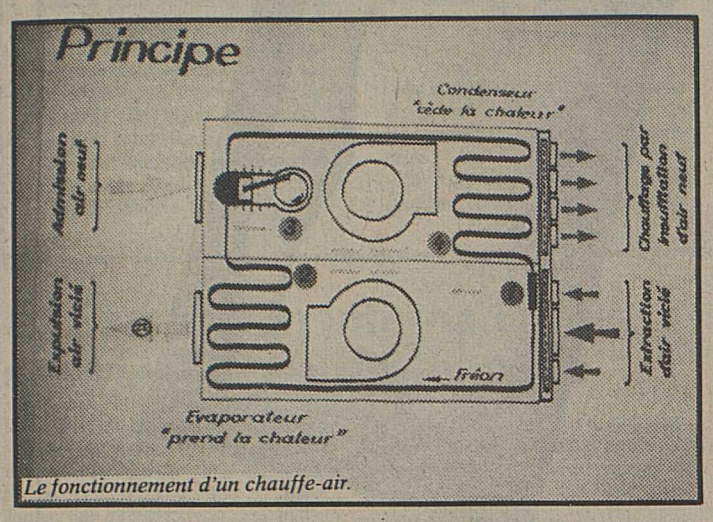

Le fonctionnement d'un chauffe-air.

Les systèmes solaires actifs et passifs, isolations et stockage, devaient judicieusement participer à l'architecture de ce bâtiment, l'ensemble devant rechercher une autonomie énergétique optimale tant pour la production d'eau chaude sanitaire que pour le chauffage des locaux.

Cette construction devait comprendre un séjour (20-25 m²), deux chambres pour enfants, une chambre pour les parents, une cuisine, une salle de bains, un WC séparé, une buanderie et un local technique. On demandait également aux concurrents de faire une estimation du coût, mais surtout d'établir le bilan thermique du bâtiment pour trois journées types.

Pour compléter la définition du cadre de ce concours, la composition du jury était aussi un élément intéressant : MM. A. Paccaud, municipal des bâtiments, A. Rosselet, directeur des Services industriels, ainsi que F. Cattin, architecte de la ville d'Yverdon, plus trois architectes, K. Aellen, A. Garnier et U. Schäfer, et A. Faist, physicien.

Actuellement, en Suisse, le développement de l'énergie solaire est assez spécifique : on constate en effet une prédominance de l'utilisation de systèmes actifs, même dans des constructions neuves. Dans ces conditions, il était intéressant de voir dans quelles directions les réflexions des archiectes et des ingénieurs s'orientaient, si elles correspondaient à la réalité existante ou au contraire la dépassaient.

Quarante pojets, venant de tous les cantons romands, ont été jugés. Le jury avait fixé une liste de critères d'appréciation : intégration au site, cohérence architecturale, qualité du logement, réalisme constructif, réalisme économique, compréhension et application de l'énergie solaire, autonomie énergétique.

Six projets furent classés et quatre primés. Ils donnent une vision complète des différentes tendances.

Allez donc au Centre professionnel pour prendre connaissance de ces projets et des idées de leurs auteurs. Il y a d'excellentes choses, documentez-vous, renseignez-vous.

Activité de la police cantonale en avril

132 arrestations et personnes appréhendées

SION. – La police cantonale vient de publier la statistique des affaires judiciaires, qu'elle a eu à traiter pendant le mois d'avril.

L'arrestation de deux jeunes gens, un Valaisan et un Vaudois, domiciliés dans le Bas-Valais, a permis d'élucider plus de 30 vols par effraction, commis principalement dans des établissements publics, entre Saint-Gingolph et Savièse.

Un ressortissant français, domicilié dans le Chablais valaisan, a également été arrêté. Plus de 15 infractions dans des établissements publics ont pu ainsi être éclaircies. Il s'attaquait spécialement aux cagnomatics, appareils à musique, etc.

Les auteurs présumés de l'agression commises en septembre dernier sur le convoyeur de fonds de la FLAV (Fédération laitière et agricole du Valais), ont été appréhendés et écroués.

Voici d'ailleurs par le détail la liste des affaires dont la police cantonale s'est occupée :

Vols par effraction, escalade, etc.	**102**
Vols simples	**55**
Tentatives de vols	**42**
Constats de suicides	**3**
Levées de corps, personnes retrouvées sans vie	**11**
Arrestations et personnes appréhendées pour interrogatoire	**132**

pour :

Attentats à la pudeur (6) ; viol (1) ; escroqueries, abus de confiance (6) ; dommages à la propriété (7) ; refoulements (8) ; lésions corporelles (3) ; stupéfiants (22) ; ivresse et scandale (8) ; vols et soupçonnés de vol (54) ; infractions diverses (17).

Evasions	**7**
Disparitions	**7**
Fugues	**4**
Constats d'incendies	**10**
Accidents de montagne avec un blessé et trois morts.	**3**
Accidents d'avalanche avec 2 blessés et cinq morts.	**3**
Accidents de ski-téléski	**1**
Accidents de travail avec un blessé, et quatre morts.	**3**
Infraction à la législation sur la chasse	**1**
Pollution d'eau	**1**
Accident de ski-téléski	**1**

Roger Florey surgissait alors...

Je garde de Roger Florey des souvenirs qui datent, certes, de plus de vingt ans, mais qui demeurent impérissables.

Compagnon d'études de Jean-Claude (le jeune frère de Roger), je ne cesse de me rappeler, depuis hier, combien Roger Florey jouait le rôle d'une sorte de père. Et non seulement de son frère...

Etudiants d'infortune parfois, nous sombrions volontiers dans une amertume et dans une lassitude si fortes que le découragement, ou la tentation de l'abandon, nous guettait au moindre revers.

Surgissait et survenait alors Roger Florey – toujours précédé d'un sourire qui invitait à ne jamais désespérer de l'existence, de ses aléas et de ses pitoyables contingences – qui avait ce don extraordinaire de consoler, de réconforter chacune et chacun de ses difficultés ou de ses échecs passagers.

Roger Florey... Il était de cette race, de ce tempérament solidement ancré dans la terre du Valais et dans celle du val d'Anniviers, qu'il taisait ses soucis, ses inquiétudes ou ses souffrances, pour mieux inciter son entourage à goûter la joie de vivre, à s'apercevoir et se sentir vivre.

Il est maintenant mort, et je n'en puis dire plus, tant je réalise enfin, et si tard, combien il m'a appris – ainsi qu'à sa famille, à ses proches et à ses amis – le sens et la nécessité de la solidarité sur cette terre, de l'aide discrète, des secours déguisés en joyeux appels.

Plus que le décès de Roger Florey, je ressens péniblement le décès d'une sollicitude constamment à l'affût et constamment en disponibilité.

A son épouse, à ses enfants et petits-enfants, à sa mère, à ses sœurs et frères, à tous ceux qui l'ont connu, je ne puis témoigner que ma douloureuse stupéfaction, face à cette disparition subite d'un ami de vingt ans.

Roger Germanier

Conseil de district de Sion

Importante étude achevée

Le conseil de district de Sion s'est réuni, hier soir, pour achever l'étude de l'avant-projet de la conception directrice cantonale. Il lui a fallu trois séances pour venir à bout de cet important document d'études, sorti de presse en octobre 1978. Il contient des directives pour tous les domaines de la vie cantonale, basées sur l'évolution prévisible jusqu'en 1980.

Hier soir, les députés ont terminé les quatre derniers chapitres concernant **les transports** (rapporteur, M. Antille, président de Salins), **l'énergie et l'eau** (Amédée Dénéréaz, ingénieur, ancien conseiller communal à Sion), **la santé** (Bernard Dunaz, président du conseil général de Sion) **et les finances** (David Praz, président de Veysonnaz). Les rapporteurs ont établi des communiqués fouillés et précis, relevant, d'une part, les mérites de cette étude et, d'autre part, ses insuffisances. Des propositions concrètes ont été faites, afin de remédier aux lacunes constatées. Les députés, par leurs interventions, ont démontré qu'ils avaient saisi l'importance du sujet et, surtout, étudié à fond les dossiers.

Un procès-verbal et un résumé des propositions faites seront adressés aux communes, avant de prendre le chemin du Conseil d'Etat.

Carnet rose

SION. – Nous avons appris avec plaisir qu'un petit Alexandre est venu ensoleiller le foyer de M. et Mme Gérald Kummer, chef du service des ventes de Migros-Valais. L'enfant – 3 kg. 500 – et sa charmante maman se portent bien. Quant au papa, sa fierté bien compréhensible n'a d'égale que sa joie.

Nos vœux les meilleurs et nos bien sincères félicitations à Mme et M. Kummer et une grosse bise au petit Alexandre.

Election au Conseil d'Etat

Le district doit présenter un candidat

Les divers ont été marqués par l'approche de l'élection au Conseil d'Etat, en mars 1981.

En effet, M. Maurice Deléglise, au nom du parti libéral sédunois, a donné lecture d'un appel, afin que le district de Sion unisse ses forces dans le but de présenter un candidat à la prochaine élection au Conseil d'Etat. Voici cet appel :

« Mesdames, Messieurs,

La présente communication des députés du PLS au conseil de district est faite dans le seul but d'attirer votre attention sur un problème qui préoccupe depuis quelque temps l'opinion publique de notre district.

Il y a quatre ans déjà, notre groupe avait soulevé la question, sachant fort bien que notre conseil n'avait pas qualité pour en décider, mais jugeant qu'il ait utile d'y revenir, même sans débat, afin de permettre à l'idée de faire son chemin et pour qu'un jour, l'union des citoyens de tout le district, quelle que soit leur appartenance politique, puisse nous offrir un conseiller d'Etat.

Qu'il y ait vacance ou non aux prochaines élections, l'heure est venue de songer à repourvoir la place du district de Sion, vide depuis 51 ans à ce jour.

Outre que nous avons des hommes parfaitement capables d'assumer dignement et efficacement des tâches de gouvernement au niveau cantonal, il est urgent pour le développement du district et celui de la capitale que nous soyons représentés à la tête de l'Etat.

Notre délégation lance un appel pour qu'une entente s'instaure entre les partis et que le district présente aux prochaines élections un candidat au Conseil d'Etat.

Deléglise et consorts, PLS.»

Deux noms

M. Deléglise, tout en étayant cet appel, a proposé deux noms à la réflexion des députés, à savoir : MM. Félix Carruzzo et Pierre Moren.

Une voiture dans le mauvais sens sur la N3

Deux morts

THALWIL (ATS). – Un automobiliste et sa passagère ont été tués hier après-midi au cours d'un grave accident de la circulation survenu sur la N3, peu avant la sortie de Thalwil. Le conducteur d'un autre véhicule a été grièvement blessé.

Les deux victimes sont M. et Mme Ernest et Irma Urech, âgés respectivement de 73 et 69 ans. Leur voiture, qui empruntait la chaussée dans la mauvaise direction, est entrée en collision frontale avec un véhicule roulant normalement. Selon la police, il est étonnant que d'autres voitures n'aient été impliquées dans cet accident.

Jura : la fête est annulée
Sagesse gouvernementale

SUITE DE LA PAGE 1

tés, en ayant pour seul souci le bien commun des Jurassiens.

Il faut noter que cette décision a été prise sans qu'une rencontre entre le gouvernement et une délégation du Rassemblement jurassien, qui avait été mandatée pour le rencontrer, n'ait eu lieu. Pour sa part, le RJ a exprimé, dans la soirée, sa satisfaction de la décision prise. Il déclare, en guise de conclusion, que « le peuple jurassien, attaché à l'idéal de réunification, se réjouit de recevoir les représentants des cantons pour leur témoigner sa solidarité fédéraliste », une manière d'affirmer que l'annulation ne vise pas les Etats confédérés, mais la seule Confédération.

★

Aussi difficile qu'elle ait été à prendre, la décision du Gouvernement jurassien est des plus sages. L'échec de la rencontre Furgler - Crevoisier de lundi laissait craindre des excès de toute nature pour vendredi à Delémont. En tranchant, sans en être prié par le RJ, le gouvernement sauve ce qui peut l'être encore. Certes, sa décision sera-t-elle ressentie dans une bonne partie du pays comme un camouflet à l'égard du Conseil fédéral et de M. Furgler. Il ne convient pourtant pas de l'enregistrer comme tel. C'est d'abord la volonté d'hommes d'Etat qui, pour être jeunes dans leurs fonctions, ont, avant tout, songé au bien du peuple et de leur Etat. Or, ceux-ci auraient à coup sûr grandement pâti de la moindre incartade qui se serait produite à Delémont, vu la situation.

Par l'annulation, les membres du gouvernement se donnent le temps de la réflexion, notamment au sujet de leurs rapports futurs avec le RJ. Ils s'assurent aussi d'un large soutien populaire, qui semble de mise dans les circonstances actuelles.

Relevons encore que le communiqué du gouvernement ne présente pas d'excuses aux autorités fédérales, mais seulement aux gouvernements cantonaux. Il ne faut pas y voir une attitude d'hostilité politique, mais la conscience que le vote du 24 septembre a été le fruit de la participation de tous les cantons.

Il reste que cette pénible affaire doit servir de leçon. L'enseignement le plus important doit être tiré par les autorités fédérales. Tant qu'elles n'offriront pas de soupapes démocratiques, permettant au Jura bernois de se rattacher, même à très long terme, au canton du Jura, elles s'exposeront à de telles embûches. Le respect de la paix confédérale, si souvent invoqué par M. Furgler, sous-entend aussi le respect des minorités. Quant aux Jurassiens, maintenant que s'éloigne le nuage qui planait sur leurs têtes depuis plusieurs semaines, souhaitons qu'ils s'attèlent désormais à la construction de leur nouvel Etat. La tâche est énorme et requiert de multiples énergies.

V.G.

L'Etat de droit et la révolution

Comme beaucoup d'autres, ce journal a qualifié d'« échec » l'aboutissement de la conversation, qui a eu lieu entre le conseiller fédéral Furgler et le conseiller national jurassien Jean-Claude Crevoisier. Ce n'est pas pour sacrifier à un vain purisme de vocabulaire que je trouverai le mot « échec » mal approprié. Mais c'est que pour parler d'échec, il aurait fallu pouvoir attendre un autre aboutissement. Et il me semble qu'à moins de se renier, ni M. Furgler ni M. Crevoisier ne pouvait tant soit peu entrer dans les vues de l'autre. Au mieux aller, M. Furgler aurait pu regretter la vivacité de certains termes qu'il avait employés, mais il n'allait pas le faire au risque de diminuer la force de sa réponse à M. Crevoisier.

M. Furgler, il nous l'a assez dit et nous n'avons pas fini de l'entendre, est partisan de « l'Etat de droit ». Qu'entend-on pas là, sinon un Etat où toutes les relations sont régies par une législation ? En vain, dirait-on à ce chrétien, dont la ferveur est édifiante, que le droit n'est pas toujours synonyme de légalité, car ce chrétien est aussi un juriste et, plus d'une fois, il a donné à l'auteur de ces lignes l'impression que le droit, le droit « écrit », est pour lui une seconde religion.

Quant à M. Jean-Claude Crevoisier, je ne sais rien de son éducation et de ses vertus premières, innées ou acquises, mais j'ai connu assez de ses émules en vertus politiques pour me rendre compte que sa foi profonde en ce domaine, c'est l'unité du Jura, l'indépendance du Jura, le bon droit des Jurassiens. C'est plus qu'une vertu politique, c'est une vertu patriotique. Pour lui, le droit, c'est quelque chose de plus haut que le droit écrit, que les lois, que la Constitution même : c'est quelque chose d'inhérent à la dignité humaine.

Or, qu'est-ce qui s'est passé au moment de ce que j'appellerai la libération jurassienne ? Lorsque se posait le problème jurassien, le Conseil exécutif du canton de Berne éditait une brochure, qu'il faisait distribuer aux journalistes parlementaires. Lui aussi opposait l'Etat de droit aux revendications jurassiennes. J'avais écrit, alors qu'il était inutile, voire stupide, d'opposer l'Etat de droit à ceux qui précisément voulaient « changer ce droit » et qui, ne pouvant le faire par les moyens légaux, parce que leur bloc se heurtait à un autre numériquement plus puissant, étaient contraints de le faire par des moyens qui nous répugnaient et qui leur répugnaient à eux aussi. C'était l'époque du FLJ, qui procédait par incendies et explosions. Notons que le Rassemblement jurassien n'a jamais cautionné de tels actes. Mais, quand je reprochai à Roger Schaffter que le Rassemblement ne s'en distançât pas assez, il me répondit : « Tu oublies que nous menons un combat. C'est une situation où l'on ne peut pas se permettre de critiquer ceux qui, avec des moyens que nous réprouvons, mènent aussi le même combat.»

Le problème jurassien, écrivais-je alors, est un état de révolution. Et je citais Gonzague de Reynold, selon lequel une révolution ne se mâte pas : on la domine en l'accomplissant soi-même et en allant plus loin que les vœux des révolutionnaires.

Quand les autorités bernoises se rendirent compte que l'on ne résoudrait pas le problème jurassien par des réformes, elles se gardèrent bien d'agir dans ce sens. Elles firent voter l'additif constitutionnel, par lequel les Jurassiens pourraient décider de leur séparation, mais au cas où cela arrivât, les districts pourraient ensuite choisir entre l'adhésion au nouveau canton et le maintien dans le canton de Berne.

Et voilà. La réalisation de la revendication révolutionnaire du Jura n'est allée en avant que pour faire ensuite un pas en arrière, contrairement à ce que préconisait l'historien de la civilisation, Gonzague de Reynold. Selon l'Etat de droit, cher à M. Furgler, les choses sont ainsi réglées. Selon l'esprit du Rassemblement, qui est désormais la réunification dans l'indépendance, elles sont déréglées. Comment voudriez-vous que M. Furgler et M. Crevoisier eussent pu s'entendre ?

Sylvain Maquignaz

TURMIX

Prix Magro Ménager!
Deux ans de garantie!

Exemples

Machine à café-filtre 1 à 8 tasses **69.–**

Modèle Expresso TX 10 à pression 20-25 tasses en 15 minutes! **358.–**

Machine de cuisine Box 150 mélange, fouette, bat (mixer et pétrisseur en option). Toujours rangée dans son box mural En rouge **139.–**

Mixer Turmix Compacta 150 avec pétrisseur, fouets-batteurs, mixer-broyeur, râpe, presse-agrumes **169.–**

Trancheuse Turmix pour viande séchée, etc. 5 modèles à prix Magro Ménager dès **159.–**

Friteuse Comfort 2,5 à 3 litres **168.–**

Machine à souder le plastique pour conserver vos aliments au frigo ou au congélateur Etc. **64.–**

Démonstrations Turmix du 2 au 12 mai !

MAGRO MENAGER

UVRIER-SION 027/31 28 53 et ROCHE 021/60 32 21

...c'est meilleur marché!

Bureau d'architecture du Valais central
cherche

un dessinateur
en bâtiment

Faire offre avec curriculum vitae sous chiffre N° 36–24914 à Publicitas, 1950 Sion.

Charpentiers et charpentiers-menuisiers

demandés pour entrée immédiate ou à convenir par l'entreprise Etienne Pasche SA, Lausanne

Tél. 021/23 43 49

TRAVAIL A DOMICILE

vous aussi pouvez gagner notre machine à tricoter. Dès que vous avez reçu les instructions nécessaires, nous vous passons des commandes de tricots. Veuillez demander, sans engagement, en nous indiquant votre numéro de téléphone, la visite de notre représentant.

GISO AG 4563 Gerlagfingen, int. 34
Tél. 065/35 58 68 entre 8 et 11 heures.

Important commerce de **Martigny**
cherche

magasinier-livreur

Entrée tout de suite ou à convenir.

Offres sous chiffre P 36–900133 à Publicitas, 1951 Sion.

Atelier mécanique région Sion-Martigny cherche

un mécanicien

avec quelques années d'expérience sur machines à outil.
Place avec responsabilités.
Entrée immédiate ou à convenir.

Ecrire sous chiffre P 36–24979 à Publicitas, 1951 Sion.

Les Résidences Kandahar
3967 Aminona
Tél. 027/41 37 96 ou 97
cherchent

un aide d'entretien
une fille de salle
un garçon de salle

36–5662

Combiné culotte en dentelle élastique
Lycra fin et nerveux assure un galbe sans aucune contrainte.
Son soutien-gorge «balconnet» armature offre un profond et séduisant décolleté.
De minces coussinets amovibles peuvent faire légèrement pigeonner la poitrine.
Bonnet B
du 85 au 100

BOUTIQUE **frou-frou**
Rue des Vergers 13 SION Tél. 23 59 23

Tableaux de maîtres à vendre

R. Dallèves, 1930, Evolénarde 42 x 50, pièce rare
Olsommer 1924-1927, première époque, Lens, Veyras, etc.
Œuvres de Ritz, Chavaz, Menge, Cini, Putallaz, Gilliard, Pidoux, etc.
Très grand choix.

NODARI, antiquités et tableaux, rue de Conthey 9, **Sion.**

Mise au concours

La commune de Sierre met au concours les postes suivants:

- **maîtres ou maîtresses d'école primaire**
- **maîtres ou maîtresses de classes spéciales primaires** (diplôme de capacité pour l'enseignement spécialisé)
- **maître ou maîtresse de classe terminale A.I.** (diplôme de capacité pour l'enseignement spécialisé)
- **maîtres ou maîtresses du CO, classes B terminales** (diplôme de capacité pour l'enseignement spécialisé ou formation jugée équivalente)
- **maître ou maîtresses du CO, division B** (diplôme de maître de division B ou DES)
- **maîtresse d'économie familiale au CO** (15 heures hebdomadaires)
- **maître d'éducation physique** (environ 20 heures hebdomadaires)

Conditions d'engagement: selon règlement du 20 juin 1963 concernant les conditions d'engagement du PE.
Durée de la scolarité: 42 semaines.
Salaire: selon dispositions en vigueur au DIP.
Entrée: 3 septembre 1979.

Les offres de service avec certificats et curriculum vitae doivent être adressées **jusqu'au 19 mai** à M. Pierre de Chastonay, président, 3960 Sierre, avec mention «personnel enseignant». Ce délai passé, les offres de service ne seront plus prises en considération.

36–50

Cherche

une jeune fille

pour garder 2 enfants (2 ans et 6 mois) à la semaine.

Congé le dimanche.

Tél. 027/22 16 74

36–1201

Jeune couple avec fillette cherche

une jeune fille
16 ans

Mi-août 1979 à début juillet 1980.
Congés scolaires.
Nourrie, logée plus salaire.

S'adresser à
M.-Claire Dénéréaz
Collège, 1881
Les Posses-Bex.
Tél. 025/68 11 73

36–24991

Restez dans le vent, lisez le NF

Nous cherchons, pour le placement de nos produits auprès de gros consommateurs, pour le canton du Valais

un représentant

Nous offrons: salaire fixe, commissions, frais.
Nous demandons: personnalité ouverte et sympathique, pouvant travailler de manière indépendante et justifiant d'une expérience de la vente

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser lettre manuscrite avec prétentions de salaire, curriculum vitae et photo sous chiffre U 312681–18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

Commerce de vins de La Côte cherche

un apprenti caviste

Métier intéressant et varié avec diverses possibilités de perfectionnement (école d'œnologie).

Pour de plus amples renseignements: prière de vous adresser par écrit à:

J.-P. Guignard
Entreprise de travaux de cave
1180 Rolle.

22–44941

URGENT!
Nous cherchons

un(e) employé(e) de bureau

Poste intéressant pour personne capable, peut obtenir toute la responsabilité de notre secteur administratif.

deux mécaniciens

ayant attrait à tout ce qui touche aux moteurs diesel et à essence
Ambiance de travail très agréable.

Faites parvenir vos offres de service à
ALESIA S.A., révisions moteurs, 1920 Martigny
Tél. 026/2 16 60 36–14

L'assainissement des finances fédérales passe par la recherche constante d'un réel équilibre entre le secteur public et l'économie privée.

Votez NON

à la hausse des impôts

au nouveau régime des finances fédérales

les 19 et 20 mai

Comité valaisan contre les projets fiscaux centralisateurs

L'office des poursuites et faillites d'Aigle engagerait, **tout de suite** ou à convenir

un secrétaire (homme)
ou
employé d'administration

Emploi de l'Etat de Vaud, traitement selon classes 13/16 ou 9/11, semaine de cinq jours, caisse de retraite.

Exigences: employé d'administration: certificat fédéral de capacité d'employé de commerce G (gestion) ou S (secrétariat) ou titre jugé équivalent. Secrétaire: mêmes conditions plus pratique professionnelle de six ans en règle générale.

une employée d'administration

à titre temporaire, pouvant entrer en fonctions **immédiatement**

Renseignements complémentaires: tél. 025/26 43 23 ou sur rendez-vous.
Faire offres de service par écrit avec curriculum vitae détaillé et certificats professionnels et d'employeurs à l'adresse de l'office: place du Marché 4, 1860 Aigle.

Le préposé: **F. Bigler**

Pour faciliter l'accession à la propriété

Initiative des libéraux vaudois pour supprimer l'imposition de la valeur locative fictive

LAUSANNE (ATS). – Le parti libéral vaudois, « constatant que tous les efforts faits au Grand Conseil pour remédier à une situation pénalisant les citoyens qui habitent leur propre logement se sont heurtés à l'incompréhension du Département des finances de l'Etat de Vaud », lancera, sous réserve d'approbation du congrès cantonal de Payerne, le 23 juin prochain, une initiative fiscale pour supprimer l'imposition « injuste » de la valeur locative fictive et pour l'accession facilitée à la propriété de logements.

L'initiative porterait notamment sur :

– la suppression de l'imposition de la valeur locative fictive du logement habité par son propriétaire ;
– la suppression de tout impôt afférant à une habitation familiale pendant les premières années de propriété du logement familial ;
– l'introduction d'un dégrèvement partiel de l'imposition immobilière en faveur des personnes ayant abandonné toute activité professionnelle, retraités en particulier ;
– l'amélioration de la procédure d'estimation fiscale des immeubles.

Le parti rappelle que la conception fiscale selon laquelle la valeur d'utilisation de son propre domicile est, en Suisse, imposée comme un revenu (purement théorique et inexistant) et unique en Europe (l'Allemagne fait exception mais avec un taux dix fois plus faible que dans notre pays). « Cette imposition inéquitable décourage la responsabilité individuelle, la prévoyance personnelle et, par là, l'accession à la propriété. »

KAISERAUGST

Pas de décision avant le milieu de 1981

BERNE (ATS). – Hier, le conseiller fédéral Willi Ritschard s'est entretenu avec les délégations de trois gouvernements cantonaux – ceux de Bâle-Ville, Bâle-Campagne et de l'Argovie – de la question de la centrale nucléaire de Kaiseraugst. Il est ressorti de cette rencontre que l'autorisation de construire – celle du site ayant déjà été accordée – ne pourra pas être octroyée avant la moitié de 1981. Un communiqué du Département fédéral des transports et communications et de l'énergie, publié à l'issue de la séance, a relevé qu'il « a principalement été question du 2e rapport intermédiaire relatif à l'étude Climod et des possibilités de changement du climat régional à la suite d'interventions de l'être humain. Les interlocuteurs, poursuit le communiqué, ont constaté unanimement que le 2e rapport ne permet pas de tirer des conclusions définitives sur l'admissibilité de la centrale nucléaire de Kaiseraugst. Les autorités fédérales ne pourront décider de l'octroi de l'autorisation de construire que lorsque le rapport final sur l'étude Climod aura paru, c'est-à-dire vers la moitié de l'année 1981 ».

« D'autre part, les délégations des trois cantons ont pris connaissance avec satisfaction des démarches entreprises par le Conseil fédéral à la suite de l'accident qui s'est produit à la centrale nucléaire de Harrisburg. On sait qu'il a invité la division pour la sécurité des installations nucléaires à reconsidérer les questions de sécurité des centrales nucléaires suisses à la lumière de l'expérience de Harrisburg. L'examen des centrales de Beznau I et II et Mühleberg est en cours. Celles de Gösgen et de Leibstadt suivront. Les centrales dont le site a été approuvé viendront en dernier lieu. Le rapport de la division précitée sera publié », conclut le communiqué.

La Fédération internationale des vins siège à Lausanne

LAUSANNE (ATS). – La 28e assemblée générale de la Fédération internationale des vins et spiritueux s'est ouverte hier à Lausanne, en présence de M. Jean-Claude Piot, directeur de la Division fédérale de l'agriculture. Elle avait été précédée, lundi, d'une réunion du comité directeur. Les délégués siégeront jusqu'à jeudi sur les bords du Léman, où ils seront notamment reçus par l'Office des vins genevois, puis par l'Office des vins vaudois à Chillon. **Ils seront ensuite accueillis par les Associations viticoles et agricoles du Valais.**

Cette fédération, qui a son siège à Paris, est l'hôte cette année de l'Union des importateurs suisses de vins en gros, de la Fédération suisse des négociants en vins, de la Société suisse des liquoristes et de la Société des exportateurs de vins suisses. Thème de sa 28e assemblée : les temps sont révolus où chaque pays cherchait à résoudre seul ses problèmes, l'interdépendance des pays et des continents conduit naturellement à la collaboration, l'abandon des tendances protectionnistes est bénéfique aux échanges internationaux.

COORDINATION SCOLAIRE

Un nouvel essai Sera-ce le dernier?

BERNE (ATS). – La commission du Conseil national chargée d'examiner les initiatives – une parlementaire et deux cantonales – traitant de la coordination scolaire s'est prononcée à l'unanimité, hier à Berne, pour un nouvel essai en matière de coordination scolaire en vue de trouver une solution quant à l'application du concordat de 1970.

La commission, **présidée par le conseiller national Paul Biderbost,** a demandé à être tenue au courant des nouvelles constatations faites sur le plan de la réalisation du concordat et décidé d'attendre les résultats d'une enquête actuellement exécutée auprès des enseignants.

Les membres de la commission se sont accordés à reconnaître qu'il s'impose d'améliorer la coordination dans l'intérêt des élèves. Si les nouveaux efforts entrepris par la conférence des directeurs de l'instruction publique n'aboutissaient pas dans un proche avenir, la commission devra envisager une solution sur le plan fédéral. Elle se réunira de nouveau au cours de la session d'automne et décidera de la procédure à suivre ultérieurement.

Détaillants suisses Que de soucis!

Réunis en assemblée à Brunnen, les membres de l'Association suisse des détaillants ont parlé de leurs problèmes et de leurs soucis. Fondée en 1909, l'Association suisse des détaillants compte plus de 100 sections et 7500 membres. Il y a quelques années, cette association ne connaissait pas encore les soucis dont elle a à s'occuper aujourd'hui. Et de ces soucis on a largement parlé à Brunnen. Ce fut tout d'abord M. Théo Kundig (Zoug), le président, à faire état des problèmes actuels. Dans son allocution présidentielle, il a entre autres parlé du « combat » que livraient de nombreux petits détaillants. Ces derniers, menacés par les « grands de la branche », menacent de disparaître. La présidente du Forum des consommatrices zurichoises, Mme Rosmarie Cloetta, a encore été un pas plus loin : s'addressant aux délégués, elle a rendu attentif au fait que la concentration n'était pas encore terminée. Et voilà aussi la raison pour laquelle elle a demandé à tous les intéressés de réagir, car les « distributeurs en gros ont de nombreuses faiblesses, des faiblesses qu'il faut savoir exploiter ».

M. Robert Meier, directeur d'une entreprise nidwaldienne, a dit franchement ce que d'autres pensaient : la Migros est responsable de la situation actuelle dans laquelle se trouvent les détaillants. Chiffres à l'appui, il a démontré par a + b que la « mort des petites entreprises continuerait ». Et si en 1975 pas moins de 1500 petits magasins ont fermé leurs portes (ce fut un record), les années à venir risquent d'être tout aussi alarmantes. Sur la base de tout ce qui fut dit il n'est pas étonnant que l'initiative, lancée par le parti républicain, ait été acceptée à l'unanimité par les délégués de l'Association suisse des détaillants. Cette initiative s'occupe de l'approvisionnement de toutes les paraties du pays, un approvisionnement qui se veut régulier et aux mêmes conditions qu'en plaine.

(e. e.)

Pour la première fois, un Suisse à la tête de la commission politique du Conseil de l'Europe

STRASBOURG (ATS). – Le conseiller national Walther Hofer (UDC, Berne) a été élu hier à Stasbourg président de la commission politique du Conseil de l'Europe. Walther Hofer est depuis une année déjà rapporteur général de cette importante commission. Il a ainsi présenté un certain nombre de rapports tel que celui sur l'Afrique ou encore sur la région méditerranéenne. Aujourd'hui, il doit présenter un rapport important sur le rôle du Conseil de l'Europe dans la perspective des élections directes du Parlement européen.

Le mandat du président de la commission politique est d'une année. Walther Hofer, pourra terminer même après son départ du Conseil national en septembre son mandat au sein de la commission politique du Conseil de l'Europe. Walther Hofer est le premier Suisse qui préside la commission politique du Conseil de l'Europe. Par contre, deux Suisses ont déjà occupé la fonction de rapporteur général. Pierre Aubert, ministre actuel des affaires étrangères l'a précédé dans cette fonction importante.

Matériel nucléaire pour le Pakistan

IL N'Y A RIEN DE BRÛLANT

BERNE (ATS). – Les craintes américaines au sujet de livraisons de matériel suisse au Pakistan et qui pourrait être utilisé pour la construction d'une bombe atomique ne semblent pas fondées. Les deux maisons suisses concernées avaient déjà obtenu en août 1977 l'assurance de l'Office fédéral de l'économie énergétique que les éléments destinés à être exportés au Pakistan ne figuraient pas sur la liste des équipements dont l'exportation est soumise à autorisation.

Dans le cadre de l'enquête en cours sur cette affaire, le directeur adjoint de l'Office fédéral de l'économie énergétique, M. Claude Zangger, avait invité des représentants des deux sociéés – il s'agit de Cora Engineering à Coire et de VAT AG für Vakuum-Apparate à Haag (SG) – à venir le trouver.

Mais avant que l'office infirme le Conseil fédéral de façon détaillée, l'affaire devra encore être discutée avec d'autres services fédéraux. Ce qui fait qu'elle ne pourra pas encore être soumise au Conseil fédéral pour la séance d'aujourd'hui.

Rappelons que la Suisse, en tant que partie au traité de non-prolifération des armes nucléaires et membre du groupe de Londres des pays fourniseurs de matériel nucléaire, est tenue de contribuer à empêcher par un système de contrôle et d'autorisation la prolifération des armes atomiques. C'est pourquoi, à la suite de démarches orales des Etats-Unis à l'adresse du Département politique, l'Office de l'économie énergétique a été chargée de faire une enquête sur les exportations de matériel au Pakistan.

La Cora doit livrer des installations d'alimentation pour une usine d'enrichissement d'uranium au Pakistan, tandis que la VAT fournit des soupapes à vide poussé. Ce sont là des matériels qui ne figurent pas dans les listes de l'ordonnance sur les définitions et les autorisations dans le domaine de l'énergie atomique. Il ne s'agit pas là d'équipements « sensibles » qui servent directement au processus nucléaire, mais d'éléments conventionnels « périphériques », qui peuvent cependant contribuer au fonctionnement d'une centrale atomique. Les maisons suisses ont été informées par l'Office fédérale de l'économie énergétique, en août 1977, que ni le traité de non-prolifération, ni les directives du Club de Londres ne s'opposent à l'exportation des équipements en question.

Le père d'Anne Frank a 90 ans

BIRSFELDEN (ATS). – M. Otto Frank, père d'Anne Frank, fêtera samedi à Birsfelden (BL) son nonantième anniversaire. Banquier allemand installé à Francfort-sur-le-Main jusqu'en 1933, il se réfugia avec sa famille à Amsterdam après la prise du pouvoir par les nazis. Après l'occupation des Pays-Bas par l'Allemagne, la famille Frank survécut pendant 25 mois dans la clandestinité. C'est pendant cette période, de 1942 à 1944, que sa fille Anne, née en 1929, écrivit en néerlandais le journal qui la rendra célèbre. Après une dénonciation, toute la famille fut déportée à Auschwitz et à Bergen-Belsen. M. Otto Frank est le seul survivant.

Depuis 1947, M. Frank se consacre à lutter contre l'oppression et la discrimination. A la tête de la Fondation Anne-Frank à Amsterdam, il a favorisé la connaissance, dans 53 pays, du journal de sa fille.

Italie : grève des stations-services

GENÈVE (ATS). – Le Touring-Club suisse fait savoir qu'en raison de grèves, les stations-services italiennes seront fermées dès mercredi 9 mai à 19 heures jusqu'au vendredi 11 mai à 7 heures, y compris sur les autoroutes.

Nouveau voyage du conseiller fédéral Pierre Aubert

BERNE (ATS). – Le conseiller fédéral Pierre Aubert, chef du Département politique fédéral, se rendra du 18 au 25 mai 1979 aux Etats-Unis. A Washington, il sera reçu par le secrétaire d'Etat Vance et aura des entretiens avec des hauts fonctionnaires du Département d'Etat et du Conseil national de sécurité.

Le but du voyage est de rappeler au plus haut niveau les principes de la politique extérieure suisse et de procéder à un échange de vues sur d'importantes questions actuelles de la politique internationale. Il sera plus particulièrement question de la détente en Europe et de la préparation de la conférence de la CSCE à Madrid, ainsi que des problèmes du désarmement et de l'énergie. A New-York, le conseiller fédéral Aubert aura un entretien avec le secrétaire général de l'ONU, Kurt Waldheim, et aura l'occasion de rencontrer des représentants de la colonie suisse, ainsi que des personnalités des milieux économiques suisses.

50e Fête des mères en Suisse

ZURICH (ATS). – La Fête des mères a été célébrée en Suisse pour la première fois le dimanche 2 mai 1929. A l'occasion du 50e anniversaire de cette fête qui aura lieu le 13 mai prochain, le comité suisse pour la Fête des mères fait don d'une contribution de 5000 francs tirés de son fonds destinée à quelques sections cantonales de la Société d'utilité des femmes suisses au profit de mères dans la détresse. Le comité a la conviction que la Fête des mères ne doit pas seulement être un jour de gratitude où l'on se rappelle ce que notre état doit à la mère, âme de la famille.

Trafic de cocaïne : arrestation

ZURICH (ATS). – Un ressortissant bolivien de 34 ans, qui tentait de faire passer clandestinement plus de 7 kg de cocaïne, achetée en Amérique latine, a été intercepté à l'aéroport de Kloten. Il a affirmé n'avoir pas connaissance du contenu de ses valises. Il a été arrêté.

Nouvelle initiative antinucléaire ?

ZURICH (ATS). – Jugeant la révision de la loi sur l'énergie atomique insatisfaisante, différentes organisations antinucléaires et écologiques ont décidé de relancer une ou plusieurs nouvelles initiatives contre l'actuelle politique énergétique de la Confédération. Une telle initiative pourrait être lancée l'hiver prochain, indique la Fondation suisse pour l'énergie dans un communiqué.

Deuxième journée d'information du DMF

BERNE-THOUNE (ATS). – Sur le thème « préparation à la guerre », le Département militaire fédéral (DMF) a présenté à la presse suisse et étrangère au cours d'une nouvelle journée d'information à Thoune et Allmendingen (BE) une partie de ce qui lui avait été expliqué la semaine dernière au cours d'exposés. Il s'agissait de présenter le large domaine de la logistique, qui se développe tant en matière d'équipements dans le service des transports et des troupes territoriales que dans le domaine sanitaire. La séance d'information s'est également tenue en présence du chef d'état-major général de l'armée, le commandant de corps Hans Senn. Ainsi que l'a indiqué le divisionnaire Edmund Müller, qui présidait la journée en qualité de chef du sous-groupe de logistique de l'état-major général, la logistique a pour tâche de décharger la troupe de toute activité extérieure au combat et doit être soutenue dans l'accomplissement de son mandat. Aucune guerre ne peut être gagnée par la seule logistique, mais sans logistique, la guerre est sans aucun doute perdue. Edmund Müller a en outre mis en exergue les avantages de notre système de milice, qui permet de placer « l'home qu'il faut à la place qu'il faut ». La réunion a été assortie d'expositions et de démonstrations.

Grand Conseil vaudois

Matinée « routière »

LAUSANNE (ATS). – Hier matin, le Grand Conseil du canton de Vaud a voté un million et demi de francs pour corriger la route Vevey - Blonay, qui n'offre plus une sécurité suffisante, notamment pour les piétons, et 1 100 000 francs pour éviter le village de Prahins, sur la route Yverdon - Moudon, ce qui permettra, entre autres, de supprimer un virage dangereux en direction de Donneloye. Il a d'autre part pris acte de la réponse du Conseil d'Etat sur une motion concernant la mise en service des divers tronçons de l'autoroute Lausanne - Yverdon (N 1).

Fin de la bataille des tarifs de l'électricité à Lausanne?

LAUSANNE (ATS). – Le conseil communal de Lausanne a pris acte hier soir des nouveaux tarifs de l'électricité et du gaz fixés par la municipalité à la suite du rejet par le peuple, le 28 janvier, du budget des Services industriels. Simultanément, il a accepté le nouveau budget, après avoir rejeté plusieurs amendements qui auraient réduit ou retardé la hausse des tarifs pour les gros consommateurs. Au vote final, les propositions de la municipalité l'ont emporté par 55 voix contre 16, avec 15 abstentions. L'opposition est venue surtout de la droite, soutenant les entreprises économiques. Mais à l'autre extrémité, le comité antinucléaire « Casak » et le Comité des perturbateurs des factures des Services industriels estiment que les concessions faites aux petits consommateurs ne sont pas encore suffisantes et ils parlent du lancement d'un renouveau référendum.

A la suite du vote d'hier soir, les taxes d'abonnement électricité et gaz sont fortement réduites et un tarif électricité linéaire remplace l'ancien tarif dégressif. La diminution des recettes provoquée par ces mesures en faveur des petits consommateurs sera à moitié compensée par la fixation d'un prix plancher qui causera une hausse sensible pour les gros consommateurs et en particulier les entreprises. Au budget des Services industriels, les recettes du service de l'électricité diminueront de 113,5 à 111 millions de francs.

Terrible incendie à Manchester

Au moins dix morts!

Le grand magasin en flammes. Les clients ont cherché refuge sur les toits. **(Bélino UPI)**

LONDRES (ATS/AFP). – Dix corps ont déjà été retirés du magasin de Manchester (nord-ouest de l'Angleterre) qui a brûlé hier après-midi, et le bilan pourrait encore s'alourdir, a indiqué un porte-parole des pompiers de la ville.

Au total, une soixantaine de personnes ont été hospitalisées, la plupart souffrant de légères blessures ou se trouvant en état de choc.

On ignore encore ce qui a provoqué cet incendie, qui a éclaté juste après l'heure du déjeuner dans cette filiale de la chaîne « Woolworth ». Le bâtiment était rempli de clients dont une bonne partie s'est réfugiée sur le toit du magasin, certaines issues étant impraticables.

Plus de cent pompiers, équipés d'appareils respiratoires, ont lutté pendant plusieurs heures contre les flammes. En fin d'après-midi, le brasier était pratiquement contrôlé, et les sauveteurs continuaient de fouiller les décombres pour chercher d'éventuelles victimes.

Tel père...

MOSCOU (ATS/AFP). – M. Leonid Brejnev a décoré, hier au Kremlin, plusieurs personnalités militaires et des hauts fonctionnaires, parmi lesquels son propre fils, Youri Brejnev, premier vice-ministre du commerce extérieur. M. Youri Brejnev, 49 ans, s'est vu décerner l'ordre de la Révolution d'octobre, pour « services rendus dans la construction et la mise en activité du complexe de gaz d'Orenbourg ».

Mgr Lefèbvre au Vatican

CITÉ DU VATICAN (ATS/Kipa/Reuter). – Mgr Marcel Lefèbvre, archevêque français, suspendu a divinis en 1976, pour sa résistance à l'autorité papale, a eu hier un entretien au Vatican avec le cardinal Franjo Seper, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, déclare-t-on de source proche de l'archevêque.

Arrivé hier à midi à Rome, venant de Suisse, où il mène sa campagne contre des réformes ecclésiastiques et l'abolition de la messe en latin, Mgr Lefèbvre séjourne actuellement au séminaire qu'il a fondé près de Rome.

Mgr Marcel Lefèbvre avait conclu en janvier dernier ses entretiens avec le cardinal Seper, en récusant à l'avance les décisions qui seraient prises par la Congrégation. Il en avait alors appelé directement au pape Jean Paul II pour qu'il juge personnellement son cas.

On n'était pas en mesure, hier à Rome, de dire si Jean Paul II recevrait une nouvelle fois l'archevêque dissident ou si l'ultime décision serait prise par les responsables de la Congrégation pour la doctrine de la foi.

Procès Thorpe: quatre « innocents » au banc des accusés...

LONDRES (ATS/AFP). – Pour John Jeremy Thorpe, délaissé par ses anciens disciples du parti libéral britannique, abandonné par ses électeurs du Nord-Devon, la plus dure épreuve a commencé hier matin dans une petite salle victorienne du tribunal de l'Old Bailey, à Londres.

Dix-huit années de la vie du brillant politicien y seront passées au crible pour déterminer s'il est ou non coupable de la double accusation d'« incitation au meurtre » et de « complicité dans une tentative de meurtre » sur la personne de Norman Scott, un ancien mannequin aujourd'hui écuyer, qui affirme avoir entretenu une liaison avec lui de 1961 à 1965.

Trois mois seront vraisemblablement nécessaires pour démêler cet écheveau de complicités et de compromissions qui aboutit, un soir d'octobre 1975, au meurtre d'un chien danois, celui de Scott, sur une falaise du Somerset.

C'est Scott, selon l'accusation, que visait Andrew Gino Newton, un ancien pilote de ligne qui aurait été recruté pour le faire taire définitivement. Auparavant, pendant dix ans, tous les moyens « pacifiques » auraient été utilisés pour acheter le silence de Scott, dont les allégations mettaient en péril la carrière du dirigeant libéral.

THORPE PLAIDE « NON COUPABLE »

Grand, légèrement voûté, élégance savamment compassée, Jeremy Thorpe, un masque humble et serein sur son visage creusé, a plaidé non coupable: il a toujours nié en bloc les « indiscrétions « de Scott. Près de lui, comme toujours, au premier rang du public, son épouse Marion, ancien membre de la famille royale par son premier mariage avec Lord Harewood, petit-fils de George V.

Aux côtés de Thorpe, dans le box des accusés, John Le Mesurier, un marchand de tapis replet du Pays de Galles. Puis, George Deakin, un visage poupin surmonté d'une flamboyante chevelure rousse, tenancier de boîte de nuit à Port-Talbot. Enfin, David Holmes, faciès d'ancien boxeur, conseiller fiscal et financier. C'est lui qui aurait tout organisé sur les instructions de Thorpe. Tous plaident également non coupable.

D'emblée, après la désignation des douze jurés, Me George Carman, l'avocat de Thorpe, a mis en cause la crédibilité du principal témoin de l'accusation, Peter Bessell. Cet ancien député libéral, émigré en Californie a déjà vendu pour 50 000 livres (1,5 million de francs suisses environ) au *Sunday Telegraph* la publication en feuilleton du livre qu'il prépare sur l'affaire. Reste à Me Carmen à convaincre le juge Cantley que ce fait constitue une grave ingérence dans le cours de la justice.

Les prisonniers de San Salvador

Ambassade de France: ultimatum

SAN SALVADOR (ATS/AFP). – Le comando du « Bloc populaire révolutionnaire », qui détient en otage depuis cinq jours l'ambassadeur de France à San Salvador et six autres membres de l'ambassade, a lancé, hier, un « nouvel ultimatum ».

L'ambassadeur de France à San Salvador, qui a indiqué hier à l'AFP qu'un « nouvel ultimatum » avait été lancé par le commando du BPR, a ajouté qu'à la suite de cet ultimatum, on avait enlevé aux otages « l'essentiel du peu de ravitaillement qui restait ».

« Dès cet après-midi, il ne restera plus la moindre provision. La dysenterie fait son apparition », a précisé l'ambassadeur, M. Michel Dondenne, au correspondant de l'AFP, qui a pu s'approcher du bâtiment de l'ambassade.

M. Dondenne a encore indiqué que « l'air conditionné est coupé à titre de sanction ». Il a toutefois noté que « le moral demeure élevé ».

Ambassade du Costa Rica

Les otages s'évadent

SAN JOSÉ (ATS/AFP). – L'ambassadeur Julio Esquivel et les deux fonctionnaires qui étaient retenus en otage à l'ambassade du Costa Rica à San Salvador se sont enfuis, ont-ils déclaré hier à leur arrivée à San José.

A la chancellerie, ont-ils indiqué, il n'y avait que trois hommes, dont deux seulement armés de pistolets. Profitant des négociations qu'ils avaient été autorisés à mener avec les envoyés venus de l'extérieur, les trois diplomates ont endormi la méfiance de leurs gardiens pour s'enfuir. L'ambassadeur est sorti le dernier, par le garage de l'ambassade, pendant que ses ravisseurs étaient occupés à déjeuner.

De l'avis de l'envoyé spécial du Ministère costaricain, cette évasion a été rendue possible par l'isolement des guérilleros, les autorités salvadoriennes ayant coupé le téléphone. L'envoyé spécial a estimé que la situation à l'ambassade de France était beaucoup plus difficile, car elle est occupée par environ seize guérrilleros, dont plusieurs dirigeants du mouvement.

Elle avoue avoir tué ses enfants

LE HAVRE (ATS/AFP). – Une jeune mère de 21 ans a reconnu avoir tué, à seize mois d'intervalle, ses deux enfants âgés de cinq mois et de cinq ans, a-t-on appris hier de source policière au Havre, sur la côte bretonne.

La police avait été alertée lundi par les grands-parents, étonnés de ne pas avoir vu leur petit-fils, Martial, 5 ans, depuis plusieurs jours. Interrogée, la jeune mère, séparée depuis deux mois de son époux, avoua finalement qu'il était mort vers le 7 avril « après une correction ».

Selon la police, la jeune femme aurait reconnu avoir violemment giflé l'enfant alors qu'un jour, rentrant avec sa sœur, elle l'avait trouvé en pleurs. Excédée, la mère lui lia les mains et lui colla du sapradrap sur la bouche avant de l'enfermer dans des toilettes. Découvrant une heure plus tard le corps sans vie de Martial, les deux sœurs placèrent le cadavre dans un sac poubelle et le dissimulèrent dans la maison.

Interrogée à nouveau hier matin, la jeune femme avoua un second crime. Le 23 janvier 1978, elle avait étouffé, avec son oreiller, Ludovic, cinq mois, alors qu'il dormait dans son landau. Le bambin souffrant d'une bronchite, le médecin avait conclu à une mort naturelle.

M. Carter échappe à un attentat

LOS ANGELES (ATS/AFP/Reuter). – Le FBI a annoncé, hier, avoir arrêté samedi, à Los Angeles, un homme qu'il a inculpé de complot en vue d'assassiner le président Carter.

L'homme, un certain Raymond Lee Harvey, âgé de 34 ans, a été appréhendé dans le bâtiment des services administratifs du comité de Los Angeles, en possession d'un pistolet d'alarme. Le canon était bouché et l'arme était inoffensive apparemment, selon les déclarations de Harvey, il devait faire diversion avec cette arme, qu'un Mexicain, du nom de Julio, lui avait donnée. S'il est reconnu coupable, il encourt la détention criminelle à perpétuité.

La Sûreté fédérale américaine (FBI) a par ailleurs annoncé, hier, qu'elle interrogeait actuellement un deuxième homme dans le cadre de l'enquête sur un complot visant à assassiner le président Jimmy Carter.

Osvaldo Ortiz Espinoza, 21 ans, a indiqué le FBI, a été appréhendé grâce aux informations fournies par Raymond Lee Harvey. Ce dernier, rappelle-t-on, a été arrêté samedi à Los Angeles, porteur d'un pistolet de « starter », dans la salle, où le président devait prononcer un discours. Il avait immédiatement avoué faire partie d'un complot visant à tuer le président américain.

Harvey avait également indiqué qu'il avait rencontré, vendredi soir, trois hommes dans un hôtel de Los Angeles et qu'ils avaient discuté de l'assassinat. C'est grâce à une fouille dans une chambre de cet hôtel que le FBI a pu remonter jusqu'au deuxième homme.

Interrogé, Espinoza a nié avoir rencontré Harvey vendredi, mais a admis qu'au moment de l'arrestation de ce dernier, il était à trois mètres du président.

EN BREF

● LONDRES (ATS/AFP). – La compagnie britannique « Bristow Helicopters » a réussi à rapatrier secrètement onze de ses appareils loués par le gouvernement du shah d'Iran dont elle craignait la nationalisation par les nouvelles autorités de Téhéran.

Sous prétexte d'opérations de contrôle, leurs pilotes les ont « détournés » vers Dubai, où ils ont été démontés et chargés dans un Boeing 747 à destination du Luxembourg. De là ils ont regagné la Grande-Bretagne à bord de camions.

● LA HAYE (ATS/AFP). – L'ambassadeur de Bulgarie à La Haye, M. Ivan Kuleev, a vainement demandé au Gouvernement néerlandais l'interdiction de la diffusion par la télévision d'un documentaire sur le « meurtre par parapluie » dont avait été victime à Londres l'écrivain bulgare Georgi Markov.

● BANGKOK (ATS/AFP). – Un destroyer de la marine américaine, le *Robert S. Peary*, est arrivé hier matin sur la côte thaïlandaise dans la région de Pattaya avec à son bord quelque 400 réfugiés vietnamiens recueillis en mer de Chine. Ces réfugiés, dont le bateau avait naufragé samedi soir, seront installés aux Etats-Unis.

SALT: accord

WASHINGTON (ATS/AFP). – Les Etats-Unis et l'Union soviétique sont parvenus à un accord de principe sur les grandes lignes d'un nouveau traité « SALT » sur la limitation des armements stratégiques, indiquait-on, hier, de source sûre à Washington.

Le président Carter, précise-t-on de même source, annoncerait officiellement ce soir, au cours d'une allocution télévisée, cet accord et sa première rencontre au sommet à la mi-juin en Europe avec M. Leonid Brejnev.

Le chef de la Maison-Blanche a commencé à recevoir, tôt hier matin, plusieurs groupes de parlementaires, afin de leur exposer les principales dispositions de cet accord « SALT-2 », dont la ratification par le Sénat s'annonce difficile.

Le dernier obstacle principal à cet accord de principe a été levé, hier matin à Washington, lors du 24e entretien cette année du secrétaire d'Etat, Cyrus Vance, avec M. Anatoly Dobrynine, ambassadeur d'URSS aux Etats-Unis.

Hier en Iran, 21 exécutions

L'inquiétant discours de Khomeiny

TÉHÉRAN (ATS/AFP). – La justice islamique a frappé un grand coup hier à l'aube. Elle a envoyé sa plus nombreuse « charrette » de condamnés à mort aux poteaux d'exécution : 21 personnes ont été passées par les armes.

Ce nouveau « cycle dur », qui semble s'être amorcé en Iran, est dû, selon les observateurs, à la recrudescence du terrorisme qui a déjà causé la mort de deux personnalités islamiques, le général Mohammad Vali Gharani et l'ayatollah Moteza Motahari. Sept personnes soupçonnées d'appartenir au groupe extrémiste islamique « Forghan », qui a revendiqué ces deux assassinats, ont été arrêtées lundi, a annoncé hier le quotidien du soir de Téhéran *Kheyhn* (centre gauche).

Quant à l'ayatollah Khomeiny, il s'est posé hier pour la troisième fois en vingt-quatre heures en chef de tous les musulmans alors que s'ouvrait à Fez, au Maroc, la 10e conférence islamique.

LES 21 EXÉCUTIONS

Jamais, même dans les semaines de passion révolutionnaire qui suivirent la victoire du nouveau régime, un contingent aussi important n'avait été exécuté. Dans la chronologie des exécutions en Iran, dont un sommet fut l'exécution le 7 avril dernier de l'ancien premier ministre Amir Abas Hoveyda, des divergences n'avaient cessé d'opposer les conceptions « humanitaires » et les exigences « révolutionnaires » au sein de la haute direction, dosant selon le moment le rythme et l'intensité des exécutions des « criminels » de l'ancien régime. Un nouveau cycle « dur » semble commencer à nouveau. Il y a eu bien sûr, le 24 avril dernier, l'assassinat du général Mohammad Vali Gharani et celle, le 1er mai, de l'ayatollah Moteza Motahari, « cerveau » du « Conseil de la révolution ». Une escalade parallèle de la terreur révolutionnaire et de la violence antirévolutionnaire paraît engagée en Iran. Elle est marquée du double signe de la « vengeance » contre les responsables de l'ancien régime et d'une campagne contre les forces de gauche.

VOLONTÉ DE PUISSANCE

Enfin l'ayatollah Khomeiny a lancé un appel à l'unité du monde islamique alors que s'ouvrait à Fez la 10e conférence islamique. « Si tous les Etats islamiques s'unissaient sous un même drapeau, ils formeraient la force la plus puissante du monde », a déclaré le chef de la révolution iranienne à l'ambassadeur de Somalie à Téhéran, Mohammad Ali Sharani. Les propos de Khomeiny ont été cités par la radio hier matin. Le chef religieux chiite répondait au message de condoléances de l'ambassadeur à la suite de la mort de l'ayatollah Motahari. La veille, en réponse au message du colonel Khadafi, l'ayatollah Khomeiny avait invité les pays musulmans à la coopération et à l'unité en leur demandant de rompre leurs relations avec l'Egypte. Dans un autre discours, prononcé devant un mystérieux « parti pour la libération de l'islam » et rendu public lundi, il avait également appelé tous les peuples musulmans à se « renforcer grâce à leur union » tout en attaquant violemment les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Ouganda: sans nouvelles de 350 missionnaires

VÉRONE - KAMPALA (Kipa). – Un missionnaire italien, le père Giuseppe Santi, combonien, a été assassiné par des soldats de l'armée d'Idi Amin Dada, il y a trois semaines. Le père Santi avait 59 ans et vivait depuis 1950 en Ouganda. Ces 18 dernières années, il les passa à Lira, où il a trouvé la mort. Il n'avait pas pu regagner sa résidence avant le couvre-feu et rencontra des soldats, qui l'abattirent à coups de mitraillettes.

Les milieux ecclésiastiques de Kampala, capitale de l'Ouganda, sont vivement préoccupés du sort des quelque 350 prêtres et religieuses, dont on n'a plus aucune nouvelle depuis plusieurs semaines.

Les provinces septentrionales de l'Ouganda sont complètement isolées et plus ou moins contrôlées par des troupes fidèles à l'ancien dictateur : 280 missionnaires et religieuses y vivent. D'autre part, 46 prêtres et 20 sœurs résident dans la province du Nil occidental et on n'a aucune nouvelle relative à leur sort. Lira, où le père Santi a perdu la vie, est la ville épiscopale d'un des quatre diocèses où les comboniens exercent leur aportolat, les autres diocèses étant ceux de Gulu, de Moroto et d'Arua (Nil occidental).